



HAL
open science

L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : pratiques d'écriture et métadiscours

Julie Abbou

► **To cite this version:**

Julie Abbou. L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : pratiques d'écriture et métadiscours. Linguistique. Université de Provence - Aix-Marseille I, 2011. Français. NNT : . tel-00643802

HAL Id: tel-00643802

<https://theses.hal.science/tel-00643802>

Submitted on 22 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOCTORAT AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

ECOLE DOCTORALE Cognition, Langage, Éducation (ED356)
Laboratoire Parole et Langage (LPL) – UMR 6057 CNRS/Université de Provence

Délivré par l'Université de Provence

N° attribué par la bibliothèque

THÈSE

pour obtenir le grade de
Docteur d'Aix-Marseille Université
en Sciences du Langage

présentée et soutenue par
JULIE ABBOU

le 5 novembre 2011

**L'Antisexisme linguistique dans les brochures libertaires :
Pratiques d'écriture et métadiscours**

VOLUME I

Thèse dirigée par **Pr. Françoise Douay**

Jury :

| | |
|-------------------------|----------------------------|
| Pr. Henri-José Deulofeu | <i>Président du Jury</i> |
| Pr. Françoise Douay | <i>Directrice de thèse</i> |
| Pr. Fabienne Baidier | <i>Rapporteur</i> |
| Pr. Francis Dupuis-Déri | <i>Rapporteur</i> |
| MCF. Cristel Portes | <i>Examineur</i> |
| Pr. Agnès Steuckardt | <i>Examineur</i> |
| Dr. Chrystel Breysse | <i>Experte</i> |

L'ANTISEXISME LINGUISTIQUE DANS
LES BROCHURES LIBERTAIRES :
PRATIQUES D'ÉCRITURE ET
MÉTADISOURS

Volume 1

***L'Antisexisme linguistique dans les brochures libertaires :
pratiques d'écriture et métadiscours***

**Thèse réalisée au Laboratoire Parole et Langage (LPL)
UMR 6057 CNRS/Université de Provence**

RÉSUMÉ

Des transgressions du genre apparaissent dans les brochures libertaires. Le masculin et le féminin y sont chambardés et ces modifications apportées à la langue font éclore un nouveau générique, dépassant le masculin générique. Les rapports entre l'opposition particulier/général et le genre vont montrer que ce dernier est à la fois grammatical, sémantique et social. Mais cette multidimensionnalité du genre doit être complétée par la construction du genre en discours, en tant que lieu d'articulation du pouvoir. Et dès lors que l'on agit par la langue sur des rapports de pouvoir, on se situe dans le champ de la rhétorique. C'est elle qui nous permettra de mettre en lumière les arguments qui sous-tendent ces modifications subversives et de pouvoir saisir en quoi les irrégularités les façonnent idéologiquement, dans un rapport complexe à la norme faisant émerger une micro-politique linguistique autogérée non-prescriptive. Ces perturbations émergent à la frontière entre féminisme et anarchisme, dans un féminisme qui prend le discours comme lieu de lutte et un anarchisme non-programmatique, dont les brochures sont depuis longtemps un support privilégié. Mais cela n'est pas encore suffisant pour épuiser ce que recèle cette subversion linguistique du genre et il est nécessaire de partir à la rencontre de ce qu'en disent les locuteurs qui la pratiquent pour tenter de comprendre dans quels paysages politiques peut advenir cette pratique langagière. Au travers des croisements sémantiques entre politique, genre et langage, on voit se dégager une réticularité qui combine hétérogénéité et partage de prémisses, où le rejet de l'institution et le caractère fondamentalement politique du genre, donc non-essentiel, sont associés pour placer cette perturbation linguistique dans une démarche émancipatrice.

Mots-clés : Anarchisme ; Brochure ; Féminisation ; Féminisme ; Français ; Genre ; Métadiscours ; Morphologie ; Politique linguistique; Rhétorique

***Linguistic Antisexism in anarchist brochures:
writing practices and metadiscourse***

**PhD completed at the Laboratoire Parole et Langage (LPL)
UMR 6057 CNRS/Provence University**

SUMMARY

Transgressions of gender appear, in French language, in anarchist pamphlets, turning masculine and feminine upside down and leading the way to the emergence of a new generic class, beyond the generic masculine. The relationship between the general/particular opposition and gender shows that gender has grammatical, semantic and social features. However, it is also necessary to focus on the way gender is constructed in discourse, as a space where power is articulated. Acting on power relations by using language thus places this action in a rhetorical realm. It is precisely this rhetorical approach which allows us to highlight the arguments for such a subversive changes and to understand how irregularities could turn into ideological strategies, happening in a complex relationship with the norm. These processes form a type of self-managed, non-prescriptive micro-level language planning. Such an upheaval emerges at the crossroads between feminism and anarchism – a feminism which sees discourse as a site of struggle, and a non-programmatic anarchism, for which the brochures have long been a privileged medium. Nevertheless, this is not yet enough to have a complete view of this subversive language practice. The discourse of those who employ such a linguistic disturbance is also needed in order to understand in which political landscapes it occurs. At the semantic junction between politics, gender and language, networks emerge, combining heterogeneity and shared premises. The bases of these premises are a rejection of institutions, and a political reading of gender, which assumes a refusal of essentialism. Together, these premises postulate that linguistic perturbation is an emancipating process.

Key words: Anarchism; Brochure; Feminisation; Feminism; French; Gender; Language Planning; Metadiscourse; Morphology; Rhetoric

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier avant toute chose Françoise Douay pour sa farouche envie de transmettre du savoir. Son accompagnement, bien plus qu'une direction, a été une fenêtre ouverte sur la pensée, dans toute sa complexité. J'ai l'impression d'avoir été, durant ces années, en équilibre sur un fil du rasoir enivrant duquel je n'ai pas eu peur de tomber : le haut et le bas n'étaient jamais où je les attendais. Je la remercie également d'avoir su guider mes doutes, en ayant eu la magnifique élégance de ne jamais me pousser à les résoudre.

Je remercie Philippe Blache pour m'avoir reçu au LPL, et surtout pour sa bienveillance tout au long de ma présence au laboratoire, ainsi que Noël Nguyen.

Fabienne Baidier et Francis Dupuis-Déri me font l'honneur d'avoir accepté d'être rapporteurs. Je les en remercie chaleureusement. Les échanges que nous avons eus m'ont apportés généreusement et leur regard sur ce travail m'est précieux.

Henri-José Deulofeu, dont les enseignements ont participé en filigrane à me conduire où j'en suis, reçoit toute ma gratitude pour avoir accepté d'être le président du jury de cette thèse.

Je dois à Cristel Portes, en plus de me faire l'honneur de prendre part au jury, de semer à chacune de nos rencontres des grains dans mon esprit, avec sourire et délicatesse, alors que j'essaie de les moudre.

Agnès Steuckardt pour ses regards attentifs dans ma direction reçoit évidemment toute ma reconnaissance, en accompagnement de mes remerciements pour sa participation au jury.

Chrystel Breysse, dont la lecture a guidé mes premières explorations sur le genre en linguistique, est ici remerciée pour sa participation au jury et ainsi que pour les pistes qu'elle m'a permis de suivre.

À Dominique, pour tout, vraiment tout. Pour être le soleil autour duquel tourne ma planète, pour m'avoir alerté depuis toujours sur la beauté du monde et pour la poésie dont elle emplit ma vie avec une patience et une férocité sans mesure, participant à faire de moi ce que je suis, dans tous les instants et les éclats de la vie. Si les passions me secouent et me font me sentir vivante, c'est à elle que je le dois à chaque seconde.

Marc Ferla et Nelly Le Men m'ont apportée bien plus que leur précieuse amitié dans les innombrables discussions sans fin que nous avons partagées et qu'il nous reste à partager. Notre complicité me rappelle sans cesse de garder les yeux ouverts sur le monde en mouvement. Et le paysage est magnifique.

À Jean-Pierre, même si c'est parfois difficile, c'est la mesure de la vie qui avance et ça marche pas si mal ; à Jacques et Gisèle et Frédérique Abbou.s va toute mon affection.

En mémoire de Jean-Marie.

Laurent Khoupiguian et Olivier Cava, pour avoir toujours été là et surtout parce qu'ils me permettent de connaître le sentiment de cette amitié indéfectible que je porte à leur personne sont ici remerciés avec tout l'éclat qu'il est possible de glisser dans ces mots. Dans tous les reliefs de la vie, je sais que leur présence à mes côtés me tient debout.

Clive Zannini, qui adoucit les angles de l'humanité parfois rugueuse, a cette capacité obstinée de me faire garder un pied dans la réalité de ce que je suis. Et en un nombre de points incalculables de mon existence, cela est fondamental.

Marlène Aillaud a partagé avec moi tous les hauts et les bas, les plaisirs et les galères d'un choix parfois étrange, et évidemment, l'a toujours fait avec humour. Elle fut, au cours de ce travail, d'un soutien et d'un réconfort sans réserve, mais c'est, au-delà, pour notre entente complice que je veux la remercier.

Chris Goulag qui participe à rendre le monde tellement formidable en le racontant avec superbe et Brice Thilges qui partage avec moi toute la malice épatante dont il est empli sont assurés, je l'espère, de l'amitié infinie que je leur porte. Je les remercie d'être ce qu'ils sont, tout simplement.

Dane Rapaïe est ici remercié pour son aide précieuse, mais c'est son amitié que je salue avant tout. Regarder les choses se passer va encore nous amuser longtemps.

Julien Guazzini reçoit également toute ma gratitude pour son soutien et ses coups de main nombreux et salvateurs.

Éric Hélard, Sophie Guyot-Tabet, Sibylle Thilges, Élise Vaslet, William Ferrari, Julien Boivin, Juan-Lino Cariou, Alice Gestin, Thierry Bertrand sculptent tous à leur manière une des facettes de ma personne. Nous savons tous en quoi consiste le seul problème et il y a là un terrain de jeu millénaire.

Chloé Lemoult a participé, par nos discussions, à l'élaboration de ma réflexion. Je salue ici sa disponibilité et sa gentillesse pour avoir pris le temps de le faire.

Victoria García Alonso et Ann Coady, pour leur aide, reçoivent un coup de chapeau. Tout comme Cécile Touret dont l'agréable compagnie, même dans la discontinuité, est toujours d'un intérêt remarquable, et Gilles Le Beuze, qui a bien voulu partager avec moi ses enrichissants points de vue.

Scotty Brigden, dont l'amitié épistolaire m'est si chère, participe à mon univers avec une générosité si grande et créatrice de liberté, qu'elle me rappelle à chaque instant de regarder le monde éclore au-delà des grilles qui blessent le regard.

Vivien García pour m'avoir fait partager la richesse de ses réflexions.

Jocelyne et Allison ont accompagné mes premières tentatives dans cette langue étrange qu'est l'anglais. (*'Well,' not 'good.' Haven't you ever heard of the English language? – Hey fine mama, welcome to the Jukebox Jamboree!*)

Martine Faraco, pour la gentillesse et la confiance qu'elle me témoigne, ses attentions et encouragements constants.

Laurent Prévot pour sa bienveillance.

Le CIRA Marseille pour leur aide à fouiller dans toute cette documentation débordante et pour leur participation, débonnaire malgré tout, à la bizarrerie du monde.

*Si on savait tout de ce qui nous reste à prouver,
est-ce qu'on se mouillerait jusqu'au cou ?*

Higelin

*Nein! Nein! Pas tressé : libre. Sie ize libre.
Anda to the campus bicosie sie ize libre d'andare to the campus.*

Raymond Queneau, *Les Fleurs bleues*

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 19 |
| | |
| PARTIE 1. LES INTERSTICES DU GENRE..... | 25 |
| CHAPITRE 1 : LE GENRE EN LINGUISTIQUE..... | 29 |
| <i>1.1. Le genre : une catégorie morphologique.....</i> | <i>29</i> |
| 1.1.1 Fonctions grammaticales et formes | 29 |
| 1.1.2. Lecture fonctionnaliste, théorie de la marque et forme de base..... | 30 |
| Théorie fonctionnaliste..... | 30 |
| Théorie de la marque..... | 31 |
| Forme de base..... | 33 |
| 1.1.3. Neutre et générique ; Épicènes et hyperonymes | 34 |
| Neutre et générique..... | 34 |
| Épicène et hyperonymes..... | 37 |
| <i>1.2. Le genre : intrigues entre morphologie et sémantique</i> | <i>39</i> |
| 1.2.1. Qu'est-ce que le genre ?..... | 39 |
| 1.2.2. Genre grammatical et genre sémantique | 42 |
| Nature de la motivation : le genre sémantique | 43 |
| Le genre, entre langue, discours et monde..... | 46 |
| Imaginaire linguistique..... | 47 |
| <i>Conclusions.....</i> | <i>48</i> |
| CHAPITRE 2 : UNE LINGUISTIQUE DU GENRE | 51 |
| <i>2.1. Féminismes et discours.....</i> | <i>51</i> |
| 2.1.1. Féminismes | 52 |
| Vagues et courants de l'océan féministe | 52 |
| Lignes de tension | 55 |
| 2.1.2. <i>Linguistic turn, discursive branch</i> et rhétorique | 57 |
| Voyelles et voyous..... | 58 |
| Tout est discours, tout est Dada..... | 59 |
| Rhétorique et analyse de discours..... | 61 |
| <i>2.2. Féminismes et linguistique du genre.....</i> | <i>63</i> |
| 2.2.1. Les trois D : déficit, dominance, différence..... | 63 |
| 2.2.2. L'analyse de discours critique féministe | 64 |
| 2.2.3. Homologie, analogie et hétérogénéité | 66 |
| <i>2.3. Linguistique du genre francophone.....</i> | <i>67</i> |
| <i>Conclusions.....</i> | <i>70</i> |
| CHAPITRE 3 : BOUSCULER CETTE BONNE VIEILLE GRAMMAIRE..... | 73 |

| | |
|--|------------|
| 3.1. Présentation des textes..... | 73 |
| 3.2. Entrée en matière..... | 75 |
| 3.3. Motifs et arguments..... | 76 |
| 3.4. Moyens..... | 78 |
| 3.5. Conditions et contre-arguments..... | 80 |
| Conclusions..... | 81 |
| CHAPITRE 4 : BROCHURES ANARCHISTES – THÈME ET RHÈME DU GENRE..... | 83 |
| 4.1. Anarchisme(s) et féminisme(s)..... | 84 |
| 4.1.1. Les sources historiques..... | 85 |
| 4.1.2. Les sources historiennes..... | 87 |
| 4.1.3. Les sources contemporaines..... | 88 |
| 4.2. Déplacement de l'anarchisme..... | 90 |
| 4.2.1. La redéfinition du pouvoir..... | 90 |
| 4.2.2. L'anarchisme non-institué..... | 91 |
| 4.3. La littérature anarchiste et le genre, aujourd'hui..... | 94 |
| 4.3.1. La presse..... | 94 |
| 4.3.2. Les brochures..... | 96 |
| Un objet politique, oblique et sulfureux..... | 98 |
| La Brochure Mensuelle..... | 99 |
| Aujourd'hui : Infokiosques.net..... | 100 |
| 4.4. La féminisation dans les brochures..... | 103 |
| Conclusions..... | 108 |
| CHAPITRE 5 : LE DOUBLE MARQUAGE DE GENRE..... | 111 |
| 5.1. Discussion terminologique..... | 112 |
| 5.1.1. Antisexisme..... | 112 |
| 5.1.2. Féminisation et double-marquage de genre..... | 112 |
| 5.1.3. Marque..... | 114 |
| 5.2. Présentation du corpus..... | 114 |
| 5.3. Méthodologie..... | 120 |
| 5.4. Critères d'analyse..... | 121 |
| 5.4.1. Aspects morphosyntaxiques..... | 121 |
| Ordre de présentation des genres et formes de base..... | 121 |
| Emprunts..... | 122 |
| Épicènes et hyperonymes..... | 122 |
| Innovations morphologiques..... | 124 |
| Rapport à la féminisation standard..... | 125 |
| Accords syntaxiques..... | 126 |
| 5.4.2. Aspects lexicaux..... | 126 |
| Le néologisme..... | 126 |
| 5.4.3. Aspects rhétoriques..... | 127 |

| | |
|---|------------|
| Valorisation idéologique | 127 |
| Mise en scène énonciative | 129 |
| Désignation des catégories de genre, générique et particulier | 131 |
| Chevauchements entre genre grammatical et genre social | 134 |
| <i>Conclusions : Stratégies dégagées</i> | 135 |
| CHAPITRE 6 : COMPARAISON INTERLANGUES | 141 |
| 6.1. <i>Comparaison anglais – français</i> | 141 |
| 6.1.1. L'anglais, une langue sans genre ? | 141 |
| 6.1.2. La féminisation en anglais | 142 |
| 6.1.3. Comparaison de corpus anglais et français..... | 144 |
| Pronoms | 145 |
| Substantifs | 145 |
| 6.2. <i>Comparaison espagnol – français</i> | 147 |
| 6.2.1. Fonctionnement du genre en espagnol..... | 147 |
| 6.2.2. Féminisation radicale et double-marque en espagnol..... | 151 |
| Pronoms | 152 |
| Substantifs | 153 |
| <i>Conclusions</i> | 154 |
| CHAPITRE 7 : INTERVENIR SUR LA LANGUE, AGIR SUR LA NORME | 157 |
| 7.1. <i>L'intervention linguistique</i> | 157 |
| 7.2. <i>Norme et normal</i> | 159 |
| 7.3. <i>Communauté linguistique et identité</i> | 164 |
| 7.4. <i>Une micro-politique linguistique autogérée</i> | 165 |
| 7.5. <i>Légitimité et expertise</i> | 166 |
| <i>Conclusions</i> | 168 |
| CONCLUSIONS..... | 169 |
| | |
| PARTIE 2. MÉTADISOURS..... | 171 |
| CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU CORPUS..... | 175 |
| 1.1. <i>Pourquoi constituer un tel corpus</i> | 175 |
| 1.2. <i>Les lignes directrices de l'entretien</i> | 177 |
| 1.3. <i>Posture méthodologique</i> | 178 |
| 1.4. <i>Forme du corpus et de la transcription</i> | 181 |
| Diffusion du corpus..... | 182 |
| Convention de transcription | 182 |
| Anonymisation..... | 183 |
| Les données anonymisées | 184 |
| 1.5. <i>Présentation des locuteurs</i> | 184 |

| | |
|---|------------|
| Claire | 185 |
| Éva | 185 |
| Gaël..... | 185 |
| Thomas..... | 186 |
| 1.6. Insécurité linguistique | 186 |
| CHAPITRE 2 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DU POLITIQUE..... | 189 |
| <i>Les réseaux sémantiques : Introduction</i> | 189 |
| Réseaux sémantiques du politique..... | 190 |
| 2.1. Exploitation / Domination / Oppression | 190 |
| 2.2. Pouvoir / Puissant* | 193 |
| 2.3. Capacité / Possibilité / Possible..... | 193 |
| 2.4. Société / Système / Monde..... | 194 |
| 2.5. Change* (changement / changer)/ Alternative / Révolution / Radical..... | 196 |
| 2.6. Lutte / Combat – Lutter / Se battre / Combattre..... | 197 |
| 2.7. (Être) pour / (Être) contre – Ennemi / Allié..... | 198 |
| 2.8. Milieu / Mouvement / Mouance..... | 199 |
| 2.9. Collectif / Groupe | 202 |
| 2.10. Le politique / La politique | 203 |
| 2.11. État / Gauche / Droite..... | 204 |
| 2.12. Abolition / Déconstruction..... | 206 |
| 2.13. Pratique et Acte / Théorie / Pensée / Courant / Principe / Critique | 208 |
| 2.14. Anarchis* / Libertaire / Marx* / Communis*..... | 210 |
| 2.15. Capital* / Libéral* / Autorit* | 212 |
| 2.16. Individu..... | 213 |
| 2.17. Propagande..... | 215 |
| 2.18. Liberté / Émancipation | 216 |
| 2.19. Balisage et polarisation du champ politique | 217 |
| 2.20. Conclusions..... | 219 |
| CHAPITRE 3 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DU GENRE..... | 221 |
| 3.1. Féminisme(s) / Antisexisme | 221 |
| 3.2. Les partitions du féminisme | 224 |
| Les ennemis : laïcardes, essentialistes, pro-féministes et communistes autoritaires | 224 |
| Féminisme matérialiste et anarcho-féminisme | 225 |
| Queer | 225 |
| 3.3. Genre(s) et Sexe | 228 |
| 3.4. Femmes et Hommes | 232 |
| 3.5. Patriarcat..... | 234 |

| | |
|--|------------|
| 3.6. <i>Intersections genre et classe</i> | 234 |
| 3.7. <i>Analogies et comparaisons</i> | 236 |
| Les analogies de type nature/culture | 236 |
| Les comparaisons entre oppressions | 237 |
| Les comparaisons idéologiques | 237 |
| 3.8. <i>Portraits</i> | 238 |
| Claire | 238 |
| Éva | 238 |
| Gaël | 239 |
| Thomas | 239 |
| 3.9. <i>Conclusions</i> | 240 |
| CHAPITRE 4 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DE LA LANGUE | 243 |
| 4.1. <i>Verbes de parole, performatifs et autonymes</i> | 244 |
| 4.2. <i>Langage / langue / parole / mise en mot</i> | 245 |
| 4.3. <i>Les niveaux linguistiques</i> | 249 |
| Niveau typographique | 249 |
| Niveau morphosyntaxique | 251 |
| Niveau lexical | 253 |
| Niveau sémantique | 254 |
| Niveau rhétorique | 254 |
| 4.4. <i>Dire et parler</i> | 255 |
| 4.5. <i>Genre</i> | 259 |
| 4.6. <i>Féminin, masculin, neutre et générique</i> | 260 |
| 4.7. <i>Conclusions</i> | 262 |
| CHAPITRE 5 : PRONOMS | 265 |
| 5.1. <i>Pronoms d'emphase (forme disjointe)</i> | 265 |
| 5.2. <i>Je – un discours individuel</i> | 266 |
| 5.3. <i>Tu – allocutaire, énonciataire et marqueur discursif</i> | 267 |
| 5.4. <i>Qui sont nous ? – un discours collectif</i> | 268 |
| 5.5. <i>Vous</i> | 270 |
| 5.6. <i>Eux – qui sont les autres ?</i> | 271 |
| 5.7. <i>Oppositions</i> | 273 |
| Personnes individuelle et collective : je / nous | 273 |
| Nous-on / eux | 274 |
| 5.8. <i>Conclusions</i> | 276 |
| CHAPITRE 6 : LA FÉMINISATION – LIEU D'INTERSECTION ENTRE GENRE, LANGUE ET POLITIQUE | 279 |
| 6.1. <i>Pourquoi féminiser</i> | 279 |
| 6.2. <i>« Féminisation »</i> | 281 |
| 6.3. <i>Féminisation des textes et oralité</i> | 283 |

| | |
|--|------------|
| 6.4. Un déclencheur..... | 284 |
| 6.5. Des patronnes ?..... | 285 |
| 6.6. Les politiques linguistiques officielles de féminisation..... | 289 |
| 6.7. Lieux de la féminisation | 294 |
| 6.8. La question de la norme..... | 296 |
| 6.9. Conclusions | 301 |
| CONCLUSIONS..... | 303 |
| | |
| CONCLUSION | 307 |
| | |
| INDEX NOMINUM..... | 313 |
| INDEX NOTIONUM..... | 317 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 323 |
| TABLE DES MATIÈRES | 345 |

TABLE DES FIGURES

| | |
|---|-----|
| <i>Fig. 1 – Tableau des pronoms démonstratifs, Le Bon Usage, Grevisse & Goosse, 2008 : 893 (§693)</i> | 34 |
| <i>Fig. 2 – Schématisation du genre de Meillet</i> | 35 |
| <i>Fig. 3 – Schématisation du genre, avec genre commun et genre neutre</i> | 36 |
| <i>Fig. 4 – Schématisation du genre selon le carré sémiotique de Greimas</i> | 36 |
| <i>Fig. 5 – Tableau du féminisme radical de Louise Toupin</i> | 56 |
| <i>Fig. 6 – Articles sur le thème du genre dans la presse anarchiste organisationnelle</i> | 96 |
| <i>Fig. 7 – Thématiques communes à La Brochure Mensuelle et Infokiosques.net</i> | 102 |
| <i>Fig. 8 – Féminisation des brochures 1990-2008</i> | 105 |
| <i>Fig. 9 – Tableau synthétique du DMG dans les brochures</i> | 139 |
| <i>Fig. 10 – Représentations de la norme</i> | 160 |
| <i>Fig. 11 – Tableau des références aux femmes et aux hommes par locuteur.</i> | 233 |
| <i>Fig. 12 – Tableau des procédés typographiques et des critères de sélection</i> | 251 |

INTRODUCTION

C390 : c'est QUOI ÇA ? [...] la première fois que je suis tombée sur des textes euh féminisés ou quoi j'étais là mais mais je comprends rien je captais même pas l'enjeu enfin bon bref je captais RIEN

La féminisation a maintenant quelques décennies derrière elle, et parler d'*une cinéaste* ou des *étudiants et étudiantes* n'a plus rien de très audacieux. Mais ce qu'on appelle la féminisation ne se limite pas aux noms de métiers et en y regardant de plus près, on voit d'autres types d'intervention apparaître.

Ce travail démarre avec l'observation de l'une d'entre elles, qui prend la forme d'une déviance discursive. Si le premier coup d'œil laisse voir des *manifestant-e-s* et autres *ils/elles*, il ressort rapidement que cette forme de féminisation ne s'en tient pas là. Des textes montrent des sur-marquages, quantitatifs, mais aussi qualitatifs. Depuis une dizaine d'années, surgissent des *individuEs*, *illes* sont parfois *chômeureuses* ou *unisexual-le-s* et côtoient des *loupVEs* et des *keuffEs*. Au-delà de ces graphies étonnantes, se joue bien autre chose que la visibilité des femmes. C'est la catégorisation de genre qui est politiquement remise en question, et non plus seulement les sous-catégories qui le composent. Dans cette pratique, il ne s'agit pas de mettre à jour la langue pour pouvoir désigner les femmes, mais d'une tentative de faire disparaître le genre par la cohabitation permanente du masculin et du féminin, qui annule alors – ou du moins met en doute – la pertinence de l'opposition. Une double marque de genre plutôt qu'une féminisation : un tout autre programme.

Les enjeux de cette pratique politique de la langue se trouvent alors nécessairement à l'intersection du genre et de la langue, ils en sont une réalisation particulière. Il ne s'agit pas en effet de décrire le genre, mais de négocier la co-construction du genre et du langage. Cette double élaboration peut donc être approchée par deux chemins.

Lorsque l'on regarde le genre en langue, on s'aperçoit que c'est un objet linguistique qui n'est que relativement délimitable. En premier lieu sa présence sur le niveau syntaxique n'épuise pas la présence du genre dans la langue. Il faut alors convoquer et

mettre à l'épreuve l'arbitrarité du genre grammatical. D'innombrables grammaires – du français mais pas seulement – ouvrent leur chapitre sur le genre par des mises en garde : il ne faut pas confondre genre (intralinguistique) et sexe (extralinguistique) ; le premier renvoie souvent au second, sans qu'il n'y ait là aucune systématique. Or si ce genre extralinguistique commande, ne serait-ce que partiellement, à une composante syntaxique, c'est que le monde agit sur la langue et n'est pas seulement désigné par elle. Le genre dévoile un effritement de l'arbitraire. Il est alors nécessaire de redéfinir le signe comme le fait Benveniste : l'arbitraire est à la fois muable et immuable (1966), ce qui inclut les éléments grammaticaux. Cela signifie que l'arbitraire de la langue est en partie contenu dans le monde extra-linguistique. Il faut alors aussi se saisir de la dimension sémantique, c'est-à-dire comprendre le genre comme un signe, dont le signifiant, le signifié et le référent ne peuvent être abordés séparément.

Le référent du genre, c'est la mise en rapport du masculin et du féminin. Scott, en le proposant comme concept (1988), va affiner la nature de ce rapport : le genre est alors l'outil qui permet de penser le masculin et le féminin en écartant tout déterminisme biologique pour le lire en termes de construction sociale. Autrement dit, si l'on passe de « avoir un sexe » à « être sexe » (Michard 2002), c'est au moyen d'une construction idéologique, qui est à la fois créatrice et conséquence de rapports de pouvoir. Le genre, en tant que rapport, est alors une valeur plutôt qu'un fait. Le discours joue ainsi un rôle primordial dans la construction de ce référent, participe à l'élaborer. Et lorsque la langue agit sur le monde, qu'elle se fait discours et concerne le champ axiologique du politique, on est en rhétorique, quittant les faits bruts pour se concentrer sur les faits de langue, où les valeurs du monde se négocient dans des dynamiques traversées de pouvoir.

C'est donc le genre sémantique qui est l'interface permettant de saisir les rapports entre genre et langage. Le désordre linguistique dont nous parlons va alors ébranler celui-ci dans ses différents aspects. Un corpus de textes explicatifs et argumentatifs de ce type de marquage montrera en quoi la volonté de « bousculer cette bonne vieille grammaire » est politique. Un deuxième corpus de textes qui portent les traces de ce bousculement va voir se côtoyer innovations morphologiques, néologismes et réinvestissements idéologiques de ce nouveau marquage de genre : les ennemis en sont exemptés, portant le masculin simple comme un stigmaté, tandis que les concepts et les animaux peuvent être concernés par la déconstruction du genre, faisant fi des

différences de définitions du genre et les saisissant toutes à la fois. C'est un genre pris dans sa multidimensionnalité qui ressort de ces analyses, avec ses points d'accroche tant en grammaire qu'en société.

Concrètement, cet ébranlement du genre s'appuie sur le générique. Dépasser les catégories implique en effet de changer de niveau de classification. Parler du genre, comme nous le rappelle l'étymologie, c'est nécessairement parler du rapport entre général et particulier, c'est se demander à quel moment l'on parle de catégories. Si le fort degré de grammaticalisation du genre en français rend difficile l'évitement du genre pour ce qui renvoie au particulier, c'est alors sur le générique que va se concentrer l'intervention, et ce, d'une langue à l'autre. Le générique est un coucou qui niche dans différentes formes grammaticales : épécénie (*les linguistes*), masculin générique (*les étudiants*), hyperonymie (*les gens*), abstraction (*le lectorat*). Les *chômeuses* sont alors une autre possibilité de générique qui détache le genre grammatical du genre social en vue de fragiliser ce dernier qui prend appui sur la langue. C'est une proposition de signe qui chamboule le rapport entre signifiant, signifié et référent et offre de nouvelles potentialités de généricisation.

Ce faisant, cette pratique signifie quelque chose à propos du genre qui ne passe pas par la désignation de celui-ci. Il n'est pas nécessaire que le genre soit le thème du discours pour que cette signification advienne. Il en est plutôt le rhème, ce que l'on en dit. C'est la façon dont il apparaît qui le qualifie et non le discours que l'on porte dessus, ce qui sera révélé par le fait que, aussitôt que le genre devient le thème, le double marquage de genre disparaît. C'est donc la forme du discours qui est significative.

Modifier le générique pour faire disparaître le genre constitue une intervention linguistique qui transforme délibérément la langue. C'est alors une politique linguistique, puisqu'elle force l'usage. Mais il faut définir plus précisément les spécificités de cette intervention.

D'abord, cette pratique discursive est une micro-pratique, elle n'est pas un phénomène qui balaie toute la langue, ni même tout le discours. C'est une brèche dans le fonctionnement régulier du genre. Son observation demande un focus singulier. Mais « introduire dans le paysage politique des expériences qui [sont] frappées du sceau du particularisme, de la trivialité, de l'exception, comme des *expériences humaines*

significatives a [...] un effet “volcanique” : les cartes changent » (Varikas 2006 : 77). C’est dans les interstices et les irrégularités que l’on peut voir se dessiner ce que le genre recèle de potentialités. C’est pourquoi l’on peut qualifier cette pratique de micro-politique linguistique (Liddicoat & Baldauf 2008).

Deuxièmement, une telle interrogation du genre est lancée depuis la marge, mais elle n’est pas pour autant formulée par un chœur commun. C’est davantage un ensemble de voix disparates. Dans les fissures produites par cette hétérogénéité se déploient quelques réalisations du possible. Il n’est jamais question de faire système, et le forçage de l’usage est plutôt constitué de stratégies, parfois contradictoires, qui cohabitent. L’irrégularité est omniprésente. Les récurrences et les divergences font front commun. Cette géographie accidentée n’est pas le résultat d’un échec de systématisation, mais d’un refus de celle-ci. On se trouve dans le champ du chambardement. Ici, la politique linguistique n’est pas une proposition d’amélioration de la langue, au contraire, elle se fait perturbation (Liddicoat 2011) et l’objet de cette perturbation est la construction de la signification du genre (Cameron 1992 ; Sanchez 2004). C’est une micro-politique linguistique non-prescriptive.

Cela dessine un rapport ambigu au normal et la norme (Rey 1972). Si la norme est rejetée en tant que telle, du « normal » se dessine, dont la multiplicité est constitutive. Il n’est certes pas nécessaire que la norme se déclare pour exister, il y a des normes implicites et une contre-norme reste une norme, mais si l’on définit la norme comme la gestion des écarts au système, même implicite, il est difficile de voir, dans ces pratiques récentes et en mouvement si une telle gestion se met en place. Cependant, occasionnellement la prescription apparaît et l’injonction à transformer le genre peut se métamorphoser en mode d’emploi. Des discours contradictoires cohabitent alors, qui tendent à la stabilisation ou à la perpétuelle perturbation. Dans ce dernier cas, on est en présence d’une sorte de micro-politique linguistique autogérée, qui ne cherche pas à s’instituer. C’est ainsi un brouillage du rapport à l’expertise linguistique, puisque c’est l’expertise intuitive des locuteurs qui va servir de fil conducteur aux modifications.

Il faut encore ajouter que ce « trouble dans le genre », s’appuie, comme les autres féminisations, sur des arrière-plans politiques. En reflet de l’ébranlement du genre comme relation de pouvoir, c’est l’anarchisme et le féminisme, lieux consacrés de la mise en question du pouvoir, qui vont être la toile de fond de cette pratique linguistique. Ces

deux orientations ont d'ailleurs maille à partir avec le discours au-delà du genre. De plus, l'enchevêtrement des féminismes et le caractère non-programmatique de l'anarchisme, au sens de culture politique plutôt que d'idéologie (Gordon 2008), empêchent de parler de ces stratégies au singulier. Là encore, impossible de porter un discours absolu : il faut aller chercher les supports dans lesquels résident ces modifications.

On en trouve la trace dans la presse, sporadiquement dans des ouvrages, mais c'est surtout dans les brochures libertaires que, depuis une dizaine d'années, se manifestent ces pratiques discursives. C'est un média qui se prête volontiers aux fluctuations langagières : on peut y créer des textes ou en reprendre, en les modifiant, et les faire circuler facilement sans qu'il y ait nécessairement d'auteur identifié, les contenus y sont souvent rédigés collectivement et font facilement alliance avec les questions féministes.

L'examen de ces pratiques, afin de les saisir au plus juste, doit donc à son tour éviter les écueils d'une description qui masquerait une prescription ou bien de prédire, une décennie après leur apparition, ce qu'elles peuvent devenir. Pour poursuivre plus avant les tenants et les aboutissants de la perturbation linguistique du genre, il faut donc se tourner vers les scripteurs d'une telle pratique. En leur demandant de devenir locuteurs, on peut alors recueillir un métadiscours sur cette transformation du générique. Puisque le lieu de l'intervention est la langue, on se trouve nécessairement à l'intersection entre pratiques et discours, et les commentaires de cette action linguistique, à leur tour, façonnent cette pratique. À travers les discours de quatre locuteurs issus de cultures politiques proches mais différenciées (anarchisme, communisme libertaire, marxisme) mais utilisant tous le double marquage de genre, on obtient une image détaillée de l'ancrage des telles réalisations dans leurs dimensions politiques et linguistiques. Ici encore, l'hétérogénéité est présente, des lignes de tension émergent et il est difficile d'en déduire une cartographie. L'enjeu n'est pas alors de définir des postures typiques, mais plutôt d'esquisser différentes formations discursives (Courtine 1982) qui s'interpellent et laissent apercevoir le tissu discursif complexe dans lequel se joue une remise en question politique de la langue. Et derrière les disparités, des prémisses apparaissent qui viennent confirmer l'espace dans lequel se joue la scène : le rejet de l'État, une définition du genre politique, en terme de rapport de pouvoir, et une démarche émancipatrice sont au fondement d'une pratique de la langue qui tend à démasculiniser

Introduction

le générique et se présente comme un des chemins parmi tous ceux qui sont à explorer dans la remise en question du genre.

Le travail dont nous avons ébauché les contours dans cette introduction et que nous nous proposons de développer prend place dans le champ des études « genre et langage ». Il faut cependant préciser que, parmi l'abondante littérature scientifique qui prend pour objet le genre spécifié à la fois comme un lieu de solidification du pouvoir et dans sa dimension linguistique, la plus grande partie des travaux se donnent pour but l'identification de ces lieux implicites afin d'en faire l'analyse critique. Si ce travail est nécessaire, il apparaît tout aussi primordial de ne pas se cantonner à lire dans cette solidification un échec définitif ni d'en conclure à la nécessité d'une linguistique prescriptive. Prêter attention aux résistances à cette solidification qui sont le fait des locuteurs et participent à façonner le genre pris comme une dynamique permet de voir la langue comme un terrain qui n'appartient pas en propre au linguiste et de mettre en perspective les stratégies qui s'en dégagent. Il paraît en outre plus engageant de voir ce que les gens font plutôt que ce qu'ils subissent. Ce qu'ils font prend des formes multiples et singulières, jouant sur l'élasticité de la langue, et donnant à voir les contradictions qu'elle recèle.

PARTIE 1.

LES INTERSTICES DU GENRE

Mais qu'y a-t-il donc de si périlleux dans le fait que les gens parlent, et que leurs discours indéfiniment prolifèrent ?

Michel Foucault, *L'Ordre du discours*

Des formes écrites particulières modifient donc le genre dans des supports tels que les brochures. Ces formes, que l'on peut rattacher à des pratiques de féminisation, en ce qu'elles ne suivent pas la règle du masculin générique en diffèrent cependant, tant dans leur forme que dans leurs motifs. Nous tenterons dans ce premier acte de tracer les contours de cette pratique en trois mouvements.

Il sera d'abord nécessaire de circonscrire le genre. Un tour d'horizon de ce qu'est le genre en linguistique et hors linguistique nous montrera à quel point et de quelle façon ces deux dimensions sont imbriquées ainsi que dans quelle mesure cette imbrication donne lieu à différentes entrées. Cette entrée en matière un peu austère sera cependant utile pour nous outiller avant de rentrer dans les corpus.

En premier lieu, l'interface entre genre grammatical et genre social concerne le genre d'un point de vue intralinguistique. La remise en cause de la relation particulier/générique se superpose à l'interrogation du fonctionnement linguistique du genre. La dimension de l'imaginaire linguistique tout comme la dichotomie arbitraire/motivé seront également à convoquer. Alors que l'opposition de genre a clairement été démontrée comme une construction sociale et non naturelle (Scott 1988) et que le travail de description du monde est partie prenante de la construction de celui-ci, on aperçoit de quelle façon renvoyer au genre *naturel* par opposition au genre *grammatical*, comme le fait l'Académie Française, peut induire de fâcheux amalgames,

1. Les interstices du genre

expulsant du domaine langagier la construction politique du monde social, et pourquoi il faut alors postuler le genre comme une catégorie sémantique (Violi 1987).

Mais genre et langage se rencontrent également en un lieu que l'on pourrait qualifier d'extra-linguistique (en prenant ici la linguistique dans son sens restreint de discipline). C'est là que se tiennent la *French Theory*, et son corollaire le *linguistic turn*, qui placent le discours au cœur de la lecture du monde. Cette théorie constitue une des lignes de fracture du féminisme. Revisiter ainsi le discours donne lieu à un déplacement de la définition du discursif dont il faut alors tenir compte. On est donc dans un paysage qui voit se déclinier d'une part, la langue et le discours, d'autre part différentes lectures du genre qui font écho à différents féminismes. Appliqué au langage, cela donnera lieu à différentes féminisations, adossées à différents arrière-plans politiques, dont celle de la perturbation de la signification du genre.

Nous pourrions alors nous concentrer sur les particularités de ces pratiques perturbatrices, en déroulant le fil de leur argumentation pour voir dans quels postulats elles se disent, quel est l'espace discursif qui les ceint. Clairement situés, de par leurs hypothèses, dans le champ anarchiste, c'est là qu'on les retrouve dans leurs réalisations. Un discours dissonant attirera notre attention sur le fait que là aussi, l'hétérogénéité est présente et que différents discours cohabitent. Une permanence dans cette discontinuité éclot cependant, qui passe par le support. La brochure, espace privilégié de la production politique non institutionnalisée, va alors être le terrain de ces nouvelles pratiques de féminisation, par sa permanence et sa réactualisation tout à la fois. En resserrant le cadre sur 6 brochures en particulier, il sera possible de détailler les formes de modifications du genre, en convoquant le niveau morphosyntaxique et lexical. En vertu de son caractère disparate, nous verrons que cette pratique utilise ces irrégularités de manière rhétorique, jouant avec le double marquage du genre, négociant ses valeurs idéologiques.

Enfin, nous emprunterons deux directions pour parachever notre parcours. Celle de la mise en perspective par la comparaison interlangue, qui montrera le générique comme cible de la modification de genre au-delà d'une langue particulière, tout en déclinant différentes potentialités. Et celle de l'action sur la langue. S'il s'agit clairement d'une intervention linguistique subversive, dans quelle mesure peut-on parler de politique linguistique ? Les productions montrant un forçage de l'usage qui ne recourt pas aux

outils classiques de la planification linguistique, on parlera en fait de micro-politique linguistique (Liddicoat & Baldauf 2008), ce qui posera la question d'une communauté linguistique. À mi-chemin entre experts et usagers, les locuteurs se saisissent des outils à transformer, dans un rapport à la formalisation plutôt ambigu. Dès lors, se pose la question du rapport entre norme et usage pour le double genre, et inévitablement avec elle, celle de la légitimité.

CHAPITRE 1 : LE GENRE EN LINGUISTIQUE

- *Vous n'allez tout de même pas me raconter que ce sont des animaux et pas des hommes.*
- *Prouvez-le, dit Cidrolin*
- *Ils parlent.*
- *Et les perroquets, dit Cidrolin, ils ne parlent pas ?*
- *Ils ne comprennent pas ce qu'ils disent.*
- *Prouvez-le, dit Cidrolin.*

Raymond Queneau, *Les Fleurs bleues*

Pour entreprendre la question du genre en linguistique, nous commencerons par cerner ses implications morphologiques, avant de nous intéresser aux notions de neutre et de générique qui nous entraîneront vers les caractéristiques sémantiques du genre. Le genre en français est, entre autres choses, une catégorie grammaticale. Quelles fonctions assume-t-il et quelles formes prend-il, c'est ce que nous essaierons de dégager dans cette section, en revisitant les discours fonctionnalistes sur le genre, en passant par la théorie de la marque et en posant la question de la forme de base. Puis nous nous attacherons à la question du neutre et à celle des épïcènes et des hyperonymes.

Passer du genre grammatical aux catégories extralinguistiques qui le motivent demande de définir aussi le genre hors de la langue en tant que rapport entre masculin et féminin. Nous pourrions alors interroger la nature de la motivation et les répercussions sur l'arbitraire concernant le genre. Il sera nécessaire de le saisir sur la double articulation grammaire/sémantique et sémantique/extralinguistique, qui implique les trois niveaux : grammatical, discursif et social et qui sont reliés par l'imaginaire linguistique.

1.1. LE GENRE : UNE CATÉGORIE MORPHOLOGIQUE

1.1.1 FONCTIONS GRAMMATICALES ET FORMES

On a coutume de dire que le genre en français est un marqueur grammatical qui permet d'opposer du sens. En tant que marqueur grammatical, il est de fait arbitraire : il renvoie au système de la langue, et non à un référent extra-linguistique comme c'est le cas quand

il revêt un caractère motivé. Comme toute catégorisation, c'est « un micro-système de marques supportant quelques valeurs en opposition » (Douay-Soublin 1986 : 116). Il permet de faire la distinction entre *le solde* et *la solde*, *le mousse* et *la mousse*, *le tour* et *la tour*. On trouverait encore quelques exemples de ce type. Cependant, les cas où le genre permet de distinguer deux unités lexicales ne sont pas si nombreux. Par contre, là où le genre travaille, c'est dans les phénomènes d'accords syntaxiques. En effet, s'il permet de catégoriser les substantifs et leurs dépendants (pronoms, déterminants, adjectifs, participes passés), de les répartir en plusieurs classes grammaticales, il permet surtout, de même que l'aspect ou le nombre, d'ordonner la phrase. Cela n'est pas propre au français ; la plupart des langues connaissent un système de classification nominale : animé/inanimé (en finnois et en anglais par exemple), masculin/féminin (/neutre) (dans les langues romanes en général), classes nominales (en langues bantoues), etc. « Les langues répartissent, sans chevauchement et sans reste, les noms des êtres et des objets en quelques classes [...] affectées d'un marquage grammatical obligatoire » (Douay-Soublin 1985 : 106).

1.1.2. LECTURE FONCTIONNALISTE, THÉORIE DE LA MARQUE ET FORME DE BASE

THÉORIE FONCTIONNALISTE

La pensée structuraliste va solidifier le caractère arbitraire de l'opposition de genre, en insistant sur sa valeur syntaxique : « Le genre grammatical, qui est un phénomène morphologique portant exclusivement sur les noms et leurs déterminants (on ne le rencontre pas dans toutes les langues), ne correspond pas à un monème (unité minimale de sens) et n'a donc pas de signifié » (Tatilon 2001). De nombreux linguistes vont travailler à fixer sa fonction catégorielle arbitraire. On trouve la question du genre traitée chez Meillet ([1921]), Hjelmslev (1956), Jakobson (1963) Martinet (1999)¹. Michard, dans *Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?* (2002) dresse un portrait de la pensée structuraliste sur le genre, au travers des travaux de ces auteurs, en y ajoutant ceux de Jespersen, Durand, Fodor, Dubois et d'autres. Les travaux de Yaguello

¹ Nous ne parlons pas ici à escient des travaux de Damourette et Pinchon et de leur notion de sexuiseblance qui fait aujourd'hui figure de divagation, mais dont le nom continue pourtant à circuler, les installant au Panthéon réduit de la linguistique du genre. Cela s'explique probablement par le fait que, longtemps, les sources sur la question étaient peu volumineuses. Ces auteurs considèrent cependant que « la différence sexuelle fonde la civilisation française » (C. Mathieu 2007), ce qui devrait suffire à les écarter d'une linguistique du genre.

([1979]), Violi (1987), Breyse (2002), Nossenko-Herberg (2010) donnent autant de photographies des analyses du genre dans son aspect syntaxique. Nous ne retracerons donc pas ici une fois de plus cette notion dans l'histoire de la linguistique, renvoyant aux travaux précédemment cités, mais il faut souligner que cette lecture n'a pas eu lieu de tout temps. Même si, selon Voloshinov, « l'idée de la langue comme système de signes arbitraires et conventionnels, essentiellement rationnels, a été élaborée, sous une forme simplifiée, dès le XVIII^e siècle par les penseurs du siècle des Lumières »² (1977 : 88), en ce qui concerne le genre, « avant le structuralisme, ces faits étaient envisagés essentiellement en tant que réalités mentales, expression d'une pensée organisatrice du monde sensible. Tandis que, pour le structuralisme, la fonction centrale des langues est la communication » (Michard 2002 : 81).

C'est ainsi que lorsque Martinet traitera du genre, il s'attachera à définir sa valeur arbitraire, purement fonctionnelle, à évaluer l'information que véhicule cette opposition pour le système : « L'information qu'apporte aux usagers de la langue l'existence des genres féminin et masculin est pratiquement nulle, alors qu'elle leur impose le maniement constant de distinctions de faible valeur informative parce que les accords ne font que répéter des distinctions déjà exprimées ou à venir immédiatement » (1999 : 9). Il donne l'exemple de *la grande montagne blanche*, segment sur lequel apparaissent quatre marques de genre. C'est une réflexion que l'on trouve déjà dans les *Éléments de linguistique générale*, dans lesquels Martinet prend soin de distinguer entre sexe et genre (1970 : 105). Violi va jusqu'à parler d'« une constatation généralement partagée [de] l'inutilité linguistique de la catégorie de genre » (1987 : 20).

THÉORIE DE LA MARQUE

Mais quelque soit l'évaluation communicationnelle qu'on en donne, le genre participe au système linguistique sous forme d'une opposition. La théorie de la marque, avec Jakobson et Troubetzkoy va proposer un autre postulat que celui de la symétrie. Élaborée depuis la phonologie, cette théorie va s'étendre à la morphologie, et notamment au genre. L'idée principale en est que l'opposition de deux éléments se fait

² Nous renvoyons à Voloshinov, bien que l'édition du *Marxisme ou la Philosophie du langage* consultée pour ce travail soit celle de 1977 signée du nom de Bakhtine. Patrick Sériot et Inna Tylkowski-Ageeva (2010) ont en effet récemment démontré l'autorité de Voloshinov pour cet ouvrage. On le trouvera donc référencé sous ce nom dans la bibliographie, suivie de la mention de la réédition de 2010.

sur le critère *a* et *absence de a*, et non pas *a* et *b*. C'est donc la présence ou l'absence de la marque qui va être significatif et non la forme de la marque elle-même. Jakobson propose deux lectures de ce marquage :

affirmation de *a* / pas d'affirmation de *a* (signification générale)

affirmation de *a* / affirmation de non *a* (signification rétrécie)

Pour appliquer ce système d'opposition au genre, il faut alors décider quel va être l'élément marqué, le trait distinctif. Jakobson tranche ainsi : « le masculin est le genre à signification zéro. [...] Le trait pertinent de l'opposition de genre est donc /femelle/³ » (cité par Michard 2002 : 67). Il s'agit alors non plus d'une opposition symétrique, mais d'une opposition corrélative en terme marqué/non-marqué.

Ces deux lectures du genre, fonctionnaliste et en terme de marque, fondent deux définitions différentes du masculin. Michard (1996) propose, pour les distinguer, les notions de significations principale et secondaire. Si la théorie fonctionnaliste considère en premier lieu l'opposition masculin/féminin, c'est donc que la signification principale du masculin est *masculin*, la signification de *générique* étant défini extensionnellement comme une signification secondaire. Au contraire, dans la théorie de la marque, Jakobson considère qu'il y a trois genres, ou plutôt un enchâssement d'oppositions sémantiques qui se traduit au niveau syntaxique par une opposition simple : « féminin/non-féminin, ce dernier comprenant le neutre et le masculin. [...] Le masculin est [donc] un genre deux fois non marqué. Contrairement au neutre, il ne signale ni le caractère asexué de l'entité nommée, ni n'indique, en opposition avec le féminin, une quelconque spécification de sexe » (Jakobson, cité par Michard (2002 : 66)). Dans ce cas, la signification principale du masculin est *générique*, et il ne signifie que secondairement *masculin*.

Bien que ces deux théories partagent une analyse purement linguistique du genre, hors de son aspect motivé, on voit donc que c'est autour de l'amalgame du masculin et du générique que se tient la définition du genre. De plus, elles postulent toutes deux le masculin comme forme de base.

³ On notera le glissement du niveau syntaxique au niveau sémantique dans l'opposition masculin / femelle.

FORME DE BASE

Pour Martinet, il n'y a pas « création simultanée de deux genres [...] mais création d'un genre féminin, le genre dit masculin, par contraste, étant resté morphologiquement identique au précédent genre commun (animé) » (Michard 2002 : 87). Il ne s'agit donc pas de donner du sens grâce à une opposition, mais de dériver une opposition depuis une forme unique, amenée à se décliner. Bien que ce soit par la diachronie plutôt que par la synchronie comme le fait Jakobson, Martinet considère aussi le masculin comme forme de base.

Breysse montre que cette position n'est pas aussi évidente qu'il pourrait sembler à première vue et que ce primat du masculin est davantage dû à la catégorisation en sexe qu'au genre linguistique : « Le féminin [...] est considéré et présenté comme formé à partir du masculin »⁴ (2002 : 78). Michard va l'expliquer :

« Le féminin, genre marqué, pose la catégorie de sexes, qui se confond avec l'un des deux termes de l'opposition (femelle), tandis que le masculin genre non marqué n'oppose rien quant à cette catégorie. Le féminin signifie nécessairement le sexe, ce que ne fait pas le masculin, qui de ce fait peut prendre toutes les valeurs possibles. » (1996 : 30)

Changeant de perspective, plusieurs linguistes ont proposé, à différentes époques, le féminin comme forme de base, de Varron à Blanche-Benveniste (1997), en passant par De Félice (1950) et Nida (1949). Blanche Benveniste, sur les mêmes positions que Nida, part du constat que « la forme du masculin est plus courte que celle du féminin, [qu'] elle se différencie par la perte de la consonne finale », et propose d'établir comme règle de partir du féminin et d'enlever la consonne finale » (Cours de Blanche-Benveniste 1995, cité par Breysse 2002 : 120).

« On ne peut pas (à l'oral) former le féminin de gris : /gri/ en ajoutant un -ə, ce qui donnerait /griə/. Partir du masculin serait possible, mais cela présente deux inconvénients. Le premier est que, le masculin étant plus court, il faudrait prévoir, pour chaque masculin, quelle consonne on doit rajouter : /t/ pour /pla/, /g/ pour /lɔ̃/; en partant du féminin, il suffit de dire : enlever la consonne finale, quelle qu'elle soit. Le deuxième inconvénient est le suivant : le masculin est visiblement une forme réduite, alors que le féminin est une forme 'de base', qui se retrouve généralement dans tous les dérivés. » (*Ibid.* 121)

Le fait que le masculin soit encore considéré comme forme de base ressemble donc plus à un argument idéologique que linguistique, argument révélateur d'une conception

⁴ Nous soulignons.

d'un primat d'un genre sur l'autre, sorte de témoin d'un état de la langue originel pré-structural, justifiant une hiérarchisation des termes de l'opposition, qui correspond finalement bien peu à la lecture en terme de relations. Comme le fait remarquer Breyse : « parler de règles de formation du féminin est donc la conséquence logique d'une absence d'interrogation sur la formation du masculin. [Le féminin est alors considéré comme] forme déviante, construite par flexion à partir de la forme de base » (*ibid.* 114-115). Mais à quoi fait donc écho ce présupposé genre commun originel, si ce n'est au neutre ?

1.1.3. NEUTRE ET GÉNÉRIQUE ; ÉPICÈNES ET HYPERONYMES

Si on remonte jusqu'à Bopp, on peut lire : « [Le neutre] est destiné à exprimer la nature inanimée. Mais en réalité, la langue ne se conforme pas toujours à ces distinctions : suivant des exceptions qui lui sont propres, elle anime ce qui est animé et retire la personnalité à ce qui est vivant » (1866 : 273). On le verra, tous les travaux sur le genre vont avoir à démêler perpétuellement ce même type de rapport entre la langue et le monde. La porosité de la frontière entre arbitraire et motivé apparaît si tôt que l'on se saisit de l'objet genre et fait apparaître les failles de l'arbitraire. La question du neutre et du générique va nous permettre d'interroger la nature linguistique du genre.

NEUTRE ET GÉNÉRIQUE

Il serait surprenant de prendre pour acquis l'existence d'un neutre en français. Pourtant, le terme n'est pas absent des grammaires, et l'on peut voir dans la 14^e édition du Grevisse le tableau suivant :

| | Singulier | | Pluriel | <i>masculin</i> | <i>féminin</i> |
|------------------|-----------------|----------------|---------------|-----------------|----------------|
| | <i>masculin</i> | <i>féminin</i> | <i>neutre</i> | | |
| Formes simples | celui | celle | ce | ceux | celles |
| Formes composées | celui-ci | celle-ci | ceci | ceux-ci | celles-ci |
| | celui-là | celle-là | cela, ça | ceux-là | celles-là |

Fig. 1 – Tableau des pronoms démonstratifs, Le Bon Usage, Grevisse & Goosse, 2008 : 893 (§693)

Dans ce tableau, le neutre est un signifiant dont le signifié est visiblement le trait inanimé, et uniquement cela. Impossible donc d'en conclure l'existence d'un signe neutre. En français, privé d'existence grammaticale, le signifié *neutre/générique* échoit donc au masculin qui porte alors les deux fonctions. Mais est-il justifié de parler de neutre ?

On a vu que l'analyse de Jakobson du genre utilisait la fonction de neutre, en lui attribuant comme signifié *caractère asexué de l'entité nommée* (marque zéro). Mais, en creux de sa définition du masculin et du féminin : *spécification de sexe*, on peut aussi définir le neutre comme *pas de spécification de sexe* (absence de marque). C'est ce vers quoi nous entraîne la piste étymologique *ne-uter* : ni l'un ni l'autre⁵.

Or, c'est par cette même définition que l'on réfère au générique. Neutre et générique sont-ils alors équivalents ? Peuvent-ils pareillement s'amalgamer sur d'autres signes, comme le masculin ? Cela postulerait alors le neutre comme un signifié, plutôt que comme un signifiant⁶, ce que semble proposer, dès le début du XIX^e siècle, Maublanc : « Pourquoi voulons-nous voir le masculin où il n'existe pas ? » (1814). Selon ce dernier, masculin et neutre seraient donc des signes homonymes plutôt qu'un amalgame. Une telle analyse du système de genre se base sur une lecture diachronique d'une forme neutre disparue, dont le signifié fantôme se serait fixé sur la forme masculine. Le système d'opposition précédent est alors celui décrit par Meillet pour l'indo-européen (cité par Violi 1987 : 16) :

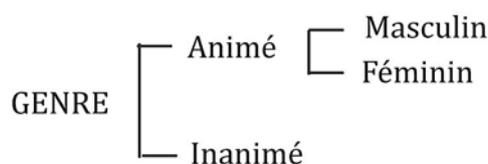


Fig. 2 – Schématisation du genre de Meillet

dans lequel le neutre correspondrait à l'inanimé, ce à quoi fait écho le tableau du *Bon Usage*. Le neutre est donc sur un niveau plus élevé que le masculin et féminin, mais fonctionne tout de même en terme d'opposition. Mais le générique est-il l'hyperonyme

⁵ Je remercie Françoise Douay pour cette précieuse remarque.

⁶ Bien que le Grevisse le propose comme signifiant, c'est en contexte particulier. Il n'est pas certain qu'au-delà des pronoms démonstratifs et relatifs, on trouve du neutre dans ce sens-là.

<animé> ? Au-delà de l'opposition animé/inanimé, cette représentation du genre ne permet pas de distinguer entre *caractère asexué* et *pas de spécification/indifférenciée*.

Violi (*loc. cit.*) propose alors une autre lecture à quatre termes pour distinguer ces possibilités :

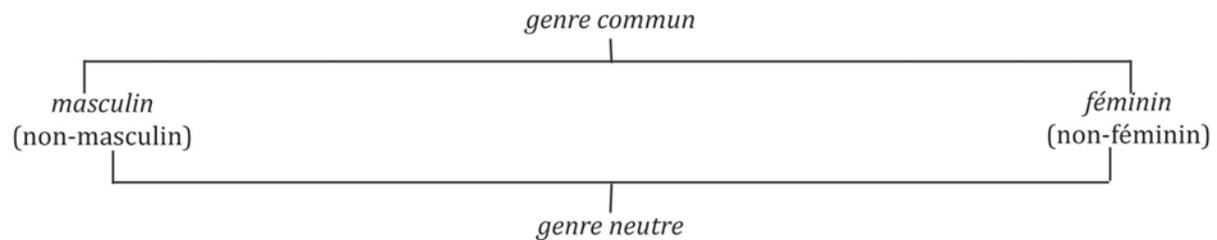


Fig. 3 – Schématisation du genre, avec genre commun et genre neutre

Ce schéma nous conduit à considérer le neutre au niveau sémantique. Dans ce cas, est-il une métacatégorie ou le troisième terme d'une gradation non-binaire ? Les oppositions, en termes sémantiques, peuvent prendre la forme d'antonymes. Or, il existe différents types d'antonyme : si *mort* et *vivant* ne connaissent pas de gradation, ce n'est pas le cas pour *jeune* et *vieux*. Mais en français, l'opposition de genre ne permet pas cette gradation, au niveau syntaxique. C'est donc le masculin qui va porter les trois signifiés : masculin / genre commun / genre neutre, quelque soit l'ordonnance de ces significations (la valeur principale du masculin).

Enfin, troisième schéma possible cité par Violi (*ibid.* 29) : le carré sémiotique de Greimas, qui déconstruit l'univocité de l'opposition de genre.

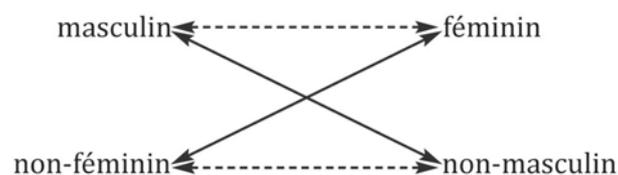


Fig. 4 – Schématisation du genre selon le carré sémiotique de Greimas

Dans cette dernière proposition, un aplatissement du niveau horizontal a fait coïncider masculin et non-féminin. Violi en déduit que la disparition de la ligne du bas, qui correspondrait au genre neutre, en étant rabattue sur le masculin, a donné lieu à un pseudo-générique. Ce schéma postule donc également la disparition d'un « niveau » neutre.

ÉPICÈNE ET HYPERONYMES

Hors d'une perspective diachronique, le français n'ayant pas de neutre grammatical, la question concerne donc la nature du lien entre masculin et générique. Et il se trouve que le masculin n'est pas l'unique façon de signifier du générique. La notion d'épicène peut également le supporter. Voyons la définition que Martinet en donne : l'« épicène désign[e] les substantifs qui s'appliquent uniformément au mâle ou à la femelle, qu'ils soient du genre masculin ou du genre féminin, tels *souris*, "féminin", et *rat*, "masculin" [...] quelque soit le sexe » (1999 : 6). L'épicène distingue donc clairement le genre comme catégorie grammaticale et le genre motivé, marquant l'un et ne disant rien de l'autre. Notons également que l'épicénie ne concerne que les animés et donc, tout en distinguant les niveaux grammatical et social, elle touche à une réalité sexuée, pour procéder à une extraction, une réduction de cette dichotomie. C'est ce que l'on voit apparaître dans l'erreur enfantine : « *le rat, c'est le mari de la souris* », dans laquelle on applique l'opposition grammaticale à la dichotomie extralinguistique, « l'erreur » portant ici précisément sur le fait que ces substantifs épicènes d'animés ne fonctionnent pas selon un critère extralinguistique. Mais cette définition de l'épicénie pose problème, en ce qu'elle ressemble étrangement à celle de l'hyponymie. On va voir que ces deux notions qui sont très proches et se recouvrent parfois sont pourtant distinctes.

L'hyperonyme est le terme générique par excellence : *personne, individu, victime* qui permet de désigner quelqu'un sans avoir à préciser s'il s'agit d'un homme, d'une russe, d'un petit ou d'une notaire. Il porte le trait de l'indéfinition. Mais contrairement à l'épicénie, il n'est pas réservé aux animés : *champignon* est l'hyperonyme de *cèpe* et *d'amanite*. C'est donc aussi le cas de *souris* qui est l'hyperonyme de *souris mâle* et *souris femelle*. Martinet, dans sa définition de l'épicène, désignait en fait les hyperonymes.

Mais qu'en est-il pour des termes tels que *poète, astronaute, anarchiste* ? Est-ce que ce sont des épicènes au sens de Martinet – leur genre est fixe et purement grammatical et ils renvoient à une catégorie dont la spécification de sexe est absente – ou bien leur terminaison ne correspond pas particulièrement à la morphologie d'un genre ou de l'autre, et c'est l'accord du syntagme nominal qui porte alors la marque de genre (motivée) ?

On peut, en fait, distinguer l'épicène de l'hyperonyme en ce que le premier, s'il ne comporte pas d'information grammaticale sur le genre de son référent, peut s'appliquer de manière particulière à un animé sexué. Tandis que l'hyperonyme ne définit pas un particulier, qui serait révélé par l'accord « en aveugle » des dépendants. Si on peut l'employer au singulier, le terme *individu* ne particularise pas en lui-même l'être qu'il désigne, contrairement à l'épicène : *la linguiste est partie quand le pilote est venu*. L'épicène a donc un genre grammatical qui est fluide, non-fixé, et il peut donc s'appliquer tant au féminin qu'au masculin. Il renvoie *soit* à un homme (mâle), *soit* à une femme (femelle), sans que sa forme ne connaisse de modification⁷. C'est l'article dépendant qui apportera l'information de genre au singulier, information qui disparaîtra devant une voyelle ou au pluriel (*l'architecte, les architectes*). Alors que l'hyperonyme renvoie à une catégorie et porte un genre grammatical fixe. Il peut renvoyer *indistinctement* à un homme (mâle) ou une femme (femelle). L'épicène est donc une notion morphosyntaxique et l'hyperonyme une notion sémantique.

L'épicène est parfois difficile à définir, du fait de la vague de féminisation. Certains mots n'existent qu'au masculin, soit parce qu'ils sont invariables : *un mannequin*, soit parce que socialement, le fait que leur référent puisse être un individu féminin est inexistant, nouveau ou non accepté : *un éboueur* (épicène en devenir ?). Dans tous les cas, la flexion de genre étant syntaxique, elle ne se marque qu'au singulier. L'épicène en lui-même est donc une sorte d'hyperonyme de genre. On pourrait peut-être différencier les épicènes sémantiques – les hyperonymes – dont le signifiant est morphologiquement marqué mais dont le signifié contiendrait le trait *indéfini sexué* et les épicènes morphosyntaxiques, dont le signifiant n'est pas fixé, donc non-marqué, mais dont le signifié ne porte pas le trait d'indéfinition⁸.

Dans la suite de ce travail, et suivant l'usage dans la discipline, nous garderons cependant les termes épicènes et hyperonyme plutôt qu'épicène morphologique et épicène sémantique, dans un souci de clarté. Il est temps maintenant de regarder plus en détail les rapports entre sémantique et morphologie qui ont lieu au niveau du genre.

⁷ Il faut ajouter qu'un terme épicène connaît des conditions morphophonologiques : il porte toujours une consonne finale à l'oral, ou un -e muet à l'écrit. C'est donc une forme longue pour laquelle il n'y a pas d'alternance avec la forme courte. La variation de genre grammaticale échoie alors à ses dépendants, sa forme propre étant figée. Je remercie Françoise Douay pour cette remarque.

⁸ À noter que le français québécois emploie parfois pour la même idée l'expression de « terme bivalent ».

1.2. LE GENRE : INTRIGUES ENTRE MORPHOLOGIE ET SÉMANTIQUE

Nous avons tenté, dans la partie précédente, de définir le fonctionnement du genre en tant que composant morphosyntaxique, hors de son rapport à la réalité. Cependant, nous avons vu surgir, à plusieurs reprises, des affleurements sémantiques. Le genre en effet est aussi motivé, imprégné d'extralinguistique. L'arbitrarité et la motivation de cette catégorie sont en perpétuelle interpellation, inséparables l'une de l'autre. « L'utilisation des termes *féminin* et *masculin* induit d'emblée la possibilité d'une motivation entre l'existence de marques formelles linguistiques et les traits de caractères féminins ou masculins » (C. Mathieu 2007 : 57). Cette double appartenance des morphèmes de genre au grammatical et au sémantique soulève un certain nombre de points, à propos du genre en particulier et à propos de la langue en général. Attachons-nous donc maintenant à tenter de démêler l'intrication, qui prend parfois des formes d'intrigue, entre ces deux niveaux.

Après avoir vu comment l'on peut définir le genre en tant que rapport masculin/féminin, nous nous pencherons sur le niveau sémantique, ce qui nous conduira à interroger les notions de motivé et d'arbitraire, mais également les lieux de mise en signification du genre : la langue, le discours et le monde, auxquels il faut ajouter la dimension symbolique portée par l'imaginaire linguistique.

1.2.1. QU'EST-CE QUE LE GENRE ?

En ce qu'il n'est pas grammatical, le genre renvoie à de l'extra-linguistique : à un référent. Il y a du genre hors de la langue. Si le genre grammatical est relativement bien circonscrit, le *genre* dans son acceptation générale recouvre un champ beaucoup plus vaste et hétéroclite.

Le genre est un outil de classification, de catégorisation du monde. Il apparaît donc en de nombreux lieux de la pensée : genre biologique (Classe> Ordre> Famille> Genre> Espèce), genre littéraire, genre grammatical, genre comme rapport social de sexe. Plus largement, il y a des genres de choses qui sont des sortes ou des types, dont certaines ont mauvais genre, etc. Le genre peut désigner à la fois la catégorie qui regroupe des termes (genre littéraire, genre grammatical) et ces termes eux-mêmes (genre poétique /

genre judiciaire ; genre humain ; genre masculin / genre féminin). Le genre est donc hautement polysémique.

En se concentrant sur le genre, au sens des rapports entre masculin et féminin, ce sont les aspects sociaux et grammaticaux que l'on va retenir pour tenter de saisir leurs relations, à travers les brèches ouvertes par le niveau morphosyntaxique.

Ann Oakley propose en 1972 le terme de *genre* par opposition à *sexe*, afin de distinguer entre dimension sociale et dimension biologique. Mais c'est Joan Scott qui en donne une définition théorique et va le développer comme concept, tout en rappelant l'origine féministe de la notion :

« Le "genre" semble d'abord avoir fait son apparition parmi les féministes américaines qui voulaient insister sur le caractère fondamentalement social des distinctions fondées sur le sexe. Le mot indiquait un rejet du déterminisme biologique implicite dans l'usage de termes comme "sexe" ou "différence sexuelle" ; le "genre" soulignait également l'aspect relationnel des définitions normatives de la féminité. » (1988 : 42)

Scott va mettre l'accent sur l'idée de rapport contenu dans le genre, ce qui va en faire un hyperonyme (une catégorie incluant masculin et féminin) plutôt qu'un hyponyme (la catégorie masculin ou la catégorie féminin), et va le définir dans deux directions. Premièrement, « le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes » (*ibid.* 56) qui implique quatre éléments :

- des symboles culturellement disponibles qui évoquent des représentations symboliques ;
- des concepts normatifs qui mettent en avant des interprétations des sens des symboles ;
- une notion du politique aussi bien qu'une référence aux institutions et à l'organisation sociale ;
- l'identité subjective.

Le second trait définitoire concerne son rapport au pouvoir : « le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. Ce serait mieux de dire, le genre est un champ premier au sein duquel, ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé » (*ibid.* 58). C'est à partir de cette double définition que le genre va devenir un outil d'analyse. Cette nécessité de le définir doublement est rappelé plus récemment par Varikas : « le genre n'est pas seulement un principe d'ordre [...], c'est également une grille de lecture,

une manière de penser le monde et le politique, à travers le prisme de la différence des sexes » (2006 : 17). Dès lors, le genre sera nécessairement une notion critique.

Trois reproches vont cependant être adressés au *genre*. D'abord, et Scott le souligne déjà en 1986 lors de la première parution, en anglais, de son article, le genre est utilisé pour chercher une légitimité institutionnelle. Le mot est moins effrayant que celui de *féminisme*, peut sembler moins politique et va donc être employé en succédané de celui-ci. Le genre aurait donc comme conséquence un adoucissement de la critique. En effet, victime de son succès, le genre devient parfois un simple mot-clé pour qualifier des travaux sur les femmes ou les hommes sans que la perspective critique soit toujours présente. Cependant, il faut prendre garde à ne pas faire équivaloir *genre* à *féminisme*, bien que le premier soit issu du second. Si le genre dans son utilisation institutionnelle est souvent vidé de sa dimension féministe, à l'inverse, tous les féminismes n'utilisent pas le concept de genre.

C'est d'ailleurs l'origine de la deuxième critique, qui concerne la dimension de construction sociale. Parmi les termes concurrents pour désigner le masculin et le féminin des humains on trouve des désignations telles que *sexe*, *différence sexuelle*, *différenciation sexuée*, *rappports sociaux de sexe*, *rapport homme/femme*, *identité sexuelle*, *identité sexuée*, etc. Si certains de ces termes sont des propositions équivalentes comme *rôles sexuels* ou *catégories de sexes*, chez Nicole-Claude Mathieu (1991), *rappports sociaux de sexe* ou *sexage* (Guillaumin 1992), d'autres sont soutenus par une motivation idéologique. C'est au motif de sa trop grande polysémie que, par exemple, Houdebine (2008) le refuse⁹. Mais l'on sait que la polysémie est constitutive de la langue, et c'est elle qui permet le travail d'élaboration des concepts. On peut donc supposer que ce n'est pas la qualité communicationnelle de l'outil linguistique qui est ici en cause, mais plutôt les implications politiques du terme tel qu'usité dans la littérature. Proposer *sexe* à la place de *genre*, c'est implicitement revenir à une définition de catégories biologiques hyponymiques : l'idée de rapport ainsi que celle de pouvoir disparaissent, et la dimension biologique revient au premier plan. Dans le même sens, la « recommandation sur les équivalents français du mot *gender* » de la Commission générale de terminologie et de néologie parue au Journal Officiel du 22 juillet 2005 (cité dans son intégralité par Varikas (*ibid.* 131-132)) propose *sexe* et ses dérivés *sexiste* et *sexuel* comme traduction

⁹ Je remercie vivement Ann Coady pour cette remarque.

de l'anglais *gender* (et dérivés). Sous prétexte de terminologie, c'est une tentative de régler le champ des concepts qui se joue ici, en utilisant les frontières linguistiques comme frontières intellectuelles. En substance, il est dit dans cette recommandation que l'usage de *genre* est abusif, son sens très large, à quoi s'ajoute qu'en anglais il sert à désigner exclusivement les femmes ou ne distingue que selon le sexe biologique (!). Le genre qui serait un néologisme ne répond donc pas à un besoin linguistique. On a bien du mal à reconnaître le genre dont parlait Scott, et plus largement l'emploi du genre dans la plupart des travaux sur la question. La légitimité institutionnelle du genre, si elle s'est certainement accrue ces dernières années, n'a visiblement pas ôté à cette notion tout son potentiel critique¹⁰.

La dernière critique se base sur un postulat diamétralement opposé. Le genre a été défini en le distinguant du sexe. Cela va mettre en place une opposition genre et sexe, dans laquelle le premier terme renvoie au social tandis que le second renvoie au biologique. Le reproche est alors de maintenir, par cette opposition, la naturalité. Le genre est ainsi accusé d'essentialisme, de par la partition qu'il implique, plaçant côte à côte, ou plutôt face à face, naturalité et socialité.

Cependant, si l'on s'en tient à la définition de Scott, il nous semble que ce dernier écueil soit évitable. Le genre comme rapport social, donc nécessairement construit et articulateur de pouvoir, n'implique pas en lui-même la notion de sexe. Nous garderons donc ce concept tel que défini et tenterons maintenant de le détailler dans ses imbrications avec le genre dans la langue.

1.2.2. GENRE GRAMMATICAL ET GENRE SÉMANTIQUE

Il y a donc un genre grammatical (distinction morphosyntaxique, accords) qui est arbitraire, et un genre social (désignation des hommes et des femmes) qui est motivé, et le genre dans la langue peut renvoyer à l'un comme à l'autre. Cela a été souligné maintes fois par les linguistes. Martinet nous dit : « il y a des cas où le genre implique une différence sexuelle et ceux où il ne représente qu'une complication inutile » (1999 : 7). Breyse, dans le même sens, affirme, que « la catégorisation sexuée est un trait inhérent

¹⁰ En témoigne la polémique actuelle sur l'entrée de la notion de genre dans les programmes scolaires dans laquelle la notion de *genre* est tenue à distance par ses détracteurs, sous l'appellation *théorie du gender*. La désignation en anglais rajoute un argument nationaliste à la condamnation idéologique.

à l'être humain qui ne peut être nié » (2002 : 294). Et Michard dans son ouvrage sur le traitement du genre en linguistique généralise le propos :

« La définition sémantique [du genre] varie entre deux pôles extrêmes : le genre n'a aucun sens ou le genre à un seul sens pour tous les substantifs. Dans ce deuxième cas, le fondement sémantique est le sexe ou un trait conceptuel abstrait. Certains auteurs adoptent une position intermédiaire : le genre signifie le sexe pour les termes désignant les humains (et dans certains cas les animaux), il ne signifie rien pour les termes désignant les non-animés, mais il peut être exploité métaphoriquement. » (2002 : 30-31)

De ces citations, il ressort une mise en équivalence de l'aspect motivé et d'une réalité substantielle, naturelle. D'arbitraire vs motivé on passe à conventionnel vs essentiel. Or, on a vu que le genre hors de la langue, était un rapport social et non un donné naturel. Il est donc nécessaire de réinterroger la notion de motivation, en la déplaçant de genre/sexe à genre grammatical/genre social. Il ne s'agit pas, ce faisant, d'affirmer une hégémonie essentialiste chez les linguistes, mais seulement de montrer qu'à force d'insister sur la non-universalité du genre linguistique, sur sa catégorie construite et en partie arbitraire, on finit par y opposer un genre social universel : un sexe. Pourtant, comme le rappelle Breysse, « cette catégorisation [linguistique] n'est pas universellement adoptée. Cela induit que cette catégorisation n'est en aucune façon indispensable ; même si elle est d'expression obligatoire dans notre langue » (2002 : 294). On retrouve là la même critique adressée au concept de genre comme créateur d'une opposition dont l'autre terme est naturel. C'est pourquoi les termes de *genre social* et *genre grammatical* seront utiles afin d'éviter les présupposés essentialistes.

NATURE DE LA MOTIVATION : LE GENRE SÉMANTIQUE

On trouve la trace du genre en langue, en tant que masculin/féminin/inanimé, à partir du – v^e siècle chez Protagoras (Varikas 2006 ; Burr 2010) et la question du rapport à l'extra-linguistique n'a déjà de cesse d'être interrogé avec la question de l'adéquation entre la langue et le monde. Depuis Aristote, nombreux sont les travaux qui, au cours de l'histoire, ont interrogé ce rapport intrigant entre les objets du monde et les catégories linguistiques. Il est inutile de rappeler ici les grandes oppositions entre les tenants de la motivation originelle et ceux de la répartition arbitraire. Mais si l'on se restreint au genre, la nature du lien entre genre social et genre grammatical, ou, en d'autres termes, la motivation du genre non-grammatical dans la langue, demande à être explicitée.

C'est ce que fait Violi dans son article « Les origines du genre grammatical » (1987). Elle y soutient que « dans le cas du genre, la catégorie grammaticale s'appuie sur une base sémantique » (*ibid.* 15), ce qui participe à déterminer sa structure grammaticale. Cette position s'oppose à celle de Lyons, pour qui « le genre comme une catégorie grammaticale est *logiquement indépendant* de toute association sémantique particulière » (Lyons 1968, cité par Violi *loc. cit.*). Sapir, quant à lui, dans une explication mythologique de la formation de la langue va jusqu'à évoquer « un inventaire hâtif de l'expérience », avec « des catégories prématurées », qui pèseraient aujourd'hui comme « un dogme, rigidement imposé dans la tradition, se [cristallisant] en formalisme. Les catégories linguistiques sont un système d'épaves dogmatiques » (Sapir [1921]). Selon lui, masculin et féminin sont « deux concepts grossièrement matériels et accidentels du point de vue philosophiques » (cité par Violi *ibid.* 21). C'est peut-être sous-estimer un peu rapidement la présence du genre social dans la langue.

Dans sa tentative de retrouver si la signification découle de la classification des noms ou, au contraire, occasionne cette classification, Violi distingue entre ordre arbitraire et ordre déterminé (ou motivé) et en conclue qu'il y a une primauté des significations de genre extralinguistique, basée sur un ordre symbolique signifiant et non sur un donné biologique. C'est sur ce terrain que se construit l'opposition grammaticale :

« Seulement en imaginant l'opposition sexuelle comme une composante catégorielle de notre expérience, nous pouvons expliquer sa diffusion dans le langage. [...] En tant que schéma catégoriel de notre expérience, l'opposition sexuelle est ensuite figurée dans la structure linguistique, sous la forme de genre grammatical. Mais cette configuration n'est pas neutre ni contingente, elle reflète une position du féminin dans l'univers symbolique. » (Violi 1987 : 28)

Ce travail mérite une attention particulière en ce qu'il met en évidence que c'est le genre et non le sexe qui est le référent extralinguistique du genre motivé. En effet, les différentes oppositions existant dans différentes langues (animé/inanimé, masculin/féminin(/neutre), classes nominales) montrent que la motivation est graduable, ce qui implique la non-universalité et la non adéquation du découpage entre genre social et genre grammatical. Dans ce sens, Hjelmslev écrit :

« Il va de soi que ces définitions sémantiques doivent être d'un tel degré d'abstraction qu'elles permettent d'expliquer, par une simple déduction, toutes les variantes (significations particulières) manifestées et toutes les variantes possibles. Il est évident a priori que la conception traditionnelle, selon laquelle le nombre indique la quantité, le genre indique le sexe, et l'aspect indique le temps,

est une erreur fondamentale. Ces faits ne constituent que des variantes qui se manifestent assez souvent il est vrai, mais qui par ailleurs ne se manifestent pas sans exception, et qui ne constituent qu'une seule des possibilités renfermées en germe dans la signification générale ou valeur des morphèmes en question.» (1938 : 148, cité par Michard 2002 : 74)

Il est donc nécessaire, toujours selon Violi (19), de poser trois niveaux de distinction, à la place d'arbitraire et motivé : grammatical, sémantique et naturel. Le nœud de cette analyse réside dans la catégorie de « nature ». Il s'agit en fait d'une réalité extralinguistique dotée d'une signification. Mais, précisément, cette signification ne peut advenir qu'avec le niveau sémantique. Ainsi, comme le mot est le lieu de la rencontre entre grammaire et sémantique, le référent est le lieu de la rencontre entre réalité extralinguistique et sémantique. Il n'y a donc pas trois niveaux, mais plutôt deux rapports : grammaire/sémantique et sémantique/extralinguistique. C'est ce que souligne Benveniste, dans sa redéfinition du signe :

« La nature du signe est arbitraire parce qu'il n'a avec le signifié "aucune attache naturelle dans la réalité". Il est clair que le discours est faussé par le recours inconscient et subreptice à un troisième terme, qui n'était pas compris dans la définition initiale [saussurienne du signe comme association d'un signifiant et d'un signifié]. Ce troisième terme est la chose même, la réalité. » (1966 : 50)

Ce troisième terme va modifier le rapport entre arbitraire et motivé. Si la motivation est définie par notre catégorisation du monde, par la signification que nous donnons au monde, comme réalité, et si la signification se construit dans la relation entre signifiant (Sa), signifié (Sé) et référent (Réf), alors :

« poser la relation comme arbitraire est pour le linguiste une manière de se défendre contre cette question et aussi contre la solution que le sujet parlant y apporte instinctivement. Pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il *est* cette réalité (*nomen omen*, tabous de parole, pouvoir magique du verbe, etc.). » (Benveniste *ibid.* 52)

Cameron, dans le même sens, souligne la distanciation de ces questions par la construction de l'objet *langue* : « Des concepts théoriques comme la *langue* de Saussure aident à rassurer le linguiste dans le fait qu'il ne s'occupe pas directement des locuteurs qui habitent le monde réel des relations sociales et de pouvoir » (1992 : 97). Pourtant, avec le genre, ceux qui parlent comme ceux dont on parle sont pris dans des catégorisations de genre qui agissent sur eux autant qu'ils agissent dessus. Cet aller-retour est permis par le caractère à la fois muable et immuable du signe :

« [Le signe connaît une] immutabilité parce qu'étant arbitraire il ne peut être mis en question au nom d'une norme raisonnable ; mutabilité, parce qu'étant arbitraire il est toujours susceptible de s'altérer. [...] Ce n'est pas entre le signifiant et le signifié que la relation en même temps se modifie et reste immuable, c'est entre le signe et l'objet ; c'est en d'autres termes, la *motivation objective* de la désignation soumise, comme telle, à l'action de divers facteurs historiques. » (Benveniste 1966 : 53)

Cependant, si le genre est sémantique en ce sens, il est aussi « purement » morphosyntaxique, comme tout élément grammatical qui n'a pas de référent hors de la langue. Il y a donc deux types d'opposition de genre : grammaticale à deux termes (Sa/Sé) et sémantique à trois termes (Sa/Sé/Réf).

LE GENRE, ENTRE LANGUE, DISCOURS ET MONDE

Il y a alors du genre dans la langue qui n'est pas grammatical, qui a une base sémantique. Et c'est dans cet espace sémantique que la construction linguistique du genre social tel que défini par Scott, c'est-à-dire une construction où s'articule du pouvoir, va advenir. En ce que le lieu du pouvoir est, pour le langage, le niveau discursif, c'est là que va se produire la construction du genre social dans la langue. Le genre se tient donc dans ces trois dimensions que sont la langue (le genre – catégorie morphosyntaxique), le monde (le genre – construction sociale) et le discours (le genre – construction sémantique). Plutôt que de tenter de séparer ces trois niveaux qui ne sont pas étanches, il s'agit d'en saisir le jeu, au sens d'ajustement, qui se réalise dans les articulations que l'on a vues : grammaire–sémantique et sémantique–extralinguistique.

La remise en question du genre ainsi défini prend donc la forme de l'interrogation formulée par Cameron : « comment la signification du genre est-elle construite ? »* (1992 : 13). Benveniste montre que la grammaticalité du genre n'est pas fixe, en le prenant comme exemple de transformations innovantes de catégories linguistiques, de classes formelles, au travers de l'élimination du neutre (produisant alors l'opposition genre masculin/genre féminin) ou du féminin (genre animé/genre neutre) (1974 : 126-127). Michard, pour le versant sémantique, écrit que « le sens de sexe est inhérent au genre féminin tandis qu'il ne l'est pas au genre masculin. [...] Le trait sémantique femelle est donc intrinsèque au genre féminin, ce que n'est pas le trait sémantique mâle au genre masculin » (2002 : 137). L'opposition linguistique de genre n'est donc ni universelle, ni

* Notre traduction. De même que pour toutes les citations signalées par un astérisque.

immuable. Il reste un troisième lieu qui participe à sa construction, c'est l'imaginaire linguistique, qui fait écho à la construction symbolique du genre dont parlait Scott (1988).

IMAGINAIRE LINGUISTIQUE

L'imaginaire linguistique porte à la fois sur la dimension symbolique et idéologique du langage. Pour le définir, Houdebine (1976) distingue entre les normes objectives qui concernent les productions des locuteurs et les normes subjectives qui concernent les attitudes des locuteurs vis-à-vis des productions. L'imaginaire linguistique correspond aux secondes (qui peuvent être évaluatives, auto-évaluatives, fictives ou prescriptives). Dans cette idée, les jugements de valeur sur la langue sont l'expression de normes individuelles qui peuvent être moteur de changement. Les locuteurs, par leur capacité individuelle à développer leurs propres représentations, vont alors agir sur leur production et celle des autres, jouant sur la mutabilité des signes. Mais la fabrique de ces représentations n'est pas tout entière contenue dans la langue :

« Les faits sémantiques sont, on l'a déjà signalé plus haut, par définition des faits d'appréciation, d'évaluation, et non des faits "objectifs" qu'il serait possible de définir en dehors d'un cadre ethnique, social, et souvent même psychologique. Ainsi, "animé" et "personnel" veut dire "tout ce qui est, ou qui peut (dans des conditions déterminées) être, conçu comme animé ou comme personnel". En outre, il y a lieu de retenir que même le classement "subjectif" dont nous parlons ne se fonde que rarement sur les caractères physiques de l'objet désigné, mais qu'il est fondé le plus souvent sur le rôle, la fonction, le rendement, imaginé ou réel, d'un tel objet. » (Hjelmslev 1956)

Il y a donc des interactions permanentes entre les représentations induites par la langue et les représentations qu'ont les locuteurs de la langue. Pour le genre, l'imaginaire linguistique va concerner le lien entre genres grammatical et sémantique. Jakobson parle directement d'imaginaire des genres :

« Dans sa fonction cognitive, le langage dépend très peu du système grammatical, parce que la définition de notre expérience est dans une relation complémentaire avec les opérations métalinguistiques – l'aspect cognitif du langage, non seulement admet mais requiert, l'interprétation au moyen d'autres codes, par recodage, c'est-à-dire la traduction. [...] Dans les plaisanteries, les rêves, la magie, bref dans ce qu'on peut appeler la mythologie linguistique de tous les jours et par dessus tout dans la poésie, les catégories grammaticales ont une teneur sémantique élevée. [...] Même une catégorie comme celle du genre grammatical, que l'on a souvent tenue pour purement formelle, joue un grand rôle dans les attitudes mythologiques d'une communauté linguistique. En russe, le féminin ne peut désigner une personne de sexe masculin et le masculin ne peut caractériser

une personne comme appartenant spécifiquement au sexe féminin. La manière de personnifier ou d'interpréter métaphoriquement les noms inanimés est influencée par leur genre. » (Jakobson 1963 : 84)

Michard passe du symbolique à l'idéologique : « La langue ne parle pas de sexe biologique mais idéologie du sexe biologique, qui ne s'applique qu'à la classe de sexe appropriée. Le processus idéologique intrinsèque au rapport d'appropriation transforme tout trait physique de partie du corps (avoir un sexe) en tout de l'être (être sexe) » (2002 : 148). Breysse insiste sur la dimension implicite de cette articulation : « Qu'il soit vécu comme une "fatalité" ou une nécessité, le genre semble incontournable » (2002 : 291). Et plus loin : « La doxa de sexe est plus forte que toute règle interne au langage, qu'il s'agisse de structure profonde ou de surface. [...] Le discours n'en est que le révélateur » (*ibid.* 296).

Pour qui veut remettre en cause le genre comme construction sociale de domination, la fabrique des représentations est donc un lieu privilégié, qui permettra l'intervention linguistique et politique. S'il n'est pas toujours aisé de définir la part sociale et la part grammaticale du genre, la notion de générique, en ce qu'elle est sémantique et donc non morphologiquement genrée (bien que ses réalisations prennent en français la forme du masculin) est peut-être la composante qui peut faire jouer l'élasticité de l'imaginaire linguistique.

CONCLUSIONS

Le genre est donc une catégorie grammaticale, un système de classification des substantifs, dont la redondance, voire l'inutilité, ont été soulignés par différents linguistes. On trouve principalement deux théories : celle fonctionnaliste de Martinet qui y voit deux valeurs en opposition, et celle de la marque de Jakobson, qui postule le générique comme signification principale du masculin. Cette notion de signification principale pose la question de la forme de base, mais également la question du neutre. Peut-on envisager le neutre, y compris en français comme un signifiant ou un signifié ? Il se trouve que le genre indéfini pour les animés est occupé par la fonction générique qui se réalise dans le masculin. Le neutre serait-il une hypercatégorie ou un troisième terme disparu ? Il est impossible de trancher dans une lecture synchronique en l'absence d'un neutre grammatical en français. La question porte alors sur l'amalgame entre générique

et masculin. Pour la considérer, il faut aller chercher le générique dans les différentes formes qu'il peut connaître, notamment les épécènes et les hyperonymes.

Or, la notion de générique est une notion sémantique. Et dès que l'on quitte la morphosyntaxe, on se confronte à la très large polysémie du genre. Il faut donc restreindre la définition du genre au rapport entre masculin et féminin afin de l'aborder à la fois en langue et en société. Le genre social est une construction sociale par laquelle s'articule du pouvoir. Le lien entre ce genre et le genre grammatical est par conséquent motivé et la nature de cette motivation s'élabore dans le rapport sémantique entre langue et monde. C'est donc le genre social et non le sexe qui motive le genre grammatical.

Cependant, ces trois niveaux grammatical, sémantique et social sont actualisés en discours, là où se jouent les rapports de pouvoir. C'est là qu'ils vont se croiser et s'influencer les uns les autres. Ces trois niveaux ont donc pour terrain tout à la fois la langue, le discours et le monde. Mais quelque soit la dimension que l'on considère, le genre n'est jamais définitivement fixé et cette mutabilité, en ce qu'elle est reliée au genre social, passe aussi par l'imaginaire linguistique, comme lieu de fabrication des représentations. C'est dans cet espace multidimensionnel que va alors se développer la linguistique du genre.

CHAPITRE 2 : UNE LINGUISTIQUE DU GENRE

– Alors, Lamélie, dit Cidrolin, en attendant de te marier, veux-tu te distraire ou t'instruire ?

– Non, papa, ce que je veux, c'est baiser.

Raymond Queneau, *Les Fleurs bleues*

2.1. FÉMINISMES ET DISCOURS

Les antimétales sont parfois trop faciles pour faire figure d'élégance. Mais, hors des considérations stylistiques, celui-ci, *genre en linguistique* et *linguistique du genre*, est cependant utile pour notre propos afin de distinguer entre l'analyse que la linguistique a fait du genre (le genre comme composant de la langue) et, plus récemment, l'émergence d'un courant de la linguistique relié aux *gender studies* (le langage comme lieu de construction du genre).

Si l'expression *linguistique du genre* n'est pas d'usage dans la littérature¹¹, elle nous semble pertinente, en premier lieu car l'émergence de travaux linguistiques consacrés au genre forme aujourd'hui un sous-domaine de la linguistique (ainsi que des études genre, comme on les appelle parfois). Que le terme principal reste la très générale « linguistique » se justifie par la diversité des approches et des niveaux de l'analyse convoqués pour étudier ce phénomène : sociolinguistique, ethnographie de la communication, morphosyntaxe, sémiologie, analyse conversationnelle, analyse discursive, philosophie du langage, lexicographie, énonciation, interactionnisme, la liste est longue. Le second argument en faveur de cette expression concerne le terme « genre ». Contrairement aux fonctionnalistes, par exemple, le genre n'est pas appréhendé comme une opposition dans la langue parmi d'autres. Il s'agit plutôt d'une linguistique externe qui dépasse nécessairement le genre pris dans son aspect syntaxique. Il ne s'agit pas d'utiliser le genre comme variable, mais de saisir les intrications entre construction sociale et construction linguistique du genre, d'adopter une posture critique vis-à-vis du genre et ses réalisations linguistiques.

¹¹ À noter que Greco propose quant à lui *recherches linguistiques sur le genre*, comme traduction de *gender and language studies* (2011). On voit aussi apparaître l'expression *linguistique féministe*, principalement dans la littérature anglophone.

Nous écrivions dans le chapitre précédent que genre et féminisme n'étaient pas équivalents. En effet, le féminisme est hétérogène et les contours du genre social peuvent varier d'une tendance à l'autre. Afin de mieux comprendre la nature du lien entre genre social et genre linguistique sur laquelle s'appuient les différentes options théoriques en linguistique du genre, un détour par les féminismes semble donc nécessaire.

2.1.1. FÉMINISMES

Ces différentes implications sont tant méthodologiques que politiques : « les hypothèses épistémologiques déterminent la façon dont le chercheur interagit avec les locuteurs : ainsi elles influencent la méthode et donc les résultats de la recherche »* (Cameron, Frazer, Harvey, Rampton & Richardson 1992 : 5). Nous commencerons donc par tenter de clarifier un peu les différents féminismes en essayant de ne pas boire la tasse au milieu des vagues. Il serait prétentieux de vouloir ici définir les féminismes dans leur complexité de manière exhaustive. Nous proposons simplement de brosser un tableau général, dans lequel les différentes tendances ne seront pas développées *in extenso*.

VAGUES ET COURANTS DE L'OCÉAN FÉMINISTE

S'il est impossible (et pas seulement non souhaitable) de faire un arbre des féminismes, c'est entre autre grâce à la double lecture permanente qui est nécessaire entre la production nord-américaine¹² et la production européenne, dualité dont traite notamment Varikas dans son article « Féminisme, modernité et postmodernisme : pour un dialogue des deux côtés de l'océan » (2004). Ces deux lectures ne se sont pas développées parallèlement, elles s'interpellent l'une l'autre en permanence, se co-construisent, et la *French Theory* est un exemple révélateur des chevauchements de pensées entre des histoires intellectuelles différentes et des conflits complexes qui cohabitent dans chacune des ces histoires et dans leurs rapports¹³.

¹² Nous ne parlons pas de *production anglo-saxonne*, qui exclurait les travaux faits au Québec.

¹³ Un exemple très récent (juin 2011) a illustré les débats que provoque cette dualité. Joan Scott et Irène Théry (pour réduire la discussion à elles seules, bien que d'autres y aient participé) se sont affrontées aux travers de tribunes dans *Le Monde* et *Libération* à propos de « l'affaire DSK ». Cet affrontement a révélé des oppositions très profondes et l'on a pu voir apparaître, en écho au *French Feminism*, (dont Cynthia Kraus rappelle qu'il n'est ni français ni féministe), un *féminisme à la française* qui nationalisait la pensée féministe en remplissant le terme *féminisme* d'un contenu qui lui est bien peu familier, mélange d'essentialisme et de nationalisme intellectuel, dont Théry s'est fait le porte-drapeau, opposant

Pour filer la métaphore maritime par delà l'océan, deux portes d'entrée s'offrent pour une image en relief des féminismes : celle des vagues et celle des courants.

Il est d'usage dans la littérature féministe de découper sa chronologie en vagues, au nombre de trois, dont les frontières sont discutées. La première vague commence vers 1860-1870, avec les suffragettes, et court jusqu'à 1945 ou 1960. La deuxième vague se déroule de 1945 ou 1960 à 1990. En ce qui concerne la troisième vague, son départ fait consensus sur les années 1990 jusqu'à nos jours¹⁴. La première vague correspond à une réclamation d'égalité. Pauwels considère que la deuxième vague s'occupe du sexisme explicite, alors que la troisième, dans une approche « méta », prend pour objet le sexisme implicite, qu'il faut alors expliciter (2011). Downs mentionne que la deuxième vague correspond à l'émergence du concept de genre (2005). Mais ces repères ne sont pas très éclairants sur les contenus, et aussitôt qu'on essaie de les saisir plus précisément, la multiplicité les fait éclater. Il est donc préférable de les lire comme des plages chronologiques, dans lesquelles cohabitent différentes tendances.

Les courants sont alors peut-être plus éloquents ? Afin de tenter d'y voir un peu plus clair, on peut identifier différentes tendances, tout en gardant à l'esprit que ce découpage est en grande partie méthodologique et théorique, les pratiques féministes convoquant la plupart du temps des influences diverses.

Les trois principales tendances identifiées dans la littérature nord-américaine sont généralement :

- le féminisme libéral / égalitaire / réformiste, qui tend à une perfectibilité du libéralisme, en établissant dans celui-ci une égalité hommes-femmes ;
- le féminisme marxiste / socialiste / révolutionnaire, dont l'ennemi principal est le capitalisme, et qui va intégrer le genre comme une sous-catégorie des rapports de classe ;
- le féminisme radical / culturaliste, qui considère le patriarcat comme un système autonome du capitalisme.

républicanisme français et différentialisme anglo-saxon. L'histoire intellectuelle des féminismes est bien évidemment plus complexe qu'une histoire de frontière : « Si nul ne peut nier que des configurations féministes singulières se soient actualisées selon les contextes sociaux, politiques et religieux dans différents pays, force est de constater que les transferts culturels de pays à pays ont été la matrice des argumentaires et souvent des référents pour les luttes féministes » (Béréni, Lagrave, Roux & Varikas 2011).

¹⁴ Voir notamment Toupin (1998) et Baril (2005) pour une discussion des jalons temporels de ces vagues.

Ces trois options peuvent se décliner. Et l'on voit fleurir de grandes listes, dégageant jusqu'à 10 courants majeurs, qui ajoutent aux précédents :

- le féminisme matérialiste, qui donne lecture dialectique en termes de classes de genre (par analogie à la classe, plus que par intégration à celle-ci) ;
- le *Black feminism* et féminisme postcolonial, qui remettent en cause l'universalité de la catégorie femme et donc l'universalisme du féminisme ;
- le féminisme différentialiste, basée sur un essentialisme, une nature différente des hommes et des femmes ;
- le féminisme lesbien, qui, à la suite du matérialisme, considère que les hommes et les femmes se définissent dans un rapport dialectique et postule en conséquence que les lesbiennes ne sont pas des femmes ;
- l'écoféminisme, qui articule les impacts du capitalisme sur l'environnement au patriarcat ;
- l'anarchaféminisme, qui situe le féminisme dans le cadre plus global de la lutte contre le pouvoir ;
- le féminisme postmoderne et le queer, qui interrogent la construction du genre et du sexe au travers de celle du sujet, et notamment au travers de la sexualité.

À partir de ce type de liste, on trouve des tableaux à près de 30 entrées cochant les traits distinctifs de chaque courant (voire Bouchard 1991). Nous pouvons dormir sur nos deux oreilles, le féminisme est bien rangé. Ironie mise à part, ces listes dégagent tout de même des tendances coexistantes.

En Europe (nous parlerons en fait de la France), le découpage diffère sensiblement. Il serait en fait plus juste de dire qu'il a longtemps différé sensiblement, puisqu'on assiste aujourd'hui à une dissolution et à un tissage de ces divergences d'un continent à l'autre.

Si les années soixante-dix ont été le terrain, en France, d'une opposition entre féminisme essentialiste (le genre est le sexe ; c'est une différence naturelle qu'il faut cultiver) et féminisme matérialiste (le genre est une construction sociale qui prend appui sur le sexe ; c'est un rapport de domination qu'il faut abolir), la décennie qui vient de s'écouler a été polarisée par une opposition entre matérialisme et queer¹⁵. Si les influences théoriques étaient parfois communes, on trouvait d'un côté Delphy, Guillaumin, etc. avec une lecture en termes d'économie du genre (une lecture

¹⁵ On trouve une illustration de cette opposition dans Ciredutemps 2008 (article paru dans *Courant Alternatif*, 2008, n°177) ou encore dans le récent numéro de la revue *Agone* 43, 2010 : « Comment le genre trouble la classe », fermement opposé à cette approche, et qui témoigne que la discussion n'est pas encore close à ce sujet, notamment avec l'éditorial signé de la rédaction : *Ce que le tournant postmoderne a fait au féminisme*.

structuraliste ?) et de l'autre, Bourcier, Preciado, etc. avec une lecture en termes de sexualité (une lecture interactionniste ?). Ces deux courants partageant approximativement une opposition à l'essentialisme, représentée dans les années soixante-dix par Psych et Po¹⁶ (avec Fouque), et par ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le *gender mainstream*¹⁷.

Aujourd'hui, il semblerait que ces oppositions entre certaines tendances s'émeussent et que ces tensions se focalisent davantage sous forme de points concrets comme la prostitution ou le transgenreisme. En effet, on trouve récemment des travaux français de typologie féministe proposant les trois courants libéral-égalitaire, radical-matérialiste, queer (Pereira 2010), ou radical, socialiste et libéral (Fougeyrollas-Schwebel 2004) qui font écho, plus ou moins fidèlement, aux typologies québécoises. Le queer est entré de plein pied dans l'univers féministe européen. Picq (2010), pour sa part saisit les féminismes dans leur opposition en commençant par Beauvoir, suivie de l'opposition différentialiste/constructiviste dans les années soixante-dix, parallèlement à laquelle émerge la théorisation du lesbianisme, avec Wittig. Puis, dans les années quatre-vingt, l'opposition se transforme en réformiste/radical, et donne lieu, dans les années quatre-vingt-dix, au féminisme postmoderniste et au queer.

LIGNES DE TENSION

Mais cet émoussement n'est pas le fruit du hasard, plutôt celui du croisement de différentes histoires intellectuelles, et de la complexité des féminismes que ces tendances ne suffisent pas à épuiser. La remise en question simultanée de l'universalisme et de l'opposition essentialisme/constructionnisme modifie le paysage féministe en y traçant de nouvelles lignes de tension.

Un schéma des différentes tendances du féminisme radical de Toupin (1998) permet de saisir dans une même « case » le mariage entre constructionnisme et essentialisme, difficile à saisir pour une réception française :

¹⁶ Abréviation pour *Psychanalyse et Politique*, c'est le nom d'un groupe féministe essentialiste des années soixante-dix qui revendiquera par la suite l'appropriation du MLF (Mouvement de Libération des Femmes).

¹⁷ Sur le *gender mainstream*, voire *Introduction aux Gender Studies*, Béréni, Chauvin, Jaunait & Revillard 2008.

| | |
|-------------------------------------|---|
| Tendances : | Matérialisme ----- « de la spécificité » ----- « de la fémelléité » |
| Nature de l'oppression des femmes : | sociale ----- moins sociale ----- plus biologique ----- biologique |

Fig. 5 – Tableau du féminisme radical de Louise Toupin

En effet, les conflits irréconciliables de ce côté-ci de l'océan ont été principalement fondés sur cette opposition entre définition sociale ou biologique du genre. Qu'un courant accepte les deux positions en son sein et l'on voit déjà les frontières théoriques se brouiller. Dans les faits, ce qui va être nommé féminisme radical en France aura davantage à voir avec le matérialisme.

Pour l'universalisme, c'est la *French Theory*¹⁸ (FT) qui va travailler. La remise en cause de l'universalisme va en effet piocher ses influences par delà l'opposition essentialisme/constructionnisme¹⁹. Des travaux francophones lus et traduits aux États-Unis reviennent en Europe chargés d'un sens différent et cette lecture « retour » (ainsi que sa traduction) va à son tour produire de nouveaux travaux. On assiste alors à une scène de saloon dans un labyrinthe de miroirs déformants, les balles n'atteignant la plupart du temps que des reflets qui volent en éclats. La version féministe de la FT, le *French Feminism* va faire cohabiter Foucault, Derrida, Deleuze & Cie (pour reprendre le sous-titre de Cusset 2005) avec Irigaray et Cixous, clairement identifiées comme essentialistes en France. C'est ce qui expliquera l'accueil plus que mitigé qu'il reçoit de ce côté de l'océan²⁰.

Un autre des reproches adressés au féminisme postmoderne, issu de la FT, est l'abandon de la catégorie *femmes*, qui est corrélatif de la position anti-universaliste et de la redéfinition du genre : si les femmes sont une catégorie non-essentielle, l'emploi du terme ne peut que participer à solidifier la catégorie. Les adversaires de cette posture voient ici la menace de la disparition du féminisme lui-même, et par là l'impossibilité de saisir la domination pour la remettre en question. Pourtant, si l'on choisit une lecture relationnelle des catégories, contextualisée, en termes de genre donc, c'est précisément

¹⁸ Pour un développement sur la *French Theory*, voire l'ouvrage du même nom de Cusset (2005).

¹⁹ Il faut d'ailleurs noter que le terme *essentialisme* est très peu présent dans la littérature américaine.

²⁰ Voir l'article de Christine Delphy « L'invention du "French Feminism" : une démarche essentielle », 1996.

le rapport de domination qui est à l'origine du féminisme. S'il n'y a plus de domination, effectivement le féminisme n'a plus lieu d'être. Mais Foucault (1984) nous rappelle le caractère constitutif du pouvoir pour les rapports humains. Rassurons-nous, le féminisme a donc devant lui une route toute tracée de résistance à la domination.

Ce qui est en jeu, ce n'est alors pas le féminisme lui-même, mais les outils conceptuels disponibles pour penser le genre de manière critique. C'est ce qui ressort du titre d'un article de Downs : « Si femme n'est qu'une catégorie sans contenu, pourquoi ai-je peur de rentrer seule le soir ? » (2008). Identifier les lieux du pouvoir nécessite forcément une solidification, ne serait-ce que temporaire, de ces lieux. C'est précisément cette solidification qui est pointée par le féminisme postmoderniste. On pourrait résumer la position à la célèbre phrase d'Audre Lorde : « Les outils du maître ne détruirons jamais la maison du maître ».

Il est nécessaire, pour aller au-delà de cette impasse apparente, de penser la catégorisation comme acte d'agencement du monde, ou, pour faire écho à ce que nous avons vu précédemment, de saisir le genre dans son aspect sémantique. Que la catégorisation et le choix des termes de l'analyse soient d'une telle importance dans ce débat révèle l'importance majeure qui va être donnée au discours dans la FT, incluant ces aller-retour entre des histoires intellectuelles différentes, aux langues différentes. Parler de la FT demande dès lors un outillage discursif particulier et délicat, puisqu'aussitôt qu'on l'évoque, le postmodernisme n'est jamais loin derrière, et avec lui le *linguistic turn*, que ce soit dans le champ féministe ou au-delà. Cette ombre portée du discours sur le féminisme contemporain, qui aura des effets sur la linguistique du genre comme on le verra, demande à être précisée.

2.1.2. LINGUISTIC TURN, DISCURSIVE BRANCH ET RHÉTORIQUE

Dans son ouvrage sur le féminisme et la linguistique, Cameron décrit la position postmoderniste comme suit : « Les philosophes du postmodernisme avancent que nous avons besoin de nouvelles théories pour une nouvelle époque ; les vieilles théories (comme le marxisme classique ou l'humanisme occidental) ne peuvent plus rendre compte de notre réalité fragmentée et complexe »* (1992 : 10). Le postmodernisme a alors deux ennemis : la modernité et le monde postmoderne à critiquer. Cameron propose trois jalons de la pensée postmoderniste : le télescopage ou compression du

temps et de l'espace, la question de la vérité et du savoir et la question du statut du sujet (*ibid.* 10-11).

Cette articulation de la vérité et du sujet va inévitablement mener à interroger le langage, en ce qu'il est discours :

« Dès les années 70, les thèses principales de ce qu'on appelle aujourd'hui le "post-modernisme" sont mises sur le marché. En postulant l'hétérogénéité irréductible des "jeux de langage", Lyotard voit dans l'acte même de communication un instrument de domination et d'oppression. Dès lors le brouillage délibéré des messages devient un moyen de "libérer" le langage, en contribuant du même coup à la libération des "peuples opprimés". » (Noiriel 1996 : 99)

Cette centralité du discours ne reste pas sans nous interpeller. Pour tenter de comprendre ce dont il est question, un retour sur le structuralisme est nécessaire.

VOYELLES ET VOYOUS

Le structuralisme, concept élaboré en linguistique, a connu un important développement dans d'autres champs disciplinaires que ce soit l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, etc. Mais Benveniste nous rappelle que ce glissement du structuralisme vers différents champs conceptuels est de l'ordre de la métaphore :

« Quand on étend [les principes structuralistes] à des notions sociales, ça prend un aspect beaucoup plus massif. Au lieu de *a* et *é*, on parle d'hommes et de femmes, ou de rois et de valets. [...] C'est ce qui explique peut-être que ces notions se soient dégradées à partir du moment où la qualification structurale a été appliquée à d'autres réalités que celles où elle avait pris naissance. » (1974 : 18)

Les voyelles ne sont pas des voyous, ni les consonnes des consœurs. « Ni les individus, ni les groupes variés d'individus ne peuvent se transposer en unités ou groupes d'unités comparables à celles de la langue » (Benveniste *ibid.* 93). Il ne s'agit pas des mêmes grandeurs et il n'y a ni corrélation structurale, ni analogie entre langue et société (*ibid.* 91). Dans le même sens, Benveniste ajoute que si la langue est l'interprétant de la société, la langue contient la société car on peut décrire la langue en elle-même, mais pas la société hors de son expression linguistique : « C'est grâce à ce pouvoir de transmutation de l'expérience en signes et de réduction catégorielle que la langue peut prendre pour objet n'importe quel ordre de données et jusqu'à sa propre nature. Il y a une métalangue, il n'y a pas de métasociété » (*ibid.* 97).

Malgré ces différences constitutives, la solidification de cette métaphore va s'étendre au cours du xx^e siècle et le structuralisme devient alors la grille de lecture de l'humanité. Mais la pensée se chargeant toujours de sa propre remise en question, ce « tout-structure » va être bientôt mis en cause. Les années soixante-dix voient émerger, pour dépasser le structuralisme, le poststructuralisme et son *linguistic turn*²¹ qui va porter une attention majeure au discours. À travers ce retournement, c'est la question du primat de la langue ou du monde qui ressurgit, question probablement aussi ancienne que la langue et le monde eux-mêmes :

« La nature de la relation entre le langage et le monde extra-linguistique en général, a été le sujet de débats au long cours : certains défendent que le langage est un simple reflet de la société et de la culture de ses locuteurs – le « langage-symptôme » -, d'autres voient la relation dans l'autre sens : le langage détermine, structure ou au moins influence la société et notre perception du monde extra-linguistique – le « langage-cause. ».* (Fleischmann 1993)

TOUT EST DISCOURS, TOUT EST DADA

Mais force est de constater que la discussion n'est pas close. Le discours, loin d'être un simple objet d'étude, va devenir le lieu de la construction du monde. Ce tournant linguistique est issu de la philosophie, mais va aussi toucher l'histoire et une grande partie des sciences humaines. *L'Ordre du discours* de Foucault (1971) en est une excellente illustration²². Wittig le mentionne déjà en 1980 :

« Durant ces vingt dernières années la question du langage a dominé dans les systèmes théoriques, dans les sciences dites humaines, et elle est entrée dans les discussions politiques des mouvements de lesbiennes et de libération des femmes. C'est qu'il s'agit d'un champ politique important où ce qui se joue est le pouvoir – ou plutôt un enchevêtrement de pouvoirs car il y a une multiplicité de langages qui agissent constamment [sur] la réalité sociale. » ([1980] : 3)

Plus encore, la redéfinition du concept austinien de performativité par Butler, qui va être au fondement de la théorie queer, fait ainsi du discours un des lieux-clés pour penser le genre : le but est d'« attirer l'attention sur [la] sphère du langage qui fait et défait l'intelligibilité » (2006 : 48). Puisqu'il n'y a plus de transcendance du sujet, c'est dans l'immanence de la langue que vont se construire les sujets, ou plutôt celle du discours. C'est en effet un passage de la langue au discours que révèle de façon

²¹ L'expression est de Rorty (1967).

²² Bien que nombre des « auteurs-phares » du *linguistic turn*, et plus largement du postmodernisme ne se soient jamais revendiqués d'aucun des deux. Il nous semble cependant que leur inscription, même si elle est rétrospective et n'est pas de leur fait, est significative dans la construction du *linguistic turn*.

métaphorique le *linguistic turn*. Mais comme le structuralisme devenait métaphore sitôt qu'il sortait de la langue, le discours dont il est question est-il lui aussi métaphorique ?

Cette tendance, construite contre l'hégémonie de la langue, aura tôt fait de postuler que tout est discours : « le discours n'est pas seulement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte » (Foucault 1971 : 12). Boltanski, dans une description du pragmatisme, évoque également cette opposition, bien que ce ne soit pas dans les mêmes termes : « Le pragmatisme oppose le mauvais structuralisme, macro, holiste, totalisant (voire totalitaire) [...] et le bon pragmatisme, respectueux des personnes et des situations où elles interagissent. [...]. Cette opposition se déploie surtout à propos de la question du sens des énoncés »²³ (2009 : 87). Voloshinov écrit que « la véritable substance de la langue [est] le phénomène social de *l'interaction verbale* » (1977 : 136). À propos du genre, Dorlin rappelle qu'il n'y a pas de sujet pré-discursif (2008 : 127). Bien que ce soit depuis des angles différents, on assiste à un recentrement autour du discours. Sans qu'il y ait de définition commune, le terme revient dans des récurrences qui produisent du flou.

À force de postuler que tout est discours²⁴, tout n'en devient-il pas Dada ? Cameron nous met en garde concernant le langage : « si le langage est [...] projeté en avant pour occuper tout le tableau au lieu d'apparaître comme une pièce du tableau, il perd ses connexions avec la lutte comme un tout »* (1992 : 220). Et Varikas, plus largement, cherche à resituer le discours :

« L'idée selon laquelle il y a des règles discursives qui gouvernent l'intelligibilité culturelle de l'affirmation du "je" n'est pas fausse, mais elle est tautologique. Cela revient à dire que, dans une configuration historique précise, rien n'est énoncé ou pensé qui ne *peut* être pensé. Or, ce qui est en jeu dans l'historicité du genre, c'est de chercher ce qui *devient* pensable [...], *quelles sont les conditions de sa possibilité* ; et cela n'est jamais donné d'avance. » (2006 : 114)²⁵

Ces deux citations permettent de mieux définir ce qui est alors en jeu. Pour Voloshinov, comme pour Foucault ou Boltanski, que ce soit en termes de continuum de communication ou de discontinuité des discours, on est toujours dans une parole de

²³ Nous soulignons.

²⁴ Bien que Butler, à qui sera notamment reproché cette extension totalisante du discours, s'en défendra comme le note Kraus : « Le constructionnisme que [Butler] revendique n'est pas une ontologie négative, déniait la réalité matérielle des corps [...]. Ce n'est pas une proposition métaphysique, mais plutôt un postulat méthodologique » (Préface à *Trouble dans le genre* 2006 : 10). Il faut reconnaître que l'appellation « tout-discours » caricature quelque peu les positions.

²⁵ Les italiques sont celles du texte.

combat : « les contextes ne sont pas simplement juxtaposés [...], ils se trouvent dans une situation d'interaction et de lutte tendue et ininterrompue » (Voloshinov 1977 : 116). Chez Foucault, le discours est violent, discontinu, batailleur, désordre et péril, un bourdonnement incessant (1971 : 52-53). Le pouvoir est toujours présent dans la définition du discours et l'on est alors dans le champ de la rhétorique : « tout signe idéologique vivant a deux visages [...]. Toute critique vivante peut devenir louange, toute vérité ne peut manquer de paraître à certains le plus grand des mensonges » (Voloshinov 1977 : 44).

RHÉTORIQUE ET ANALYSE DE DISCOURS

Mais si ce renforcement du discursif peut être qualifié de tournant, l'expression est moins évidente depuis l'intérieur de la linguistique. Quel virage linguistique pouvaient opérer les sciences du langage ? N'étaient-elles pas déjà sur la route ? « En linguistique, on a pas besoin de se tourner vers la langue, on la regarde toujours en face » (Kocourek 2001 : 381).

Cette remise au goût du jour du discours comme parole agissante, comme lieu du pouvoir va pourtant aussi avoir lieu en linguistique : dans la même décennie que celle de la parution de *L'Ordre du Discours*, Voloshinov est traduit²⁶ avec le postulat que le discours précède la langue (1977). C'est aussi la même période qui voit émerger l'analyse du discours, la pragmatique (Austin est traduit en 1970, Searle en 1972) et autres types de linguistiques externes. Il y a une volonté forte de réintroduire du discours dans la société, y compris en linguistique.

Cependant, à quelques exceptions près²⁷, le tournant discursif en linguistique ne se fera pas contre la langue. Benveniste considère certes un primat empiriste du discours sur la langue : « rien n'est dans la langue qui n'aura été d'abord dans le discours »²⁸ (1966 : 131). Mais ce n'est pas là une hiérarchisation et il n'est jamais question d'opposer langue et discours, ni de réduire l'un à l'autre. Il y a une différence

²⁶ Alors sous le nom de Bakhtine, voire note 2.

²⁷ On a pu assister à des tentatives de rejet de la langue et au travers elle du structuralisme : « la définition structuraliste [du sens des énoncés] au sens pur [...] est la plus désespérante de toutes » (Fillmore, 1970 : 56).

²⁸ Benveniste détourne ici la formule latine de Condillac : *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu* pour écrire *nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione*.

paradigmatique entre langue et discours. Ce ne sont pas différentes grilles de lectures pour le même objet, comme le rappelle Todorov :

« L'objet de la linguistique n'est pas le langage, et il ne saurait l'être : l'objet de la science ne se trouve pas « dans la nature », il est le produit d'une élaboration théorique. Aussi, dans son stade actuel comme aux époques précédentes, la linguistique doit-elle choisir quelques-uns parmi tous les faits reliés au langage, et ignorer les autres, [même si] cette mise en parenthèse est provisoire. » (1970 : 3)

On a vu en effet, avec le genre, que les frontières entre la grammaticalité et le sémantisme sont minces et ancrées dans le terrain mouvant des représentations. Choisir son camp entre le particulier et le général, entre les réalisations et leur catégorisation n'aurait aucun sens.

En linguistique, le structuralisme est donc interrogé, en quelque sorte, depuis l'intérieur. Les différentes tentatives de typologies du discours (Sueur 1982), de grammaire du discours ou au contraire de « détypologisation » (Courtine 1982) sont la preuve que le discours n'est pas appréhendé contre le système linguistique, contre la langue. Plutôt, la définition de l'objet *discours* est une proposition d'un changement d'angle de vue du linguistique, dans lequel « le monde du discours » et « le monde de la langue » peuvent cohabiter, comme deux paradigmes différents. La critique de la modélisation n'est pas une critique de la langue, mais davantage le soulignement du fait que le langage n'est pas un objet univoque, et que son étude peut supporter plusieurs « élaborations théoriques », pour reprendre les mots de Todorov, qui le façonnent. Plus qu'un tournant linguistique, il s'agit donc plutôt d'un embranchement discursif. C'est en réalité ce qui se masque aussi dans l'expression trompeuse de tournant linguistique, y compris dans les différentes disciplines touchées.

Si très peu de travaux en linguistique, y compris discursiviste, se sont intéressés aux croisements ou conflits avec le postmodernisme, une prise de recul historique nous montre rapidement qu'il n'y a là rien d'étonnant. En effet, l'étude du langage n'a pas attendu les années soixante-dix pour s'occuper du langage en ce qu'il construit le monde. Depuis Protagoras, la rhétorique se préoccupe de la langue dans son aspect politique. C'est la discipline de la parole agissante, de l'argumentation. Perelman et Olbrechts-Tyteca définissent la rhétorique comme « l'art de persuader et de convaincre, la technique de la délibération et de la discussion » (2008 : 6).

L'agir par la parole est un substitut à la violence physique. « La rhétorique ne peut pas vivre si l'autre est définitivement réduit au silence » (Garde-Tamine 2002 : 14). Au contraire, c'est dans la dynamique qu'elle va apparaître : « Chaque fois que dans la vie quotidienne les deux interlocuteurs sont dans une situation si peu que ce soit déséquilibrée » la rhétorique trouve sa place (*ibid.* 5). Transposée chez Foucault, c'est la dynamique du pouvoir et non la coercition qui se joue dans l'espace rhétorique.

L'embranchement discursif dont nous parlions est-il alors un retour réactualisé de la rhétorique ? C'est ce qu'on pourrait penser à première vue et c'est ce que sous-entend Todorov, lorsqu'il écrit : « Nous entrons ici dans un domaine de l'analyse de discours, ou de la linguistique textuelle, ou, si l'on préfère l'appeler par son ancien nom, de la *rhétorique* » (1970 : 8). Mais c'est peut-être un lissage un peu rapide et un peu restrictif que d'assimiler ces deux domaines, la dimension du pouvoir disparaissant fréquemment de l'analyse de discours. C'est ce que Douay-Soublin rappelle : « Analystes du discours, encore un effort si vous voulez être rhétoriciens ! » (1994 : 20).

2.2. FÉMINISMES ET LINGUISTIQUE DU GENRE

Outillés des différentes tendances féministes et d'une lecture linguistique du *linguistic turn*, nous pouvons désormais nous tourner vers la linguistique du genre.

On peut prendre la première conférence de l'*International Gender And Language Association* (IGALA) en 2000 comme point de formation d'une linguistique du genre, dans le sens où le domaine se donne alors à lire en tant que tel, et non plus comme une somme de travaux isolés qui restent à relier. C'est environ depuis cette date également que l'on peut voir des états de l'art sur cette question, notamment Cameron (1998), Lazar (2005), Arnold (2008) ou encore Greco (2011). Ces travaux insistent généralement sur trois théories qui ont longtemps structuré la linguistique du genre.

2.2.1. LES TROIS D : DÉFICIT, DOMINANCE, DIFFÉRENCE

Sans réécrire ce qui l'a déjà été ailleurs, rappelons rapidement en quoi consistent ces trois options. La théorie du *déficit* linguistique est élaborée par Robin Lakoff en 1975. C'est alors un travail précurseur, qui postule une différence communicationnelle du « langage des femmes » dont l'origine est un déficit communicationnel. La théorie de la *dominance* (Spender 1980 ; Ochs & Taylor 1995) considère que la domination masculine

coupe (*mute*) la voix des femmes de façon totalisante. Enfin, celle de la *différence* (Tannen 1991) explique les variétés de parlers des hommes et des femmes par une différence culturelle. Il faut également y ajouter la *queer linguistics*, qui émerge avec Livia et Hall (1997). Pour le relier à des options théoriques du féminisme, on pourrait grossièrement associer la théorie de la différence au féminisme radical dans sa version culturaliste et celle de la dominance à la version matérialiste.

Mais, outre le fait que les passerelles entre féminismes et linguistiques du genre ne sont pas toujours si nettes, ce découpage pose problème en ce qu'il ne permet pas de saisir la linguistique du genre de façon exhaustive. Il n'englobe en fait que les travaux portant sur *comment parlent les hommes et les femmes* qui n'est qu'un des aspects de ce champ (nous détaillerons plus bas par quoi il est possible de le compléter).

Qu'un domaine émergent prenne soin d'écrire sa propre histoire afin de se donner des fondations solides et des outils est d'un intérêt indéniable. Mais la réassertion fait ici office de performativité et les répétitions dialogiques des trois D comme les trois options disponibles pour penser le genre en linguistique ont tôt fait de limiter le domaine à celles-ci. La conséquence en est le figement d'un espace qui a pourtant comme fondement l'interdisciplinarité et son nécessaire corollaire : la fluidité.

Dire cela n'est pas écarter les travaux réalisés en ce sens, mais plutôt une tentative d'interroger une constitution en domaine qui, en se cherchant une légitimité, court le risque de perdre son caractère protéiforme et de se limiter en se délimitant. Si un cadre théorique est outil, il ne faut pas perdre de vue que la pièce puisse se jouer parfois hors-cadre. S'il est possible de formuler cette critique, c'est que l'interrogation méthodologique accompagne de près la linguistique du genre. Attirer l'attention sur le fait qu'il ne faut pas confondre épistémologie et historiographie est une tentative de participer à cette interrogation.

2.2.2. L'ANALYSE DE DISCOURS CRITIQUE FÉMINISTE

Une autre approche pour penser le genre et la langue est celle de l'analyse critique de discours critique féministe²⁹ (*Feminist Critical Discourse Analysis*). Si nous avons différencié plus haut la rhétorique de l'analyse de discours, il est pourtant une branche

²⁹ La traduction française de ce terme pose problème en ce qu'elle crée une ambiguïté sur la portée de la critique. L'adjectif qualifie ici l'analyse et non les discours.

de cette dernière qui intègre pleinement la notion du pouvoir, c'est la *Critical Discourse Analysis* (CDA), dont un des investigateurs est Fairclough (2001). Celle-ci va connaître une large reprise dans sa version féministe (nous y référerons par *FemCDA*).

Lazar propose la définition de la *FemCDA* suivante : « Notre préoccupation principale va être de critiquer les discours qui soutiennent un ordre social patriarcal »* (2005 : 5). C'est probablement la posture qui est la plus sensible au *linguistic turn* et les auteurs mentionnés y sont volontiers rattachés au postmodernisme. Le discours ici est saisi à la fois dans sa nature linguistique mais aussi dans sa définition postmoderne.

Cette orientation pose cependant deux problèmes. D'une part, la méthodologie proposée va impliquer une posture idéologique surplombante, que le féminisme cherche pourtant à déconstruire : déconstruire la domination masculine, oui ; déconstruire la parole experte du chercheur, réfléchissons-y à deux fois : « les gens ne sont généralement pas conscient des déterminations et des effets à ces niveaux, et la CLS [Critical Language Studies] est donc un moyen d'aider les gens à devenir conscient des causes et conséquences opaques de leur propre discours »* (Fairclough 2001 : 34). C'est donc le chercheur surplombant qui va apporter son savoir aux locuteurs égarés.

D'autre part, tout en se situant dans le champ discursif, cette approche concerne en fait *comment parle-t-on des femmes et des hommes*. Dans le cadre de ce travail, nous nous préoccupons davantage de fournir une analyse d'un discours lui-même critique, qui s'oppose à un ordre social patriarcal, plutôt qu'une analyse critique d'un discours patriarcal. Cela implique des outils différents et une démarche autre. Si « l'étude du langage, dans quelque discipline universitaire que ce soit, ne peut pas ignorer les concepts, les descriptions et l'appréhension de la réalité des acteurs eux-mêmes »* (Cameron *et al.* 1992), alors, c'est bien dans le champ de la rhétorique plutôt que celui de la CDA que nous trouverons matière. Il s'agit de regarder les discours portés sur le genre par des locuteurs le mettant en question, plutôt qu'une proposition de nouvelles normes. Regarder comment les locuteurs, à qui l'on reconnaît une posture critique, tentent, dans une relation de pouvoir avec la norme, de mettre en place d'autres usages, dans une dynamique du déséquilibre – toujours négociée - entre pouvoir et résistance. C'est pourquoi, si les locuteurs dont on a observé le discours sont dans l'univers rhétorique, il nous semble que l'analyse de leur discours doit aussi s'y trouver. On

tentera donc de « prendre les formes de résistance aux différents types de pouvoir comme point de départ » (Foucault 1984 : 300).

2.2.3. HOMOLOGIE, ANALOGIE ET HÉTÉROGÉNÉITÉ

C'est avec Sanchez (2004) que l'on trouve une appréhension de la linguistique du genre qui soit la plus ample et dans laquelle on pourra se situer.

Sanchez propose d'appliquer les trois modes de conceptions du genre de Nicole-Claude Mathieu (1991) à différentes approches par le langage. La première conception se préoccupe de *comment parlent les hommes et les femmes* : la variation linguistique entre les sexes, qui en fait regroupera les trois théories déficit, dominance, différence. Cette approche est basée sur ce que N.-C. Mathieu appelle *l'homologie sexe/genre*, dans laquelle le sexe construit le genre. C'est la position essentialiste ou libéral égalitaire. Il est certes réducteur de qualifier la théorie de la dominance d'essentialiste, alors que celle-ci postule bien des rapports de pouvoir dans le genre, mais l'on retiendra de cette approche qu'elle se saisit de la dimension sociale du genre au sens d'extra-linguistique pour regarder comment elle fait varier la production langagière, et réciproquement, comment ces productions signalent le genre social des locuteurs. C'est la position la plus institutionnalisée. La *Cambridge Grammar of the English Language*, de Huddleston et Pullum, définit les travaux « genre et langage » par cette approche :

« Sexe est employé pour référer aux attributs biologiques et *genre* à la construction sociale des sexes, et cet usage a été intégré en linguistique. Un livre sur "le genre et le langage" portera donc principalement, non pas sur le genre en tant que catégorie grammaticale, mais sur les différences entre la parole des hommes et celle des femmes. »* (2008 : 484)

Le deuxième mode se focalise sur *comment parle-t-on des hommes et des femmes*, et principalement la représentation des femmes dans le langage. Ce sont les travaux autour de la féminisation qui sont concernés par cette approche. Dans la mesure où la féminisation ne cherche pas à ébranler la valeur du générique, mais à la corriger, cette approche fait écho, chez N.-C. Mathieu, à *l'analogie sexe/genre*, dans laquelle le genre symbolise le sexe et inversement, dans une lecture différentialiste ou culturaliste. C'est probablement l'approche qui occasionne le plus de travaux dans la linguistique du genre et dans laquelle s'insère la *FemCDA*. C'est ici le genre sémantique qui est le thème.

Enfin, la dernière approche est ce que Sanchez nomme *langage, discours et construction du genre*, ou la langue comme lieu de lutte autour de la signification du genre : « [le langage] est un lieu de contestation des normes et des définitions, c'est donc un lieu de résistance » (2004 : 114). Nous sommes dans le troisième mode de N.-C. Mathieu : celui de *l'hétérogénéité sexe/genre*, dans laquelle la relation entre les deux est idéologiquement construite. Il s'agit là de saisir les rapports entre genre grammatical, sémantique et social. C'est dans cette dernière posture que nous nous situerons principalement, en partant du postulat que la prise en compte de la co-construction permanente et dynamique entre la langue et le monde est nécessaire pour suivre la piste des rapports entre genre grammatical et genre social. Autrement dit, genre social et genre sémantique, tous deux constructions, s'adossent l'un à l'autre. Et s'il nous sera nécessaire de convoquer également *comment parle-t-on des hommes et des femmes*, cette question prendra davantage forme en termes de *comment parle-t-on du genre*. Cette dimension est particulièrement intéressante en ce qu'elle ne se fonde pas sur un état de langue figée, mais sur une vision du linguistique comme une dynamique dans laquelle se négocie la signification : « le langage n'est pas qu'une prison foucauldienne qui nous dicte ses conditions ; c'est également un champ d'action où l'on réinvente sans cesse le sens des mots » (Varikas 2006 : 15).

2.3. LINGUISTIQUE DU GENRE FRANCOPHONE

Avant de regarder quelles réalisations prennent les résistances et les modifications à la signification du genre, il faut nous arrêter sur le paysage de la linguistique du genre francophone, qui diffère quelque peu de ce que nous avons discuté jusqu'ici. Ce paysage en France a beaucoup changé entre 1979, où paraît *Les mots et les femmes* de Yaguello et aujourd'hui. En 30 ans, l'histoire de la pensée a suivi son chemin et les travaux d'aujourd'hui ne répètent pas ceux d'hier.

Violi (1987) a tenté d'explorer les liens entre morphologie et sémantique ; Houdebine (1998) s'est tourné vers le rapport du genre à l'imaginaire linguistique ; Khaznadar (2004) a travaillé sur le genre des animés et le masculin générique ; Michard (1996 ; 1999 ; 2002) a proposé une analyse matérialiste du fonctionnement du genre en français ; Monnet (1998) a fait une analyse conversationnelle de la répartition des tâches communicatives selon le genre des locuteurs ; Baider (2004) travaille au niveau

sémantique sur les stéréotypes de genre ; Bailly (2008), dans une perspective sociolinguistique, donne une analyse du genre dans la langue à la façon des approches américaines. Plus récemment, des questionnements queers apparaissent, avec les travaux interactionnistes de Greco (2010) sur les Drag Kings ou ceux de Perry (2004). Des linguistes participent donc à la modification de la signification du genre en discours. La récente parution d'un ouvrage collectif dédié aux questions de *Langage, genre et sexualité* (Duchêne & Moïse 2011), premier ouvrage collectif francophone sur la question, souligne la dynamique de ce champ.

Ce tableau d'une belle multiplicité ne doit cependant pas masquer que, longtemps, l'écrasante majorité des travaux linguistique sur le genre sont restées consacrés aux politiques linguistiques de féminisation, et donc à la question de la représentation des femmes (et des hommes) dans le langage³⁰. Pauwels parle en ce sens d'activisme linguistique autour du genre (2011 : 10). Liddicoat (2011 : 3) souligne trois principaux types de projets de politique linguistique féministe :

- la féminisation, à proprement parler. L'idée principale est de développer une forme de langue centrée sur les femmes, qui serait plus adaptée. Aujourd'hui ce projet est obsolète. Selon Cameron (1992 : 176), « la rupture la plus intéressante que fait le postmodernisme par rapport aux autres approches féministes, est l'abandon de la quête d'un langage des femmes authentique »* ;
- l'égalitarisme. C'est la proposition de nouvelles pratiques grammaticales moins inégalitaires. Cela concernera les formes de planifications linguistiques institutionnelles.
- la perturbation. Il ne s'agit pas de proposer une nouvelle forme de langage, mais de formuler une critique de la langue par l'adoption de conventions déviantes ;

Mais il faut ajouter que pour chacune de ces postures, l'activisme linguistique peut être le fait du linguiste ou celui des locuteurs. La principale différence repose alors sur le lieu de la critique : regarde-t-on les productions des locuteurs pour en fournir une critique, ou bien regarde-t-on le travail critique des locuteurs ? Autrement dit, ce peut être des postures descriptives ou prescriptives.

Si l'on trouve des travaux descriptifs révélant l'absence ou la négativité de la représentation des femmes dans la langue (Forel 1998 ; Houdebine-Gravaud 1999 ; Breyse 2002, notamment) et des évaluations des politiques linguistique de féminisation

³⁰ Cela est partiellement motivé par l'importance grammaticale du genre en français et par la gestion fortement institutionnalisé du français.

en ce sens (Dürren 2004 ; Baider, Jacquy & Liang 2007), les propositions de politiques linguistiques de féminisation issues d'experts sont en nombre considérables. Parmi eux, on peut encore distinguer les rapports et guides officiels, issus de diverses institutions ou leurs instances linguistiques³¹ et des travaux officiels mais non-institutionnels qui sont davantage des préconisations d'usage rédigées par des linguistes³².

Il faut noter qu'on ne trouve ce type de guides officiels que pour 5 gouvernements, alors que l'Organisation Internationale de la Francophonie recense 75 états et gouvernements et plus de 890 millions de locuteurs. Une recherche sur les situations linguistiques et politiques de féminisation des 70 autres pays s'est avérée infructueuse. Cela relativise la dimension de la francophonie comme on l'envisage généralement à propos de la féminisation. Peut-être serait-il plus juste de parler de la francophonie occidentale.

La coexistence de tous ces travaux, descriptifs, prescriptifs officiels et prescriptifs non-officiels pose la question du rôle du linguiste. Pour les prescriptions, la motivation est claire : il s'agit d'édicter de nouvelles règles de la langue, mais avec une légitimité de nature différente suivant que la publication vienne d'une institution (valeur législative) ou d'un spécialiste de la langue (valeur d'expertise) et avec des outils de transformation : dictionnaires, guides, etc. Dans ce cas, les possibilités d'action pourront porter sur deux niveaux : la norme (commissions terminologiques, rapports) ou l'usage (audits, ateliers).

Mais c'est laisser peu de place aux acteurs principaux de la langue : les locuteurs, qui agissent eux-mêmes tant sur la norme que sur l'usage. Martinet rappelle le danger de la prescription linguistique : « l'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartiale pour

³¹ Au Québec, *Avoir bon genre à l'écrit : guide de rédaction épïcène* (Vachon-L'Heureux & Guenette 2007), *Guide de féminisation des noms communs de personnes* (Larivière 2005) ou *Pour un genre à part entière : guide pour la rédaction de textes non-sexistes* (Dumais & Ferrer 1988) ; en Ontario, *À juste titre : guide de rédaction non sexiste* (Direction Générale de la Condition Féminine de l'Ontario 1998) ; en Belgique, *Mettre au féminin : guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (Conseil supérieur de la langue française 2005) ; en Suisse, *Écrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène* (Moreau 2001), *Nouveau dictionnaire féminin masculin des professions, des titres et des fonctions* (Moreau 1999) ; en France, *Femme, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (Becquer, Cerquiglini, Cholewka, CNRS & Institut nationale de la langue française 1999).

³² Pour des exemples, voir Dumais (2004), Gyax & Gesto (2007), Houdebine-Gravaud (1999), Larivière (2004).

recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'on dit réellement, mais d'édicter ce qu'il faut dire » (1970 : 6). La prescription réduit le champ de la linguistique du genre à une langue sans locuteurs. Or, des pratiques langagières émergent qui ne réclament pas de standard. C'est précisément vers elles que l'on se tournera.

CONCLUSIONS

La linguistique du genre, par son assise sur la notion de genre comme notion critique a donc à voir avec les féminismes. Mais aussitôt que l'on tente de dresser le tableau de ces féminismes, on s'aperçoit qu'ils sont retors à rentrer dans des cases. La *French Theory* est une des lignes de tension qui participe à ce brouillage, brouillage qui rejaillira sur la linguistique du genre par l'importance donnée au discours. Ce tournant vers le linguistique demande cependant à être défini afin de voir ce qu'il a de linguistique, et quel est le discours dont il est question³³.

En effet, le passage du structuralisme à l'ensemble des sciences humaines a engendré sa propre remise en cause, qui s'est faite au nom du discours. Ce passage du discours au premier plan appelle deux remarques. D'une part, le discours dont il est question est parole agissante, parole de combat, lieu de négociation du pouvoir : c'est l'espace rhétorique. D'autre part, cet embranchement discursif a également eu lieu en linguistique, mais, comme le structuralisme était redéfini en sortant de ce domaine, le discours en y revenant ne s'oppose pas à la langue et c'est davantage une complexification de la linguistique générale, qui saisit dans le rapport entre langue et discours celui entre général et particulier. Paradoxalement, ce revirement vers le discursif en linguistique ne retrouvera pas nécessairement la rhétorique, et la dimension de pouvoir du discours, pourtant inextricable du *linguistic turn*, ne sera pas toujours reprise en analyse du discours.

La rhétorique semble donc un chemin de traverse susceptible de nous éviter les écueils du tout-discours que présente le *linguistic turn* tout en maintenant la dimension agissante de la langue, qui sera nécessaire à l'analyse du genre.

Celle-ci peut alors se décliner dans trois directions : 1. comment parlent les hommes et les femmes (en quoi la dimension sociale du genre influe-t-elle sur les productions, et

³³ Le terme anglais unique de *language* pour la distinction en français entre *langue* et *langage* participe de cette confusion dans la traversée linguistique des concepts.

inversement en quoi les productions sont-elles révélatrices de cette variable sociale), 2. comment on parle des hommes et des femmes (quelles formes prend le genre sémantique) et 3. comment la signification du genre se construit dans le discours (quelles sont les imbrications entre genre grammatical, sémantique et social).

Si l'on se situe dans cette dernière approche, il est nécessaire de rappeler à nouveau la posture rhétorique afin d'éviter la position d'expertise (induite par l'analyse de discours critique) qui conduirait à évaluer les productions linguistiques à l'aune d'une norme nécessairement prescriptive. Le primat donné aux réalisations des locuteurs semble en effet indispensable pour saisir comment se construit le genre dans la langue, plutôt que d'édicter ce que devraient être ces productions, édicition dans laquelle le linguiste ne peut que projeter une langue imaginaire, enclume qui ne peut qu'écraser les discours réels et les dynamiques linguistiques existantes qui font du langage un lieu de lutte. C'est pourquoi parmi les types d'interventions linguistiques, on se tournera vers celles qui sont perturbatrices, vers les locuteurs en ce qu'ils se font perturbateurs de la langue, plutôt qu'égalitaristes ou identitaires. Si ces deux dernières postures sont habituellement le domaine réservé des romancières, des linguistes ou des politiciens, la rhétorique n'a pas de chasse gardée : la perturbation est un espace qui appartient aux locuteurs.

Ce vaste programme de la construction rhétorique du genre dans ses dimensions grammaticale, sémantique et sociale – en ce qu'elle participe au façonnage du genre comme lieu de pouvoir et lieu de résistance – et qui se fait jour dans la perturbation des conventions linguistiques, ce vaste programme donc, est celui que nous nous proposons de retracer en regardant en corpus les formes qu'il prend.

CHAPITRE 3 : BOUSCULER CETTE BONNE VIEILLE GRAMMAIRE

Il choisit son percheron favori, nommé Démosthène parce qu'il parlait, même avec le mors entre les dents.

Raymond Queneau, *Les Fleurs bleues*

Pour commencer, on peut se demander quels sont les postulats de cette perturbation. Des déclarations répondent à cette question, qui expliquent pourquoi, et parfois comment, perturber la langue. En effet, les discours abondent à ce sujet. Nous avons sélectionné 10 textes ou extraits de texte au propos explicatif et argumentatif. L'on verra que ce qui est nommé féminisation est ici une féminisation radicale, qui se distingue d'une féminisation standard, tant dans ses formes que dans ses motifs. La matière de ce corpus est hétérogène mais l'on va voir que les arguments se font souvent écho. Derrière la variété des supports et des orientations, se dessinent une pratique et des motivations communes.

3.1. PRÉSENTATION DES TEXTES

Les supports sont des présentations de journaux, des encarts dans des brochures, des « qui sommes-nous » de sites Internet, des motions, des notes de blogs ou encore des onglets consacrés à ce sujet. Ils sont de deux types :

- Des déclarations de féminisation. C'est le cas des textes issus d'organisations ou de collectifs.
- Des explications de féminisation. C'est le cas des textes non-rattachés à un groupe quelconque, et qui justifient les graphies employés.

Les deux types de textes vont produire des arguments en faveur de la féminisation, voire des conseils et prescriptions. Mais d'abord donnons le détail de ce corpus. On trouvera en annexe I ces textes dans leur totalité.

1. Extrait du texte de présentation en ligne du journal lillois *La Brique*, web et papier (251 mots). Le texte sur la féminisation est un paragraphe de la présentation. Publié en janvier 2010. Nous y réfèrerons sous *Brique*.
2. Extrait de la brochure *Débat sur les débats*, anonyme (86 mots). Publié en septembre 2003. Nous y réfèrerons sous *Débat*.

3. Extrait consacré à la féminisation de la motion antipatriarcale du 60^e congrès de la Fédération Anarchiste, 2003 (57 mots). Publié en août 2004. Nous y réfèrerons sous *FA*.
4. Texte du groupe de réflexion antisexiste du Gasprom, paru sur différents sites Internet (Indymedia Nantes, Genre en action, 1libertaire.free.fr, etc.) titré *La langue française se prête-t-elle difficilement à la féminisation ?* (1 058 mots). Publié en mai 2005. Nous y réfèrerons sous *Gasprom*.
5. Note du blog solveig.org/blog, signée de Solveig et titrée *Grammaire Féminisée* (706 mots). Publié en novembre 2004. Nous y réfèrerons sous *Solveig*.
6. Onglet *Féminiser les textes* du site Infokiosques.net, qui est une plateforme de ressources pour les brochures (200 mots). Publié en décembre 2003. Nous y réfèrerons sous *Infokiosques*.
7. Article du groupe de travail « Femmes » du syndicat Sud éducation, titré *Le pourquoi de la féminisation des textes* (2 452 mots). Publié en mai 2007. Nous y réfèrerons sous *Sud*.
8. Extrait de la brochure *Tentative communautaire*, anonyme (99 mots). Publié en janvier 2002. Nous y réfèrerons sous *Tentative*.
9. Texte *FÉMINISaTION* paru sur le site de *Vegantekno*, dans l'onglet Antisexisme – (Pro)Féminisme (387 mots). Sans date. Nous y réfèrerons sous *Vegantekno*.
10. Brochure *Pourquoi et comment «féminiser le français»?* signé de Maïa (3 412 mots). Publié en mai 2010. Nous y réfèrerons sous *Pourquoi et comment*.

La première chose qui jaillit de la lecture de ces textes est le caractère hautement intertextuel de l'explication de la féminisation, par-delà, les différences de dates, de supports, d'orientation politique. Des morceaux de phrases, des phrases passent d'un texte à l'autre, parfois des paragraphes entiers sont repris, puis éventuellement complétés. Ainsi *Sud* reprend très largement *Gasprom* et lui ajoute des éléments. *Tentative* est un extrait d'*Infokiosques*. Certains textes signalent même ce dialogisme, comme *Solveig* qui s'ouvre sur : « Explication en première page de toutes le bonnes brochures ». Suivra une des phrases clés de la féminisation, que l'on retrouvera à de nombreuses reprises :

Par « féminiser » le langage, on entend bousculer cette bonne vieille grammaire, qui voudrait faire primer le masculin sur le féminin.

Jusqu'où va ce dialogisme ? Nous essaierons d'en saisir les traces afin de voir ce qu'il y a de commun au fondement des ces déclarations et justifications.

La plupart du temps, les discours se structurent autour d'une délimitation du sujet, des arguments pro-féminisation, éventuellement de conseils d'application, puis des remarques d'ordre général, qui conditionne la féminisation, ou répondent à des limites. Mais suivant qu'ils sont déclaratifs ou explicatifs, l'organisation des ces différents points sera modifiée.

3.2. ENTRÉE EN MATIÈRE

Ces textes vont défendre un usage linguistique et le promouvoir. Quel que soit le ton employé, ce seront toujours des textes argumentatifs. Ils commencent donc par des déclarations ou interrogations préliminaires qui permettent de délimiter le propos. En termes plus rhétoriques, ils s'ouvrent par un exorde. « L'exorde qui se réfère au sujet attirera l'attention sur l'intérêt que ce dernier présente par son importance, par son caractère extraordinaire, paradoxal, par le fait qu'il est négligé, incompris ou déformé » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 2008 : 659). Suivant que l'on promeut la féminisation ou qu'on la justifie, les exordes seront différents. Un premier ensemble établit l'idée de la féminisation comme centre du discours, et développera par la suite les raisons et moyens concrets de la réaliser :

Devons-nous féminiser nos textes ? (*Brique*)

La féminisation des textes, autocollants et affiches produites est souhaitable.
(*FA*)

Ce sujet est loin d'être anodin : la langue est le vecteur de la pensée. (*Sud*)

Soulignons d'abord que ce qui caractérise « notre langage » c'est sa non-neutralité. (*Gasprom*)

La féminisation des textes est un acte politique très important de lutte contre le sexisme ambiant. (*Vegantekno*)

Peut-on modifier la grammaire pour qu'elle tienne compte de tous les êtres humains plutôt que seulement la moitié ? (*Pourquoi et comment*)

Un second ensemble part au contraire des réalisations provoquées par la féminisation pour en fournir l'explication théorique par la suite :

Mais qu'est-ce dont que cette grammaire fluctuante et farfelue ? (*Débat*)³⁴

³⁴ Nous reproduisons les graphies telles que trouvées dans le texte.

Certains textes, dans les infokiosques, sont féminisés : truffés de -e, de E, de /euse, de terminaisons hybrides et néologiques. (*Infokiosques*)

D'accord, la féminisation du français est étrange. (*Solveig*)

Viendra ensuite, pour les deux types de textes, le développement des motifs de la féminisation qui constitue la partie principale des textes.

3.3. MOTIFS ET ARGUMENTS

L'argumentation va se dérouler en cinq points, bien que chaque texte développe plus ou moins chacun des points, en amalgame certains ou en fait disparaître d'autres, en modifie l'ordre. Certains textes seront plus enthymématiques que d'autres suivant que les prémisses y sont toutes présentes ou non, et plus ou moins développées. Mais l'on peut recomposer les « maillons de la chaîne de pensée » (Angenot 1982 : 31) comme suit.

La première étape du raisonnement est fondée sur l'articulation entre langue et pensée :

La langue formate la pensée (*Solveig*)

La symbolique du langage influe sur la symbolique de la pensée (*Pourquoi et comment*)

Le langage est un reflet de notre société patriarcale (*Infokiosques ; Tentative ; Solveig*)

Le langage est l'intermédiaire par lequel nous donnons sens aux choses (*FA*)

Le caractère sexué et de fait sexiste de « notre langue » fait de celui-ci une courroie de transmission de cette construction sociale qu'est le genre et par conséquent de l'oppression qui en découle. (*Gasprom ; Sud*)

Comme tout outil [le langage] a un sens (*Débat*)

La langue est donc constitutive de la pensée, en tant que construction du monde social. Or, la société est patriarcale/sexiste :

Rien d'intolérable ne sera toléré dans la Brique : le racisme, le patriarcat et le négationnisme n'auront - par exemple - rien à y faire. (*Brique*)

L'invisibilisation et à l'amoindrissement des femmes (*Sud*)

Mais pourquoi est-il toujours question d'accorder son discours en fonction de la majorité, des plus forts - ici les hommes ?!! (*Vegantekno*)

Une adaptation de ma langue avec mon combat féministe (*Pourquoi et comment*)

Le caractère sexué et de fait sexiste de « notre langue » (*Gasprom*)

Les femmes sont réellement invisibilisées (*Débat*)

Cela conduit au constat de la non-neutralité de la langue :

Notre précieux langage n'est pas neutre (*Débat*)

Le langage n'est pas neutre (*Gasprom ; Sud*)

Le langage est [...] une construction sociale et politique (*Gasprom ; Sud*)

Les mots ne sont absolument pas innocents (*Sud*)

Les genres ne sont pas neutres ! (*Pourquoi et comment*)

S'il est structuré, le langage est également structurant : il conditionne notre pensée, la formate. Le langage guide notre vision du monde. (*Infokiosques ; Tentative*)

La preuve en est la règle *le masculin l'emporte sur le féminin* :

On parle au masculin de groupes sociaux composés d'hommes et de femmes (*Débat*)

Cette bonne vieille grammaire, qui voudrait faire primer le masculin sur le féminin (*Infokiosques ; Tentative ; Solveig*)

La grammaire stipule que le « masculin » l'emporte sur le « féminin » (*Gasprom ; Sud*)

Le fait que "le masculin l'emporte" (*Sud*)

La question du genre dans la langue est donc bien un problème politique :

Se réapproprier le langage est un acte politique (*Sud*)

La féminisation des textes est un acte politique très important (*Vegantekno*)

La féminisation du langage est donc une manière de casser cette logique et de se réapproprier un moyen d'expression politique (*Débat*)

Remodeler le langage c'est refuser une domination, construire d'autres inconscients collectifs (*Infokiosques ; Tentative*)

On peut donc résumer les termes de l'argumentation comme suit :

(1) La langue agit sur la pensée et sur la construction du monde, et donc également du monde social. (2) OR la société est patriarcale. (3) DONC le langage n'est pas neutre. (4) Donnons-en POUR PREUVE la règle *le masculin l'emporte sur le féminin*. (5) La langue est DONC politique.

Tous ces points peuvent être regroupés en un seul paragraphe, *Débat* et *Infokiosques* sont exemplaires à ce titre :

Notre précieux langage n'est pas neutre : comme tout outil il a un sens, et lorsqu'on dit que le masculin l'emporte sur le féminin, il faut encore voir là le

reflet d'une société patriarcale. Les femmes sont réellement invisibilisées puisque l'on parle au masculin de groupes sociaux composés d'hommes et de femmes. (*Débat*)

Par "féminiser" le langage, on entend bousculer cette bonne vieille grammaire, qui voudrait faire primer le masculin sur le féminin. Cet état de fait n'est pas anodin. Le langage est un reflet de notre société patriarcale : non seulement il catégorise tout ou presque en deux genres sexués, mais en plus il entretient la domination d'un genre sur l'autre. (*Infokiosques*)

Il est à ce point peut-être utile d'insister à nouveau sur cette expression : *le masculin l'emporte sur le féminin*. Cette expression, qui n'apparaît jamais dans les grammaires issues de la linguistique, résonne cependant pour de nombreux locuteurs qui peuvent la « citer » dans cette forme exacte. Il semble que ce soit une création de la grammaire scolaire qui ait marqué plusieurs générations et ait participé à un glissement de la règle d'accord vers la valeur sémantique des sous-catégories de genre. Agir sur cette règle est alors, pour les locuteurs, un moyen d'agir sur le générique, en ce qu'il concerne également les accords de la phrase. Mais il faut noter qu'en passant de l'accord à la valeur des genres, les locuteurs vont, par cette expression, désigner le genre sémantique comme lieu de leur action.

3.4. MOYENS

Après l'exposé du raisonnement qui problématise le genre linguistique (grammatical et sémantique), quelques textes proposent des solutions, plus ou moins précises. Certains restent très évasifs :

Je nous invite toutes et tous à réfléchir sur notre langage, à créer et inventer d'autres manières de parler (*Sud*)

Cela revient juste à donner l'équivalent féminin d'un mot ou à ajouter des "e" dans les textes écrits (*Vegantekno*)

Mais d'autres font le choix de la prescription. C'est le cas de *Brique*, *Solveig* et *Pourquoi et comment*. Pour *la Brique*, le fait que ce soit un journal justifie ces prescriptions. Ce sont, en quelque sorte, des consignes aux auteurs, qui restent cependant peu directives. Il s'agit davantage d'une orientation générale éditoriale. Les tournures neutres et l'utilisation de doublets sont recommandées, le masculin générique est toléré s'il est argumenté. Ce choix est motivé par une volonté d'accessibilité et de confort de lecture.

C'est une toute autre démarche qui a lieu dans *Solveig* et *Pourquoi et comment*. Ces deux textes vont entreprendre un recensement des lieux linguistiques du genre et

proposer des réalisations qui ne soient ni masculine ni féminine. Dans *Pourquoi et comment* le but à atteindre est la neutralité, qui passe par la féminisation (qui sera parfois nommé *universalisation*). Suit une liste de procédés de féminisation dressée par Houdebine (qui correspond globalement aux procédés de féminisation standard : doublet, tiret, slash, etc.), complétée par l'auteur (qui rajoute alors les procédés plus particuliers au double marquage de genre³⁵ : point, point médian, majuscule, etc.), puis une liste des « difficultés », avec leurs possibles solutions. Avec un souci de l'oralisation, des exemples sont donnés ainsi que des « traductions » de formes au masculin générique vers les formes féminisées³⁶. Le féminin générique est donné comme une règle de l'anglais et l'arobase espagnol est appliqué au français³⁷. Il est précisé que ce sont des expérimentations.

Solveig est moins prescriptif et plus incitatif :

ChacunE utilisera la forme qui lui convient. Par contre, je conseille de choisir une forme et de s'y tenir à l'intérieur du texte.

Mais on trouvera une liste de même sorte, avec des substantifs et leur possible forme féminisée. Le féminin générique est mentionné, ainsi que les épïcènes, sous le nom de *neutre*. Le classement ici n'est pas typographique ou fonction des terminaisons, mais plutôt fonction des parties du discours : *noms, pronoms, article, (accord de) l'adjectif*, ainsi que *les petits mots* qui sont en fait les pronoms indéfinis : *quelqu'unE, certainEs, chacunE, touTEs*,

Enfin, *Gasprom* sans prescrire directement donne des exemples en guise de possibilités, qui sont ceux de la féminisation radicale et non de la féminisation standard :

La mise en place d'un langage non sexiste existe déjà, souvent de manière non officielle, notamment à travers la création de mots tran-sexe tels que « lles » et « els » pour « ils » et « elles » ou encore l'emploi de terme épïcène (neutre) du point de vue du genre. Il s'agit par exemple de parler de « personnes » plutôt que d'« individu-e-s » tout en faisant attention aux risques de modification de sens : ces deux termes ne sont pas équivalents d'un point de vue politique (concept d'individualisme, libertaire ou libéral opposé au personnalisme concept à connotation chrétienne chez Emmanuel Mounier). (*Gasprom*)

³⁵ Nous développerons plus longuement cette idée dans la partie suivante.

³⁶ Par exemple, le détail des étapes pour obtenir « *Celleux qui se sont sagement limité·e·s à ce qui leur paraissait possible n'ont jamais avancé d'un seul pas* » à partir de « *Ceux qui se sont sagement limités à ce qui leur paraissait possible n'ont jamais avancé d'un seul pas* ».

³⁷ « *Cell@s qui se sont sagement limit@s à ce qui leur paraissait possible n'ont jamais avancé d'un seul pas.* »

3.5. CONDITIONS ET CONTRE-ARGUMENTS

D'autres éléments des textes sont des discussions autour des conditions et des limites à la féminisation. Du côté des conditions, l'idée principale est que la féminisation ne se suffit pas à elle-même. La féminisation étant l'interface entre langue et féminisme, cette idée est déclinée dans deux directions. D'une part, vis-à-vis du féminisme. La féminisation n'est qu'une des facettes de celui-ci, elle ne doit en aucun cas s'y substituer. Cependant, cette même condition servira à réaffirmer que la féminisation n'est pas pour autant anodine :

La place du féminisme et des luttes de libération et d'émancipation féminines (anti-sexistes et anti-patriarcales) doit ressortir dans nos choix et sujets d'articles plutôt que dans une pseudo-belle-éthique-proféministe-écrite de façade. (*Brique*)

Or oui, il y a d'autres luttes importantes pour les femmes, il suffit de penser au harcèlement sexuel, aux différences de salaires, au manque de crèches ou au peu de femmes à des postes de pouvoir. Mais je ne pense pas que la langue soit accessoire. (*Solveig*)

Pourquoi aborder une telle problématique quand on sait qu'après recensement il existe d'autres soucis en matière de féminisme beaucoup plus importants que cette peccadille ? (*Sud*)

D'autre part, en se recentrant sur l'action sur la langue elle-même, il est nécessaire de garder à l'esprit que la féminisation ne constitue pas un langage idéal, mais seulement acceptable, en termes de première étape :

En cela, la féminisation nous semble bien sûr insuffisante puisqu'elle conserve en elle la division en genres masculin et féminin. Mais révolutionner complètement le langage est une tâche lourde, qui prend du temps autant pour réfléchir et construire cette révolution que pour la pratiquer, la vivre "spontanément". (*Infokiosques*)

Si la féminisation de la langue française représente un premier pas pour faire sortir les femmes de l'invisibilité que leur confère notre langage et leur permettre de se rapprocher un moyen d'expression politique, la création d'un langage neutre est essentielle et incontournable. C'est le seul moyen de déconstruire le caractère sexué de la langue et plus largement le « genre ». (*Gasprom*)

Une partie des textes vont également traiter les contre-arguments pour les devancer et pouvoir dérouler leur propre argumentation. Là encore, deux approches argumentatives, celle de la concession qui s'articule autour de l'axe lisibilité/visibilité, où l'on concède une perte de lisibilité au profit d'un gain de visibilité :

Certaines personnes disent alors que cette pratique est gênante pour la lisibilité des textes... De qui se moque-t-on ?!! Si nous devons nous arrêter à cela pour essayer de changer les choses rien ne changerait !!! Comment peut-on décemment comparer la lisibilité d'un texte avec le retour à la visibilité, à un minimum de considération de plus de la moitié de la population que représentent les femmes !!! (*Vegantekno*)

La féminisation complexifie encore plus la langue française, alourdit les textes, à l'écrit et encore plus à l'oral. Mais elle rétablit une égalité homme/femme dans leur quotidien d'agents pensant et parlant. Le jeu en vaut-il la chandelle ? (*Pourquoi et comment*)

L'autre réfutation se fera autour de l'idée du « faux problème », rendant irrecevables les contre-arguments :

Quant à savoir si cela alourdit les textes et pose des difficultés de lecture, les personnes qui lisent la presse féministe, en grand nombre certainement dans nos syndicats, n'y voient rien à redire. (*Sud*)

Nous refusons cela... Il n'est pas admissible de laisser de telles choses en place sous prétexte que "c'est comme ça" ou que "c'est plus simple"... (*Vegantekno*)

On voit que l'on trouve les deux types d'arguments dans un même texte. Enfin, dernier champ de valeurs convoqué pour justifier la féminisation, l'opposition changement/conservation, dans lequel les rédacteurs vont se placer du côté du premier terme :

Les règles sont faites pour être changées, abolies et de telles principes de domination - qu'il soit dans le langage ou ailleurs - doivent disparaître !!! (*Vegantekno*)

CertainEs conservateurices voudraient figer le langage, et trouvent que toute modification est "laide", prétendent ne pas pouvoir lire un texte féminisé. Alors... un texte mal féminisé est difficilement lisible, de même qu'un texte mal orthographié, par contre lorsque c'est bien fait, le temps d'adaptation est très court. (*Solveig*)

CONCLUSIONS

Avant de conclure, relevons certains noms à qui l'on trouvera un air familier : Saussure, Bally, Sapir et Whorf, Houdebine apparaissent au détour des textes. Souvent qualifiés *d'éminents linguistes*, ils viennent légitimer de par leur expertise un discours sur la langue. De même pour Bourdieu et Hegel. Enfin, Olympe de Gouges trône en couverture de *Pourquoi et comment*. Les discours sur la féminisation se placent dans une histoire politique et intellectuelle.

Il ressort de la courte analyse que nous venons de donner qu'au-delà de la diversité des supports, des formes et des positionnements politiques, un discours partagé émerge. Cette intertextualité fait écho aux formes que prend l'anarchisme aujourd'hui, dont nous parlerons plus en détail dans le chapitre suivant. Que les textes propulsent en exorde le versant théorique ou pratique de la féminisation, ils se rejoignent lorsqu'il s'agit de dérouler le fil argumentatif, qui part du rapport entre langage et pensée et du constat de patriarcat pour conclure à une dimension politique de la langue. Qu'ils se fassent ou non prescriptifs, ils complètent cependant, pour la plupart, leur discours de trois « axiomes ». Le premier concerne le caractère nécessaire mais non suffisant de la féminisation, tant en terme de féminisme qu'en termes de transformation de la langue. Le deuxième repose sur la priorité de la visibilité des femmes sur la lisibilité des textes. Enfin, le dernier valorise le changement contre le conservatisme.

Les séquences justificatoires³⁸ de la féminisation standard sont habituellement le domaine des linguistes. Or, il apparaît des discours qui défendent une féminisation qui prend des formes un peu différentes, et surtout qui se base sur un raisonnement et des principes différents. Il n'est pas question de mettre à jour la langue, de créer des noms de métiers au féminin qui puissent représenter au plus près les acteurs d'une profession, mais plutôt de « bousculer la grammaire », de remettre en cause les catégories du monde, tant dans la langue que dans la société. C'est la féminisation perturbatrice que mentionnait Liddicoat (2011), qui aborde le genre en ce qu'il est domination plutôt qu'inégalité. Nous sommes également dans le troisième paradigme de Sanchez (2004), celui de l'interrogation de la construction discursive du genre qui postule l'hétérogénéité sexe/genre plutôt que son analogie, dans une vision du genre non-essentialiste. C'est une tentative qui va dans le sens du dépassement proposé par Wittig : « une nouvelle définition de la personne et du sujet pour toute l'humanité [qui] ne peut-être trouvée qu'au-delà des catégories de sexe (femme et homme). » ([1980] : 19). Ce vaste programme est celui d'une féminisation radicale, qui se distingue de la féminisation standard.

³⁸ Le terme *justificatoire* est malhabile de par son écho au registre judiciaire. Nous le préférons cependant à *justificatifs* ou *explicatifs*, car au-delà de l'éclaircissement, il y a l'idée de montrer *quelles sont les raisons justes* qui sous-tendent la pratique. *Justificatif*, quant à lui, porte l'idée de se dédouaner d'un comportement négatif, ce qui n'est pas le cas ici.

Les actualités d'aujourd'hui, c'est l'histoire de demain.

Raymond Queneau, *Les Fleurs bleues*

Le genre est donc un composant linguistique particulier sur lequel sont portées des modifications dans un but politique, par la saisie du lien entre la langue et le monde. Ces interventions sont de plusieurs sortes, en fonction tant des langues que des options théoriques qui les sous-tendent.

Nous avons, dans les chapitres précédents, entrevu les postulats de la féminisation en général et d'une en particulier que nous nommons pour l'instant féminisation radicale. Il en ressort un positionnement anarchiste contre les dominations, qui prend la forme particulière du patriarcat dans le cas du genre. Dans les faits, cette féminisation déborde souvent de son cadre anarchiste et on la retrouve dans des textes d'orientation marxiste, par exemple. Afin de ne pas la circonscrire dans un espace où elle serait à l'étroit, nous avons choisi de parler de milieu libertaire, en souhaitant par là rappeler qu'à une orientation ne correspond pas une féminisation. Cependant, c'est autour des positionnements anarchistes qu'elle apparaît le plus clairement et c'est donc à définir un peu mieux ce positionnement que nous nous attèlerons maintenant, en essayant de cerner les lieux où se croise anarchisme et féminisme, notamment au travers de ce support politique particulier que constituent les brochures.

Les rapports entre anarchisme et féminisme se donnent à voir historiquement, mais aussi dans les lectures historiennes qui en sont faites et cohabitent avec des discours sur les relations contemporaines qu'ils entretiennent. Dans ce dernier volet, deux types de discours se côtoient, l'un faisant le constat d'une rencontre stérile, le deuxième déplaçant les lieux de l'anarchisme et permettant ainsi de parler d'anarcha-féminisme.

Si le genre est présent dans la presse anarchiste, c'est dans les brochures qu'il apparaît le plus fortement, et ce, de manière pluridimensionnelle. Ce support particulier, pleinement politique et subversif, a des caractéristiques propres dont certaines connaissent une permanence dans le temps alors que d'autres, inédites, émergent au

cours de la dernière décennie, lors d'un important renouveau. L'une de ces nouveautés est la féminisation.

4.1. ANARCHISME(S) ET FÉMINISME(S)

Pour qui se penche sur le croisement entre anarchisme et féminisme, la première constatation est celle d'un « rendez-vous manqué ». Cette expression que Monnet (2001) reprend à Mattéo (1987) résonne depuis 25 ans et a été largement reprise. Le récit de l'échec de la rencontre entre ces deux courants est récurrent et tient principalement par la mise au jour d'un paradoxe : alors que l'anarchisme requiert un engagement antiautoritaire, il y a une persistance du patriarcat chez les anarchistes (Gemie 1996). Les deux courants étant basés sur un rejet de la domination et une volonté d'émancipation, pourquoi y a-t-il si peu d'interactions entre eux ? Passé le moment de désolation devant cet accident incompréhensible, les raisons de la divergence vont être recherchées, historiquement et idéologiquement. Si l'anarchisme brille par son absence sur la question des femmes, de nombreux exemples vont être cités de femmes qui se rapprochèrent des anarchistes, dans leur chemin vers l'émancipation, ou de figures anarchistes dont on va rappeler l'implication féministe. Et tout cela de souligner le paradoxe. Cette intersection, qu'elle connaisse ou non des conditions de félicité, est presque toujours abordée par les anarchistes, très peu par les féministes. Nous n'avons connaissance, dans la littérature francophone, que de peu de textes qui parcourent le chemin inverse et, partant du féminisme, viennent chercher dans l'anarchisme des outils pour penser le genre. Reyniers considère que l'anarchisme implique le féminisme (1985), Laurin-Frenette reproche au féminisme son étatisme (1984) et Kornegger va jusqu' écrire que les féministes ont été inconsciemment anarchistes, tant dans la théorie que dans la pratique, depuis des années (1978). Mais cela reste rare et c'est dans le corpus anarchiste que l'on trouve les plus nombreuses mentions de ce sujet.

L'anarchisme théorique a une inclination pour l'histoire. Et les types de travaux sur l'anarchisme et le féminisme reflètent ce penchant. Si les sources historiques sont largement accessibles, les sources historiennes sont encore plus nombreuses, qui commentent les écrits et la vie des auteurs ou du mouvement du XIX^e et début XX^e siècle. Mais il existe également des sources récentes qui traitent de situations contemporaines.

4.1.1. LES SOURCES HISTORIQUES

Ce sont des textes, principalement écrits par des femmes, sur leur condition de femmes. Les préoccupations sont alors la critique du mariage, de la maternité. Dans le versant individualiste, c'est l'amour libre, l'union libre et le contrôle des naissances (néo-malthusianisme) qui seront abordés. Le sujet va aussi être traité en termes de sexualité (notamment avec les questions de contraception). Les conditions de vie des femmes (l'inégalité salariale, par exemple ou encore la double charge de travail de l'atelier et du foyer) sont également au centre des préoccupations des anarcha-féministes, qui ne se nommeront ainsi que bien plus tard. Certaines féministes anarchistes, en opposition avec les revendications d'un autre féminisme, celui qu'on pourrait qualifier de citoyen, veulent penser le patriarcat comme un constituant de la société capitaliste qu'elles critiquent, comme un rapport de pouvoir et non comme quelque inégalité à redresser. Évidemment, ce n'est pas encore l'heure d'une remise en question des rôles de genre, et l'on trouve un discours sur l'harmonie et la complémentarité des sexes dans l'égalité comme résultat de l'émancipation. Cependant, le social et le légal sont souvent associés dans la critique féministe anarchiste. Ces féministes interpellent souvent les hommes, les enjoignant à rejoindre la cause féministe pour ne pas manquer une révolution qui resterait sans cela incomplète. On pense aux textes d'Emma Goldman (1930 rééd. 2004), de Voltairine De Cleyre (rééd. 2008) d'Alexandra David-Néel (rééd. 2003), de Nelly Roussel (1932 rééd. 1979), de Rirette Maitrejean (rééd. 1997), tous réédités dans la dernière décennie. Il n'est pas alors question de rendez-vous manqué, mais plutôt d'une nécessité de prise en compte de cette problématique.

Les hommes aussi se saisissent de la question, comme William Godwin (Thévenet 2010) ou encore comme en témoigne ce texte, non signé en tant que tel, mais clairement rédigé par des hommes, daté de 1900 et traitant de cette question, intitulé *Les Communistes Anarchistes et la Femme* et publié par le Groupe des Étudiants Socialistes Révolutionnaire Internationalistes de Paris (ESRI)³⁹. Le ton ici n'est guère à la déploration. Ce texte est un mélange d'arguments d'une étonnante actualité et

³⁹ Ce texte a visiblement été réédité en 1975, mais cette édition reste introuvable. Nous avons travaillé à partir des microfilms de l'exemplaire de 1900 disponible à la Bibliothèque Marguerite Durand (Paris). Nous fournissons en annexe II une retranscription de ce texte, amputé de certains passages illisibles, afin que l'on puisse se faire une idée du contenu général du texte.

d'arguments propagandistes propres à son époque. Il débute par la déclaration suivante :

Nous n'avons pas l'habitude de faire de « distinction de sexe, de race ou de nationalité.

« La femme » y est décrite comme une esclave domestique, le travail des femmes est une possibilité d'autonomie. Est dépeinte la nécessité d'une éducation similaire pour homme et femme afin de ne pas s'enfermer dans une vision chevaleresque qui fait de la femme un parasite charmant. L'impératif de partager l'éducation des enfants et les tâches domestiques et le besoin de s'attaquer à l'idéologie de la famille comme noyau social de base sont également des arguments présentés. La thématique de la libre disposition de son corps est exposée dans ces termes-là et côtoie l'argument propagandiste : il vaut mieux avoir la femme de son côté. C'est donc clairement un point de vue masculin, mais les arguments avancés pour défendre ce point de vue l'excèdent et portent un discours dans lequel on entendrait presque résonner le genre.

S'il y a une critique du féminisme qui est faite, ce qui est le plus surprenant c'est que cette critique soit faite au nom d'un refus du différentialisme, associé à un séparatisme. Mais elle se double d'une hiérarchisation des luttes :

Une autre conséquence de la situation exceptionnelle et inférieure faite à la femme, c'est le « mouvement féministe ». Il est assez facile à comprendre. Les femmes les plus indépendantes de caractère se sentent opprimées et tendent vers une existence plus large, mais l'éducation a si fortement enraciné en elles l'idée que la femme est un être à part, que même cette tendance à la libération prend une forme spéciale. Les femmes commencent à s'opposer, comme femme, à l'autre moitié de l'humanité. [...] elles n'entrent pas dans le mouvement à l'égal des hommes, elles ne pensent pas qu'elles puissent y être utiles aussi. [...] Et ce mouvement même peut être réactionnaire. Les femmes d'opinion opposées se rencontrent dans ce mouvement et se sentent solidaires, rien que parce qu'elles sont femmes. [...] Nous sommes adversaires de toute séparation artificielle entre les sphères d'action des sexes. Tout ce qui constitue les acquisitions de la civilisation humaine doit être également accessible à tous les hommes ou femmes.

Il est tout aussi étonnant d'y trouver une critique de l'amour libre en tant que priorité de la lutte autour/par des femmes. Dans ce texte, l'amour libre est renvoyé au champ du féminisme, contrairement à d'autres écrits où il est intégré à l'anarchisme.

4.1.2. LES SOURCES HISTORIENNES

Ce type de texte ne constitue cependant pas la plus grande part des travaux consacrés à l'anarchisme et au féminisme. Plutôt qu'historiques, sont des travaux historiens qui en forment le corps massif. Ils retracent généralement un mouvement, une époque ou un événement particuliers en y incluant une lecture féministe (pour les travaux sur l'anarchisme) ou bien une lecture anarchiste (pour les travaux sur le féminisme) comme le fait *L'histoire du féminisme* d'Albistur et Armogathe (1977). C'est dans le premier de ces deux types de production que le « rendez-vous manqué » est le plus mobilisé, lorsque les anarchistes partent à la recherche du féminisme, ce dont témoigne la thèse de Kérignard titrée *Les femmes, les malentendues du discours libertaire ?* (2004).

On trouve un nombre incalculable de travaux sur les trois stars que furent (et que sont encore) Emma Goldman, Louise Michel et la figure collective des Mujeres Libres. La bibliographie à leur sujet est dense et continue encore à s'étoffer. Mais depuis quelques temps, elles sont rejointes par des biographies et rééditions d'écrits de femmes moins célèbres : Mary Wollstonecraft, Flora Tristan (Albistur & Armogathe 1977), Madeleine Pelletier (Largillière 1981), Madeleine Vernet (Albistur & Armogathe 1977), Margarethe Faas Hardegger (Schindler 2007), Sara Berenguer (Rausa 2000), on pourrait compléter encore la liste. La plupart vivent dans la période que Sharif Gemie qualifie de siècle anarchiste (1996 : 418) qui va de 1840 à 1936. Nombre d'entre elles sont libres-penseuses ou proche de la Libre Pensée. Il y a également des travaux sur la misogynie de certains anarchistes, l'exemple le plus célèbre étant le texte de Guérin sur Proudhon (1999), mais aussi, à l'inverse, les rééditions de Déjacque (2003) qui s'opposa à ce dernier sur « la question des femmes », comme elle est parfois appelée.

Comme il y a des figures-clés, il y a des moments-clés, les premières participant souvent aux seconds. En écho à Louise Michel, il y a la Commune de Paris (Deluermoz 2009), aux Mujeres Libres, la révolution espagnole. Il y a aussi de multiples travaux sur la Belle Époque (Dhavernas 1982 ; 1983 ; Steiner 2008). Une thématique peut également être choisie, comme le fait Greenway (2009) pour les utopies sexuelles et politique en Angleterre tout au long du xx^e siècle.

Tous ces travaux sonnent comme une réhabilitation *a posteriori* du féminisme dans l'anarchisme. Et nous ne dérogeons pas à la règle en commençant par les rappeler ici.

4.1.3. LES SOURCES CONTEMPORAINES

Mais sitôt que l'on délaisse l'histoire pour chercher un discours contemporain sur l'anarchisme et le féminisme, les travaux se font plus rares. Des écrits sur la question existent, mais là encore, le rendez-vous manqué est mis en avant.

Les explications à cet état de fait varient d'un auteur à l'autre, et l'accent est mis tantôt sur l'anarchisme, tantôt sur les anarchistes. C'est-à-dire que les dimensions pratiques et théoriques vont être mises en regard pour évaluer d'où vient le mal. Et un décalage entre l'une et l'autre sera presque toujours pointé. Le discours général qui en ressort est unanime : théoriquement, l'anarchisme et le féminisme ne sont pas incompatibles, et même partagent des bases communes, mais les pratiques ne reflètent pas cette complémentarité théorique, au contraire les pratiques anarchistes sont fortement patriarcales (Reyniers 1985 ; Monnet 2001 ; Duriez 2009 ; Dupuis-Déri 2010 ; Pereira 2010 ; Rua, Pothier, Hernandez & Claude 2010). Certains travaux proposent alors une confrontation des courants de l'anarchisme et du féminisme (Pereira 2010 ; Rua *et al.* 2010) pour tenter d'explicitier le rapport théorique. D'autres au contraire relèvent les appuis théoriques de cet antiféminisme anarchiste (Monnet 2001 ; Dupuis-Déri 2009), ou expliquent le manque de théorisation par la volonté de maintien des pratiques antiféministes.

Un autre trait du discours anarchiste féministe prend forme dans l'essentialisme forcené de certains textes. *Pour un féminisme libertaire*, de Micheline De Sève (1985) en est un exemple significatif, qui en reléguant le marxisme, jette le bébé avec l'eau du bain et renie la construction sociale des genres, pour appeler de ses vœux une complémentarité harmonieuse des sexes dans un paradis anarchiste à retrouver. Si l'on pouvait espérer que de tels discours soient renvoyés aux oubliettes de l'histoire, on se rend compte qu'ils font aujourd'hui encore écho, comme le montre l'article de la Commission Femmes de la Fédération Anarchiste susmentionné (Rua *et al.* 2010) qui cite de Sève. Ce penchant essentialiste s'appuie sur un refus du mysticisme qui, en ayant recours à des argumentations scientifiques, va glisser vers un discours scientiste et biologisant⁴⁰, se doublant de métaphores biologiques récurrentes, ce qui empêchera la sortie du paradigme de la différence, et donc de la première vague du féminisme. Cela

⁴⁰ Ce constat a également été fait par Dhavernas (1983) et Ibañez (2010).

constitue la base du discours de l'égalité dans la différence. Dans ce cas, la question n'est plus : comment l'anarchisme a-t-il évité le féminisme ? mais plutôt comment a-t-il évité le passage d'une analyse en termes de sexes à une analyse en termes de genre.

Une élaboration du concept de genre ancré dans un féminisme matérialiste (et donc marxiste) et une paternité misogyne de l'anarchisme devenue légendaire seraient donc les racines de la divergence et du rendez-vous manqué.

Pourtant, un terme affleure dans la littérature, et qui semble déborder ces discours, c'est celui d'anarcha-féminisme. Quelque chose existe donc qui relie l'anarchisme et le féminisme, mais qui semble difficile à saisir. Reyniers propose comme explication que « les anarcha-féministes sont beaucoup plus actives dans le mouvement féministe que dans le mouvement anarchiste » (1985 : 18). Certes, on ne peut pas parler d'une théorisation anarchiste du genre. Les influences principales restent la théorie matérialiste de Delphy (2008a) ou la théorie queer de Butler (2006), qui s'opposent violemment, impliquant des lectures très différentes, concernant le féminisme.

Il faut voir dans cet état de fait deux éléments qui sont corrélés. D'une part, cette opposition entre matérialisme et postmodernisme ne traverse pas le seul champ féministe, et l'anarchisme comme d'autres courants de pensée est aussi secoué par la remise en cause des paradigmes de la modernité. Dès lors, il ne s'agit pas de lire l'un à la lumière de l'autre pour en évaluer la compatibilité, mais plutôt de tenter de lire de façon fluide ce nouveau paysage sans étanchéfier les courants qui le composent. Comme il y a des féminismes, il y a des anarchismes. Difficile par conséquent d'extraire la substantielle matière de l'anarcha-féminisme. Il est peut-être préférable de considérer celui-ci, comme un écho, une réalisation particulière qui advient ci et là, contextuellement.

Cela nous conduit au second point, qui concerne non plus la théorie matérialiste ou postmoderniste, mais l'appréhension de la théorie elle-même. Lorsque l'anarchisme est convoqué, de quel anarchisme parle-t-on ? Et surtout, quel est le fondement de cette opposition entre théorie et pratique ? La grande majorité des travaux mentionnés sont des travaux universitaires et la plupart du temps, les discours et pratiques observées sont ceux de l'anarchisme institué. Mais il se trouve qu'hors de l'institution, de nombreux discours sont produits, circulent et forment un espace discursif dense. Cette

institution, c'est tant celle universitaire des productions théoriques, que celle organisationnelle de l'anarchisme. C'est peut-être précisément hors de cet espace que se tient l'anarcha-féminisme, si souvent évoqué mais dont on entend si peu la voix dans les travaux que nous avons mentionnés jusque-là.

4.2. DÉPLACEMENT DE L'ANARCHISME

4.2.1. LA REDÉFINITION DU POUVOIR

« À sa source, le féminisme remet en question le pouvoir, sous sa forme élémentaire et fondamentale : le contrôle interpersonnel par le jeu de la force et du consentement » (Laurin-Frenette 52). Les questions du pouvoir et de la domination sont bien évidemment des domaines explorés par l'anarchisme. Lorsque Foucault, que nous prendrons comme figure des redéfinitions du pouvoir, se saisit de cette matière, les anarchistes vont être interpellés. Mais c'est un pouvoir redéfini, déplacé dont il est question. À la devise anarchiste « le pouvoir est maudit » Foucault répond qu' « il y a diverses formes, divers lieux, diverses circonstances ou occasions où ces inter-relations s'établissent sur un modèle spécifique » (1984 : 310), une façon rassurante de dire que le pouvoir est partout. Ces questionnements dépassent les relations entre anarchisme et féminisme pour interroger chacun de ces champs dans leur ensemble.

Pour certains anarchistes, accepter un tel postulat condamne à un échec définitif de la lutte contre le pouvoir ; pour d'autres, c'est une formidable démultiplication du champ de réflexion qui s'ouvre, puisque le pouvoir est inséparable de l'insoumission de la liberté : « Il nous faut imaginer et construire ce que nous pourrions être pour nous débarrasser de cette sorte de "double contrainte" politique que sont l'individualisation et la totalisation simultanées des structures du pouvoir moderne » (Foucault 1984 : 308). C'est aussi la nature du pouvoir qui est discuté. Pour Foucault, ce n'est pas un état de fait, ni une relation, mais un mode d'action, une conduite de conduite (312). Un numéro de la revue *Réfractations* (n° 20, 2008) illustre cette discussion au sein de l'anarchisme.

Le féminisme, au travers de larges conflits autour de la question de l'universalisme, va connaître également cette négociation de la définition du pouvoir, tout aussi fondamentale dans ce champ-là. Un article de Dupuis-Déri (2007) illustre bien cette

discussion. Son développement est le suivant : la proposition moderne d'universalité est une imposture théorique sous couvert d'identitarisme, aligné sur le modèle des dominants qui s'impose comme Référent. Ce sont donc les femmes par le féminisme qui font la réelle proposition d'universalisme. Delphy (2008b) propose dans le même sens de s'attaquer à la mainmise des Uns (par opposition aux Autres) sur l'Universel, qui est en fait la norme. Mais à ce même constat d'invalidité de l'universalisme, d'autres réponses sont apportées, qui ne proposent pas une réhabilitation d'un universel *vraiment universel*, mais plutôt de renoncer à l'universalisme qui présuppose un sujet humaniste (Bourcier 2005, notamment). Dans le même sens, les discours sur *l'empowerment* proposent de redéfinir le pouvoir plutôt que de l'anéantir.

Il y a donc un ébranlement transversal commun au féminisme et à l'anarchisme, précisément sur ce point d'articulation qui les relie : la question du pouvoir.

Dans le cas d'une lecture du pouvoir-état de fait, il s'agit de négocier le lieu du pouvoir : le masculin, l'État, etc. afin de l'en chasser. Cela implique une lecture en terme de réussite ou d'échec. Dans le cas d'une lecture pouvoir-mode d'action, les idéaux de stabilité sont abandonnés et renvoyés à l'orthodoxie idéologique. Impossible dès lors d'évaluer le degré d'antisexisme, de féminisme etc. de l'anarchisme et inversement, le degré d'anarchisme du féminisme. Le modèle du rendez-vous manqué perd son sens.

4.2.2. L'ANARCHISME NON-INSTITUÉ

Dire que la rencontre entre anarchisme et féminisme a eu lieu ne signifie donc pas que la domination de genre soit évacuée des milieux anarchistes, ni que le féminisme est étanche à toute forme de domination, bien sûr. Ce déplacement définitionnel du pouvoir advient cependant dans des champs théoriques qui ne recouvrent pas la totalité de l'anarchisme ni du féminisme. Un autre déplacement a lieu, qui se situe dans un autre paradigme : celui du rapport entre théorie et pratique.

Au rendez-vous manqué, fait écho un discours sur le flétrissement de l'anarchisme. « On ne compte plus le nombre de ces faire-part de décès » (García 2007 : 14). Pourtant « le mouvement anarchiste est, en fait, un cadre dans lequel une pensée politique, ou

plutôt une *théorisation* politique de grande qualité voit le jour» à condition de considérer une approche théorique partant du bas (Gordon 2008)⁴¹.

Qu'est-ce qui explique la cohabitation de ces deux discours ? C'est l'appréhension même de l'anarchisme. Gordon le définit comme une culture politique, Ibañez comme un non-système qui n'a jamais inspiré de sociologie, García comme un ensemble de propos défiant l'ordre discursif sur lequel se fonde la philosophie. Si Ibañez le définit comme une *idéologie*, au sens de système d'idées et de valeurs, c'est pour lui accoler immédiatement une seconde définition en terme d'*ensemble de pratiques*. (2010 : 259).

À travers ces différentes propositions, on voit émerger une nécessité à saisir ensemble les dimensions théoriques et pratiques, ou plutôt les discours et les pratiques, il est temps de pouvoir les nommer ainsi. Appréhender l'anarchisme dans une abstraction purement spéculative conduit à ne pas pouvoir le saisir :

« Rien n'est plus facile que de questionner la cohérence rationnelle de l'anarchisme et de mettre à jour ses points faibles.

Cela devrait-il nous chagriner ?

Oui ! sans nul doute, si nous participons de cette volonté de puissance qui se cache sous le désir de posséder un système de pensée sans faille, garanti contre toute critique, acéré comme une épée dialectique, et robuste comme un bouclier qui nous préserverait de toute incertitude.

Non ! Pas le moins du monde, si nous admettons que l'anarchisme est flou, incertain, toujours provisoire, parcouru de contradictions plus ou moins flagrantes, muet sur toute une série de questions importantes, parsemé d'affirmation erronées, accroché à bon nombre de schémas dépassés, empreint de toute la fragilité et de toute la richesse de ce qui ne prétend pas outrepasser la finitude humaine. » (Ibañez 2010 : 215)

Et on peut lire de plus en plus l'histoire en train de s'écrire d'un anarchisme qui se définit volontiers comme hétérodoxe, et qui utilise de nouveaux outils, des concepts redéfinis, mais surtout, qui repère dans les pratiques sa propre signification. Repenser l'anarchisme avec des nouveaux outils conceptuels a été l'occasion de repenser également son rapport au discours.

Comme tout changement de posture, c'est une réponse. Réponse à une disciplinarisation, réponse à une institution de l'anarchisme, réponse à une vision seulement théorique, qui ne trouve plus ses pratiques. S'ensuit une négociation de

⁴¹ Nous utilisons ici la traduction de Vivien García (à paraître) comme pour les citations suivantes de Gordon (2008).

légitimité qui va s'ancrer autour de la question de l'institutionnalisation. Les faire-part de décès, les rendez-vous manqués et autres désolations pointent précisément le rapport entre théorie et pratique en ce qu'il est inexistant. Mais c'est évaluer les pratiques des uns à l'aune des discours des autres. Les discours institués cherchent les pratiques instituées. Or, on peut renverser le tableau pour s'apercevoir que dans les pratiques non-instituées se produisent des discours qui, tout à la fois, sous-tendent et sont issus de ces pratiques. Il y a un déplacement de la littérature anarchiste hors-cadre. Au point que les pratiques ont parfois pour objet les discours.

Où se trouve alors cette littérature ? Gordon nous met en garde : « l'étendue et la diversité de ce qui peut être recensé comme des expressions de l'anarchisme sont bien sûr difficiles à circonscrire ». Il faut regarder à la fois les pratiques, les types d'écrit et leurs supports.

Les black blocs⁴² constituent par exemple une de ces nouvelles pratiques, qui occasionnent un discours (Dupuis-Déri 2004), « l'anarchisme contemporain prend [aussi] racine dans ces convergences entre luttes féministes, écologistes, antiracistes et queer » (Gordon 2008).

Ces thématiques prennent des formes de circulation particulières et, avec Angenot qui refuse de distinguer entre « un point de vue descriptif/formel du texte et un point de vue de socio-critique de l'idéologie » (1982 : 11), il est nécessaire de leur prêter attention :

« Toute cette littérature de la plus ancienne à la plus contemporaine fourmille de façon plus ou moins officielle, presque toujours loin des lieux institutionnels du savoir en tout cas. Ces documents d'archives ou d'actualité, ce sont le plus fréquemment les anarchistes eux-mêmes qui les conservent et les répandent, dans leurs bibliothèques, leurs centres de documentation, leurs centres sociaux et autres infokiosques en tout genre. » (García 2011)

⁴² « Le Black Bloc est une forme d'action collective très typée, qui consiste pour des individus masqués et vêtus de noir à former un cortège (un bloc noir) au sein d'une manifestation. Il n'y a pas un Black Bloc, mais *des* Black Blocs, chacun se formant à l'occasion d'une manifestation pour se dissoudre avec elle. [...] L'objectif premier d'un Black Bloc est d'indiquer la présence dans la manifestation d'une critique radicale du système économique et politique. » (Dupuis-Déri 2004)

4.3. LA LITTÉRATURE ANARCHISTE ET LE GENRE, AUJOURD'HUI

Ces lieux, au sens de topique comme de média, sont denses, et ces deux caractéristiques, le support et le type d'écrit, sont fortement reliées. Le genre en est une excellente illustration, puisqu'à la fois fait social et fait de langue, il peut apparaître tant dans la forme que dans le contenu. Tour à tour thème et rhème du discours (rarement les deux simultanément, on verra pourquoi), il se fait pratique linguistique. Il devient l'interface entre discours et pratiques, un signe de lutte à la façon de la feuille de papier, si l'on nous permet cette torsion à la métaphore saussurienne.

4.3.1. LA PRESSE

La presse est depuis toujours un des lieux d'expression et de diffusion des idées anarchistes et l'histoire de l'anarchisme lui porte une grande attention⁴³. Contrairement aux monographies qui restent clairsemées, la presse anarchiste organisationnelle se saisit du thème du genre. Pour s'en convaincre, on peut regarder la quantité d'articles consacrés à la question (genre, féminisme, lutte anti-IVG, lutte contre l'homophobie, etc.), parus dans la dernière décennie.

De 2000 à 2009, le dépouillement de 6 journaux montre un total de 72 articles parlant du genre. Ces titres sont ceux de la presse anarchiste organisationnelle, correspondant aux structures qui ont le plus de visibilité : *Courant Alternatif* (journal de l'Organisation Communiste Libertaire), *No Pasaran* (journal du Réseau No Pasaran), *Alternative Libertaire* (journal de l'organisation du même nom), *Offensive* (journal de l'Offensive Libertaire et Sociale), *Le Combat Syndicaliste* (journal de la CNT), *Le Monde Libertaire* (journal de la Fédération Anarchiste). Certains sont des hebdomadaires, d'autres des mensuels ou encore des trimestriels. Il faut donc regarder proportionnellement leurs parutions sur le genre.

Le mensuel *Courant Alternatif* consacre un numéro spécial à la question en 2001, et à partir de 2005, on trouvera 1 à 4 articles par an traitant du genre.

⁴³ Voir notamment la thèse de René Bianco : Répertoire des périodiques anarchistes de langue française : un siècle de presse anarchiste d'expression française, 1880-1983, Aix-Marseille, 1987

No Pasaran, à parution irrégulière (en moyenne 8 numéros par an), y consacre 5 articles respectivement en 2001, 2002 et 2003, puis 2 en 2004, un numéro spécial en 2005 et 3 articles à nouveau en 2007.

Le mensuel *Alternative Libertaire* (à partir de 2003, où commencent leurs archives en ligne) consacre 1 à 5 articles par an à la question du genre.

Offensive, trimestriel créé fin 2003, consacre tous les ans, entre 2004 et 2009, 2 à 5 articles à la question, avec deux numéros spéciaux en 2004 et 2007.

Le Combat syndicaliste dont l'archivage en ligne est peu régulier, n'offre quant à lui aucun article touchant au genre.

Le Monde Libertaire, qui est hebdomadaire (40 numéros par an), sort un numéro spécial en 2002, puis de 9 à 33 articles par an.

La presse non-organisationnelle, qui produit une très grande quantité de journaux plus ou moins éphémères, n'a pas été prise en compte dans ce travail. Ce balayage avait pour simple but de fournir une vision d'ensemble de la thématique du genre dans la presse anarchiste. La prise en compte de l'ensemble des journaux aurait représenté un travail à part entière, autre que celui que nous nous proposons de faire ici. De plus, nous quitterons dès la section suivante l'anarchisme organisationnel, et ce tableau permet de garder à l'esprit que là aussi le genre est thématiqué.

Ci-dessous, des graphiques permettent de visualiser la présence du genre dans les articles de ces six journaux. En blanc, la totalité des numéros parus annuellement, en gris, le nombre d'articles sur le genre, en gris clair les numéros spéciaux.

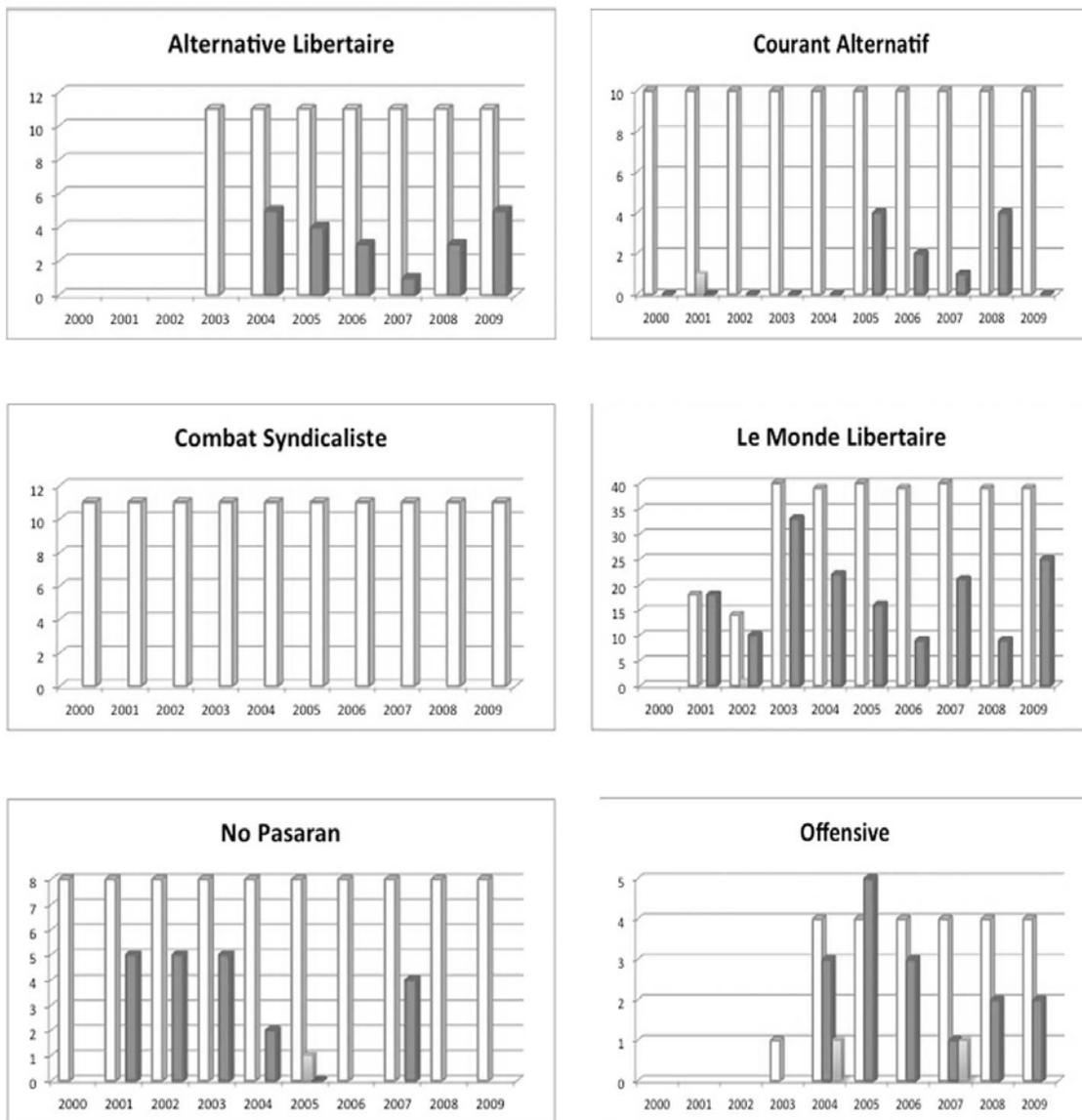


Fig. 6 – Articles sur le thème du genre dans la presse anarchiste organisationnelle

4.3.2. LES BROCHURES

Le second lieu que nous examinerons et sur lequel nous nous concentrerons particulièrement est celui des brochures politiques. Si ce n'est bien évidemment pas l'unique forme que prend le discours anarchiste hors-cadre dont nous avons parlé, les brochures constituent cependant un pan important de la production anarchiste.

Avant de nous attacher en particulier à la présence de la question du genre, nous proposons une tentative de définition de l'objet brochure.

On la retrouve sous plusieurs noms : pamphlet, brochure, tract (la frontière est parfois fine entre un feuillet imprimé en recto verso et une brochure). Si *Le Robert* (1994) définit le *pamphlet* comme registre : « texte court et violent contre les institutions, un personnage connu », le mot désignait au départ non pas un genre, « mais une certaine présentation matérielle (petite brochure) et un mode de diffusion » (Angenot 1982 : 374). L'anglais a d'ailleurs gardé le terme pour le support, les brochures à contenu politique, évacuant le trait sémantique de la violence. En français, bien que *pamphlet* soit utilisé, il est désormais désuet pour désigner un support et se prête d'avantage à la qualification du contenu. C'est *brochure* qui est désormais en utilisation exclusive.

Cependant, on trouve peu de sources sur la brochure en tant que média, et encore moins concernant la brochure libertaire. Ce sont quelques feuilles A4 pliés en deux et assemblées, la plupart du temps photocopiées, parfois jusqu'à devenir illisible. Elles circulent de main en main et sont ponctuelles plutôt que périodiques. Toujours à petit tirage, la brochure n'est ni un livre ni un tract, mais un entre-deux composé de courts textes ou de recueils de textes sur un sujet donné, souvent signée par un groupe politique, parfois anonyme ou pseudonyme. Aujourd'hui, il arrive qu'à la brochure se substitue un livre : reliure, couverture cartonnée, davantage de soin est apporté au façonnage. Mais l'absence d'éditeur, parfois d'auteur, la circulation gratuite ou à prix libre dans les infokiosques davantage qu'en librairie, le contenu même, rapprochent ces volumes des brochures. L'accès à l'imprimerie et le savoir-faire en mise en page et impression transforment l'apparence de l'objet et lui redonne du faste, mais le contenu demeure.

Rien d'étonnant à cette évolution, les anarchistes se sont souvent tenus à proximité de la fabrique de l'écrit : longtemps, les syndicats de correcteurs furent remplis d'anarchistes, et les imprimeurs anarchistes ont toujours existé. Avant la généralisation de l'accès aux moyens de reproduction papier, les brochures étaient imprimées. Les photocopieuses leur ont donné un nouvel élan, et aujourd'hui, le retour de l'imprimerie les modifie à nouveau. Tout cela indique que ce n'est pas dans sa forme, mouvante, que l'on peut saisir cet objet.

UN OBJET POLITIQUE, OBLIQUE ET SULFUREUX

Objet politique par excellence, le but premier de la brochure est la propagande et la polémique. Olivera, en tentant de mettre à jour l'émergence de la littérature politique en tant que telle, écrit que « c'est à La Belle Époque que *devient* vrai ce qui semble être une évidence aujourd'hui : la séparation stricte entre les circuits politiques et littéraires de production et de diffusion de l'imprimé » (2003 : 129). La brochure est identifiée au versant politique tandis que le livre est identifié au champ littéraire (*ibid.* 139). Deux types d'éditions politico-littéraire cohabitent : le premier rattaché aux structures de mobilisation collective, le second, les « "écrits du jour", pamphlets, brochures polémiques » qui constituent une production « éphémère par son caractère d'actualité » (*ibid.* 134). Angenot mentionne également deux des traits caractéristiques de la brochure : le fait qu'elle traite de questions d'actualité et qu'elle soit rédigée sur le mode de l'invective (1982 : 374). A partir de l'entre-deux-guerres, les brochures deviennent des « publications occasionnelles souvent à compte d'auteur, là où la normalisation des formes est la moins grande » (Olivera 2003 : 139).

Pleinement politique, la brochure est aussi, presque nécessairement, depuis le XIX^e siècle au moins et jusqu'à aujourd'hui, une des formes privilégiées de la littérature contestataire. Elle véhicule une odeur sulfureuse. Douay note que c'est justement au XIX^e siècle que le mot se charge « d'une connotation injurieuse et diffamatoire » (2010 : 426). Qu'elle circule de manière légale ou illégale, c'est toujours de manière officieuse. Nous sommes là face à un espace discursif oblique. Nécessairement adressée, mais depuis la marge, la brochure se faufile sans connaître beaucoup de contraintes.

Domenach, dans une recension des différents supports dédiés à la propagande, fait apparaître d'autres caractéristiques de la brochure, sous le nom de pamphlet :

« Le livre, coûteux et long à lire, demeure cependant un instrument de base. [...] »

Le pamphlet, arme de choix de la propagande au cours du XIX^e siècle est aujourd'hui utilisé par les communistes, mais surtout à destination des intellectuels.

Le journal est l'instrument principal de la propagande imprimée, depuis les grands quotidiens jusqu'aux journaux de quartier ou d'usine, distribués et affichés (journaux muraux).

Enfin, l'affiche et le tract, qui doivent être d'une rédaction brève et frappante. Le tract présente l'avantage d'être peu encombrant et de pouvoir être facilement et anonymement distribué. » (1965 : 46)

Ce qui est dit du tract et de l'affiche est pourtant tout aussi vrai des brochures : l'anonymisation en est aisée.

Le prix de fabrication est également signalé : « Le prix du livre en fait un objet réservé à une élite et les délais d'impressions retardent forcément l'actualité de brochures ou pamphlets moins coûteux » (Domenach *ibid.* 12).

Autre trait, non des moindres, la brochure échappe plus facilement au contrôle que d'autres supports. Dans une gradation des productions écrites, en fonction de ce que le pouvoir les perçoit comme révélateur de l'opinion publique, Olivera écrit que « c'est au nom des effets qu'elle pouvait avoir sur le plus grand nombre que l'affiche était plus surveillée que le périodique, le périodique plus que la brochure, et la brochure plus que le volume » (2003 : 149).

Plus d'une dizaine de saillances émergent ici. Résumons-les. La brochure politique est donc un support privilégié (1)de diffusion des idées (reprises de textes) et (2)d'expression (création de texte) (3)hors de l'institution. Des textes (4)courts, qui peuvent être (5)écrits sur le vif et (6)circuler rapidement, un média (7)peu coûteux et (8)peu surveillé, (9)à l'anonymisation et à la diffusion faciles. C'est un support (10)fluide, non-normalisé, au caractère (11)officieux et (12)subversif.

LA BROCHURE MENSUELLE

Ces caractéristiques de la brochure à la Belle Époque, comme dans les années cinquante sont encore largement valables aujourd'hui. Et l'on peut voir une traversée de la plupart de ces attributs au cours du temps, dans une permanence qui côtoie la nouveauté. Pour se faire une idée des traits récurrents, nous ferons un rapide détour pour citer en exemple *La Brochure Mensuelle* avant de nous concentrer sur la production contemporaine.

De 1923 à 1938, *La Brochure Mensuelle* paraît, publié par le Groupe de Propagande par la Brochure. Pendant 15 ans, sortent, par delà les courants de l'anarchisme, des textes de Francisco Ferrer, Aristide Briand, Sébastien Faure, Pierre Kropotkine, Elisée Reclus, Joseph Déjacque, Jean Grave, Michel Bakounine, Albert Libertad, Errico Malatesta, Zo

d'Axa. On y trouve également des écrits de Maupassant, Diderot, ou encore, de manière un peu moins surprenante, Tolstoï, qui rappellent les remarques d'Olivera sur la partition encore floue à cette époque entre production littéraire et politique.

Les femmes publiées par la brochure mensuelle sont rares mais tout de même présentes. On trouve 7 brochures d'autorité féminine. L'utilisation de pseudonyme étant fréquente dans les milieux politiques de la première moitié du siècle, on peut imaginer que les femmes auteurs y aient été plus nombreuses sous couvert d'anonymat, mais rien ne permet de l'affirmer. Parmi ces femmes, on trouve Madeleine Pelletier qui signe 5 brochures, mais également Madeleine Vernet, ou encore les américaines Voltairine de Cleyre et Emma Goldman.

Les thèmes abordés balayent l'éventail de la pensée anarchiste d'alors : autorité, état, révolution, végétalisme, amour libre, maternité, pacifisme, propriété, religion, travail, élection, colonisation, logement, éducation, armée ; des thèmes comme l'art, la science y sont aussi traités.

La dimension critique de ces publications est rappelé dans un avis au lecteur (en annexe III), dans lequel on trouve l'extrait suivant : « Nous estimons que la diffusion des principes libertaires, que le libre examen et la juste critique de ce qui est autour de nous ne peuvent que favoriser le développement intégral de ceux qui nous liront » (1934).

Les thématiques, l'aspect mensuel qui appelle une réactivité de publication, les pseudonymes, ainsi qu'un accent mis sur la critique et la nécessité de diffusion viennent confirmer les traits que nous avons pu dégager jusque-là.

AUJOURD'HUI : INFOKIOSQUES.NET

Aujourd'hui, la production des brochures ne les fait pas paraître comme une descendance appauvrie. Au contraire, on assiste à une densification de l'activité de circulation de textes, dans un espace discursif dialogique qui n'hésite pas à multiplier ses facettes. « Le discours écrit est partie intégrante d'une discussion idéologique à une grande échelle : il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et objections potentielles, cherche un soutien, etc. » (Voloshinov 1977 : 136). Et cela est vrai tant pour le fond que pour la forme.

De nouveaux textes sont régulièrement publiés et diffusés, matériellement, de la main à la main, comme c'est encore fréquemment le cas, mais aussi dans des infokiosques, points de diffusion souvent principalement consacrés aux brochures, à la presse et aux fanzines, qui peuvent être ambulants quand ils se présentent sous la forme de table de presse, ou fixes dans des lieux où sont déposées, dupliquées et distribuées les brochures. Virtuellement également, via Internet. L'accès facilité au moyen de publication et de reproduction papier (ordinateurs et photocopieurs), lui donne de nouveaux circuits. Il n'est plus besoin d'être spécialiste pour réaliser une maquette et en faire le tirage. Certaines brochures sont aussi faites à la main avant d'être photocopiées. Les brochures continuent donc à tenir un rôle primordial dans la littérature anarchiste.

Le site infokiosques.net est une plateforme de ressources en ligne dédiée aux brochures. Le matériel qui s'y trouve n'est pas exhaustif, mais l'on pouvait tout de même compter plus de 300 brochures en février 2009, date à laquelle nous avons fait les observations qui suivent, et bien plus aujourd'hui. C'est donc un observatoire privilégié de la littérature anarchiste contemporaine.

Bien que le site propose la plupart des brochures à lire en ligne, il est presque toujours fait renvoi au diffuseur, ou *distro*, de la brochure, ce qui participe à maintenir l'existence de la version papier au côté de la version numérique.

Les thématiques proposées pour le classement de cette base de données de brochures sont les suivantes :

Agitations armées / Anarchisme, anarchie / Antinaturalisme / Antipsychiatrie / Antipub / Antiracisme, immigrations / Antispécisme, végétarisme / Art, culture / Capital, multinationales / Communismes / Contre-sommets / Critiques du travail / Démocratisme, citoyennisme / Éducation, système scolaire / Environnement / Expérimentations collectives / Féminisme, queer, genre, sexualités / Grèves et luttes des travailleurs / Guides pratiques / Insurrections, révoltes, émeutes / Luttes contre les discriminations raciales / Médias, Mouvance autonome / Mouvements sociaux / Prison, justice, répression / Religions et croyances / Sciences et technologies / Situationnistes et apparenté-e-s / Sports / Squat, logement / Théories de l'auto-organisation / Urbanisme

Si l'on compare cette liste avec celle de la *Brochure Mensuelle*, il est intéressant de constater que d'une part, un certain nombre de thèmes sont continus, et que d'autre part, beaucoup de nouveaux sujets sont assez denses pour former catégorie.

Dans le tableau suivant, on peut voir une dizaine de thématiques communes aux deux listes :

| Brochure Mensuelle | Infokiosques.net |
|------------------------|-------------------------------------|
| Révolution | Insurrections, révoltes, émeutes |
| Végétalisme | Antispécisme, végétarisme |
| Amour libre, maternité | Féminisme, queer, genre, sexualités |
| Religion | Religions et croyances |
| Travail | Critiques du travail |
| Election | Démocratisme, citoyennisme |
| Logement | Squat, logement |
| Education | Education, système scolaire |
| Art | Art |
| Science | Sciences et Technologies |

Fig. 7 – Thématiques communes à La Brochure Mensuelle et Infokiosques.net

Les nouvelles thématiques apparues sont par exemple l'antipsychiatrie, les contre-sommets ou les médias. Certaines sont renommées : on passe du végétalisme à l'antispécisme et de la question des élections au démocratisme. D'autres disparaissent. Il y a donc une actualisation des terrains dont on parle, mais qui n'a rien d'historique. Il ne s'agit pas de *faire* continuité, même si cette continuité surgit dès que l'on fait le travail de comparaison diachronique. Ce noyau thématique, qui se perpétue et se transforme tout à la fois, est supporté par un discours, dans lequel on entend aussi des accents communs. En écho à l'avis au lecteur de la Brochure Mensuelle, on trouve, dans la présentation du site, l'extrait suivant :

Cette société nous pose question, nous empêche de vivre. Parfois elle nous fait vomir, toujours elle nous révolte. Capitalisme, patriarcat, rapports de domination, désastres écologiques, forces étatiques, de quoi faire frémir toute notre bile. Parfois nous voudrions cultiver cette bile, comment dire, l'approfondir, la relever, la garnir de données, d'arguments, d'idées d'action.

Mieux connaître ce que nous critiquons pour mieux savoir ce que nous vomissons et comment nous le vomissons. (2003)

Si l'on regarde en détail la production des 20 dernières années, on voit que les textes publiés sont soit des reprises, des extraits de textes publiés en livre, soit produits pour l'occasion. Sur 280 brochures, 10 textes sont datés d'avant 1900 (fin du XIX^e siècle essentiellement). Il s'agit surtout de textes théoriques anarchistes ou de déclarations lors de procès d'anarchistes. 13 textes se situent entre 1900 et 1949. Ici encore des textes de la Belle époque, signés par des anarchistes, ainsi que quelques textes de la guerre civile espagnole de 1936. De 1950 à 1969, 15 textes principalement issus de l'Internationale Situationniste et de ses membres. De 1970 à 1989, on trouve 32 textes. L'augmentation du nombre de textes est due bien sûr à une plus grande proximité dans le temps, mais aussi au fait que cette période produit beaucoup d'écrits sur le mouvement autonome, en particulier italien et français. À partir de 1990, la diversité des sujets explose. C'est dans ces brochures que circulent les discours, que se mettent en place des évidences et s'en déconstruisent d'autres. À la fois récit et tentative de nouvelles pratiques, les brochures ne sont pas seulement le révélateur d'une culture politique, mais, comme tout discours, un de ses éléments constitutifs.

C'est dans la décennie qui vient de s'écouler (2000-2010) que la diffusion de brochures prend de l'ampleur. Tout comme leur féminisation.

4.4. LA FÉMINISATION DANS LES BROCHURES

La féminisation dont on parle n'est pas réservée aux brochures. On la voit apparaître dans la presse, et parfois même dans des ouvrages (pour exemple, parmi ceux qui ont servi pour ce travail : *Feminism and Linguistic Theory* de Cameron (1992), *Classer dominer* de Delphy (2008), *Le sexe du militantisme* de Fillieule et Roux (2009), etc.) mais cela reste anecdotique, contrairement à ce qui se passe dans les brochures, où la féminisation est largement répandue.

Lieu d'expérimentation scripturale, non surveillée, la féminisation qui s'y fait jour n'est pas standard : on féminise davantage, autrement, on teste de nouvelles pratiques de la langue et on les justifie (parfois dans des brochures consacrées à cette question). On fait donc apparaître les femmes, mais surtout, on interroge les catégories de genre, en

s'adressant tout à la fois à un entre-soi politique, mais aussi à un lectorat anonyme, plus large.

Nous sommes bien dans la féminisation radicale rencontrée au chapitre précédent. Sur les 280 brochures déjà mentionnées, 105 sont féminisées, soit plus d'un tiers (37,5 %). Il y a également 7 brochures dont le corps du texte n'est pas féminisé mais où les commentaires d'éditeurs et de traducteurs le sont.

On a vu que le corpus présente des textes datant de périodes très différentes. La féminisation va souligner ces différences chronologiques. Jusqu'en 1990, on ne voit quasiment pas apparaître la féminisation, hormis à 4 reprises. Deux textes, l'un de William Morris (1890) et l'autre d'Audre Lorde (1980), portent en début de texte une mention expliquant le choix de féminiser le texte lors de la traduction, qui est non-datée. (D'autres textes non-féminisés portent également des explications sur le choix du traducteur ou de l'éditeur.) Deux autres sont féminisés sans remarque particulière, l'un de Jo Freeman, d'abord adressé au milieu féministe et écrit en 1970, l'autre de Michel Foucault, datant de 1976. Ces brochures ayant beaucoup circulé, on peut évidemment se poser la question du moment de leur féminisation, qui n'est probablement pas (en tout cas pour le texte de Foucault) le moment de la (première) rédaction.

A partir de 1990, la féminisation apparaît d'avantage bien qu'encore clairsemée. Sur les 36 textes de 1990 à 1999, 11 textes sont féminisés (soit 30,5 %). On trouve un à deux textes par an qui sont féminisés sur cette décennie, jusqu'en 1999 où l'on en trouve 3.

Dans les années 2000 la féminisation se manifeste massivement. On voit dans le tableau suivant que les années 2000 font charnière, quoique le phénomène apparaisse sporadiquement avant cette date. Pour souligner cela, les pourcentages de brochures féminisées par an sont éclairants, qui varient entre 30 et près de 90 %, en moyenne donc largement plus de la moitié des brochures les plus récentes (54,3 %) :

2000 : 30,5 %
 2001 : 50 %
 2002 : 87,5 %
 2003 : 70,8 %
 2004 : 40 %

2005 : 29 %
 2006 : 47,1 %
 2007 : 78,9 %
 2008 : 41,7 %

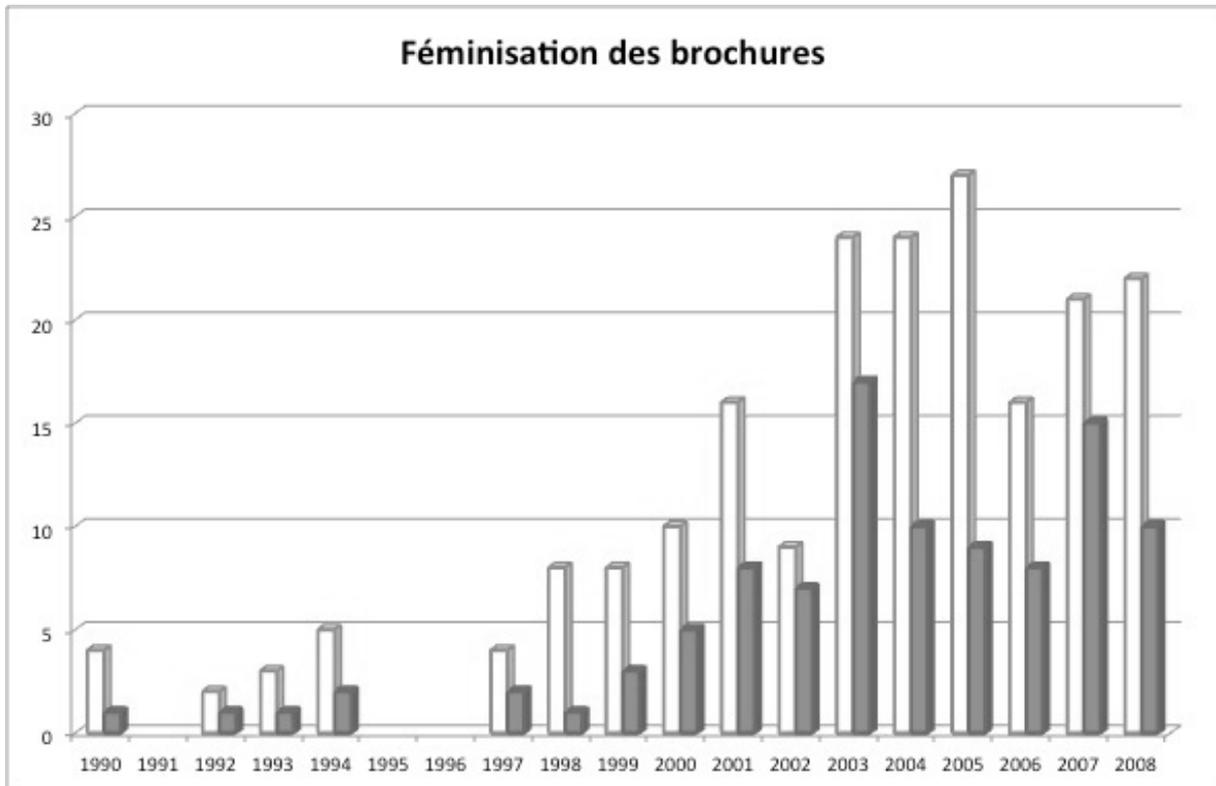


Fig. 8 – Féminisation des brochures 1990-2008

Nous avons repris les thématiques proposées par infokiosques.net. Cela permet de se donner une idée des thèmes qui sont d'avantage touchés par la féminisation, même si parfois le nombre de textes par thématique est trop petit pour donner une réelle estimation (par exemple le sport donne 50 % de textes féminisés sur un total de deux textes).

Certains champs ne connaissent pas du tout la féminisation comme *agitations armées* ou, étonnement, *lutttes contre les discriminations*. Ceux qui sont ensuite féminisés le plus faiblement sont les textes *situationnistes* avec 3,9 % et les textes se rapportant aux *communismes* (5,3 %). Pour le *situationnisme*, rien de surprenant, puisque – on l'a vu – la période où ils ont été rédigés est plus ancienne et la féminisation n'y apparaît pas

encore. Pour les *communismes*, si cela peut être plus curieux, il faut noter tout de même que certains textes sont également assez anciens.

On peut s'arrêter sur les textes regroupés dans la thématique *Féminisme, queer, questions de genre et/ou de sexualités* où 55,3 % des textes sont féminisés. Que près de la moitié des textes de cette thématique soit féminisée est surprenant dans le sens où beaucoup de textes ne s'adressent qu'à des femmes et sont donc féminisés au sens littéral du terme : une mise complète au féminin. Mais il faut surtout noter que la féminisation radicale a tendance à « annuler » le genre en même temps qu'elle le visible. Sitôt que l'on veut nommer le genre en ce qu'il est contradictoire, il est nécessaire de nommer les catégories plutôt que de les brouiller. « La lexicalisation du concept de genre sémantiquement sexué permet de visible les femmes, mais elle peut avoir comme conséquence de maintenir les femmes dans une représentation fortement liée à une catégorie sexuée » (Breysse 2002 : 122). Ce qui implique que plus on parle du genre, moins on va féminiser, en d'autres termes, plus le genre est le thème du discours, moins il est modifié. Il y a là un fonctionnement différencié entre genre thématisé et genre rhématisé. Dans ce dernier cas, la forme donnée au genre sert à *dire quelque chose à propos de*. C'est une opération prédictive, en quelque sorte, qui *fait dire* aux formes quelque chose sur le genre, et qui disparaît nécessairement dès que le genre n'est plus saisi en tant que forme, et qu'il devient la thématique principale. On aurait donc pu attendre ici un chiffre plus bas, mais de nombreux textes qui ne souhaitent pas solidifier les catégories peuvent venir troubler ce fonctionnement.

Les *guides pratiques* présentent eux aussi une grande part de textes féminisés (64 %), bien que ce soit souvent des textes assez techniques (recettes de cuisine, mode d'emploi, etc.) remplis d'instructions diverses. Les textes en rapport avec les *expérimentations collectives*, les *contre-sommets* et les *squats* sont les plus largement féminisés (respectivement 66,7 %, 70 % et 88,9 %). Cela s'explique par le fait que ces textes renvoient davantage à des situations concrètes mixtes, où l'on réfère à des groupes composés d'hommes et de femmes. De plus, ce sont peut-être les textes qui renvoient à des phénomènes et des pratiques plus récents et pour lesquels la féminisation est d'avantage « rentrée dans les mœurs » au moment de leur rédaction.

Il est notable que la féminisation soit sensible à la signature des textes. Légèrement plus de la moitié des textes sont anonymes, signés collectivement ou visiblement

pseudonymés. Les textes signés individuellement et féminisés sont peu nombreux, une trentaine (pour une centaine non-féminisés), alors que parmi les textes non-signés, la majorité est féminisée. Mais il faut remarquer deux choses. D'une part, plus d'un tiers des textes signés et féminisés sont des traductions ou des reprises : Leslie Feinberg, Serge Halimi, Ken Knabb, Laudelino Iglesias, Audre Lorde, Josu Montero, William Morris, Émile Pouget, Bobby Sands, etc. C'est un indice que la féminisation dont nous parlons advient dans ces lieux discursifs particuliers que sont les brochures. D'autre part, quelques auteurs (nous les nommons ainsi du fait de la signature individuelle) se voient parfois féminisés, parfois non. Il s'agit toujours d'auteurs repris, qui ne sont pas à l'origine de la brochure dans laquelle sont leurs écrits : Michel Foucault, Audre Lorde, Theodore Kaczynski, Ken Knabb. Cela va dans le même sens que la remarque précédente, c'est lors du passage en brochure qu'est fait le choix de la féminisation.

Il est amusant de noter que Maupassant figure parmi les auteurs (non-féminisé) tout comme il l'était déjà dans *La Brochure Mensuelle*.

Un regard sur les diffuseurs fournit également des précisions : une trentaine de distro diffusent leurs brochures sur infokiosques.net. Certains textes sont accessibles sur plusieurs distro. *Zanzara Athée*, *Hobolo* et *loskédition* publient à eux trois près de la moitié des 280 brochures sur lesquelles on a travaillé. D'autres au contraire ne publient que très peu, comme *Insurrections non-tracées* ou *les ateliers permanents*, avec une brochure chacun, et entre les deux, un continuum. Rares sont les distro qui ne publient aucun texte féminisé. Ce sont généralement des diffuseurs qui n'ont sorti qu'une brochure, comme *Pas Dupes* ou *Cadavre de la paix*. *Les Schizoïdes Associés* sont la seule distro à sortir un nombre significatif de brochures (14) en n'en féminisant qu'une seule, mais cela s'explique dans le détail de leurs publications. Ce sont pour la plupart des reprises de textes (Pierre Kropotkine, Guy Debord, Hakim Bey, Bob Black, Jaime Semprun, etc.).

Les Farfadettes et *les Dégenrées* qui publient presque exclusivement des textes relatifs au genre montrent, dans le même sens que ce qui a été observé sur la thématique *Féminisme* une féminisation sur près de la moitié des brochures diffusées.

On voit donc que certaines distro féminisent plus que d'autres, mais ce n'est généralement pas régulier. La féminisation est dépendante du thème, du fait que le texte

soit une reprise ou une création. Une poignée de textes repris ne sont pas féminisés, mais la préface, l'introduction, la note du traducteur ou du diffuseur l'est. Il ne s'agit donc pas d'un choix éditorial, puisque cohabitent, d'une brochure à l'autre chez un même diffuseur, mais aussi à l'intérieur d'une même brochures, des écrits féminisés et non-féminisés.

Enfin, on voit que dans certaines villes se concentrent davantage de diffuseurs, c'est le cas notamment de Grenoble, Dijon, Nancy et Paris. Si les diffuseurs des trois premières féminisent largement, ce n'est pas le cas de Paris. Cela correspond entre autres à l'histoire politique et féministe récente de la ville.

CONCLUSIONS

La féminisation radicale ne livre pas les conditions de son émergence, il faut donc en dessiner les contours au travers des lieux et des formes qu'elle prend. Dans ce chapitre nous avons exploré ces lieux, politiques et discursifs, au travers des entrelacements que connaissent anarchisme et féminisme.

Depuis le XIX^e siècle, il existe une production anarchiste sur « la question des femmes », avec ses thématiques propres. C'est cette période et les suivantes qui sont conséquemment revisitées par les travaux contemporains concernant l'intersection entre anarchisme et féminisme, notamment au travers de figures et d'évènements particuliers qui vont servir d'archétypes au discours. C'est dans ces travaux également que se met en place le récit du rendez-vous manqué. À côté des lectures historiennes, apparaissent aussi des travaux sur l'anarchisme contemporain, qui se signalent par deux caractéristiques, rarement simultanées. D'une part, en écho au rendez-vous manqué, une mise en évidence d'un conflit entre théories et pratiques, dans lequel ce sont ces dernières qui vont être accusées de faire paradoxe en regard de la théorie. D'autre part, un postulat essentialiste qui freine durement le passage vers le paradigme du genre.

Malgré ces ensembles de discours, le dahu apparaît : l'anarcha-féminisme, qui nécessite de changer d'angle de vue pour être aperçu. Deux brèches s'offrent alors. D'abord celle de la redéfinition du pouvoir qui traverse tant le féminisme que l'anarchisme et dont il résulte une multiplication des anarchismes et des féminismes, ou plutôt une lecture multiple de l'anarchisme et du féminisme. Les combinaisons

potentielles sont alors augmentées et il devient difficile d'évaluer la réussite ou l'échec de la rencontre. Secondement, et en corrélation, la définition de l'anarchisme et le rapport qu'il entretient avec la théorie. Si l'anarchisme est un ensemble de pratiques, une culture politique plutôt que la recherche d'une systématité théorique, hétérodoxe plutôt qu'institué, l'intersection entre pratique et théorie n'est pas de l'ordre de l'application. Apparaît alors un changement de discours qui accompagne un déplacement de la littérature anarchiste dans des lieux où peuvent cohabiter Deleuze ou Castoriadis et des textes sur l'automédication gynécologique.

Le paradoxe provient alors des termes de la comparaison, entre discours institués et pratiques non-instituées et sitôt que l'on se déplace dans l'espace discursif, le paradoxe disparaît. C'est une anamorphose, qui rend le point de contact invisible pour peu qu'on le regarde de biais.

Le genre est une des topiques qui permet d'observer ce décalage, dans la presse, mais aussi, et plus particulièrement dans les brochures anarchistes où il est tour à tour thème et rhème du discours, au moyen de la féminisation radicale. Ce focus sur les brochures montre un lieu d'expérimentation de la diffusion et de l'expression non-institutionnelle, dont le caractère d'actualité, le faible coût, l'anonymisation aisée et le peu de surveillance en font un outil subversif de première main. De la Belle Époque à aujourd'hui, la volonté critique demeure et les thématiques se multiplient et s'actualisent.

Les années 2000 voient une amplification de ce support, mais aussi une transformation de la forme du discours. C'est non seulement ce qui est dit, mais aussi la façon dont s'est dit qui va devenir significatif. Comme on peut le lire dans une des brochures : « l'humanité doit se trouver un autre nom pour elle-même et une autre grammaire qui en finirait avec les genres, l'indice linguistique d'oppositions politiques » (Wittig 2002 : 5). On peut alors « faire » de l'antisexisme en parlant d'antipsychiatrie. Le discours est employé dans toutes ses dimensions, mais jamais de façon systématique. La féminisation varie suivant la signature, suivant le diffuseur et son contexte, suivant la thématique ou encore la date.

Les nouveaux lieux de l'anarchisme, les nouveaux discours qu'ils suscitent et les nouvelles formes prises, discursives mais pas seulement, méritent ainsi une attention

particulière. Il est donc temps maintenant de regarder les formes linguistiques de cette féminisation, en nous concentrant sur quelques brochures dont nous proposons une analyse linguistique détaillée.

*Qu'est-ce que c'est que tous ces mots-là ?
Je ne les entrave point.*

Raymond Queneau, *Les Fleurs bleues*

La perturbation du genre comme perturbation des rapports de pouvoir contenus dans celui-ci va prendre la forme d'une remise en cause de conventions linguistiques. On l'a vu, il ne s'agit pas, dans ce cadre, de mettre à jour la langue vis-à-vis d'une réalité devenue plus mixte, pas plus qu'il ne s'agit de développer un langage des femmes.

C'est dans les brochures qu'on va la rencontrer. Les textes qui présentent cette intervention linguistique ont en commun de présenter – plus ou moins régulièrement – le masculin et le féminin simultanément, principalement pour les termes renvoyant aux humains. Il s'agit en fait d'une remise en question du masculin générique, solidifié depuis Vaugelas en 1647 sur la base d'une noble supériorité de celui-ci (Baider, Khaznadar & Moreau 2007), et d'une tentative de transformation de ce générique. En réalité, cette intervention peut porter sur deux niveaux distincts, parfois simultanément :

- Représenter les deux genres conjointement. Cela revient à agir sur un niveau particulier et montre une volonté de refléter la réalité (le monde agissant sur la langue). Cela rejoint l'action de la féminisation standard.
- Présenter systématiquement les deux termes de l'opposition pour annuler leur valeur respective ($A + \text{non-A} = 0 / (1) + (-1) = 0$) afin d'éliminer le genre comme trait distinctif. Cela revient à agir au niveau générique sans distinction entre ce qui relève du genre social et du genre linguistique et postule une remise en question de la grammaire elle-même (la langue agissant sur le monde). Au fondement de ce type d'action se trouve une analyse du genre plus radicale, qui, par la modification du générique tente d'agir sur la catégorisation du monde.

Si les deux tendances ne peuvent pas toujours être démêlées l'une de l'autre, les motivations avancées dans les séquences explicatives de cette pratique montre une inclination vers la seconde de ces options. Et l'on verra que les formes employées appuient cette tendance. Nous sommes là en présence d'une redéfinition du genre à la frontière du sémantique et du grammatical.

Avant de détailler les textes qui ont servi pour ce travail, et les tendances et stratégies qui s'en dégagent, quelques mises au point terminologiques semblent utiles.

5.1. DISCUSSION TERMINOLOGIQUE

5.1.1. ANTISEXISME

Au moment de voir comment se positionnent les locuteurs, nous ne souhaitons pas leur assigner de postures politiques par avance. On a également vu que le féminisme recouvrait en fait des féminismes. Le terme *antisexisme* permet peut-être d'éviter une telle catégorisation par son caractère plus indéfini, c'est une sorte d'hyperonyme, de générique, qui n'induit pas de parti pris sur l'orientation politique. On peut également considérer le terme *antipatriarcat*, mais il semble plus précis que ce dont nous voulons parler. Delphy fait ainsi la distinction entre patriarcat, domination masculine, oppression des femmes, pour définir le patriarcat comme « un système total » (2004 : 159). Au contraire, « des termes comme "sexisme" ou "machisme" dénotent plutôt le niveau des attitudes et/ou des relations interindividuelles » (*loc. cit.*) Si nous considérons que les rapports hommes-femmes sont bien entendu des constructions sociales qui dépassent le niveau individuel, il nous intéresse de voir précisément comment les individus s'approprient ces questions.

Le terme *antigenrisme*, que nous n'avons jamais rencontré, aurait pu être proposé, puisque l'on parle de genre, et non de sexe. Mais, afin de limiter les néologismes, et parce que c'est d'usage dans la littérature, nous garderons *antisexisme*. Il semble cependant que ce terme apparaisse davantage dans la littérature anglophone que francophone.

5.1.2. FÉMINISATION ET DOUBLE-MARQUAGE DE GENRE

Les modifications du genre dans la langue sont généralement regroupées sous le terme de *féminisation*. Mais ce terme n'est pas sans poser question. Si Houdebine l'emploie (1998 ; 1999 notamment), Dumais lui préfère *désexisation* (2004), la revue *Nouvelles Questions Féministes* emploie celui de *parité linguistique* (Baider *et al.* 2007) et Moreau choisit *langage épïcène* ou *épïcénisation* (2001).

Si nous proposons à notre tour une nouvelle désignation, c'est, nous semble-t-il, que ce qui est désigné diffère. En effet, nous avons vu avec Liddicoat (2011) que ce que l'on

nomme *féminisation* peut recouvrir trois types de pratiques. Le premier est l'élaboration d'un langage des femmes, qui mérite alors pleinement l'appellation de féminisation, en ce que c'est une mise au féminin (pratique aujourd'hui en obsolescence). La recherche linguistique d'égalitarisme est la deuxième et y correspond également, bien que dans une moindre mesure, puisqu'il s'agit de réinjecter du féminin au côté du masculin. Enfin, la perturbation, qui est au cœur de notre propos, s'en éloigne le plus en ce que l'enjeu principal est de faire apparaître les deux genres pour les déconstruire. C'est pourquoi nous proposons de parler de double marquage de genre. L'avantage principal de cette dénomination est de faire transparaître le terme *genre* plutôt que celui de *femme*. De plus, s'il aurait été possible de parler de *féminisation radicale* (par opposition à *une féminisation standard*), le terme fait écho au féminisme radical, qui n'est pourtant pas nécessairement l'inspirateur des pratiques linguistiques en question ici.

Les termes *regenrage* et *dégenrage* ont également été envisagés, mais l'intervention sur le genre ne le faisant pas disparaître, pas plus que l'apparition des deux genres côte à côte n'en crée un troisième, nous ne les avons pas retenus pour désigner la pratique dans sa globalité. On les rencontrera cependant occasionnellement, dans des emplois particuliers.

En effet, il ne s'agit pas de donner systématiquement la forme féminine qui deviendrait générique, mais, à l'inverse d'une démarche de généralisation, il s'agit plutôt ici de particulariser en faisant apparaître les deux genres simultanément ou accolés. On peut discuter de la possibilité de parler de neutre, puisqu'il y a une volonté de neutraliser l'opposition de genre, mais il semble que ce soit dans ce corpus davantage une volonté de dire « absence de la marque de genre », d'ôter le caractère catégoriel du genre lorsqu'il est motivé, plutôt que « marque de l'absence de genre », même si l'on doit constater que le fait de « forcer » la langue amène le lecteur à noter la volonté d'intervenir sur le genre, et donc de le marquer.

Nous réfèrerons, dans la suite du texte, au double marquage de genre par DMG, que ce soit pour parler de double marquage de genre ou de double marque de genre.

5.1.3. MARQUE

Le terme de *marque*, dans l'expression *double marque de genre* est employé dans le sens qu'en donne Bres et Mellet : « Un morphème prend le statut de marqueur à partir du moment où il est conçu comme la trace en discours d'opérations énonciatives stables, ayant un statut linguistique, c'est-à-dire dont la configuration définit le signifié en langue dudit morphème » (2009 : 6).

Par *terme marqué*, nous entendons un signifiant dont le signifié renvoie à un vivant animé (le plus souvent humain) qui porte les deux genres : rajout des éléments de féminisation d'un terme grammaticalement masculin (le cas le plus fréquent), ou rajout des éléments de masculinisation d'un terme grammaticalement féminin (assez rare), le but étant moins de faire apparaître systématiquement les femmes, que de pouvoir mettre simultanément les deux genres côte à côte (volonté de particularisation) ou au contraire de « neutraliser », de faire disparaître le genre, comme si en mettant deux genres opposés, on annulait la marque de genre, de manière mathématique (volonté de généralisation). Au vu de ces différentes possibilités, nous garderons l'expression *terme marqué*, qui implique qu'il y a eu une intervention par rapport au genre en ce sens.

Il faut préciser que ce terme de *marque*, pas plus que celui de *double marquage de genre* n'est employé par les auteurs des brochures qui, eux, parlent de « féminisation des textes ».

5.2. PRÉSENTATION DU CORPUS

Nous proposons d'observer ce type d'intervention à travers un corpus de 6 brochures comprenant un total de 15 textes :

- * *Le Guide de l'ALF. Action directe et libération animale* (1 texte, 36p.)
- * *Manifeste contre la culture* (1 texte, 24p.)
- * *Diaporama : l'apartheid des sexes* (1 texte, 4p.)
- * *Appel pour l'action directe* (1 texte, 8p.)
- * *Des black blocs pas vraiment sans Gênes...* (7 textes, 32p.)
- * *Black Bloc, au singulier ou au pluriel... mais de quoi s'agit-il donc ? + communiqués* (4 textes, 32p.)

Le choix de ces textes offre un éventail qui, s'il ne recouvre évidemment pas la question, permet un panorama du DMG dans les brochures libertaires. Les registres varient d'une brochure et d'un texte à l'autre : pamphlet, témoignage, argumentaire, récit, manifeste, guide, communiqué, texte explicatif, appel, historique, article, etc., chacun de ces textes comportant des particularités qui vont plus ou moins influencer sur la manière de marquer le genre, ou parfois même sur le fait de marquer ou non le genre. Les autorités sont diverses également : collectives, pseudonymes, anonymes. Ce que partagent ces textes, ce sont des trames communes. Ils ne forment pas corps, seulement corpus, et présentent davantage des tendances qu'un système unifié, qu'il soit idéologique ou linguistique.

Le corpus ainsi élaboré est donné en annexe IV. Après l'avoir photographié et imposé dans l'ordre de lecture pour chaque brochure, nous l'avons déposé en archive sur le site du Centre de Ressources pour la Description de l'Oral (CRDO) sous le nom de *Corpus écrit Double Marquage de genre (DMG) – brochures libertaires* (Abbou 2011)⁴⁴.

Le Guide de l'ALF⁴⁵. Action directe et libération animale (9 700 mots)

Ce premier texte traite de la libération animale. C'est le texte le plus long du corpus. Il présente le mouvement et conseille le lecteur. À la manière d'un guide, il est découpé en de nombreuses parties et le ton de l'ensemble est explicatif. C'est une traduction de l'anglais (Royaume-Uni), à propos de laquelle il est spécifié, en quatrième de couverture :

Traduit approximativement de l'anglais en français approximatif

Il traite d'un sujet quasiment jamais abordé dans les autres brochures : le rapport hiérarchique entre les espèces animales. Cela va avoir des conséquences importantes sur la manière de marquer le genre : il s'agit de dénoncer une discrimination fondée sur une domination entre les espèces. C'est donc le même schéma que la domination de genre qui est ici dénoncé. Les deux discriminations vont alors s'entrecroiser. L'aspect genre social/genre grammatical va se conjuguer avec l'aspect arbitraire/motivé du genre, la frontière étant déplacée. Si on réserve habituellement le caractère motivé du

⁴⁴ Il resterait à le traiter par la reconnaissance optique de caractères, pour en obtenir la version texte. Il nous semble cependant que la présentation en format « image » de ces textes offre une contextualisation significative du corpus.

⁴⁵ Animal Liberation Front.

genre à l'être humain, il faut parler ici d'être vivant animé, qui comprendra l'animal et l'humain :

rongeurSEs, ratonNEs-laveurSEs, renardEs, loupVEs, chatTEs sauvages

Il y a donc une volonté d'égalisation entre les espèces, en appliquant les mêmes catégorisations aux unes comme aux autres (respect de la contrainte antispéciste), pendant qu'au moyen de l'application de la catégorisation de genre à l'animal, on perpétue et prolonge une réalité socialement construite et contre laquelle va la démarche antisexiste d'intervention sur la langue. Pour tenir compte de la contrainte antisexiste, on l'applique de manière homogène, « comme pour » qu'elle ne soit plus pertinente puisqu'elle marque tout. Si elle est réellement systématique, la marque de genre en effet n'est plus porteuse d'opposition sociale. Cependant, le fait de marquer de façon double les animaux attire d'autant plus l'attention sur un trait (le sexe de l'animal) qui n'est a priori pas pertinent, la critique antispéciste ne traitant pas à notre connaissance de la construction sociale des individus animaux, mais des animaux comme construction sociale. Cela nous entraîne à penser que les deux contraintes (antispécisme et antisexisme) rentrent en opposition. Nous y référerons par *ALF*.

Le Manifeste contre la culture (5 600 mots)

C'est un des rares textes du corpus dont le contenu ne se veuille pas informatif. C'est un pamphlet/manifeste qui dénonce la culture, dans ses différentes acceptations. La culture érigée en spectacle y est particulièrement ciblée, à la manière des situationnistes.

Il est rédigé directement en français. Au niveau du DMG, il nous intéressera puisque, dans une critique globale incluant une critique antisexiste, on trouve une dénonciation de la catégorisation établie. On va voir dans le même texte des termes doublement marqués et d'autres non, selon une mise en scène énonciative, ou plutôt, dans ce cas, « dénonciative », comportant un sème de genre. Le genre social du locuteur n'est pas occulté, le texte faisant appel à des références et des expériences personnelles. C'est un élément pris en compte dans la critique faite de l'antisexisme : « *Je rêvais de trouver la femme de ma vie.* », critique qui s'inscrit dans une critique plus large, celle de la culture. Nous y référerons sous *MC*.

Diaporama : L'apartheid des sexes (2 500 mots)

La particularité de ce texte assez court est d'aborder directement les questions de genre et de remise en cause des catégorisations de genre existantes. On sera donc dans un métadiscours permanent, car même si la déconstruction des genres n'est pas envisagée uniquement par l'angle du langage, ses partisans soulignent l'importance de celui-ci. Le texte s'ouvre par la définition des outils discursifs qui vont être utilisés : « *Le transgenderisme est un mot nouveau* ». Si le *Diaporama* n'inscrit pas noir sur blanc cette influence, on voit cependant se dégager nettement la présence du queer.

Il n'y a aucune précision sur l'origine de ce texte, hormis qu'il est présenté « *d'après un document distribué lors de l'euro-pride, 6-97* ». La discussion terminologique qu'il propose tout au long de son déroulement invite à penser qu'il a été rédigé directement en français. Nous y réfèrerons sous *Diaporama*.

Appel pour l'action directe (1 800 mots)

Ce texte, rédigé directement en français, donne des éléments techniques et stratégiques relatifs à l'action directe (comme type d'action, et sans référence au groupe politique des années quatre-vingt du même nom). Le ton y est assez impersonnel. Il y est fait mention de propos généraux, pouvant être appliqués dans différents contextes. Nous y réfèrerons par *AD*.

Des Black Blocs pas vraiment sans Gênes – Introduction (1 000 mots)

Le premier texte de cette brochure est une introduction aux textes suivants. Il est rédigé en français par l'éditeur de la brochure. Il présente l'ensemble de la brochure ainsi que la particularité de chacun des textes. Le thème de la féminisation de l'écriture est abordé pour préciser que chaque texte est féminisé (suivant les termes de l'auteur) selon la volonté de chaque auteur ou traducteur. Il n'y a donc pas d'unification formelle à l'intérieur d'une même brochure. C'est pourquoi nous traitons cette brochure texte par texte.

Un mot cependant sur ce qui relie ces textes : ils abordent tous la question des évènements survenus à Gênes en juillet 2001, lors de la tenue du sommet du G8, faisant un état des lieux *a posteriori* des black blocs, relatant certains faits ou répondant aux attaques faites par d'autres mouvements. Nous y réfèrerons par *G1*.

Des Black Blocs pas vraiment sans Gênes – Blindés, frontières fermées, armée dans les rues... Voilà la Démocratie ! (700 mots)

Le deuxième texte de cette brochure, assez court, est un article extrait et traduit depuis un journal anarchiste italien. Ce texte n'est pas marqué. On n'y observe donc aucune mise en scène typographique, morphosyntaxique ou rhétorique. Nous y réfèrerons par G2.

Des Black Blocs pas vraiment sans Gênes – Déclaration d'activiste du Black Bloc (250 mots)

Le troisième texte est le plus court du corpus. C'est une déclaration faite collectivement et anonymement, traduit de l'anglais par l'éditeur et qui porte le DMG. Nous y réfèrerons par G3.

Des Black Blocs pas vraiment sans Gênes – Communiqué d'un groupe affinitaire actif au sein d'un black bloc lors de la journée d'actions et de la manifestation des 20 et 21 juillet 2001 à Gênes (1 500 mots)

Le quatrième texte contenu dans *Des Black Blocs pas vraiment sans Gênes* est un communiqué sous forme de questions/réponses. C'est là aussi le travail d'un collectif, non signé. La seule précision co-textuelle est la date de rédaction du texte (août 2001). La deuxième moitié du texte reprend les arguments des détracteurs des black blocs pour y répondre, ce qui entraîne un jeu de mise en scène énonciative très dynamique, puisque l'on passe sans cesse d'un énonciateur à l'autre, l'énonciateur défendant les black blocs reprenant les propos de l'énonciateur les accusant dans sa réponse à celui-ci. On sera particulièrement intéressé par ces jeux d'aller-retour lorsque le thème du genre sera abordé. Nous y réfèrerons par G4.

Des Black Blocs pas vraiment sans Gênes – Lettre de l'intérieur du black bloc (3 000 mots)

Le cinquième texte titré *Lettre de l'intérieur du black bloc* est un récit par une narratrice de ces évènements, traduit de l'anglais par l'éditeur. Un des rares textes du corpus à partir du particulier, donc. Nous y réfèrerons par G5.

Des Black Blocs pas vraiment sans Gênes – Gênes : lutte de classe ou marché du militantisme ? (1 800 mots)

Le sixième texte est un article. C'est le deuxième texte non marqué que l'on trouvera dans la brochure. La signature (des initiales) ne nous permet pas de dire s'il s'agit d'un texte collectif ou non. C'est un texte qui ne relate pas les événements mais tente plutôt de les mettre en perspective afin de les réinscrire dans une réflexion politique plus vaste. Nous y référerons par *G6*.

Des Black Blocs pas vraiment sans Gênes - Bibliographie et glossaire (1 500 mots)

Nous avons regroupé dans la septième partie la bibliographie et le glossaire dressés par l'éditeur. Si la bibliographie n'est pas très parlante (puisque chaque auteur choisit de marquer son titre ou non), le glossaire l'est davantage. Ces deux éléments ont été rédigés par l'auteur de l'introduction, qui est l'éditeur de la brochure. Nous y référerons par *G7*.

Black bloc au singulier ou au pluriel... - Black Bloc, au singulier ou au pluriel... mais de quoi s'agit-il donc ? (5 000 mots)

De même que la précédente et comme son nom l'indique, cette brochure traite du phénomène des black blocs. Elle est, elle aussi, constituée de plusieurs textes. Ici il s'agit de quatre textes, dont le premier, le plus long, constitue le texte central. Ce premier texte est écrit en français et au DMG. La signature est suivie de la mention suivante : *français, mec et blanc de surcroît*. Nous y référerons par *BB1*.

Black bloc au singulier ou au pluriel... - Communiqué du Black Bloc du 30 novembre à propos de Seattle (2 100 mots)

Le deuxième texte est un communiqué traduit de l'anglais (États-Unis). Une fois de plus, on voit se mettre en place dans ce texte des mises en scène énonciatives avec des jeux de questions/réponses. C'est un texte collectif. Nous y référerons par *BB2*.

Black bloc au singulier ou au pluriel... - Appel à manifester du revolutionary Anti-Capitalist Bloc (1 100 mots)

Le troisième est un appel, traduit de l'anglais (États-Unis) par l'auteur du premier texte de la brochure. Ici encore, il s'agit d'un texte collectif. Les notes du traducteur sont elles aussi marquées. Nous y réfèrerons par *BB3*.

Black bloc au singulier ou au pluriel... - Philadelphie, mercredi 09 août 2000. Communiqué de presse de l'Anarchist Black Bloc (750 mots)

Enfin, le dernier texte du corpus est un communiqué de presse traduit de l'anglais toujours par l'auteur du premier texte, c'est ici encore un texte collectif. Ce texte assez court nous renseigne peu sur ses stratégies de marquage puisqu'il comporte peu d'occurrences. Nous y réfèrerons par *BB4*.

5.3. MÉTHODOLOGIE

Afin de saisir le fonctionnement du DMG dans ce corpus, trois étapes paraissaient nécessaires. Dans un premier temps, un relevé des termes marqués au double genre a été effectué, texte par texte, puis des recoupements ont été faits avec un classement par catégorie de mots : substantifs, adjectifs, participes passés, articles, pronoms. Au total cela nous donne une liste de 626 mots touchés par le double marquage du genre, dont 86 adjectifs, 34 articles, 221 substantifs, 165 pronoms et 120 participes passés.

Mais c'est dans les irrégularités que les fonctionnements se révèlent le mieux. Un deuxième balayage des textes a alors été fait afin d'établir la liste des termes dont le signifié comportait le trait *animé/personnel* mais qui ne portaient pas de DMG (226 occurrences). Un classement similaire au précédent a alors été fait sur ce que nous avons appelé le relevé négatif.

Un troisième passage sur les textes a permis de dresser la liste des épïcènes et des hyperonymes utilisés dans chaque texte, soit un total de 388 occurrences.

Nous avons également observé les irrégularités de marquage pour des mêmes termes, que ce soit à l'intérieur d'une même brochure ou sur l'ensemble du corpus. Enfin, nous avons relevé les termes qui comportent un sème de genre (*homme, femme, etc.*).

5.4. CRITÈRES D'ANALYSE

Les critères de la comparaison se répartissent sur trois niveaux, à savoir typographique, morphosyntaxique et lexical, enfin rhétorique. Le niveau typographique n'appelant pas de mise en perspective, sa description est donnée en annexe V. Les autres critères sont présentés, avec à leur suite, les résultats issus des relevés. On trouvera également, à la fin de ce chapitre, un tableau récapitulatif, texte par texte, les résultats pour chaque critère.

5.4.1. ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES

ORDRE DE PRÉSENTATION DES GENRES ET FORMES DE BASE

On a vu que la question de la forme de base pouvait reposer sur des arguments idéologiques comme linguistiques. Dans les modifications qu'ils portent, les locuteurs peuvent ou non se saisir de la dimension idéologique de la forme de base. On peut l'observer dans la régularité de l'alternance masculin/féminin par rapport à celle féminin/masculin, qui montre quelle est la forme de base considérée, pour les doublets lexicaux comme morphologiques :

nombreux et nombreuses ; traductrices/eurs

Sur les 10 textes marqués qui comportent ce type d'alternance, 5 présentent systématiquement le masculin premier (80 à 100 % des occurrences) pour 3 qui placent le féminin en premier (80 à 100 % également). Les deux textes restant montrent un ordre aléatoire avec pour chacun 2/3 de féminin premier pour 1/3 de masculin premier, mais sur un nombre d'occurrences réduit. À noter que dans G5, la répartition semble dépendante de la catégorie du mot : les pronoms sont toujours féminin/masculin, de mêmes que les alternance en *-ales / -aux*, mais les finales en *-eurs (ou -ers) / -euses (ou -ères)* sont généralement masculin/féminin.

La forme de base considérée est également visible sur les formes de radical présentées, lorsque ceux-ci sont sensibles à la flexion de genre :

émeutierEs (forme de base masculine)

émeutièrEs (forme de base féminine)

On observe des différences entre les textes quant à la stabilité de la forme de base choisie. Cependant, ce critère n'a pas pu être utilisé pour tous les textes, les modifications de radical selon le genre n'étant pas très fréquentes. Parmi les 13 textes marqués, 7 ne permettent pas de distinguer une forme de base choisie pour construire la flexion de genre. Pour les textes restants, c'est le masculin qui est pris pour forme de base dans 2 des textes (*ALF*, *G5*), avec une variation pour le premier qui montre également des occurrences de forme de base féminine. C'est partagé pour les 2 suivants (*MC*, *G1*), qui utilisent dans des proportions égales, tantôt le féminin tantôt le masculin.

Si l'on peut penser que le choix de la forme de base féminine est volontariste, même lorsque ce n'est pas systématique, on voit que dans l'ensemble, la forme de base masculine est majoritairement utilisée. Ce n'est donc pas un lieu privilégié de la perturbation du genre bien qu'il puisse le devenir occasionnellement.

EMPRUNTS

L'emprunt demande souvent une adaptation de genre. Nous avons regardé si ceux-ci supportaient le DMG. Dans les 3 textes qui utilisent des emprunts, on relève *abuseurSEs* (*ALF*), marqué, qui est un calque de l'anglais *abusers*, et *manager* (*MC*) non marqué, enfin *G5* comporte *veganNEs*⁴⁶ et *leaders/leadeuses*. On voit dans ce dernier cas que la forme masculine reste anglicisée, tandis que la forme féminine est francisée, l'intégration de la flexion de genre étant propre à la langue d'arrivée. Les emprunts connaissent donc eux aussi épisodiquement le DMG.

ÉPICÈNES ET HYPERONYMES

L'utilisation de termes épïcènes (*activiste*) et hyperonymes (*individu*), que nous avons traités conjointement (pour une distinction, voire chapitre 1), est appelée, dans les textes du corpus par le registre impersonnel des textes (pour les hyperonymes) ainsi que par une forte utilisation du pluriel (pour les épïcènes), mais aussi très souvent comme solution alternative ou supplémentaire au DMG. La proportion de substantifs épïcènes et hyperonymes contenus dans chaque texte donne alors une appréciation de

⁴⁶ *Vegan* est un emprunt à l'anglais que l'on pourrait traduire littéralement par <végétalien>. À la différence que le choix de l'emprunt induit qu'une réflexion politique sur la souffrance animale est à la base de ce régime alimentaire qui s'accompagne d'un refus de la consommation de tout produit issu de l'exploitation animale (cuir, lait, etc.), que ces produits impliquent la mort ou l'exploitation de l'animal.

la volonté de l'auteur de parer à la dominance du masculin ou à l'apparition de genres grammaticaux correspondant trop étroitement au genre social de son signifié.

Tous les textes emploient des épïcènes et des hyperonymes, dans des proportions variables (de 24 (MC) à 97 % (*Diaporama*⁴⁷) de la totalité des substantifs) mais ne leur réservent pas le même traitement.

Plus la proportion d'épïcènes et d'hyperonymes est grande dans le texte, moins ceux-ci vont-êtré marqués. C'est le cas de *Diaporama*, *AD*, *G3*, *G4*, *BB1*, *BB3* et *BB4*, qui emploient fortement ces types de substantifs, systématiquement dans leur forme standard, à quelques rares exceptions de type :

quelqu'unE

Les termes *personne* et *individus* vont être employés très largement. On trouve également dans certains de ces textes un grand nombre de tournures passives (notamment dans *AD*) qui vient appuyer la « dépersonnalisation » du texte. C'est là une stratégie d'évitement du marquage du genre, pour « départiculariser » (au sens de l'application d'un genre particulier, masculin ou féminin), pour *dégenrer* le texte. Ce dégenrage se fait par une distinction entre genre grammatical et genre social, dans lequel le premier est employé pour éviter le second.

Les autres textes, *ALF*, *MC*, *G1*, *G5*, *G7* et *BB2*, vont au contraire appliquer le DMG aux épïcènes et hyperonymes :

individu-e-s, membrEs

Mais ce marquage n'est jamais systématique (il touche entre 8 et 54 % des épïcènes et hyperonymes). Il montre cependant une volonté de systématiser le DMG, ou plutôt de le grammaticaliser en l'appliquant à des termes qui ne comportent pas de trait de genre social particulier. Ici, c'est donc le genre grammatical qui est modifié, réinvesti pour annuler l'opposition genre social/genre grammatical.

⁴⁷ Rappelons que *Diaporama* traite du genre dans une perspective déconstructionniste. Cet emploi est donc ici particulièrement parlant.

INNOVATIONS MORPHOLOGIQUES

Qu'il s'agisse de termes marqués de façon inhabituelle ou de mots que le français standard ne connaît pas dans les deux genres, l'innovation est plus ou moins présente dans les textes, indiquant la marge de liberté qu'a pris l'auteur (ou le traducteur, le rédacteur, etc.) vis-à-vis de la norme. Si certains textes utilisent énormément le DMG, ils le font parfois de façon très classique, quitte à alourdir la lecture. D'autres, au contraire, prennent le parti de la fluidité plutôt que de la redondance, quitte à créer de nouvelles combinaisons morphologiques :

voleurE, auteurSEs, individu-e, gardien-ne-s de la paix

Pour ce dernier cas, le couple *gardien/gardienne* étant validé en français, nous avons cependant considéré qu'il s'agit ici d'un syntagme figé, dont la féminisation n'est pas préconisée dans les directives de féminisation des noms de métiers :

« En revanche, la féminisation des appellations concernant les fonctions, titres ou grades rencontre de fortes résistances et apparaît comme un bouleversement linguistique important. C'est le cas pour recteur, chancelier des universités, préfet, directeur d'administration centrale, directeur de cabinet. De même, les noms de grade résistent à la féminisation. Ainsi, dans les services actifs de la police, les principaux grades ne sont pas féminisés (officier de police, **gardien de la paix**, brigadier). » (Commission générale de terminologie et de néologie 1998)⁴⁸

C'est pourquoi *gardien-ne-s de la paix* a été compté parmi les innovations morphologiques.

Ici encore, il ne s'agit pas de système, mais de tendances. Ce qui est en jeu, c'est l'équilibre entre la maxime de quantité et celle de pertinence. L'une ou l'autre étant sollicitée suivant les auteurs : dire davantage pour être plus clair, avoir une qualité plus fine du message ou bien garder la priorité à la maxime de quantité, même si la compréhension est rendue moins évidente par cela, reléguant ainsi au second plan la maxime de pertinence.

Le taux d'innovation morphologique a été calculé en comparant l'ensemble des termes marqués à ceux qui l'étaient de façon inhabituelle par rapport aux critères de classification des processus de féminisation standard (Yaguello 1992 ; Breyse 2002).

⁴⁸ Nous soulignons.

Les textes utilisant ce procédé sont nombreux. Seuls 5 ne l'emploient pas, dont les 2 textes non-marqués (*G2, G3, G4, G6, BB4*). Mais tous les autres vont l'utiliser avec une parcimonie appelée par l'exigence de visibilité. Il n'y a parfois qu'une occurrence d'innovation morphologique, et dans les textes les plus innovants, la proportion ne dépasse pas 11 %. On trouve, outre les exemples déjà donnés, des réalisations du type :

ratonNEs-laveurSEs, nombreuSEs, captifVEs, keufEs, copinE, partisan-ne-s

RAPPORT À LA FÉMINISATION STANDARD

Quel est le taux de termes marqués par rapport aux termes qui connaissent les deux formes en français standard ? Le relevé négatif permet de voir la régularité des systèmes au niveau morphologique⁴⁹. Plus le relevé négatif est conséquent dans un texte marqué, plus l'irrégularité morphologique est visible. Il s'agit d'observer le « féminisé » vis-à-vis du « féminisable ».

Mais ce critère ne peut être interprété sur un aspect uniquement morphologique, les mises en scènes énonciatives, les réinvestissements idéologiques de certains termes venant fausser l'idée de régularité. Ici, il peut y avoir conflit entre les différents niveaux d'articulation : le morphologique et le discursif peuvent rentrer en opposition, la régularité morphologique appelant le DMG, mais le choix de registre et d'inscription face à ce qui est dénoncé peut nécessiter explicitement le non-marquage.

3 textes sont très réguliers, en marquant tous les termes qui supportent le double marquage de genre (*G3, G7, BB3*). *Diaporama* est également constant, puisque seuls deux termes ne sont pas marqués (*les enfants* et *les grecs*) qui renvoient explicitement à du générique. On a vu que ce texte se plaçait dans une stratégie d'évitement du marquage de genre vis-à-vis des hyperonymes et épécènes.

Les autres textes sont beaucoup plus discontinus dans le marquage du double genre, avec 6 à 38 % de termes non marqués qui peuvent pourtant le supporter morphologiquement. Mais pour certains d'entre eux, cette discontinuité n'est pas une irrégularité et est due à des procédés rhétoriques sur lesquels nous reviendrons.

⁴⁹ Par irrégularité morphologique, nous entendons l'apparition de lexèmes dont la structure morphologique supporte le DMG mais qui ne le portent pas dans un texte qui présente pourtant le phénomène.

ACCORDS SYNTAXIQUES

Le DMG s'applique au niveau syntaxique. En effet, tous les accords sont respectés, que ce soit à l'intérieur du syntagme nominal comme du syntagme verbal, et ce pour tous les textes sans exception :

À moins d'être blessés ou souffrant d'une quelconque incapacité, les traînardes devraient accélérer le pas

Les dépendants suivent donc leur tête syntaxique, marqués si elle l'est, non-marqués si elle ne l'est pas. Au-delà du syntagme, cela fonctionne également pour les pronoms et leurs anaphoriques. Cette régularité révèle que le marquage est partie prenante du processus d'écriture ou de traduction, plutôt qu'une « reféminisation » après coup qui pourrait « oublier » le respect des contraintes syntaxiques.

En effet, si le lien n'est pas fait systématiquement avec la catégorie du signifié ou si certains termes du fait de l'imaginaire linguistique qu'ils véhiculent ou de leur forme morphologique résistent davantage au DMG, les accords syntaxiques sont un phénomène assez visible de la langue, qui n'entraînent aucune irrégularité.

5.4.2. ASPECTS LEXICAUX

LE NÉOLOGISME

Un certain nombre de néologismes apparaissent dans le corpus, même s'ils ne constituent pas un phénomène récurrent. Ils se distinguent des innovations morphologiques en ce que c'est l'ensemble du lexème qui est nouveau, et non la forme de sa flexion. On notera :

ceulles, eulles, menteureuses, transgenderé-e-s

Cela concerne deux textes, *ALF* et *Diaporama*. Pour *menteureuses*, présent dans le premier, l'enjeu n'est ici pas uniquement d'apposer simultanément les deux marques de genre, mais également de faire résonner la « rime » *heureuses*. On trouve hors corpus, sur le même modèle, *chômeureuses*, pour lequel on comprend mieux le rappel avec *heureuses* puisque la locution est émise depuis une critique radicale du travail, les deux termes *chômeureuses* et *heureuses* étant tous deux connotés positivement. Mais l'on trouve également *travailleureuses*, qui comme *menteureuses* ne résonnent pas forcément

positivement. On constatera au passage que la rime sur lequel se base le jeu de mot est la forme longue, la forme féminine. Tout comme les innovations morphologiques, les néologismes sont limités par l'impératif de lisibilité.

5.4.3. ASPECTS RHÉTORIQUES

Comme on l'a déjà mentionné, le double marquage n'est pas un phénomène systématique. Si l'analyse morphosyntaxique laisse des zones d'ombre quant à la régularité de certains textes, on peut trouver des éléments de réponse dans l'analyse discursive, ou plutôt rhétorique.

VALORISATION IDÉOLOGIQUE

Une des marques rhétoriques les plus démonstratives concerne la valorisation idéologique du DMG. En effet, il peut être appliqué à tous les termes à référent humain ou animé de façon inconditionnelle ou bien se répartir sur certains de ces termes seulement. Dans ce dernier cas, il apparaît que le DMG est réservé au positif, tandis que le masculin simple est le genre accolé au négatif.

Il y a alors un phénomène de double charge idéologique. Alors que le masculin simple (critiqué puisqu'à remplacer par le DMG) s'applique aux termes négatifs (les ennemis du locuteur par exemple), il y a par un effet miroir une « surnégativation », à la fois de ces termes et du masculin : la charge négative des termes « ennemis » est renforcé par son utilisation au masculin simple, tandis que le masculin simple, en étant réservé au champ négatif, assume un trait de négativité, qui ne lui est plus externe (genre social) mais intégré. Au-delà de la catégorisation en genre, l'un des termes du rapport devient la cible de la critique.

Le fait de marquer les épécènes et hyperonymes du DMG peut renforcer cette valorisation, par une généralisation du marquage rendant saillant le non-marquage de certains termes. Car si ce qui est considéré comme dominant et ennemi est laissé (volontairement ou non) au masculin, cela signifie que ce qui est doublement marqué, et donc habituellement masculin et ici également féminin, est investi d'une connotation positive. Ce raisonnement induit que l'utilisation du masculin sans la forme féminine équivalente accolée relève d'une connotation viriliste. Les ennemis le sont donc à

plusieurs titres : parce qu'il y a un conflit (politique, social) mais également parce qu'ils sont véhicules de valeurs sexistes.

On peut voir cependant des stratégies d'évitement, surtout dans le cas où la fonction policière est évoquée, soit par le verlan (*keuf*), soit par l'utilisation de syntagmes figés, d'hyperonymes (*la police*). Il peut ne pas y avoir féminisation d'un corps de métier quasiment uniquement masculin (les CRS par exemple⁵⁰), et même s'il s'agit d'une réalité mixte, le modèle employé étant à un tel point masculin, il n'y a pas vraiment de justification à féminiser la police. Ce n'est pas le cas pour les banquiers.

8 des textes emploient ce procédé rhétorique, de manière plus ou moins systématique. Pour le texte *ALF*, seulement deux termes se rapportant à l'ennemi du locuteur ne sont pas marqués :

bourreaux, flics

Il s'agit toutefois ici de termes qui ne connaissent pas de formes féminines en français standard⁵¹. Le faible nombre d'occurrences permet difficilement de trancher entre irrégularité morphologique et réinvestissement rhétorique. Le fait que certains termes soient marqués aléatoirement nous invite peut-être davantage à penser l'irrégularité que la valorisation. Mais ce texte connaît alors un autre type de valorisation. On a vu que les animaux non-humains étaient au DMG ici. La répartition est donc entre vivant animé et ce qui ne l'est pas. L'emploi idéologique du DMG sert alors davantage à élargir la catégorie à laquelle il est habituellement réservé (ce qui vaut pour les animés humains vaut aussi pour les animés non-humains), plutôt qu'à tracer une frontière axiologique entre allié et ennemi. L'emploi valorisé est un emploi englobant, plutôt que délimitant. Cependant, la valorisation idéologique telle que nous l'avons définie peut venir interférer sur ce découpage, ce qui est particulièrement flagrant lorsque le rédacteur signifie ses hésitations :

chasseur(SE ?)s

⁵⁰ Bien que Queneau offre une occurrence aux airs d'épique : *Des céhéresses, il ne restait plus que des tombes en ruine que rongait la mousse. (Les Fleurs bleues 1965).*

⁵¹ *Le Trésor de la Langue Française* donne la forme *bourrelle* attestée en 1835, avec la mention vieux et inusité, pour « femme du bourreau ». Ce n'est qu'à l'entrée >Étymologie qu'on peut lire : « femme chargée de l'exécution des peines infligées à des femmes », XVI^e siècle.

Pour *flics*, on peut penser à *fliquesses*. La rareté du terme nous invite cependant à ne pas le considérer comme un féminin standard.

Alors qu'on trouve un peu plus loin :

vigilE

Les autres textes, de manière plus standard si l'on peut dire, répartissent le genre simple et le genre double selon la connotation négative ou positive des référents. C'est le cas de *MC*, *AD*, *G1*, *G4*, *G5*, *BB1*, *BB4*, qui vont présenter de façon unigenrée leurs ennemis :

policiers, avocats, ceux qui ont le pouvoir

Alors que le reste du texte connaît le DMG. Cela sera d'autant plus visible qu'un même terme suivant qu'il est appliqué à un référent positif ou négatif peut être doublement marqué ou non. On trouve ainsi dans *G4* :

nous avons été infiltréEs
qu'il y ait eu des policiers infiltrés

Certains textes vont contourner la question en utilisant systématiquement des tournures hyperonymes pour les termes connotés négativement, type *la police* (*G3*).

Enfin, la valorisation idéologique peut également faire interférence avec la désignation du particulier et du général, sur laquelle on reviendra plus bas, *MC* utilisant le genre simple tant pour ses ennemis génériques que pour l'autodésignation, forcément particulière. Mais là non plus, il n'y a pas de régularité, puisque l'on trouve :

patronnE

MISE EN SCÈNE ÉNONCIATIVE

Autre élément rhétorique qui va influencer le double marquage de genre : la mise en scène énonciative. Les textes étant dans l'univers polémique, il arrive fréquemment qu'un dialogue soit mis en place entre les détracteurs d'un mouvement et ses défenseurs. À plusieurs reprises, le sexisme en est l'enjeu. Les différentes voix présentes dans le texte vont alors connaître des traitements différenciés. Les locuteurs-énonciateurs emploient le DMG, alors que leurs opposants parlent au marquage simple. À la différence de la valorisation idéologique, ce qui est en jeu ici n'est pas ce qu'on dit des ennemis, mais comment parlent (fait-on parler) les ennemis. On voit cette stratégie

énonciative se mettre en place particulièrement dans les communiqués et à propos des black blocs, sujets et registres polémiques qui appellent une polyphonie.

Parmi les 7 textes qui convoquent des énonciateurs (*ALF, MC, AD, G3, G4, BB1, BB2*), 4 répartissent le marquage du genre selon la mise en scène énonciative. *MC* affine davantage encore la répartition, puisque dans une séquence de prosopopée, où les concepts deviennent énonciateurs, La Culture (qui va être parodié ou à laquelle il va être répondu par la suite) utilise un langage mixte :

Chère consommatrice, cher consommateur

Plutôt que de la faire parler au genre simple, le texte lui attribue donc des intentions « féminisantes », en lui réservant cependant une forme graphique particulière, le doublet lexical, qui est une des formes de féminisation les plus standard. C'est donc ici la réalisation du DMG plutôt que sa présence ou son absence qui va souligner les répartitions énonciatives.

Les mises en scène les plus démonstratives se manifestent dans *G3*, dans lequel un jeu de dialogue s'installe entre les détracteurs de black blocs et les participants à ces derniers. On trouve alors la séquence suivante :

« Ils sont une bande de jeunes garçons en colère. » En dehors du fait que dire cela revient à faire preuve d'âgisme et de sexisme, c'est faux.

À la répartition de voix va s'ajouter un conflit sur le genre, qui sera alors à la fois un marqueur de voix et le sujet du dialogue :

Être passive et victime, douce et modérée, sont pourtant des clichés féminins contre lesquels beaucoup de femmes se battent depuis longtemps.

Ou encore l'accusation d'être :

des casseurs aux méthodes masculines et militaires

à laquelle est répondu qu' :

il y avait une présence importante de femmes dans les black blocs

Mais cette répartition n'est pas systématique, puisqu'on trouve, « dans la voix » de ces mêmes énonciateurs-ennemis, quelques occurrences au DMG :

des irresponsables haineux-haineuses

DÉSIGNATION DES CATÉGORIES DE GENRE, GÉNÉRIQUE ET PARTICULIER

La remise en cause des catégories de genre ne se limite évidemment pas au DMG, et le genre peut devenir le propos, que ce soit pour un brochure entière (*Diaporama*) ou des séquences à l'intérieur d'un texte, comme dans l'exemple précédent. On retrouve là la distinction que nous avons déjà évoquée entre thématisation et rhématisation du genre : plus le genre est au centre du sujet, plus il y a nécessité de nommer les catégories existantes.

Comment se produit alors le passage du rhème au thème ? Autrement dit, comment les catégories de genre sont-elles désignées ? Cela est à relier avec le traitement du générique et du particulier. Plus le propos est général, moins il est nécessaire de renvoyer à des catégories identifiées. Quelle est alors la portée du texte ? S'adresse-t-il à des individus, parle-t-il d'individus particuliers ou est-il davantage tourné de manière impersonnelle ? Ici, l'utilisation du pluriel, des tournures passives et des emplois épïcènes et hyperonymes non marqués sont des indicateurs du degré de particularisation ou de généralité du texte. On peut alors voir si le DMG s'applique plutôt à l'un ou à l'autre. S'il est une marque du générique, il répond au programme de « bousculer cette bonne vieille grammaire » en remettant en question l'utilisation du masculin générique. S'il s'applique au particulier, c'est davantage une remise en cause des catégories de genre au-delà de la langue.

Trois types d'agencements peuvent avoir lieu.

- Genre non-thème + propos générique :

Rien n'est dit à propos du genre. C'est le cas de 7 des textes qui ne mentionnent pas les catégories de genre : *ALF, AD, G2, G3, BB2, BB3, BB4*. Ces textes portent tous sur un niveau générique, auquel ils appliquent le DMG. Le propos général est donc habillé d'une rhématisation du genre (forme du genre modifiée), qui n'est jamais thématisé ni particularisé.

- Genre thème + propos générique :

Sans évoquer de particulier, *G1, G4* et *BB1* vont aborder le genre comme thème. Dans ce cas, on peut clairement observer une répartition entre ces séquences où le genre est

thème et donc hors DMG (1), et les séquences où le DMG apparaît et dans lesquelles le genre est nécessairement hors du thème (2) :

(1) la mixité femmes/hommes (BB1)

Être passive et victime, douce et modérée, sont pourtant des clichés féminins contre lesquels beaucoup de femmes se battent depuis longtemps. (G4)

(2) manifestant-e-s

L'opposition thème (non-marqué) /rhème (doublement marqué) est réservée au niveau général, sans mention d'éléments particuliers.

• Genre thème + différenciation particulier / générique :

Enfin, dans un dernier ensemble de textes, cette distribution du DMG selon le thème ou le rhème concernant le niveau générique va cohabiter avec une désignation du particulier. Dans ce cas, que le genre soit thématisé ou non, le marquage reste simple. On le voit, dans *G5* par exemple, qui est un récit d'expérience, signé par un prénom féminin, qui convoque nécessairement le niveau particulier, sans pour autant thématiser le genre :

je suis petite et seule
mon ami

MC thématise par contre beaucoup le genre, que ce soit pour le dénoncer, le parodier ou le décrire. Il le fait à un niveau particulier :

Je rêvais de trouver la femme de ma vie
comme général :

vierges, salopes, gouines, pédés, droit de l'Homme

Mais même lorsqu'il n'y a pas de thématisation, le niveau particulier porte le genre simple :

Je suis un pirate

alors que tous les termes génériques ne portant pas de sème de genre sont au DMG. Là encore la différenciation est claire, à l'exception de quelques locutions consacrées ou métonymies qui resteront unimarquées :

Père Noël, les peaux mates, les uniformes bleus

Le DMG est donc distribué selon l'opposition thème / rhème que vient croiser l'opposition particulier/général. Tous les textes réservent le DMG au niveau générique, ne l'appliquant jamais au particulier. Cela révèle que le particulier n'est jamais rhématisé par le genre. Le DMG concerne donc exclusivement le générique et disparaît lorsque le genre est thématiqué. Il constitue donc un discours rhématique et générique sur le genre. C'est bien dans sa capacité à remettre en question le masculin générique qu'est employé le DMG.

Diaporama mérite ici une attention particulière. Ce texte revendique une nouvelle lecture du genre, du sexe et de la sexualité. Mais c'est avec la catégorisation existante qu'il faut décrire ce qui est souhaité. Les termes du champ sémantique du genre et de la sexualité vont donc être très présents :

hommes/femmes, une partenaire lesbienne/un mari stérile, garçons/filles

Mais il y a ce qui est dénoncé :

homme/femme, Monsieur Muscle/poupée Barbie

Et ce qu'il est nécessaire de redéfinir :

clitoris, vagin, pénis, grossesse

Si bien sûr un tel discours sur le genre va dans le même sens que la pratique du DMG, la présence dans un même espace discursif d'un élément pris à la fois comme sujet et comme objet va créer des interférences. Double genre et déconstruction des genres ne font pas toujours bon ménage et l'on va voir cohabiter :

Nous sommes unisexe-le-s

UNIFIER L'HUMANITÉ SEXUELLEMENT

La volonté de sortir du genre refuse ici le chemin du masculin générique. Le discours revendique l'unicité de sexe sans convoquer l'unicité de genre. On aurait pourtant pu attendre, dans un tel contexte *nous sommes unisexes* qui, pour atteindre le générique, emprunte la voie de l'épicénie, plutôt que celle du masculin générique ou du DMG.

CHEVAUchements ENTRE GENRE GRAMMATICAL ET GENRE SOCIAL

Pour terminer cette analyse du DMG, il nous reste à observer les rapports entre genre grammatical et genre social. On a vu précédemment que la frontière entre ces deux niveaux était souvent floue et difficile à délimiter, que ces deux dimensions sont en interaction permanente. Le corpus utilise-t-il ce brouillage ou bien bute-t-il dessus ? En d'autres termes, il est question de savoir si le genre social déborde parfois sur le genre grammatical, s'il y a un réinvestissement social des catégories linguistiques.

On sait que, par le biais de l'imaginaire linguistique, le genre grammatical influence le genre social (par exemple la mythologie du soleil masculin et de la lune féminine, issue du genre grammatical des deux termes ⁵²), et qu'inversement les catégories grammaticales peuvent être appréhendées comme des représentations en langue du genre social (*le rat, c'est le mari de la souris*).

Ce brouillage est encore plus marqué lorsqu'on aborde des termes qui sont à la frontière entre le concret et l'abstrait : la *fonction de coiffeur* désigne-t-elle la personne qui l'exerce ou la catégorie du corps de métier ? À la distinction entre particulier et générique s'ajoute celle entre concret et abstrait.

C'est là que l'on va trouver des glissements entre genre grammatical et genre social.

Un premier exemple en est visible, dans *G5* entre autres, où l'on trouve dans un même texte des utilisations de *personne* (non marqué) et d'*individuE* (marqué), le genre des hyperonymes étant employé tour à tour comme grammatical ou comme social.

Mais les glissements sont encore plus visibles dans *BB1* ou *BB4* :

changements et évolutions instantanées, si déroutant-e-s (BB1)
un mélange de races, de genres, de classes et de positions politiques divers-
e-s animé-e-s (BB4)

où ce sont des termes abstraits auxquels on applique le DMG. Si le peu d'occurrences de ce type de marquage nous retient de le postuler comme une stratégie, le fait que dans l'extrait de *BB1* le DMG ne soit appliqué qu'au seul adjectif portant sur les deux

⁵² C'est Jakobson (1963) qui note qu'en langue romane, on construit des mythologies sur la masculinité du soleil et la féminité de la lune, mythologie inversée en russe où le soleil est féminin et la lune masculine. On trouve d'ailleurs le même renversement entre l'allemand (*die Sonne* < le soleil – fém. > / *der Mond* < la lune – masc. >) et le latin (*Sol* < le soleil – masc. > / *Luna* < la lune – fém. >).

substantifs, à la façon d'un zeugma morphosyntaxique, empêche de croire à une erreur. Il s'agit ici d'une tentative de réemployer le DMG comme composante syntaxique qui permet d'ordonner la phrase et de faire sens. Le masculin générique ainsi rejeté remet en cause, au-delà des catégories sociales de genre, le fonctionnement linguistique d'un genre générique en langue. C'est alors une proposition de grammaticalisation du DMG.

CONCLUSIONS : STRATÉGIES DÉGAGÉES

Le double marquage de genre comme intervention linguistique antisexiste dans les brochures libertaires présente donc plusieurs points d'accroche qui permettent d'en dessiner les contours. S'il n'y a pas d'uniformité dans le marquage, c'est parce qu'il s'agit davantage de stratégies que de système. La démarche qui sous-tend chaque texte n'est pas toujours la même et révèle une perception différente de l'outil linguistique.

On relève cependant des récurrences et des stabilités. L'usage typographique est régulier pour chaque texte, avec l'utilisation du tiret ou de la majuscule principalement (voire *fig. 9*). La syntaxe est également un lieu où se stabilise le DMG, les accords syntaxiques étant d'une régularité sans faille. Cela montre que les perturbations entre arbitraire et motivé provoquées par le genre ne touchent pas le niveau syntagmatique. Les différences de stratégies, et donc le terrain sur lequel va se visibiliser l'agitation linguistique, vont prendre forme au niveau de l'interaction entre morphologie et rhétorique.

La première stratégie que l'on peut mentionner concerne le choix de la forme de base, que l'on observe sur le radical ou dans l'ordre de présentation des flexions. On peut faire l'hypothèse que le masculin comme forme de base, qui est la situation la plus fréquente, ne constitue pas une stratégie particulière, alors que le choix du féminin, plus stable lorsqu'il est employé comme forme de base, constitue un volontarisme qui traite le standard à rebrousse-poil.

Seul un tiers des textes voit l'épicénie et l'hyponymie porter la double marque de genre, soit de façon irrégulière (autour de 10 % d'épicènes et hyperonymes marqués), soit dans une volonté de marquage plus systématique, mais qui ne concernera jamais plus de la moitié des termes. On trouve là deux stratégies différentes. La première consiste à éviter le genre social par l'emploi de tournure générique. C'est l'aspect

générique qui prime alors sur le genre grammatical – qui devient la signification principale pour faire écho à la terminologie de Michard (2002) – et le DMG est un générique de substitution, employé lorsqu'une autre tournure générique est impossible. La seconde stratégie est celle de la grammaticalisation, où l'on fait primer le genre grammatical qui devient alors le lieu d'action, qu'il soit générique ou non, effaçant ainsi la distinction entre les épécènes et hyperonymes et le reste des termes. C'est dans ce cas, le masculin qui est la signification principale sur laquelle on agit.

L'innovation morphologique ainsi que l'utilisation de néologismes et le marquage des emprunts nous donne également un indice de la position des auteurs vis-à-vis de la langue, par une logique de réappropriation. Ces procédés, bien que toujours limités par l'impératif de lisibilité, sont un indice de la dynamique linguistique des auteurs. Ce sont peut-être ces aspects qui, pour le niveau morphologique et lexical, jettent le plus les troubles dans les conventions linguistiques.

Mais au-delà des stratégies propres à ces niveaux linguistiques, l'apparente irrégularité morphologique qui marque les textes est affaire de stratégies rhétoriques.

C'est sur ce dernier plan qu'apparaissent les contours idéologiques du double marquage du genre. La valorisation idéologique, qui en est le trait le plus saillant, répartit les marquages double et simple en fonction de valorisation positive et négative. La forme du genre va alors servir de marqueur de valeur pour identifier les figures en présence dans un champ politique. Ici encore la systématisme n'est pas de mise, et bien que la moitié des textes du corpus l'emploie, c'est à nouveau une stratégie plutôt qu'une règle. Il s'agit d'un réinvestissement du DMG qui sert à porter un discours au-delà du genre, démontrant ainsi que les domaines politiques ne sont pas étanches les uns aux autres.

Un autre des réemplois du DMG concerne le niveau énonciatif, où la forme de la marque de genre participe à la distinction entre les différents énonciateurs dans des textes polyphoniques. Ici encore, la charge est double, car le fait de convoquer la voix de son adversaire en lui prêtant des propos non doublement marqués va permettre d'une part de mieux identifier le deuxième énonciateur par rapport au premier, le locuteur, d'autre part de le marquer comme adversaire, puisque partisan du sexisme par opposition à l'auteur. Il ne s'agit plus cette fois d'agir sur la dénomination des ennemis (comment on parle d'eux), mais sur la manière dont parlent ces ennemis, de stigmatiser

leur langage. On est ici au point de croisement entre les différents types d'action possible sur le genre dans la langue qu'identifiait Sanchez (2004).

Le genre, qui est nécessairement présent dans les formes linguistiques, va parfois devenir le thème du discours. Dans ces cas-là, le double marquage disparaît systématiquement. Ce basculement vient confirmer la distinction entre les places de thème et rhème que peut occuper le genre, de par son aspect à la fois linguistique et social. Au-delà de cette thématisation, le DMG va disparaître dès lors que l'on quitte le champ du général pour entrer dans celui du particulier. Que les textes ne portent que sur du générique ou du particulier, ou bien encore qu'ils différencient les deux, le DMG est toujours réservé à l'univers générique. On retrouve là clairement un des postulats qui ont émergés de l'analyse des textes explicatifs de la féminisation : c'est au travers de la remise en question du « masculin l'emportant sur le féminin » que se joue l'intervention sur le genre linguistique, cette règle étant une définition de masculin générique.

On ne trouve pas d'exemple, dans le corpus ou en dehors, qui, a contrario, aborderaient le domaine du particulier en le traitant par le double genre à la seule exception de cette occurrence relevée dans *Réfractions* n° 24 (2010) :

Propos recueillis en janvier 2010 auprès de Sophian, militant-e dans des mouvements anti-autoritaires lyonnais (129)

Cet hapax ouvre des perspectives quant aux possibilités pour le DMG de dépasser le niveau générique pour s'engager dans celui, beaucoup plus délicat, du particulier.

Cette négociation de la place occupée par le genre dans le discours, thème ou rhème, particulier ou général, fait aussi écho aux différentes volontés d'action qui peuvent rentrer en conflit dans un même texte. Le *Diaporama* fait apparaître cet antagonisme entre fond et forme du genre, où malgré une forte dépersonnalisation du texte, à l'aide d'épicènes, d'hyperonymes et de tournures passives, thème et rhème rentrent nécessairement en contradiction (on se rappelle le passage « nous sommes unisexe-le-s »). Dans *ALF*, c'est un autre conflit qui est créé avec le genre : l'antispécisme appelant le genre à être systématiquement double, quitte à le sur-marquer au lieu de le neutraliser, en déplaçant l'impératif de non-discrimination du rapport de genre au rapport d'espèce.

Enfin, dernière tactique : le chevauchement qui peut apparaître entre genre grammatical et genre social. Le masculin générique dépasse en effet le cas du renvoi aux animés et fonctionne pour l'ensemble des accords nominaux. Si le DMG porte sur le masculin générique dans son ensemble, alors il peut avoir comme conséquence d'apparaître sur des termes abstraits. C'est ce que l'on trouve de manière occasionnelle dans le corpus, la double marque devenant alors une catégorie linguistique en elle-même, c'est-à-dire une catégorie morphologique dont le signifié serait « pluriel d'un ensemble incluant des signifiants masculins et féminins », sans que le renvoi au genre social ne conditionne l'apparition du double genre.

Les stratégies rhétoriques à leur tour n'épuisent cependant pas l'irrégularité des textes. C'est parce que, tout en faisant apparaître des pistes, le DMG ne répond pas à des règles, parce qu'il ne fait pas système, que cette irrégularité peut apparaître. Comme l'écrit Ibañez pour les pratiques anarchistes en général, « les dispositifs qui se cristallisent ponctuellement afin de rendre possibles les affrontements sont des positions délibérément précaires et provisoires. Ils se dissolvent et se recomposent constamment pour aller à la recherche de nouveaux terrains de lutte » (2010 : 268).

Le DMG est donc un outil de remise en question du masculin générique, qui concerne principalement les animés et qui côtoie d'autres solutions génériques (épécénie, etc.). Les différentes formes qu'il peut prendre cohabitent et se mêlent pour dessiner des stratégies et des tendances plutôt qu'un système régulier, en écho aux pratiques anarchistes évoquées plus haut.

Deux directions se dessinent cependant : une possibilité de s'appliquer au particulier, en addition de son emploi générique, et une possibilité de grammaticalisation qui ébauche l'émergence d'un signe, dont le signifiant serait la double marque et le signifié le générique.

Mais il serait prétentieux de proposer de nouveaux signes, tout juste est-il possible de repérer des traces de mouvements, de mutabilité des signes. Et il peut être éclairant, pour prendre du recul, de voir comment se produisent ces mouvements dans d'autres langues.

1. Les interstices du genre - 5. Le double marquage de genre

| | ALF | MC | Diap. | AD | G1 | G2 | G3 | G4 | G5 | G6 | G7 | BB1 | BB2 | BB3 | BB4 |
|------------------------------|------------------|---------------|---------------|-------------------|----------------|----|---------------|------------------|------------------|----|----------------|--------------------|----------------|---------------|---------------|
| Double marque | oui | oui | oui | oui | oui | N | oui | oui | oui | N | oui | oui | oui | oui | oui |
| Typo | maj. 63,5% | maj. 90,3% | firet 100% | maj. 92,3% | firet 68,4% | | firet 100% | maj. 83,3% | maj. 76,1% | | firet 86,6% | firet 91,2% | firet 83,3% | firet 64% | firet 100% |
| Doublets | oui | oui | oui | oui | oui | | non | oui | oui | | oui | oui | oui | oui | non |
| Alternance M/F ou F/M | Stable 83%M/F | Aléat. | ∅ | Stable 100%M/F | Stable F/M | | ∅ | Stable 80%M/F | Stable 78%F/M | | Aléat. | Stable 85,7%M/F | Stable F/M | Stable F/M | ∅ |
| Forme de base | Masc. | Aléat. | ∅ | Masc. | 50/50 | | ∅ | ∅ | Masc. | | ∅ | Masc. | Masc. | ∅ | ∅ |
| Emprunts | non | non | non | non | non | | non | non | oui | | non | non | non | non | non |
| Epicènes Hyperonymes | 60% | 24,5% | 97,4% | 69,5% | 50% | | 57% | 46,2% | 57,1% | | 16,7% | 71,6% | 56,5% | 35,9% | 72,2% |
| E / H marqués | 24% | 8,3% | 0% | 2% | 42,9% | | 0% | 0% | 10,4% | | 100% | 0% | 10% | 0% | 0% |
| Innovation morphologique | 11,5% | 11,8% | non | non | 10,5% | | non | non | 11,3% | | 6,7% | 5,3% | 6% | non | non |
| Relevé négatif | 7,5% | 37,8% | 0% | 17% | 17,2% | | 0% | 23,3% | 9,7% | | 0% | 6,5% | 17% | 0% | 14,3% |
| Accords syntaxiques | oui | oui | oui | oui | oui | | oui | oui | oui | | oui | oui | oui | oui | oui |
| Néologismes | oui | non | oui | non | non | | non | non | non | | non | non | non | non | non |
| Mise en scène énonciative | non | oui | non | non | non | | non | oui | non | | non | oui | oui | non | non |
| Valorisation idéologique | non | oui | non | oui | oui | | non | oui | oui | | non | oui | non | non | oui |

Fig. 9 – Tableau synthétique du DMG dans les brochures

CHAPITRE 6 : COMPARAISON INTERLANGUES

Esquiouze euss, dit le campeur mâle, mà wie sind lost.

Raymond Queneau, *Les Fleurs bleues*

D'une langue à l'autre, le rapport de genre social demeure, mais s'actualise différemment dans ses relations avec la langue. La notion de générique étant sémantique, elle va se réaliser dans différentes organisations syntaxiques. Nous regarderons maintenant le fonctionnement du genre en anglais puis en espagnol ainsi que les pratiques de féminisation dans ces langues. Une comparaison de corpus fournira des accroches précises de mise en regard.

6.1. COMPARAISON ANGLAIS – FRANÇAIS

6.1.1. L'ANGLAIS, UNE LANGUE SANS GENRE ?

Il est communément admis que l'anglais est une langue qui n'a pas de genre, ou bien une langue à trois genres (masculin, féminin, neutre) :

« La langue anglaise, qui n'a point de genre pour les noms généraux distingue bien les sexes des animaux, et admet les genres dans les noms de la troisième personne, avec un nom neutre pour les objets qui ne sont pas susceptibles de sexes. Ainsi la suppression des genres, dans la langue anglaise, se borne aux noms des objets inanimés : en un mot, cette langue possède le genre neutre et l'admet dans ses grammaires. » (Maublanc, 1814)

L'anglais ne possède pas de genre qui serait un marqueur grammatical applicable à tout le système nominal, mais un genre qui apporte une information sémantique propre aux animés. Seulement, il n'y a pas deux genres, l'un grammatical et l'autre social. Il y a un genre, qui est en premier lieu une notion sémantique (toutes les langues peuvent nommer le masculin et le féminin) et qui est *plus ou moins grammaticalisé* suivant les langues. Ainsi, Huddleston et Pullum parle d'un degré de grammaticalisation qui diffère entre l'anglais, le français et l'allemand (2008 : 485). Il ressort de cela que le genre existe en anglais bien que moins grammaticalisé et donc plus sémantique. Il fonctionne avec l'opposition animé/inanimé. La *Cambridge Grammar*, par un rappel étymologique du latin *genus*, renverse l'idée que le genre est une des classifications possibles des

substantifs pour étendre la signification du genre à la classification des noms : « la base de la différenciation entre différentes sortes de nom n'est pas nécessairement le sexe du référent »* (2008 : 485) et de donner pour exemple le parallèle que l'on peut établir entre les oppositions *he/she/it* et *who/which*, évacuant le sexe de la définition du genre grammatical.

Mais dès qu'il est appliqué aux humains, le trait « sexué » réapparaît de différentes façons. Les traces du genre en anglais peuvent être sociales (*nurse, bishop*), lexicales (*actress, professor*) ou pronominales (*he, she, it*, ce dernier étant réservé à l'inanimé ou à l'animé qu'il n'est pas pertinent de désigner comme sexué, comme les animaux sauvages). Le genre est donc codé dans la grammaire de l'anglais par un certain nombre de marques, mais il n'est pas « réemployé » pour distinguer à son tour d'autres oppositions, d'ordre purement syntaxiques.

Agir sur le genre dans la langue ne prendra alors pas les mêmes formes en fonction de ce degré de grammaticalisation. Cameron (1992 : 82) rapporte une expérience dans laquelle des couples de noms sont présentés à des locuteurs anglophones, tels que *knife/fork* (< couteau/fourchette >). Ces derniers doivent dire quel est le terme masculin et le terme féminin de chacune des oppositions. Curieusement, les locuteurs réalisent la tâche sans difficulté, attribuant le masculin à *knife* < couteau > dans l'opposition *knife/fork* < couteau/fourchette >, mais à *fork* < fourchette > dans l'opposition *fork/spoon* < fourchette/cuiller >. C'est ce que l'on nomme le genre métaphorique, qui est, comme le montre cette expérience, hautement relatif. Il est donc tout à fait possible, en anglais, de « détacher » le genre des référents humains pour le projeter sur des objets ou substances non-genrés. Cela implique des stratégies linguistiques de remise en cause du genre orientées vers le niveau sémantique plutôt que morphosyntaxique.

6.1.2. LA FÉMINISATION EN ANGLAIS

« Dans les langues sans genre aux sociétés non sans discrimination, le problème [de la féminisation] n'apparaît pas de la même façon » (Houdebine 1998 : 157). Les formes que prend la féminisation ont à voir tant avec la structure linguistique qu'avec l'histoire sociale, politique et théorique dont les langues sont le contexte. Si le genre est moins présent dans la langue, puisque moins systématique, il faut alors le débusquer.

L'imaginaire linguistique apparaît moins comme une conséquence du genre que comme un facteur d'assise de celui-ci :

« [Jespersen] remarque l'influence des langues sur la personnification des notions abstraites : dans les langues comme le français ou l'allemand où le genre est relié à la notion de sexe, la personnification d'une notion est contrainte par le genre du terme désignant la notion. Tandis qu'en anglais cette personnification est libre et produit des métaphores opposées : *Thy wish was father, Henry, to that thought*, "C'est ton désir, Henri, qui est le père de cette pensée" (Shakespeare). *Your wish is mother to your thought*, "Ton désir est la mère de ta pensée" (Galsworthy). » (Michard 2002 : 40)

La valeur idéologique du genre, quand elle apparaît, est donc plus transparente en anglais : « le filtrage des valeurs symboliques [avec une assignation sexuée] est infiniment plus net puisque non-occulté par l'automatisme de l'accord grammatical, comme c'est le cas en français, par exemple » (Yaguello 1998 : 112). Le genre est donc peut-être, en anglais, relié à un imaginaire linguistique qui a plus de plasticité.

Les personnes qui ont voulu s'attaquer au sexisme par le biais de la langue dans un univers anglophone n'ont donc pas eu la même démarche que dans un contexte francophone. Il y a près de 15 ans, Yaguello notait que :

« la revendication des féministes françaises concernant la féminisation des noms d'agents, dont le cas de ministre est aujourd'hui l'illustration la plus flagrante, est très exactement contraire à la revendication des anglophones pour qui au contraire un seul et même nom d'agent devrait désigner indifféremment hommes et femmes. Il existe un courant féministe qui revendique l'abolition des suffixes féminins [...] : *she is an actor* sur le modèle de *she is a professor*. » (1998 : 187-188)

Si pour les partisans de la féminisation standard francophone, il s'agit de « combler les lacunes de la langue » en proposant des féminins afin de compléter les séries, d'universaliser l'opposition de genre dont l'universalité serait pour l'instant inaboutie (raisonnement vicié puisque l'universalité implique la non-différenciation ; l'extension des séries d'opposition à tout le système linguistique est une universalisation de l'opposition ; ce raisonnement est parfois présenté comme une étape), pour les anglophones, l'épicénie est la norme. Pour « compléter » la langue en incluant les femmes, il faut donc étendre cette épécénie à l'ensemble du lexique concernant les humains. C'est ce qui est fait par exemple avec *chairperson* en remplacement de *chairman*, ou *firefighter* en place de *fireman*, pour s'en tenir aux exemples classiques.

Huddleston et Pullum parlent d'un évitement des noms morphologiquement genrés en faveur de noms plus neutres (2008 : 1680).

Mais ces deux démarches qui prennent des chemins différents correspondent à un postulat théorique similaire : la nécessité d'améliorer le système pour réduire l'inégalité. On reconnaît le féminisme réformiste. Les autres options théoriques sont de deux sortes. D'une part, un postulat essentialiste et différentialiste à la recherche d'un langage des femmes (on pense à Irigaray qui a eu une grande influence sur le *French Feminism*), qui cherchera à féminiser la langue au sens littéral, à rétablir le féminin en lui-même, et non comme une opposition grammaticale. D'autre part, un postulat orienté « genre », qui cherche la remise en cause des catégories, et qui se concentrera alors sur le générique comme lieu d'action linguistique. Cette dernière position s'illustre dans l'emploi de *they* au singulier.

Dans la pratique, ce seront principalement les pronoms qui seront le théâtre de la féminisation en anglais : forme longue telle que *s.he* ou *(s)he*, féminin générique, et même le célèbre *herstory* qui utilise l'apparition du morphème pronominal *her/his* dans *history*. Et ces outils permettront de travailler tant dans le sens de la généralisation, de la neutralisation, que dans le sens de la différenciation

Yaguello (1998 : 187) relate différentes tentatives anglophones de réforme des pronoms, où la double série *he/him/his* – *she/her/her* est remplacée par une série générique : *tey/tem/ter*, *she/herm/heris* ou encore *co/cos/coself*. Mais ces propositions sont restées au stade expérimental et il n'en reste aucun témoin aujourd'hui, à notre connaissance.

6.1.3. COMPARAISON DE CORPUS ANGLAIS ET FRANÇAIS

Nous avons distingué déjà entre féminisation standard et double marquage de genre. Mais pour un même texte, retrouve-t-on les mêmes stratégies par delà les langues ? Nous comparerons maintenant un des textes du corpus avec sa version anglaise, qui est la version originale à partir de laquelle ont été réalisées différentes traductions. Il s'agit du *Guide de l'ALF, action directe et libération animale* dont le titre anglais est *The ALF Primer, A Guide to direct action and the animal liberation front*.

Le fondement antispéciste de ce texte nous porte à penser que les auteurs comme les traducteurs, sensibles aux discriminations de manière générale, sont dans une perspective antisexiste. La traduction française de ce texte représente la part la plus féminisée du corpus. Pour la comparaison, nous avons choisi de ne garder que les substantifs et pronoms, étant donné que l'adjectif, en anglais, ne s'accorde pas au substantif. Le français précède l'anglais.

PRONOMS

| | |
|------------------------|---|
| <i>chacunE</i> | each individual |
| <i>laquelle/lequel</i> | that (<i>se rapporte à un animal</i>) |

La très grande majorité des pronoms sont au pluriel, pour lequel l'anglais ne marque pas le genre. Malgré les remarques que nous venons de faire sur le niveau pronominal comme point d'ancrage du genre, ce n'est donc pas, pour ce texte dont la portée est plus générale que particulière, le lieu où l'on pourra observer les transformations de genre.

SUBSTANTIFS

La liste qui suit est basée sur les substantifs féminisés en français, le genre étant quantitativement plus marqué en français, après avoir vérifié que d'autres termes puissent être marqués en anglais et non en français. Les items sont présentés dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le corpus.

| | |
|---------------------------|---------------------------------|
| <i>aux courageux/ses</i> | to the brave men and women |
| <i>unE guerrière</i> | a selfless warrior |
| <i>des auteurSE</i> | the authors |
| <i>des animaux/les</i> | animals |
| <i>des membrEs</i> | members |
| <i>chasseur(SE ?)s</i> | hunts |
| <i>abuseurSEs</i> | abusers |
| <i>activistEs</i> | activists |
| <i>chefE</i> | leaders |
| <i>vivisectionneurSEs</i> | vivisectionists |
| <i>comparsEs</i> | the people you are working with |
| <i>unE vigile</i> | a security officer |
| <i>habitantEs</i> | people |
| <i>unE serrurierE</i> | locksmith |

| | |
|----------------------------------|--------------|
| <i>poules et poulets</i> | hens |
| <i>rongeurSEs</i> | rodents |
| <i>guetteurSEs</i> | look outs |
| <i>chauffeur-se</i> | drivers |
| <i>chienNEs</i> | dogs |
| <i>chatTEs</i> | cats |
| <i>les libérateurs-trices</i> | the carriers |
| <i>le ou la conducteur-trice</i> | drivers |
| <i>les industrielLEs</i> | fur farmers |
| <i>renardEs</i> | fox |
| <i>visonNEs</i> | mink |
| <i>loupVEs</i> | wolf |
| <i>ratonNEs-laveurSEs</i> | raccoon |
| <i>coyotEs</i> | coyote |
| <i>menteureuses</i> | liars |

On voit que la féminisation ne touche, en anglais, qu'une seule occurrence (*aux courageux/ses* – to the brave men and women).

Pour les termes tels que *activists, hunts, vivisectionists, locksmith, animals, liars*, on peut clairement considérer qu'il s'agit d'épicènes, dont le traitement ne pose pas de problème en anglais puisqu'il n'y a pas d'article ou d'adjectif soumis à une variation de genre, ni de morphème connoté au niveau du genre social, pas plus que de reprise pronominale, bien qu'il s'agisse de référents animés.

Mais pour d'autres termes, on peut se poser la question de savoir si ce sont des substantifs masculins non-féminisés (type *actor/actress*) ou bien des épicènes dont la terminaison a une forme en *-or* ou *-er* qui n'induit pas de marquage de genre (*professor*). C'est le cas de *warrior, author, members, abusers, drivers, carriers, farmers, officer, leaders*.

On remarquera que certains des termes de cette dernière liste sont les mêmes que ceux qui posent problème en français pour la féminisation : *chef, auteurs, officier*.

Warrior correspond à un registre socialement masculin, on peut donc imaginer que ce type de terme résiste plus à la féminisation du fait de son sémantisme.

Il faut noter que ce texte, dans sa traduction française, féminise les animaux, ce qui est rarissime. Mais en passant outre cette particularité, le taux de féminisation du français reste très fort comparativement à l'anglais.

Cette comparaison nous conduit donc à penser que la féminisation de l'anglais se faisant sur une quantité de mots beaucoup plus faible, nécessite une plus grande visibilité. Un texte français féminisé (même si le taux de féminisation peut être très variable) fait apparaître beaucoup plus de variations. La création lexicale est donc peut-être moins primordiale en français pour signaler une volonté d'agir sur le genre, compensée par un lourd marquage morphosyntaxique. Et l'anglais a une généricité potentielle beaucoup plus grande.

6.2. COMPARAISON ESPAGNOL – FRANÇAIS

6.2.1. FONCTIONNEMENT DU GENRE EN ESPAGNOL⁵³

En espagnol, un premier survol montre un fonctionnement du genre qui paraît tout à fait similaire au français : les substantifs se répartissent obligatoirement en deux classes, féminin ou masculin, et le genre concerne tous les substantifs et leurs dépendants. Un genre très grammaticalisé, donc. Le passage du masculin au féminin peut être obtenu par flexion :

blanco / blanca

ou par le passage à la forme longue :

autor / autora

De Bruyne et Barrera-Vidal, dans leur *Grammaire Espagnole* en langue française, situent le genre sur les niveaux lexical (type *hombre/mujer* < homme/femme >) et morphosyntaxique (type *perro/perra* < chien/chienne >). Dans une section consacrée à la formation du féminin, le masculin est présenté comme le genre non-marqué : « le féminin est formé à partir du masculin » (1998 : 77). On retrouve là, à conditions linguistiques différentes, le même discours que les grammaires traditionnelles du français sur le genre, avec l'idée de genre non-marqué. En vérité, rien d'étonnant à cela, puisque de l'aveu même de leurs auteurs, cette grammaire est rédigée sur le modèle du

⁵³ Je remercie Victoria García Alonso et Vivien García pour leur aide concernant cette section.

Bon Usage, de Grevisse et Goosse. Il conclura cependant de curieuse façon : « en règle générale, on constate en espagnol actuel, une préférence très claire pour l'un des deux genres (le plus souvent, le masculin) » (*ibid.* 71). Parler de préférence peut paraître quelque peu étrange après avoir défini le genre comme « une catégorie grammaticale caractérisant le substantif en fonction d'un certain nombre de propriétés formelles ».

Dans le long chapitre consacré au genre de la *Nueva gramática de la lengua española*, la Real Academia Española trace les mêmes lignes: « Le genre est une propriété des noms et des pronoms qui a un caractère inhérent et agit sur l'accord avec les déterminants, les quantificateurs, les adjectifs et parfois d'autres catégories de mots »* (2008 : 5). Il y a deux genres en espagnol, il existe des épïcènes et « le genre non-marqué en espagnol est le genre masculin, et le genre marqué est le féminin »* (*loc. cit.*).

Comme en français, les grammairiens butent sur le rapport entre genre social et genre grammatical : « comme beaucoup de noms servant à désigner des animés, le genre sert à distinguer le sexe du référent » (*ibid.* 8) alors que sera précisé ensuite qu'il n'y a pas une symétrie parfaite entre genre et sexe, certaines différences de sexe n'étant pas reflétées par le genre, ou inversement certains noms correspondent à plus d'un genre. La *Gramática de la lengua española* d'Alarcos Llorach règlera le problème en notant qu'« il est préférable de considérer [ces variations] comme un accident »* (1994 : 62). De Bruyne et Barrera-Vidal écrivent à leur tour qu'il faut distinguer « soigneusement le genre, qui est une catégorie grammaticale caractérisant le substantif en fonction d'un certain nombre de propriétés formelles, du sexe ou genre réel ou encore naturel, lequel constitue une réalité extra-linguistique propre à la plupart des êtres vivants, et des animés en général (distinction entre mâle et femelle) » (1998 : 60).

En continuant la lecture de ces deux grammaires, on lit cependant qu'il existe un neutre en espagnol : « l'article neutre *lo* »* qui permet de substantiver certaines formes. (Bruyne & Barrera-Vidal *ibid.* 60). Mais ce neutre n'est pas considéré comme un genre à part entière parce qu'il ne précède généralement pas de « vrai » substantif. Intriguée par cette déclaration de neutre, nous avons parcouru d'autres grammaires.

Alarcos Llorach définit *lo* par trois fonctions : celle d'objet direct masculin impersonnel, celle d'objet direct neutre et enfin celle d'objet indirect (sans genre) (1994 : 202). À côté de cette utilisation pronominale, il mentionne l'appartenance de *lo* à

la classe des articles (1991 : 236). Coste et Redondo parlent de « genre indifférencié (c'est-à-dire ni masculin ni féminin) » qui exprime l'abstraction (1998 : 172).

Kendris, dans une grammaire de l'espagnol en langue anglaise, consacre une très courte section à cet article neutre : « De façon générale, *lo* a des emplois idiomatiques »* (2001 : 24). Il détaillera les contextes dans lesquelles on peut trouver cet article :

« - Devant un adjectif masculin singulier substantivé :

lo bueno – the good ; *lo malo* – the bad

lo interesante – what(ever) is interesting

- Devant un participe passé :

lo dicho y lo escrito – what has been said and what as been written

- Devant un adjectif ou un adverbe + *que*, qui signifie comment :

Veo lo facil que es – I see how easy it is. »⁵⁴ (*loc. cit.*)

Une telle analyse implique qu'un article puisse porter un genre différent de celui du substantif dont il dépend, puisqu'il n'est dit nulle part, à notre connaissance, que *bueno*, *dicho* soient neutres ou puissent le devenir. Il faut s'arrêter sur le deuxième exemple que donne Kendris et sa traduction pour trouver une piste de compréhension : « *lo interesante* - what(ever) is interesting ». On passe d'une première traduction avec *the* à une seconde avec *what is*. Même chose avec les participes passés et dans les constructions avec *que*. Cette variation dans la traduction est l'indice d'un malentendu, confirmé par le fait que *le bien / le mal* se traduit en espagnol par *el bien / el mal*, où l'on ne voit plus guère de trace d'article neutre. *Lo* est en fait tantôt article d'un adjectif substantivé, tantôt pronom. Laquelle de ces utilisations est alors concernée par le neutre ?

Le dictionnaire en ligne de l'Académie Royale de Langue Espagnole confirme pourtant la définition d'article neutre pour *lo* :

lo(1) : 1. Article déterminé. Neutre singulier de *el*. *

Puis donne la forme pronominale :

⁵⁴ Nous laissons les exemples en anglais car ils posent un certain nombre de problème que la traduction forcerait à résoudre et que nous discutons immédiatement.

lo(2) : 1. Pronom. Suivi d'un possessif ou d'un nom introduit par la préposition de, signale la propriété. *Lo mío. Lo de Pérez* < celui qui est à moi >, < celui de Pérez >

2. Pronom personnel. Forme accusative de la 3e personne masculin singulier et neutre. Ne prend pas de préposition et peut s'utiliser comme clitique. *Lo probé. Pruébaló* < Je l'ai essayé. Essaie-le >*

Laissons de côté la classification en article pour nous concentrer sur celle en pronom. D'après plusieurs locuteurs natifs hispanophones à qui nous avons posé la question de façon informelle, *lo* ne peut renvoyer qu'à des inanimés. Ils confirment dans leurs exemples qu'il peut avoir deux utilisations, la première comme pronom masculin (inanimé) accusatif, qui fonctionne en opposition avec le féminin (et correspond au 2. du dictionnaire de l'Académie et à l'objet direct masculin impersonnel de Llorach) :

Dale la patata < Donne-lui la patate > → *Dásela* < Donne-la-lui >

Dale el balón < Donne-lui le ballon > → *Dáselo* < Donne-le-lui >

La seconde, de laquelle le trait masculin disparaît, et dont l'antécédent peut être autre chose qu'un syntagme nominal (l'objet direct neutre de Llorach) :

Lo bueno es que al final hemos encontrado la llave.

< Ce qui est bon, c'est qu'à la fin on a trouvé la clé. >

Le he dicho que estaba ahí < Je lui ai dit que c'était là >

→ *Se lo he dicho* < Je le lui ai dit >

Si, effectivement, ces exemples montrent qu'il n'y a pas de genre au sens où il n'y a pas d'opposition masculin/féminin, est-ce suffisant pour postuler un neutre ? De Bruyne et Barrera-Vidal affirment s'être basés sur *Le Bon Usage* pour élaborer sa grammaire. Et il se trouve que le *Bon Usage* fait lui aussi figurer un neutre, au chapitre des pronoms démonstratifs, comme on l'a vu dans le tableau présenté en figure 1.

Effectivement, en français, les pronoms démonstratifs de l'inanimé ne connaissent pas non plus la flexion de genre. Mais peut-être serait-il plus correct de dire qu'ils sont au générique, en l'occurrence le masculin, ce que nous indiquent les phénomènes d'accord :

c'est beau ; ça devient urgent

Le genre, touchant les phénomènes d'accord, advient au niveau syntaxique en sus du niveau morphologique. Une langue à genre grammatical binaire nécessite donc de répartir tous les morphèmes susceptibles d'être touchés par le genre dans une des deux

catégories. Si l'on ne peut pas dire **c'est belle* ou **Se la he dicho* (en espagnol standard), ce n'est pas parce que ces constructions appellent du neutre, mais plutôt parce qu'elles utilisent le générique, qui, en français comme en espagnol, prend la forme du masculin.

Lo ne semble réductible au neutre que par commodité descriptive. Son fonctionnement se rapproche souvent du masculin générique, il peut être employé dans des contextes où son aspect générique devient principal (et qui correspond à la première entrée de *lo* pronom dans le dictionnaire de l'Académie), mais aussi dans des contextes où c'est le masculin qui devient principal, devant le générique (seconde acceptation). C'est peut-être ce que de Bruyne et Barrera-Vidal entendaient par un neutre qui n'est « pas un genre à part entière » (2008 : 60).

Mais ce détour nous permet d'affiner les rapports qu'entretiennent neutre et générique abordé dans un chapitre précédent, qui se reflètent dans les différentes qualifications grammaticales : *neutre*, *genre indifférencié*, *masculin impersonnel* ou encore *sans genre*. Ici encore neutre et générique s'interpellent par delà les langues, tout comme les oppositions masculin/féminin, animé/inanimé ou encore abstrait/concret.

6.2.2. FÉMINISATION RADICALE ET DOUBLE-MARQUE EN ESPAGNOL

On a vu en comparant l'anglais et le français que la question du générique n'a pas toujours la même importance, suivant les partis pris théoriques et les langues dans lesquels ils s'appliquent. Quelle forme prend la féminisation en espagnol ?

Commençons par remarquer que l'Académie Royale Espagnole mentionne la féminisation, de la façon suivante :

« Dans le registre de la politique, de l'administration, de la presse, des textes scolaires et des autres médias officiels, l'on perçoit une tendance récente (d'intensité variable selon les pays) à construire des séries coordonnées constituées de substantifs de personnes qui portent les deux genres : *a todos los vecinos y vecinas; la mayor parte de los ciudadanos y de las ciudadanas; queridos alumnos y alumnas; la voluntad de los mexicanos y las mexicanas*, etc. [*à tous les habitants et habitantes*, *la majorité des citoyens et des citoyennes*, *chers étudiants et chères étudiantes*, *la volonté des Mexicains et des Mexicaines*, etc.]. »* (2008 : 9)

Bengoechea & Simón (2010) montrent pourtant que, non seulement la féminisation en espagnol déborde largement l'espace discursif politique ou administratif, mais qu'elle n'a rien de récent.

En plus des tournures hyperonymiques (*la gente* < les gens >) et des doublons masculin féminin (*los desempleados y desempleadas* < les chômeurs et chômeuses >), on trouve en espagnol des formes alternantes :

lo/as chico/as

Ainsi que deux marquages typographiques particuliers pour génériciser. Il s'agit du @ et du x :

l@s trabajador@s

lxs desempleadx

Le x est plus récent, et visiblement plus présent dans les milieux radicaux, anarchistes, ou féministes. L'alternance et l'arobase semblent être devenus davantage standardisés. Le x et le @ ont en commun de proposer un signe synthétique plutôt qu'un redoublement, avec toutes les potentialités grammaticales et sémantiques que cela comporte.

La féminisation et le double genre ne touchent pas exactement les mêmes mots en espagnol et en français (par exemple l'article défini pluriel qui s'accorde en genre en espagnol, l'absence de clitique sujet), mais, à la différence de la comparaison entre anglais et français, le fonctionnement du genre est très proche dans les deux langues. Nous proposons de regarder à nouveau ce qu'il en est pour le *Guide de l'ALF, action directe et libération animale* et sa traduction en espagnol, à la différence que ces deux textes sont issus de traduction de l'anglais. Le titre espagnol est *ALF Premier – Cuando Llega la Noche*. Nous traitons les pronoms puis les substantifs.

PRONOMS

La liste des pronoms fléchis par le genre est plus importante en espagnol qu'en anglais.

| | |
|--|--------------------------------------|
| <i>chacunE</i> | <i>cada (épicène)</i> |
| <i>laquelle/lequel</i> <i>(quelqu'un)</i> | <i>los (se rapporte à un animal)</i> |
| <i>(quiconque)</i> | <i>alguien (épicène)</i> |
| <i>(les uns aux autres)</i> | <i>todo aquel</i> |
| <i>(nous – forme disjointe)</i> | <i>los unos a los otros</i> |
| <i>(toi-même)</i> | <i>nosotros</i> |
| | <i>ti mismo</i> |

On voit que les pronoms ne sont pas féminisés. *Cada* et *alguien* sont épïcènes, les autres sont clairement au masculin, y compris lorsqu'ils sont clairement génériques : *todo aquel, nosotros, ti mismo*.

SUBSTANTIFS

| | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| <i>aux courageux/ses</i> | los valientes hombres y mujeres |
| <i>unE guerrièrE</i> | un guerrero altruista |
| <i>des auteurSE</i> | los autores |
| <i>des animaux/les</i> | los animales |
| <i>des membrEs</i> | miembros |
| <i>chasseur(SE ?)s</i> | cazadores |
| <i>abuseurSEs</i> | explotadores |
| <i>les activistEs</i> | los activistas |
| <i>chefE</i> | líder |
| <i>vivisectionneurSEs</i> | vivisectores |
| <i>comparsEs</i> | compañeros |
| <i>unE vigile</i> | un guardia jurado |
| <i>habitantEs</i> | la gente |
| <i>unE serrurierE</i> | – |
| <i>poules et poulets</i> | las gallinas |
| <i>rongeurSEs</i> | roedores |
| <i>guetteurSEs</i> | los vigilantes |
| <i>chauffeur-se</i> | conductores |
| <i>chienNEs</i> | perros |
| <i>chatTEs</i> | gatos |
| <i>les libérateurs-trices</i> | los liberadores/portadores |
| <i>le ou la conducteur-trice</i> | los conductores |
| <i>les industrielLEs</i> | los granjeros |
| <i>renardEs</i> | zorros |
| <i>visonNEs</i> | visones |
| <i>loupVEs</i> | lobos |
| <i>ratonNEs-laveurSEs</i> | mapaches |
| <i>coyotEs</i> | coyotes |
| <i>menteureuses</i> | mentirosos |

Le seul terme clairement féminisé est le même qu'en anglais : *los valientes hombres y mujeres*. De même que pour l'anglais, les animaux ne sont pas non plus féminisés, ni leurs dépendants. C'est le masculin générique qui est employé pour le terme *los*

animales. Pour les hyperonymes d'animaux particuliers, le genre est standard : *los zorros, las chinchillas*. Il faut noter que l'absence de clitiques sujet en espagnol évite une des marques très présentes de la féminisation en français avec les pronoms *il(s)/elle(s)*. On trouve là encore beaucoup d'hyperonymes : *la gente, una persona*. La tournure globale du texte paraît à première vue assez générique : on trouve beaucoup de participes présents : *gente vigilando* qui ne s'accordent pas en genre. Pour les pluriels, l'opposition classique prend la forme *-es/-as (trabajadores/trabajadoras)* ou *-os/-as (conductores/conductoras)*. De manière moins fréquente, on trouve également des pluriels épïcènes, en *-as (los activistas, las activistas)* et en *-os (los miembros, las miembros)*. Ici, la forme employée est toujours le masculin. Également au singulier : *líder*. La non généricisation de ces termes dans le corpus n'est donc pas une stratégie d'évitement du marquage de genre, mais bien un emploi du masculin générique. Ce que confirment l'emploi des participes passés, qui contrairement aux participes présents, peuvent s'accorder en genre et sont pourtant présentés au masculin : *arrestado, descubierto*, sauf en utilisation hyperonymique : *la gente relacionada*. C'est la même chose pour les adjectifs : *paranoico, creativo*. Trois substantifs corroborent le masculin générique : *explotadores, compañeros, mentirosos*. Et les phénomènes d'accord le prouvent : *los activistas clandestinos*.

On trouve à une reprise la graphie suivante : *loas personas*. Hapax du texte, il est difficile de choisir entre la faute de frappe et une éventuelle irrégularité de féminisation.

CONCLUSIONS

Notre but n'est évidemment pas de porter un discours général sur les pratiques de féminisation ou de généricisation en anglais et en espagnol, le corpus serait bien insuffisant. Mais ces comparaisons interlangues permettent de saisir quels sont les différents points d'ancrage de l'interface social/grammatical du genre et ses variations en fonction de la structure linguistique. Au-delà, du choix de double marquage – qui apparaît dans le texte français, mais ni dans celui en anglais, ni dans celui en espagnol – on constate que les occurrences porteuses de genre social/grammatical sont très peu nombreuses en anglais, alors que très présentes dans les deux langues romanes. La non-féminisation du texte espagnol n'est donc pas une fidélité au texte anglais, puisque nombre d'occurrences de genre apparaissent dans la traduction, qui sont absentes de

l'original, et pour lesquelles les rédacteurs ont dû effectuer un choix, dans ce cas, celui du masculin générique.

On a cependant pu voir que pour l'anglais, c'est sur l'articulation des oppositions masculin/féminin et animé/inanimé que va se placer le genre. Cela implique, en termes d'intervention linguistique de se concentrer sur le niveau lexical davantage que sur le niveau grammatical. C'est en ces endroits que se tiendra alors la modification sémantique du générique. L'espagnol au contraire, avec un genre très grammatical connaît des formes synthétiques de remise en cause de l'opposition de genre. Là encore, les possibilités génériques prendront une autre forme.

On voit dans ces comparaisons, qui mériteraient d'être approfondies, que ces sont les différentes potentialités du générique qui sont les cibles des réalisations transformantes du genre. Cela vient confirmer que la question de la signification première du masculin et du générique sont les lieux d'ancrage du genre sémantique et que les pratiques du DMG ne sont pas homogènes, y compris pour un même texte.

CHAPITRE 7 : INTERVENIR SUR LA LANGUE, AGIR SUR LA NORME

Pourquoi, monsieur, y a-t-il comme ça des mots qui sortent de l'usage ?

Raymond Queneau, *Les Fleurs Bleues*

7.1. L'INTERVENTION LINGUISTIQUE

Le DMG est donc une action sur la langue, sur des formes linguistiques, dans un but de transformation de la réalité. Parce que la langue participe à la construction du monde et que la construction du monde est politique, la langue est un outil d'action politique. Il y a alors un processus de visibilisation de cette dimension politique à la fois par et pour le langage. Mais quelles représentations de la langue une telle modification mobilise-t-elle ?

« Ce qui définit l'action volontariste [...] c'est la conscience d'agir délibérément sur la langue dans un but révolutionnaire, réformiste ou conservateur : action pour changer ou au contraire pour maintenir, l'action volontariste, par définition, est une force contraire à l'évolution naturelle de la langue. Elle ne cherche pas à entériner le changement spontané, mais au contraire à le bloquer, à le dépasser ou à le précéder. Elle procède toujours d'une idéologie et se fonde sur la constatation que la langue n'est pas ce qu'elle devrait être. » (Yaguello 1998 : 184)

Intervenir sur la langue relève alors de la transformation d'un système et d'un usage. Cela peut reposer sur deux types de motifs. D'une part, une motivation intralinguistique, par exemple les réformes de simplification d'orthographe, qui visent à améliorer l'outil langue, à augmenter sa capacité communicationnelle. D'autre part, une motivation extralinguistique, qui vise un changement social ou politique, dans lequel la langue est saisie en tant qu'outil, un constituant dans un enjeu social qui la dépasse et dont elle participe, comme la gestion du multilinguisme dans une aire donnée, la représentation de certains groupes de locuteurs, l'expansion ou la limitation linguistique et socio-culturelle, l'attribution de fonctions particulières à des langues, etc. Ces deux types de motifs, extra et intralinguistiques sont évidemment souvent imbriqués et se conjuguent avec des rapports affectifs à la langue qui tendent à la conservation ou au changement.

Ces deux types d'intervention constituent des politiques linguistiques, en ce qu'elles sont une gestion de la langue dans une direction déterminée, mais le second cas, en plus

de s'occuper de la gestion de la langue, utilise la langue comme une ressource politique. Une telle action qui requiert donc une direction et des outils (que la direction soit la langue ou la société, dans tous les cas, l'outil est la langue) a pour but la transformation de l'usage. Les moyens employés à cet effet constituent la norme qui a alors pour fonction de guider l'usage. La norme est le moyen d'agir sur l'usage, qui est, en dernier lieu, toujours la cible. Les instances normatives jouent ainsi un rôle de régulateur : école, Académie Française, dictionnaires et grammaires prescriptives, commissions terminologiques, expertise linguistique, etc.

Le féminisme s'est depuis longtemps préoccupé de cette dimension de planification linguistique. On a vu que les travaux linguistiques sur le genre en France étaient majoritairement des travaux de prescription. Ils se présentent cependant davantage comme des mises à jour de la langue vis-à-vis d'une réalité nouvelle. Mais comme le signale Rey (1972), les prescriptions sont faites le plus souvent sous couvert de description. C'est ce que souligne Breysse :

« Les rapports, décrets ou circulaires émanant soit directement des commissions, soit des instances gouvernementales, ne sont pas à vocation prescriptive. Elles se sont d'ailleurs positionnées en déclarant qu'il n'était nullement question d'imposer une norme mais de mettre à disposition des locuteurs les moyens linguistiques de nommer au féminin. [...] Pourtant le sentiment que l'usage est dirigé et même imposé demeure ancré. » (2002 : 135)

Mais dans le cas du double genre, la position diffère en deux endroits. D'une part, ceux qui le pratiquent ne considèrent pas le monde agissant sur la langue, mais la langue agissant sur le monde. D'autre part, l'outil employé n'est pas la norme, au contraire de Yaguello pour qui le changement linguistique doit être normatif et mesuré sous peine de « violer la langue » :

« Changer la langue afin d'influer sur les structures mentales, précéder et hâter leur évolution, me paraît idéaliste, au moins en ce qui concerne l'emploi de formes fabriquées et non conformes aux structures morphologiques de la langue et dont la pratique ne saurait être que marginale. Par contre, si l'on s'abstient de violer la langue, on peut obtenir des résultats et il est certain que la féminisation des noms d'agents en français est une revendication tout à fait raisonnable. » ([1979] : 189)

Cette position normative est réaffirmée plus récemment par Vachon-L'Heureux, pour qui la féminisation mesurée a pour rôle d'« effacer l'image rebutante malheureusement laissée par une féminisation des textes sans nuances ni modération » (2007 : 71).

Pour les locuteurs du DMG, il n’y a aucune volonté de créer une nouvelle norme, ni de réformer la langue. C’est ce qui ressort des variations dans le corpus de brochures, mais aussi des textes explicatifs de ces pratiques, et comme on le verra également, du métadiscours des locuteurs sur cette pratique.

7.2. NORME ET NORMAL

Mais cette position n’est pas le résultat d’un choix tactique différent, plutôt d’une représentation de la norme différente.

La langue n’est jamais vraie ou fausse. Elle est par contre juste ou fausse, encore que ce juste soit justesse plutôt que justice. On ne va pas en prison pour enfreinte aux règles grammaticales. La règle n’est pas la loi et la norme linguistique n’a pas nécessairement d’exécutif. Par contre on peut être condamné pour insulte ; c’est en énonçant que l’on dénonce ; et l’examen sanctionne les fautes. La justice de la société convoque la justesse de la langue, en d’autres termes, une norme implicite. Mais la norme en langue est loin d’être toujours implicite, et en de nombreux lieux on la voit se négocier.

C’est parce que la norme linguistique est aussi une pratique de pouvoir, ou du moins l’horizon d’un pratique de pouvoir, qui procède d’une idéalisation. Elle constitue une solidification d’un dispositif de valeurs appliqué à des formes linguistiques et implique des attitudes, à la fois propres à son élaboration (on classe des éléments comme bons, tolérables ou fautifs, avec différentes graduations) et à sa perpétuation (on la respecte, on la transgresse, on l’édicte). Ces deux étapes simultanées peuvent être implicites ou explicites, mais dans tous les cas, il s’agit de réduire la multiplicité du réel, d’ordonner la variété des réalisations. Dès lors qu’il est question de norme, il est question non du réel mais de représentation du réel. Et différentes représentations cohabitent. Le tableau de Douay (2002) est à ce propos éloquent en ce qu’il explicite différents positionnements vis-à-vis de la norme, au nombre de six.

| | | collectif | individuel |
|-----------------------------------|---|---|---|
| volonté de s'extraire de la norme | <p>La norme comme lien du groupe social (famille, bande, équipe) Être comme les autres (esprit de corps) pour être accepté Dedans/dehors : intégration/exclusion Source de la norme : le chef Transmission orale, d'homme à homme pour être accepté, se rendre acceptable Dépendance, émotion : amour</p> | <p>La norme comme Bien D'un ordre abstrait universel intériorisé Agir comme on doit Par estime de soi, de l'Homme en soi «La loi morale au-dedans de mon cœur» (Kant) Autonomie, compatible avec un Livre Juge et prévenu au tribunal de la conscience S'accepter, s'acquitter, se punir Déchirement, angoisse</p> | <p>La norme comme gain et moyen de parvenir Être conforme aux attentes pour éviter les sanctions et capter les bénéfices La norme est arbitraire, fluctuante, factice Objectivité, cynisme, ruse Inventer des normes et les vendre pour sécuriser les anxieux Indignité, mépris, duplicité, silence</p> |
| volonté de rester dans la norme | <p>La norme comme repoussoir, Scandale, injustice Appel à la subversion collective Faire la révolution, changer le monde «Cette norme est inacceptable, il nous en faut une autre» Puissance de la norme à venir, qui soude et galvanise Amitié, force, énergie, sacrifice</p> | <p>La norme comme faire-valoir de l'écart Écrin dont on est la perle Originalité, exception, transgression Se réaliser soi, se faire un nom, self-made-man Individualisme, anticonformisme «La norme, c'est pour les autres» assignés à faire masse Les poser, les séduire, s'échapper Être l'accepté inacceptable</p> | <p>Des normes variées, multiples Peu commensurables, inéchangeables Cohabiter ? se métisser ? mondialiser ? Respect-indifférence, liberté-solitude «Car rien n'a d'importance» Bulle, humour, théâtre, rire Et pourtant l'aimant des préférences Des micro-climats vivables ? Où ? quand ? à combien ?</p> |

Fig. 10 – Représentations de la norme

Nous discuterons les deux dernières cases de ce tableau afin de les modifier légèrement. Il semble que celles-ci se distinguent des précédentes en ce qu'elles postulent la représentation d'une multiplicité de la norme, et non d'une unicité. Cela correspond aux théories postmodernistes de l'éclatement du sujet et du corps social. Il y a dans ces types de la place pour la spécificité, qui rejette nécessairement un universalisme présupposé dans les quatre premiers. La norme n'est ni extérieure ni intérieure à soi, un point de référence vis-à-vis duquel on se situe, mais c'est un construit, une fabrication. Il y a une reconnaissance de la coexistence de normes, un relativisme généralisé. Et cette multiplicité des normes devient multiplicité des identités.

Mais là encore, au-delà de sa reconnaissance, cette multiplicité peut être valorisée ou dévalorisée, suivant qu'elle engonce ou qu'elle libère. Elle est négative dans la critique du libéralisme politique. Et positive dans les possibles de la performativité butlérienne.

Pour revenir à la langue, et aux politiques linguistiques en particulier, on peut voir dans la case en haut à gauche les politiques linguistiques d'état qui visent à intégrer dans la norme les nouveaux usages afin de renforcer la norme et son adéquation au monde social⁵⁵, dans celle en bas à gauche, les politiques linguistiques contestataires et systématiques qui tendent à proposer un nouveau système de langue. La norme négative individuelle est celle du poète, de la perturbation solitaire. À celle positive individuelle on peut adjoindre les phénomènes d'hypercorrections. La case en haut à droite, vision positive de la multiplicité des normes correspond au polylectalisme ou au dialogisme, en tout cas à une linguistique variationniste, qui reconnaissant la pluralité des lectures ou des discours ne cherchent pas la réduire, à sortir de cette coexistence. Il faut alors lui retirer le trait cynique qui la qualifie dans le tableau. Enfin, la case située en bas à droite du tableau ressemble à ce que l'on trouve dans le DMG, avec une vision négative de la norme couplée à une coexistence de stratégies et de pratiques langagières, dans laquelle la volonté sous-jacente est davantage celle de la remise en question que celle de faire système. Retenons pour l'instant le trait de micro-climats vivables, sur lequel nous

⁵⁵ On en trouve un exemple remarquable dans Vachon-L'Heureux (2007) qui proposent les consignes suivantes pour une féminisation raisonnable : « **penser épïcène** et rédiger épïcène ; assurer la lisibilité du texte et son **intelligibilité** ; **veiller** à une répartition **judicieuse** des formes féminines ; **évaluer** la **pertinence** du recours au marque de genre. [...] Avoir le **souci constant** de la parité. [...] L'économie du discours doit être **une recherche d'équilibre**. [...] Quand une féminisation est **bien menée**, ni la présence ni l'absence des formes féminines et masculines ne gênent » (nous soulignons), qualifiant une pratique si mesurée d'âge mûr de la féminisation. Ici, le raisonnable devient arraisonnement de la langue.

reviendrons bientôt. C'est-à-dire qu'au-delà du rejet de la norme en place, c'est le rejet de toute norme qui est mis en avant. L'injonction implicite est de « faire quelque chose » au genre, mais il n'est dit (presque) nulle part quoi ou comment. La formalisation n'est pas au programme et il n'y a pas de travail autour de la mise en place d'une nouvelle convention, plutôt cohabitation de stratégies, qui rejette tant la norme du masculin générique, que la proposition d'un « langage des femmes ». C'est parmi toutes les options théoriques de lecture du masculin et du féminin que se trouve celle du DMG.

Mais les déclarations de principe contre la norme suffisent-elles à mettre toute norme à l'écart, y compris une contre-norme ? Les locuteurs du DMG transgressent certes la norme en réinjectant de la variété dans les réalisations. Mais la récurrence de ces transgressions, si elles deviennent normales, peut-elle faire advenir une norme ?

Pour Berrendonner, la norme se solidifie dans la ré-énonciation, dans la répétition :

« une norme se manifeste [...] dans un ensemble de discours qui la réénoncent sans cesse [...] Tout se passe comme si la contrainte sociale ne pouvait s'exercer durablement et efficacement qu'à la condition que ses assujettis la réaffirment en permanence à l'intention les uns des autres, chaque ré-énonciation aboutissant à attester une fois de plus le consensus dont elle fait l'objet » (1990).

On retrouve la même idée chez Butler, qui utilise le concept derridien d'itération. Ces ré-énonciations ne sont pas normes en elles-mêmes, c'est dans le risque qu'elles courent de se changer en « clichés usés » qu'elles peuvent le devenir (Butler 2006 : 45).

Mais c'est ne pas distinguer entre norme et normal (Rey 1972). Pour qu'il y ait norme, même implicite, il faut qu'il y ait une gestion des écarts. Douay et Pinto (1991) relèvent dans l'histoire de la linguistique la coexistence des deux tendances : analogistes et anomalistes. À travers la voix de Sextus Empiricus, ils rappellent qu'il ne faut pas confondre universalité et majorité des cas et qu'il suffit qu'un locuteur accepte de dire une autre forme que celle dictée par les grammairiens pour remettre en cause l'universalité de cette grammaire. Cet universalisme grammatical, qui souhaite « régulariser ces hapax rebelles aux quadrillages de nos cadastres mentaux, ou s'en désintéresser » (Douay & Pinto 1991 : 13) nous entraîne vers la notion de système, qui est sous-jacente à la norme. C'est alors le lien entre ce qui est dit et ce qu'il est possible de dire qui est interrogé. Ce champ des possibles est précisément la définition que Coseriu donne du système. Ce n'est alors pas une représentation de ce qui est produit, mais une abstraction, « un ensemble de possibilités de réalisations » (Coseriu 1973).

Hjelmslev, dans le même sens, écrit que « d'un certain point de vue, la langue est au langage, ce qu'est la parole à la langue et l'usage à la norme : c'est la réalisation d'un réalisable. Le système du langage est un système de réalisables généraux, et non de réalisables universels » (1971 : 140).

Si le système n'est pas la norme, il est cependant une affirmation de la régularité, certes abstraite. Cette abstraction, cette catégorisation par la régularité, est ce qui permet de penser le monde collectivement.

C'est donc dans la qualification de l'écart, dans son évaluation en vice ou en vertu, que sera définie *in fine* la nature de la norme. La norme est donc la conséquence des écarts, ou comme le dit Löwy, « la norme ne peut pas prédire l'étendue des transgressions et anomalies possibles. En revanche les anomalies et les transgressions renvoient toujours à une norme » (2010 : 183). Postuler la pluralité des normes permet alors de voir dans la variation autre chose qu'une transgression.

Le fait de transgresser une norme n'est alors pas incompatible avec la mise en place d'une contre-norme, et les prescriptions peuvent apparaître, comme on l'a vu dans le chapitre 3. Les répartitions idéologiques du DMG montrent également que son emploi est évalué : ce qui est au DMG est positif, ce qui est au genre simple est négatif. Les locuteurs élaborent donc des stratégies, certes diverses, mais qui sont parfois partagées. La pratique n'est pas encore assez largement développée pour que l'on puisse voir apparaître une gestion nette des écarts (on verra en fait dans la seconde partie que la question est abordée par les locuteurs). Mais, au-delà du discours explicatif, et de l'absence de recherche d'homogénéité, quelque chose permet de délimiter une pratique commune, que ce soit les postulats de base ou les stratégies récurrentes dans le marquage. Ces répétitions, malgré leur irrégularité, sont facteurs de standardisation. S'il n'y a pas une volonté de passer de la norme au normal, il y a une possibilité pour le normal de devenir norme. De la normalité à la normalisation, du normal au normatif, la frontière est mince. S'il y a explicitation du rejet de la norme, une norme implicite peut apparaître. Cependant, le partage délibéré, démonstratif et identifiable d'un usage mutuel délimite un espace discursif de comportements langagiers et non une injonction à se comporter de la sorte. C'est en quoi il paraît plus pertinent de parler d'antisexisme – un comportement – que de féminisme – un positionnement théorique.

C'est aussi pourquoi il semble préférable de parler de stratégies et de convergences plutôt que de système et de régularités. Les locuteurs résolvent par leurs propres moyens les problèmes auxquels la langue les confronte. Et c'est davantage la démarche que le chemin emprunté qui montre des similarités, qui montre des constructions communes d'abstractions partagées.

7.3. COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE ET IDENTITÉ

Ce commun reste cependant à élucider. Ce qui relie les locuteurs d'une pratique linguistique commune n'aurait-il pas à voir avec la communauté linguistique ? On parle habituellement de communauté linguistique pour une langue ou une variété linguistique partagée. Mais dans le cas d'une intervention linguistique volontaire, il est plus difficile de parler en ces termes, et ce serait probablement une homogénéisation forcée. Derrière l'idée de communauté linguistique se profile la notion d'identité. Selon Yaguello, la littérature féministe est identitaire :

« La solidarité et la cohésion à l'intérieur d'un groupe exigent l'élaboration d'un code commun spécifique qui permet de se démarquer de l'*out-group* : la formation d'un registre féministe sert avant tout l'identité et la conscience de groupe : choix et maniement de mots clés qui sont autant de signaux. À l'intérieur du code que constitue la langue, on peut donc distinguer un sous-code féministe dont chacun des signes fonctionne comme un signal, un signe de ralliement, analogue en cela au port d'insignes, ou d'uniformes, ou à l'utilisation de mots de passe ou de formules de reconnaissance. » ([1979] : 71)

Effectivement, des locuteurs lisent dans les écrits d'autres locuteurs des pratiques qu'ils considèrent comme similaires aux leurs. Des locuteurs reconnaissent de l'identique dans les attitudes linguistiques d'autres locuteurs. Des formes communes se transmettent et passent d'un texte à l'autre⁵⁶. Cependant, pour être identitaire, il faut une identité que l'on puisse définir. Il se trouve que la non-systématicité, l'émergence de nouvelles réponses pour des problèmes similaires, les pistes explorées, et la non-prescription semblent en faveur d'une définition du DMG qui soit en terme de rapport, et qui n'a donc pas de valeur en soi. Le DMG est nécessairement contextuel, contre. Cette définition agonique empêche la revendication identitaire, au sens où la définit Delphy : « La revendication identitaire implique en effet l'obligation pour chaque membre du groupe de se conformer aux normes de ce groupe pour être reconnue, et d'abandonner

⁵⁶ Un peu à la façon des fictions post-exotiques de Volodine, qui se transmettent silencieusement ou encore comme l'on reconnaît une lettre quelle que soit la main qui en a tracé le dessin, ce que Ginzburg (1980) appelle un caractère.

l'individualité qui est permise aux membres du groupe dominant » (2008a). Mais se constituer contre, c'est encore se constituer. Et sans qu'il y ait de revendication, ni de norme interne, quelque chose fait groupe, qui se constitue dans la résistance à une norme (Foucault 1984). C'est dans le démarcage de la norme, dans la dénormalisation et donc dans la dynamique du rapport à la norme, que se définit ce qui est commun. Identité d'action et non de qualité, mutualisation de pratiques plutôt que de traits définitoires, il faut alors redéfinir la notion de communauté linguistique pour pouvoir l'employer, en tant qu'hétérogène et volontaire. C'est une sorte d'*agency*⁵⁷ collective des locuteurs, une capacité d'action qui se joue sur des valeurs partagées. L'intervention linguistique va faire se rejoindre des séries, linguistiques et non linguistiques, telles que bien et mal, dominé et dominant, double genre et masculin, afin de déplacer les champs de valeurs et de les redéfinir en réseaux.

7.4. UNE MICRO-POLITIQUE LINGUISTIQUE AUTOGÉRÉE

Cette notion d'*agency* a le mérite d'attirer l'attention sur la dimension individuelle de l'action. Les travaux sur les politiques linguistiques portent habituellement sur les interventions institutionnelles. Liddicoat et Baldauf montrent à quel point il est nécessaire de redéfinir la notion afin de pouvoir y inclure les nombreuses actions qui en relèvent sans être institutionnelles. D'une part, toute politique linguistique n'est pas planification linguistique, d'autre part, il faut prendre en compte la nature du pouvoir en ce qu'elle joue sur les communautés linguistiques :

« Le fonctionnement du pouvoir n'est donc pas simplement un renforcement de normes particulières, mais consiste en la manière d'obtenir une action des autres de leur propre chef et d'une façon particulière. Cela signifie que les individus et les groupes ont la possibilité d'exercer du pouvoir sur les autres membres de la société, de façon à modifier le comportement des autres. Ainsi, ce n'est pas à travers le pouvoir coercitif et normatif des institutions [...] que l'on agit sur les comportements, mais grâce à des actions plus subtiles sur les choix des autres. »* (2008 : 4)

Il y a donc, hors des institutions, des *micro-politiques linguistiques* (*ibid.* 6), qui ne vont pas des instances du pouvoir vers les gens. Pauwels définit en effet toute forme de changement linguistique délibéré comme une politique linguistique (1998).

⁵⁷ Sur la difficulté à traduire le terme, nous renvoyons à la discussion de Cynthia Kraus qui traduit *Trouble dans le genre* de Butler et propose *capacité d'agir*, définie comme « pouvoir de résister au pouvoir » (2006 : 21).

Dans le cas du DMG, toutefois, il ne s'agit pas non plus d'une action qui va du bas vers le haut, puisqu'il n'y a pas de recherche d'une reconnaissance de la part des institutions, sociales ou de la langue. Il s'agit donc d'une micro-politique autogérée. Chaque locuteur agit par lui-même, tout en se situant dans une culture politique et en partageant des valeurs⁵⁸. Mais ce n'est pas l'action d'un groupe homogène, à la cohérence travaillée. C'est davantage un faisceau de pratiques et de stratégies. Certains locuteurs utilisent les mêmes formes pour des stratégies différentes, d'autres ont des formes différentes pour des stratégies similaires.

Il faut également remarquer que si ces pratiques font code, il n'y a pas de nécessité d'apprentissage ou d'initiation à ce code, ni pour en saisir les enjeux, ni pour accéder au sens du texte, pas plus que pour l'employer. Ce n'est pas un code exclusif. S'il n'y a pas de règles à apprendre, c'est parce que le DMG ne fait pas système, n'est pas une proposition élaborée, une planification, mais plutôt une interpellation, une perturbation qui fabrique du *bizarre* comme remise en question de la norme.

7.5. LÉGITIMITÉ ET EXPERTISE

Nous avons dit que la dimension individuelle était une composante de la pratique du DMG. Cela suppose un positionnement particulier des locuteurs. Il est nécessaire pour agir d'être légitime. Non pas au sens d'en avoir le droit, puisque la légitimité des instances qui peuvent conférer ce droit n'est pas reconnue, mais de se donner soi-même cette légitimité. C'est ce qu'Angenot nomme la parole auto-mandatée (1982 : 76).

Dans la langue, l'exigence de la *meilleure compréhension possible*, la réduction *des malentendus potentiels* entraîne un alignement sur la norme standard, parfois à l'excès, comme le fait voir l'hypercorrection. On ne se trompe jamais exprès. Pour produire des écarts à la norme standard qui ne soient pas des erreurs puisque volontaires, il faut donc plusieurs conditions.

Il faut que l'exigence du double genre soit assez forte pour que les locuteurs acceptent de rendre leur discours moins lisible. On rajoute du sens (la visibilisation), en perdant de la lisibilité, c'est une des conditions posées par les textes argumentatifs.

⁵⁸ C'est là une expression de la culture *Do It Yourself* (fais-le toi-même) qui s'applique à de nombreux champs, tant de la vie quotidienne que de l'action politique dans l'univers anarchiste.

Il faut que le discours soit *suffisamment* pris au sérieux, ait *suffisamment* de lecteurs potentiels pour se permettre de le rendre moins accessible. Il faut donc faire en sorte que l'interlocuteur, le lecteur accepte ces écarts. C'est l'injonction politique qui le permettra.

Il faut aussi une connaissance assez précise de la langue, même s'il s'agit d'une connaissance intuitive, qui n'est jamais formulée, pour pouvoir en toucher les rouages. En effet, malgré quelques irrégularités, les locuteurs tombent « juste » lorsqu'ils transforment la langue. Des règles linguistiques, qui ne sont jamais formalisées ni énoncées, se mettent en place :

- C'est la fonction générique et non particulière qui est touchée par le genre.
- Les mots touchés sont, dans la grande majorité des cas, des signifiants à référents vivants animés humains.
- Il y a des métacatégories, les hyperonymes, qui permettent de parler des humains sans donner leur genre. Ces termes-là ont un genre grammatical. Il y a donc une distinction entre le genre motivé et le genre arbitraire.

Ce qui nous importe ici, c'est le fait que les locuteurs convoquent leurs connaissances linguistiques, épilinguistiques pourrait-on dire (l'on discutera le terme plus loin), pour établir des règles sous-jacentes à leur pratique. La cible de la transformation, le genre, est donc traitée dans sa complexité (générique, animé/inanimé, arbitraire/motivé, niveau morphosyntaxique). Il ne s'agit pas d'une technique, d'une simple application (l'ajout d'une lettre, par exemple) mais d'une résolution contextualisée d'un problème linguistique protéiforme. Ce n'est pas exactement de l'ordre de la compétence linguistique, puisqu'il ne s'agit pas de produire des énoncés corrects ou incorrects selon le système, mais de proposer des réalisations inscrites dans la potentialité du système. Cela nécessite alors une expertise linguistique, même si elle est intuitive.

On a vu que le DMG ne se voulait pas norme. Mais il ne s'agit pas non plus d'un usage. La citation de Yaguello que nous avons donnée au début de ce chapitre insistait sur la distinction entre l'action volontariste et le changement spontané. Nous sommes bien en présence d'un forçage de l'usage. Ce rejet de l'expertise comme base de la légitimité, au travers du rejet des instances normatives de la langue, combiné à l'aspect volontaire de la transformation a pour résultat le brouillage de la frontière entre expert et usager.

CONCLUSIONS

En choisissant la langue comme outil d'action sur le monde, les locuteurs du DMG mettent en place une intervention linguistique particulière qui se caractérise par plusieurs points.

Si la norme est habituellement l'outil qui sert à transformer l'usage, elle est toujours une régulation de la variété. Elle est collective, individuelle ou plurielle, on peut chercher à la rejoindre ou à en sortir. Ici, la représentation de la norme est à la fois multiple et contraignante. C'est dans le rapport entre norme et normal, entre majorité des cas et universalité que sera située cette pratique, en ce qu'elle est écart à la norme. Mais c'est sans compter l'entremise du normal, issu de la convergence des stratégies, et dans ces écarts, des récurrences se font jour, qui peuvent entraîner la normalisation. Cela ne forme pas pour autant système, c'est pourquoi il paraît plus pertinent de parler de stratégies et de convergence du DMG que de règles. Cependant, quelque chose permet d'appréhender cette pratique, aussi hétérogène soit-elle. C'est une communauté linguistique volontaire basée sur l'action individuelle, à l'intérieur de laquelle est partagée une culture politique qui n'est toutefois pas unificatrice. La mutualisation des formes et des stratégies n'est pas créatrice de règle.

C'est également une micro-politique linguistique autogérée non-prescriptive. Micro car elle ne vient pas de l'institution, du haut vers le bas pour imposer de nouveaux usages ; autogérée car elle ne va pas du bas vers le haut, ne réclame pas la reconnaissance de l'institution ou du pouvoir ; enfin, non-prescriptive car l'injonction concerne l'action elle-même et non les formes de réalisation de cette action. Les rédacteurs ne travaillent pas à la création d'une norme et il n'y a pas d'apprentissage nécessaire. Par sa nature perturbatrice même, son outil est le *bizarre*.

Bien qu'aucune convention ne soit fournie et que différentes formes cohabitent dans cet espace discursif, une légitimité à agir sur la langue, au-delà de l'usage, est partagée et c'est l'expertise linguistique intuitive des locuteurs qui servira de patron aux réalisations.

CONCLUSIONS

En passant des questions théoriques aux corpus, on découvre différentes potentialités du genre qui se manifestent. Postulant que la langue participe à la construction du monde, les textes explicatifs du double marquage de genre le projettent de fait dans l'univers sémantique. C'est en tant qu'organisateur de la phrase que le genre est interrogé, en tant qu'il participe aux accords syntaxiques. C'est donc sa dimension générique qui devient la cible de la modification linguistique. Comme un leitmotiv, l'expression « le masculin l'emporte sur le féminin », dont l'autorité est attribuée à La (bonne vieille) Grammaire, va être le point de mire des discours qui argumentent en faveur du double genre. Ce désaccord avec l'accord est ici unanime.

Ces dissidences vont éclore volontiers dans un lieu qui se prête à des micro-politiques officieuses, là où l'expérimentation est bienvenue : les brochures libertaires, qui se caractérisent à la fois par l'intertextualité et par la souplesse (de la signature, de la diffusion, de la reprise, de la création ou de l'assemblage des textes).

Mais dès lors que l'on regarde en détail les formes qui y prennent place, il apparaît que l'identification même du générique est délicate ; plusieurs possibilités sont toujours en présence. Les choix que font les locuteurs forment alors des stratégies, plus ou moins régulières. Que des génériques (tels les épécènes et les hyperonymes) soient re-généricisés, que l'emploi du genre soit réparti différemment (selon l'opposition particulier/général, concret/abstrait ou encore ennemis/alliés), et le double marquage du genre est investi de différentes fonctions, plus ou moins grammaticalisées. Ce degré de grammaticalisation négocié d'un texte à l'autre fait écho au degré de grammaticalisation du genre d'une langue à l'autre. Le générique est donc toujours à déplacer, sitôt qu'on ne cherche plus simplement à décrire le monde, mais à le dire.

Mais sous l'apparent soubassement commun, l'on voit rapidement apparaître d'autres différences. Les réemplois du DMG dessinent une appréhension de la langue comme un système tantôt à perturber, tantôt à enrichir. Quelle que soit la tournure que prenne cette pratique linguiste et politique, elle demande aux locuteurs de se positionner vis-à-vis de cet objet tout à la fois étrange et familier qu'est la langue. Si la plupart des réalisations et de leur cohabitation semblent être en faveur de la logique perturbatrice, ce qu'appuie la position subversive vis-à-vis de l'institution, de l'institué, c'est une

caractéristique nécessairement éphémère, transitoire, que la dynamique même du mouvement empêche de déclarer. Il se peut que l'instabilité devienne stabilité ou norme.

L'expertise intuitive des locuteurs, condition de ce forçage de l'usage, ne livre pas les clés d'une telle démarcation entre stabilité et instabilité. Les textes seuls ne suffisent pas pour saisir la co-présence de ces tendances.

Il faut donc, pour poursuivre l'observation de cette pratique, fouiller « l'envers du décor », au-delà de ce qu'elle donne à voir. Mais comment déceler les intentions qui se cachent derrière et qui ne sont peut-être pas toujours identiques aux déclarations de principes que nous avons pu voir ? Ici, la méthodologie rejoint l'épistémologie. S'il se trouve des gens pour saisir la langue en tant qu'outil politique, ce qui va être dit de cette pratique est par conséquent tout aussi primordial que ses réalisations elles-mêmes. Il faut alors écouter les locuteurs à propos de cette pratique écrite. En passant de l'écrit à l'oral, on trouve, dans la spontanéité de la discussion, des pistes nouvelles sur la nature des liens qui se tissent entre le genre, la langue et la dimension politique. En effet, cette pratique est ce que les locuteurs veulent en faire, elle est ce qu'ils en disent, même si elle n'est pas que cela ; une telle posture n'implique pas que les locuteurs épuisent la question. Mais il nous paraît nécessaire de ne pas délimiter ces pratiques par la seule interprétation de formes ni aux seuls commentaires métadiscursifs. Il faut au contraire comprendre ensemble ces deux dimensions, ou plutôt ces trois dimensions : les réalisations linguistiques, les déclarations et argumentations publiques à son propos, et le développement – provoqué si nécessaire – des questions soulevées par les différences à l'intérieur de cette pratique.

PARTIE 2.

MÉTADISCOURS

Il faudrait retrouver le goût pour la rhétorique, pour l'argumentation, pour les longues polémiques abstraites qui ne paraissent pas se relier aux exigences pratiques des luttes sociales, mais qui sont cependant un ferment essentiel d'éventuelles émancipations sociales.

Tomas Ibañez, *Ces choses-là ne se disent pas*

Des scripteurs choisissent la langue comme lieu d'action politique sur le genre et c'est à travers les choix d'écritures que se révèle une préoccupation pour ces questions. Nous avons donc proposé à 4 de ces scripteurs de devenir locuteurs dans le cadre d'entretiens semi-dirigés, afin de recueillir un discours sur ces pratiques linguistiques, afin d'explicitier la nature de cette expertise intuitive.

Ces productions orales constituent un discours sur le genre, sur le marquage du genre dans la langue et sur les liens entre le genre et des positions politiques plus vastes. Il est donc question d'étudier ici dans quel paysage politique prennent place ces thèmes, au travers de locutions et de polarisations qui permettent de dessiner des réseaux de valeurs qui pourraient correspondre, pour reprendre le vocabulaire de Boltanski et Thévenot à notre échelle, à des micro-économies de grandeur (1991).

Tous les locuteurs enregistrés se sont confrontés à la tâche d'écriture de textes politiques et tous ont manifesté un intérêt et une réflexion sur le genre à des degrés divers (engagement féministe, lectures, écriture sur ce sujet). Provoquer un discours sur la féminisation a permis de recueillir une matière inédite sur cette question. Mais le format particulier de l'entretien implique certaines contraintes, ou du moins certaines particularités, qui forgent la forme des données obtenues, ce qui a des implications méthodologiques, mais aussi épistémologiques. Choisir de travailler sur ce type de parole relève, comme nous l'avons déjà mentionné, d'un choix théorique : celui de

2. Métadiscours

prendre la parole des locuteurs non comme un témoin, une preuve d'hypothèses par nous avancées, preuve qui seraient alors à expertiser, mais de l'appréhender comme un des lieux, provoqué, de l'élaboration de la pratique. Le discours n'est pas une simple explication des pratiques, on ne peut pas le réduire à un commentaire, c'est plutôt un événement (Foucault 1971). Mais il ne recouvre pas non plus la pratique, l'événement n'est pas tout : « l'analyse des représentations ne peut faire abstraction du principe de réalité » (Ginzburg 1997 : 23).

Il faut postuler en effet que les actions et les discours se co-construisent et participent ensemble à la fabrication de la signification dans laquelle nous lisons le monde. Dès lors, il est nécessaire de rester toujours attentif à ces deux volets que sont les pratiques et les discours, et de ne pas les séparer.

Nous présenterons dans un premier chapitre le corpus, les lignes directrices qui le composent, mais également les questions méthodologiques et épistémologiques qui ont guidé son élaboration ou qui ont été soulevées par elle. Les questions de transcription et d'anonymisation précéderont une présentation des locuteurs. Enfin, l'insécurité linguistique qui traverse les entretiens sera abordée.

Les réseaux sémantiques du politique, du genre et de la langue permettent de tracer les contours de la position des locuteurs. La mise en mot de ces axes fournit la matière d'un discours politique, à la croisée de l'argumentation, de la justification et de l'illustration des pratiques. L'intervention sur le genre dans la langue pour des motifs politiques est dite dans des champs sémantiques particuliers et fait apparaître des prémisses communes aux différents discours, que l'on pourra reconnaître comme les prémisses de cette féminisation.

La dimension sémantique du politique, qui permet de situer la trame sur laquelle prennent forme les discours, sera dépeinte au travers d'une vingtaine de relations lexicales. Les réseaux sémantiques du genre offriront une focalisation sur cette dimension plus précise du champ politique, au cœur des discours. On y verra apparaître des oppositions, des intersections et des analogies que les locuteurs utilisent différemment dans la construction de leur discours. Les relations sémantiques qui ont trait à la langue nous entraîneront vers les questions de métadiscours dans lesquelles

langue, langage, parole, discours, dire et parler seront négociés et redéfinis, en fonction des niveaux linguistiques dont on parle et des remises en question effectuées.

Afin d'enrichir le niveau lexical, nous compléterons le dessin de ces réseaux sémantiques par une observation détaillée des pronoms et de leur répartition, dans leurs oppositions comme dans leurs chevauchements. Outillé de ces paysages discursifs, nous pourrions alors nous concentrer sur les discours consacrés à la féminisation, en dégageant ses motivations, les lieux dans lesquels elle prend place, les lignes de tension qui permettent de la délimiter, son caractère subversif, ainsi que son rapport à la norme. Et cela offrira un nouvel éclairage aux thèmes abordés jusqu'ici.

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU CORPUS

1.1. POURQUOI CONSTITUER UN TEL CORPUS

L'élaboration de ce corpus fait suite aux questions soulevées dans la partie précédente. Il est nécessaire d'y revenir maintenant en vertu de la nécessaire mise en rapport des pratiques et des discours, d'autant plus lorsque ces pratiques se font linguistiques et le discours métadiscours. En effet, une théorisation déconnectée de ces pratiques, ou un mode d'emploi linguistique sur le genre, une expertise de plus, n'aurait pas grand sens. Si l'on veut mettre en perspective ces formes de perturbations de la langue en tant que pratiques linguistiques subversives, c'est en créant un espace rhétorique qui soit à même de saisir tant les pratiques que les discours que l'on pourra le faire.

Les motivations à constituer une telle ressource sont alors multiples :

1. Créer un corpus de discours politiques sur le genre. On a vu qu'une des approches de la linguistique du genre concernait la construction de la signification du genre en discours et l'appréhension de la langue comme lieu de lutte. Or, où trouver les traces les plus explicites de cette construction si ce n'est dans des discours concernant le genre ? Si de nombreux textes ou discours (livres, brochures, sites internet, émissions de radio) ont le genre pour sujet, c'est beaucoup plus rarement le cas pour l'intersection avec le langage. Il y aura donc ici, une sorte de discours à deux niveaux : un discours sur le genre et un discours sur le genre en discours. À notre connaissance, il n'existe aucune donnée disponible sur cette thématique. Cela nous entraîne au deuxième motif de la constitution de ce corpus.

2. Récolter un métadiscours - en partie argumentatif - sur la féminisation/le double genre en contexte politique, afin de mettre en perspective les observations faites lors du travail précédent d'analyse des productions de brochures, infirmer ou confirmer les tendances que nous avons dégagées. Quelles justifications de telles pratiques d'écritures : la féminisation est-elle perçue comme une politique linguistique ? La langue est-elle considérée comme un outil politique ? Avec qui et contre qui cette pratique se met-elle en place ? Tout comme l'expertise linguistique est graduable (si les linguistes sont experts, qu'en est-il des instituteurs qui enseignent les règles de la grammaire ?), les locuteurs naviguent entre les niveaux linguistiques, épilinguistiques et

métalinguistiques. S'ils vont rarement jusqu'à définir un jeu d'outils et de règles métalinguistiques, qui seraient des concepts cadrés sur lesquels élaborer de nouvelles règles (qui formeraient alors une métalangue), ils portent un discours sur la langue et offrent à voir leur représentation. On pourrait parler de linguistique populaire, comme Cameron parle de *folk linguistics*⁵⁹ (1992 : 42), mais ce terme fait écho aux *croyances* des locuteurs à propos de la langue. Il ne s'agit pas ici d'opposer la croyance des locuteurs au savoir du linguiste, d'évaluer des croyances à l'aune de l'expertise linguistique, mais plutôt de tenter d'établir un dialogue, par l'analyse des discours, entre la mise en mots des pratiques et ces pratiques elles-mêmes.

3. Dessiner des configurations discursives et idéologiques du genre dans lesquelles se situent les locuteurs à travers leur références à des théories et groupes politiques, des personnes, les comparaisons faites, leur grille de lecture concernant le genre, leur positionnement par rapport à leur propre discours, les voix qu'ils convoquent, que ces positionnements soient assumés ou qu'ils transparaissent à l'analyse discursive. C'est ce que Courtine nomme les formations discursives (1982 : 245), désignation que nous reprendrons, au côté de celle de paysages politiques. Puisque nous parlons de politique linguistique à propos du double genre, quels étaient les arguments et les justifications pour et contre le double genre, et quels positionnements politiques plus vastes sous-tendaient ces interventions linguistiques, qu'ils soient assumés ou qu'ils transparaissent à l'analyse discursive ? Il ne s'agit pas de prendre les locuteurs au piège de leur propre discours, plutôt d'engager une discussion sur une trame définie à l'avance mais sur laquelle nous nous sommes laissée une certaine souplesse lors des enregistrements. La contradiction ou l'approbation visait à faire développer aux locuteurs leur pensée. On trouvera ainsi dans les entretiens des séquences argumentatives, narratives, conversationnelles et descriptives. À la façon de Angenot (1982), nous souhaitons davantage faire une topologie de ces orientations dégagées qu'une typologie, qui n'aurait que peu de sens au vu du petit nombre d'entretiens et de notre volonté de ne pas être classificatoire, de ne pas dégager d'idéal-type. Ce ne sera donc pas une expertise des discours, extérieure et exhaustive, mais plutôt une tentative de dégager différents champs axiologiques qui peuvent apparaître sur cette question du genre dans la langue. Nous devons pour cela postuler avec Boltanski que :

⁵⁹ Linguistique populaire.

« les sciences sociales ont pour spécificité de se donner pour objet des êtres humains [...] en tant qu'ils sont capables de réflexivité. [...] Ils reviennent sur leurs propres actions ou sur celles des autres pour porter sur elles des jugements, souvent indexés à la question du bien et du mal, c'est-à-dire des *jugements moraux*. » (2009 : 18)

1.2. LES LIGNES DIRECTRICES DE L'ENTRETIEN

On trouvera en annexe VI la liste des questions qui ont servi de fil conducteur aux entretiens. Ceux-ci étant semi-dirigés, il s'agit davantage d'une trame que d'un questionnaire. Trois pôles émergent : langue, genre et politique qui dessinent un triangle de problématiques.

1. Les rapports entre genre et langage : comment le genre prend-il place dans la langue ou la déborde-t-il ? Quels sont les enjeux, les choix et les pratiques de féminisation évoquées et leur justification ? Que peut-on faire de la grammaire ?

2. Les rapports de la langue au politique : la langue est-elle perçue comme un outil politique ? Quelle appréhension des politiques linguistiques ? Quelle évaluation des commissions de féminisation, des législations à ce sujet ? Quelle est la nature du lien entre double genre et féminisation officielle ? Comment passe-t-on (ou ne passe-t-on pas) d'une pratique langagière à une politique linguistique ?

3. Les rapports entre genre et politique : quels féminismes sont évoqués pour justifier l'action linguistique ? Dans quel paysage politique sont placées/délimitées les questions de genre ? Quels sont les autres pans du champ politique convoqués pour parler du genre ?

La conduite des entretiens n'était pas stricte et les questions ne sont pas toujours présentées exactement à l'identique et dans le même ordre, les locuteurs les devant parfois. En plus des questions, un certain nombre d'éléments communs étaient présentés, sous forme d'exemple aux locuteurs : la loi Toubon de 1994 relative aux anglicismes (prescription de *baladeur* en place de *walkman*, etc.) comme illustration de politique linguistique d'État, une étude de Gygax et Gesto (2007), qui conclut que féminiser n'alourdit pas l'écriture pour voir quelle était la réception à des études scientifiques sur cette question. Les irrégularités et phénomènes remarquables du corpus de brochures étaient également mentionnés : l'accord avec la double-marque de

genre pour des mots à référents abstraits (*des idées et changements si déroutant-e-s*), l'opposition masculin/féminin hors « ajout du -e » (*radicales/radicaux*), etc.

Il est à noter également que souvent les réponses ne font pas directement suite aux questions, mais apparaissent de façon disséminée, sous une autre forme que celle proposée. Le meilleur exemple en est la question sur le positionnement théorique vis-à-vis du genre, qui permet souvent d'amorcer une séquence théorique mais à laquelle il n'est jamais répondu directement.

Enfin, chez chacun des locuteurs, certaines questions seront plus problématiques que d'autres et donc plus développées, c'est le cas de la politique linguistique, du rapport entre langue et réalité ou encore des théories du genre.

1.3. POSTURE MÉTHODOLOGIQUE

« L'étude du langage, dans quelque discipline universitaire que ce soit, ne peut pas ignorer les concepts, les descriptions et l'appréhension de la réalité des acteurs eux-mêmes »* (Cameron *et al.* 1992 : 12-13). C'est donc au travers des mots qu'emploient les acteurs du double genre, que l'on tentera de saisir leurs implications.

Les entretiens ont été réalisés dans des lieux familiers aux locuteurs (leur domicile et, dans un cas, un centre d'archivage dans lequel l'un des locuteurs est bénévole). Il nous a semblé important de rendre la discussion la plus spontanée possible afin de recueillir une parole moins auto-surveillée, diminuant ainsi l'hypercorrection, malgré la présence visible de l'enregistreur et du micro. Le projet initial prévoyait un plus grand nombre d'entretiens, mais la durée de ceux-ci et leur hétérogénéité fournissaient un matériel assez dense pour une étude qualitative. Traiter davantage d'entretiens comme nous avons choisi de le faire aurait impliqué un tome supplémentaire au travail que nous présentons ou un traitement quantitatif qui ne nous semble ni adapté ni souhaitable pour répondre au type de questions posées.

Il est à noter que je connais personnellement tous les locuteurs (plus ou moins bien) et que c'est un des motifs qui a permis une plus grande spontanéité et une plus grande confiance au cours des entretiens. Certains des locuteurs se connaissent également. Les exemples sont souvent pris dans des connaissances communes, les illustrations politiques dans des groupes connus mutuellement. Il était cependant demandé aux

locuteurs (directement ou en feignant l'oubli) d'explicitier les références et les connaissances partagées dans la mesure où ça n'alourdisait pas trop la discussion.

Cette proximité avec les locuteurs demande d'être attentif à l'influence potentielle que cette connaissance peut avoir sur les entretiens, ce que rappelle la DGLFLF⁶⁰ :

« Les enquêtes chez les « proches » du chercheur, lorsque celui-ci exploite ses propres réseaux pour un travail d'enquête, facilitent les prises de contact et l'accès au terrain, tout en posant souvent des problèmes d'indistinction entre les relations dictées par l'enquête et les relations personnelles. » (Baude 2006 : 62)

Le faible nombre d'entretiens combiné au problème d'indistinction peut sembler une perte d'objectivité, pour qui poursuit ce but. Mais l'objectivation correspond à un choix de posture épistémologique et théorique. C'est toujours avec Cameron que nous postulons que « le problème du paradoxe de l'observateur provient directement de la position positiviste d'observation de faits sans valeur, comme but possible et souhaitable »* (1992 : 7), position dont nous nous détachons dès lors que c'est précisément les valeurs en jeu que nous voulons étudier, plutôt que les faits.

Sans prétendre à l'objectivité, il est toutefois nécessaire de pouvoir comparer les entretiens. La conduite « semi-dirigée » de ceux-ci par une seule personne sur une trame identique de questions permet cette mesure commune, tout en laissant aux locuteurs des possibilités de développement sur les thématiques qui leur semblaient les plus importantes.

Comme l'étude du genre est l'étude du rapport entre deux catégories, l'analyse de discours oraux suppose l'étude des productions d'au moins deux interlocuteurs et de tout ce qui est ainsi co-construit. Si nous nous sommes focalisée sur la production d'un des deux interlocuteurs dans l'analyse de ce corpus, ce n'est pas au mépris de cette co-construction mais d'une part parce qu'il nous semble qu'une analyse de notre propre discours serait fortement orientée, qu'il nous manque un recul certain qui entraînerait une subjectivité trop grande, et d'autre part parce qu'hormis les moments où l'interviewer sort de son rôle, les moments de justification nous intéressant pour ce travail sont beaucoup moins nombreux. On a donc préféré se concentrer sur les locuteurs interrogés, en mentionnant, lorsque cela nous a semblé pertinent, les interventions du locuteur questionnant. Cependant, l'argumentation nécessitant un

⁶⁰ Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France

auditoire, l'on sait que les réactions réelles ou projetées de cet auditoire ont une influence sur le discours du locuteur. Cela combiné au fait qu'il ne s'agit pas d'un discours (au sens restreint) mais d'un entretien, on comprendra que l'on se soit focalisé sur la parole de l'interviewé bien que sans évacuer totalement de l'analyse l'intervieweur. Au cours de l'entretien, j'ai donc tenté d'employer au maximum la 1^o personne. Je parle ainsi des linguistes, des féministes, des anarchistes, etc. comme de groupes auxquels je n'appartiens pas afin de ne pas m'identifier à une parole collective qui pourrait influencer les locuteurs. Les seules personnes collectives que j'emploie renvoient au collectif de la situation d'énonciation.

Le terme *rhétorique* reviendra régulièrement au cours de l'analyse de ces discours. Il faut préciser qu'il y a peut-être une étrangeté à parler de rhétorique dans le cadre d'entretien. Si le corpus n'est pas purement argumentatif, il ne s'agit pas pour autant de récits de vie. Les locuteurs parlent d'eux, mais c'est toujours à titre illustratif ou bien pour décrire leur pratique. Par contre, il y a bien des arguments qui traversent les discours, mais ce sont des arguments inachevés, qui ne se présentent pas toujours comme tels, qui ne connaissent pas nécessairement de linéarité. Peut-on faire une rhétorique de la parole argumentative orale spontanée ? Les locuteurs reviennent parfois sur ce qui a été dit, changent d'attitude, reformulent. Certaines séquences correspondent à des argumentations déjà en place, d'autres s'élaborent au cours de l'entretien. Si cela ne dessine pas les contours de l'argumentation dans son acceptation la plus stricte, en faire une analyse rhétorique paraît pertinent au sens où l'on tentera de dégager les valeurs en jeu dans les discours. Ce ne sont pas des discours de vérité, mais bien des discours politiques, qui se préoccupent du vraisemblable et qui se situent dans le champ axiologique. La rhétorique que nous convoquerons alors ne sera pas une rhétorique des figures, mais une rhétorique des valeurs. Tautologie, certes, qu'il paraît cependant nécessaire de souligner.

Nous devons pointer une faiblesse pour l'entretien d'Eva, qui fut le premier réalisé. En effet, il est dirigé de manière plus forte que les autres et une tendance à influencer la locutrice apparaît. Nous pensons que ces données sont néanmoins intéressantes pour la comparaison avec les autres locuteurs, c'est pourquoi nous l'avons conservé bien qu'en l'exploitant un peu moins, en restant attentif à ce défaut. A noter également que l'entretien avec Gaël a été enregistré dans une pièce où l'orientation du micro permet

d'entendre ses interventions de manière correcte, mais les nôtres subissent une grande perte avec beaucoup de séquences incompréhensibles, particulièrement lors des chevauchements.

1.4. FORME DU CORPUS ET DE LA TRANSCRIPTION

Les quatre entretiens semi-dirigés ont été réalisés en 2008. Ils se répartissent entre deux locuteurs et deux locutrices⁶¹ qui ont tous rédigé des textes marqués au double genre. Le corpus contient 5 heures et 20 minutes d'enregistrement. Il est constitué au total de 63 000 mots.

Les entretiens sont de taille variable. Ils n'étaient pas limités dans le temps. Leur fin était décidée à l'appréciation commune des interlocuteurs. Trois d'entre eux ont une taille identique d'environ 50 minutes. Le dernier a un temps équivalent au triple des autres⁶² :

Celui de Claire dure 151,2 minutes et comporte 981 tours de parole par locuteur. (28 580 mots)

Celui de Éva dure 53,4 minutes ; 335 tours de parole par locuteur. (10 650 mots)

Celui de Gaël dure 50,1 minutes ; 251 tours de parole par locuteur. (10 620 mots)

Celui de Thomas dure 53,4 minutes ; 436 tours de parole par locuteur. (13 200 mots)

Par tour de parole nous entendons la prise de parole d'un locuteur puis de l'autre. Chaque numérotation est double, pour L1 puis pour L2 :

J921 : mhm

C921 : du coup je relativise aussi parce que le planning

J922 : maintenant

C922 : ça a aussi autre chose

⁶¹ Nous choisissons de ne pas féminiser par la suite lorsque nous renvoyons aux locuteurs, bien qu'il y ait également des locutrices. Nous faisons ce choix afin d'éviter la confusion entre la féminisation dont parlent les locuteurs et la féminisation appliquée aux locuteurs. Il faudra donc voir dans ce masculin un générique, comme le propose Michard (1996).

⁶² Cet écart n'est pas gênant d'un point de vue qualitatif. Il faudra cependant le garder à l'esprit pour l'observation des variations, qui seront, bien sûr, plus amples dans un entretien plus long.

DIFFUSION DU CORPUS

Le corpus est en ligne sur le site du Centre de Ressources pour la Description de l'Oral (CRDO) sous le nom de *Corpus oral Double Marquage de genre (masculin/féminin) - Entretiens* (Abbou 2010).

Les fichiers audio (.wav et .mp3) y sont déposés en archivage pérenne, de même que les autorisations d'enregistrement et les transcriptions. Ces derniers documents sont présentés respectivement en annexes IX et X (1 ; 2 ; 3 ; 4). Les noms et prénoms ont été masqués sur les autorisations pour préserver l'anonymat des locuteurs.

CONVENTION DE TRANSCRIPTION

Pour la transcription de ce corpus, nous nous sommes basée sur une convention de transcription du Laboratoire Parole et Langage (LPL) élaborée lors du projet OTIM (Outil pour le Traitement de l'Information Multimodale) (Blache, Bertrand & Ferré 2009), elle-même élaborée à partir de celle du GARS (Groupe Aixoïse de Recherche en Syntaxe).

La convention de transcription issue d'OTIM est construite pour des corpus de parole spontanée⁶³. Elle présentait donc un avantage certain pour la transcription de notre corpus. Cependant, son orientation vers l'étude de la multimodalité ne nous était pas utile. En effet, la convention OTIM propose une Transcription Orthographique Enrichie (TOE) qui permet un traitement automatique de certains niveaux linguistiques en termes d'annotation et de requête automatiques. Notre travail portant sur les niveaux morphosyntaxique, lexical et discursif, nous avons donc allégé la transcription en ne gardant que les conventions typographiques, orthographiques et de prononciations particulières.

Nous avons supprimé la notation des élisions courantes (de type *jsuis* [Syi]), des liaisons inhabituelles, des événements non-linguistiques (type toux, respiration, bruit de bouche, à l'exception des rires) et des discours rapportés. Nous avons introduit la notation des chevauchements, des phénomènes de syllabation et d'emphase ainsi qu'une échelle de pauses. Les prononciations particulières sont réservées aux réalisations inhabituelles.

⁶³ Initialement et principalement autour du CID : *Corpus of Interactional Data* (Bertrand *et al.* 2006)

La convention de transcription ainsi obtenue est en annexe VII, de même que la liste des abréviations utilisées dans le corpus (annexe VIII).

ANONYMISATION

L'anonymisation est toujours un point délicat, comme le montre la réflexion proposée sur ce sujet par la DGLFLF dans son guide des bonnes pratiques. Plus particulièrement à propos des entretiens, on peut y lire : « du point de vue juridique, les entretiens sont le plus souvent des sources de données et d'informations concernant la vie privée de l'interviewé ou de personnes mentionnées dans le cours de l'entretien et sont donc à protéger en tant que tels » (Baude 2006 : 58).

Au-delà du repérage des indices permettant l'identification des personnes (mentionnées ou interviewées), nous avons été confrontée à une autre question : jusqu'où faut-il anonymiser ? En d'autres termes quels sont les éléments qui relèvent de la sphère publique et de la sphère privée ? Le féminisme affirme depuis longtemps que le privé est politique, mais c'est sans se soucier des affres de l'anonymisation que peut affronter une linguistique du genre ! Comment évaluer les connaissances partagées et les graduer depuis un petit groupe de personne jusqu'au niveau de la société ? Landowski soulève le problème à travers une réflexion sur les pronoms et les régimes de visibilité : « que recouvre cette opposition “ public-privé ” [...] Qu'un projet commun se dessine ou qu'une solidarité s'esquisse (si par exemple nous partageons les mêmes valeurs), et voici que se constitue quelque chose comme un privé collectif » (1985 : 9-10).

Ce point est particulièrement sensible étant donné que les locuteurs produisent tous des textes rendus publics à un moment ou à un autre, et évoluent dans des réseaux où la frontière entre vie privée et vie publique est parfois fine. Par exemple, Claire évoque fréquemment Christine Delphy au cours de l'entretien, en référence à ses textes mais aussi aux contacts qu'elle a avec elle. Elle parle également de Richard qui publie des textes, mais ne les signe pas de son nom. Nous avons choisi d'anonymiser le second mais non la première, celle-ci publiant des livres en son nom, le second ne le faisant pas. Dans un cas, il y a ainsi médiatisation, ou « publicisation », pas dans l'autre. On retrouve le même cas dans l'entretien de Thomas qui parle de Claire Auzias. Même s'il l'évoque à

l'occasion de discussions privées qu'il a eues avec elle, le fait que Claire Auzias ait publié plusieurs livres, nous a semblé légitimer l'apparition de son nom.

Nous sentons bien la fragilité de l'anonymisation selon ce critère de la publication, mais le respect des locuteurs nous a incité à cette prudence, qui reste certes discutable, comme tout ce qui touche à l'élaboration « de la frontière à définir entre le contexte socioculturel utile à l'analyse et l'identité de l'acteur à protéger » (Reffay & Teutsch 2007).

LES DONNÉES ANONYMISÉES

Les noms et prénoms des locuteurs et personnes mentionnées, dans la mesure de ce que l'on vient de voir, ont tous été anonymisés à l'exception de mon prénom.

Pour les prénoms, qui constituent la majeure partie des anonymisations, ils ont été remplacés dans le signal par un unique son vocalique d'une durée équivalente à la réalisation du prénom. Ainsi, dans le signal, on ne peut pas distinguer un prénom d'un autre.

Dans la transcription, les prénoms sont des pseudonymes. Dans la mesure du possible, nous avons tenté de choisir un prénom de substitution qui reste dans le même registre, si tant est que l'on puisse parler de registre pour des noms propres. Les lieux permettant l'identification de certaines personnes ainsi que les collectifs qui n'ont pas d'existence publique ont également été anonymisés.

1.5. PRÉSENTATION DES LOCUTEURS

Les quatre locuteurs interviewés manifestent tous, à des degrés différents, un intérêt pour les questions de genre. Ils ont tous également été amenés à rédiger des textes féminisés, du type de ce que l'on retrouve dans les brochures. Ils sont tous impliqués depuis plusieurs années dans des organisations, groupes ou collectifs, permanents ou éphémères.

Du fait des centres d'intérêt et de réflexion de chacun, ce ne sont pas les mêmes axes qui se développent chez tous les locuteurs. Nous essayons d'en donner une présentation sans nuire au respect de l'anonymat.

CLAIRE

Au moment de l'entretien, Claire a 32 ans. Psychologue de formation, elle est animatrice dans un planning familial. Après avoir été impliquée dans des groupes d'actions et de réflexions féministes, ainsi que dans un groupe libertaire antifasciste, elle participe aujourd'hui à un groupe de réflexion marxiste.

Son entretien montre une culture politique et théorique solide et revendique une vision matérialiste en termes de rapports sociaux. Elle articule féminisme et marxisme, dans une perspective révolutionnaire, en se tournant vers la théorisation du féminisme et des rapports de genre.

ÉVA

Éva a 25 ans et est doctorante en mathématique quand l'enregistrement est effectué. Elle a milité dans des groupes anarchistes organisés et une organisation anarcho-syndicaliste. Elle fréquente aujourd'hui les milieux anarchistes non-organisationnels. Elle s'est intéressée aux questions de genre sans s'être toutefois confrontée théoriquement à cette problématique, bien qu'elle se soit rapprochée d'un collectif féministe, lesbien et gay.

Son entretien témoigne d'une volonté d'articuler la pensée féministe dans une vision anarchiste plus globale.

GAËL

Gaël est âgé de 38 ans au moment de l'entretien. Il travaille à mi-temps comme maquettiste dans une maison d'édition et à mi-temps dans un planning familial comme conseiller conjugal et familial. Il fait partie d'une organisation communiste libertaire, et est impliqué dans la parution de la revue de ce groupe. Il participe également à un site d'information anarchiste international. Il est très interpellé par les questions de genre, et la diffusion d'écrits est importante dans ses pratiques.

Au cours de l'entretien, il porte une grande attention aux réalisations scripturales et typographiques de la féminisation et à la lisibilité, ainsi que sur les motivations de la féminisation. Ce ne sera pas dans ces termes, mais il est très préoccupé par les questions

d'économie de la féminisation, graphique et orale (ou l'équilibre entre lisibilité et redondance).

THOMAS

Thomas a 35 ans quand est réalisé l'entretien. Il est professeur de physique en collège. Il est militant dans un groupe anarchiste organisé et est syndiqué dans une organisation anarcho-syndicaliste. Il est également impliqué dans un centre d'archives anarchistes et a pris part, durant une durée qui nous est inconnue, à l'animation d'une émission de radio locale. Il est très intéressé par l'histoire de l'anarchisme et du mouvement libertaire, en particulier par les mouvements individualistes. Bien que Thomas n'ait pas une « culture » du genre, il montre une curiosité à cet égard et féminise ses textes.

Dans l'entretien, il interroge les origines de la domination de genre et se questionne sur les oppositions nature/culture. Il parle également de sa pratique et la cohérence de celle-ci avec son discours.

1.6. INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE

Si la familiarité du lieu, la connaissance de l'interviewer et le ton très informel des entretiens participaient à réduire l'insécurité linguistique (IL) provoquée par l'entretien, tous les locuteurs montrent un manque d'assurance à parler de certaines questions. Nous ne parlons pas d'insécurité linguistique au sens où la définit la sociolinguistique de Labov (1974), qui porte sur les réalisations linguistiques (phonétiques, syntaxiques ou autres) et qui se traduirait par une hypercorrection, mais plutôt d'une IL de contenu, qui apparaît principalement autour des thématiques liées au genre et au langage, mais se répartit différemment d'un locuteur à l'autre. Elle se manifeste au travers de ce qu'Authier-Revuz (1995) appelle les commentaires épilinguistiques et des marqueurs discursifs.

N'étant pas induite seulement par la situation d'entretien, elle est présente tout au long des entretiens et va surgir lors de certaines séquences thématiques. Pour illustrer ce dont nous parlons, quelques extraits dans laquelle on voit se manifester cette insécurité linguistique :

C135 : enfin mais pareil c'est un peu con ce que je vais dire

C788 : alors l'expression va peut-être te sembler un peu fort forte

E21 : ben non en fait non parce que c'est naze de dire ça aussi c'est enfin euh

G12 : moi j'y connais rien en lin- moi j'y connais rien en linguistique mais euh

G229 : ah en plus c'est c'est pas que je suis pas je suis je suis nul en orthographe en grammaire enfin le euh + c'est pas un rapport euh à l'académie française et tout ça mais

T9 : c'est c'est presque idiot de dire ça hein mais pour moi ça a quand même de l'importance

T70 : alors là euh je m'aventure dans des terrains que je connais pas trop mais je pourrais iMAGiner très bien qu'à un moment donné dans l'histoire de l'humanité euh +

T71 : euh si ça se trouve c'est n'importe quoi ce que je dis mais là

Sur les trois axes développés pendant les entretiens, genre, langage et politique, ce n'est jamais ce dernier qui est concerné par l'IL. Claire est très assurée à propos des questions de genre, mais beaucoup moins sur les questions de langue. Éva montre de l'incertitude sur le thème du langage, mais aussi sur le volet théorique du genre. Gaël le manifeste à propos de certains aspects théoriques, mais pas spécifiquement des questions de genre qu'il traite également hors du cadre théorique. Il signale son insécurité sur les questions linguistiques, tout en s'exprimant largement dessus. Enfin, Thomas témoigne d'une forte insécurité linguistique sur les expressions du genre, qui est moindre en ce qui concerne le domaine de la langue. Il est au contraire très assuré sur les champs politique et historique anarchistes. Toute la première partie de l'entretien est une sorte de mise au point terminologique, les différents concepts de genre, sexe, sexualité n'étant pas très clairs. Une discussion se met en place autour de ces notions pour qu'il puisse préciser ce qu'il entend par ces mots-là. Parfois, la réflexion se fait au moment même où il répond à la question. Il y a une élaboration de la pensée « en direct », ce qui crée parfois des allers retours entre une première conclusion, nuancée par d'autres éléments qui la modifient.

Mais cette plus grande méconnaissance du thème de l'entretien contraste avec un faible nombre de disfluences (reprises et amorces), en comparaison des autres locuteurs. On peut penser que sa pratique de la radio en est la raison. Il occupe en effet beaucoup plus le signal sonore avec des allongements et des hésitations nombreuses, et peu de pauses. Il en découle beaucoup de chevauchements et la gestion des tours de parole est moins timide et un peu plus brute, les tours de parole eux-mêmes sont

2. Métadiscours – 1. Présentation du corpus

souvent plus longs et plus nombreux (436 tours de parole alors que l'entretien d'Eva, pour une durée équivalente, en connaît 251) et le signalement de leur inachèvement est plus fort.

CHAPITRE 2 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DU POLITIQUE

LES RÉSEAUX SÉMANTIQUES : INTRODUCTION

Pour travailler ce corpus, on a tenté de relever les réseaux sémantiques que révélait les entretiens. Un certain nombre de lexèmes ou de bases lexicales sont récurrents, ou significativement absents des discours. Ils fonctionnent en réseau selon une distribution particulière, dessinant des oppositions ou des articulations qui diffèrent d'un locuteur à l'autre. Ce tramage lexical des discours permet d'observer la répartition des notions politique, de genre et linguistique dans des paysages différents, permet donc de saisir le tissu discursif des locuteurs :

« La prise en compte des rapports d'antagonisme, alliance, recouvrement, absorption... entre des formations discursives relevant de formations idéologiques déterminées [exprime] le fait que, dans une conjoncture donnée de l'histoire d'une formation sociale, caractérisée par un certain état des rapports sociaux, des sujets parlants, pris dans l'histoire, puissent s'accorder ou s'affronter sur le sens à donner aux mots, tout en parlant la même langue. » (Courtine 1982 : 242)

Courtine, dans le même article, tient à distance l'analyse lexicale basée sur des *mots-pôles* (247) et propose de se tourner vers une analyse discursive syntaxique. Ce rejet du lexical se fonde sur un rejet de l'analyse quantitative de termes, choisis *a priori*. En ce qui concerne le premier argument de Courtine, il semble qu'un travail qualitatif échappe aux travers dénoncés de la « *démographie discursive* », puisqu'il s'agissait de regarder pour chaque locuteur les emplois contextualisés qui sont mis en place. Pour ce qui est du choix des termes, nous avons tenté de dépasser la sélection *a priori* des lexèmes, qui aurait cantonné l'analyse à ce que l'on s'attend à trouver. Pour chaque réseau sémantique, un premier balayage non-automatique du corpus a permis de dégager une première liste de lexèmes. Le contexte de ces lexèmes a donné lieu à un enrichissement de la liste. Mais il faut se garder de mettre trop vite à l'écart des termes choisis *a priori*. En effet, c'est dans les termes présents que se situent les contours discursifs, mais également dans ceux qui en sont absents. Ce qui n'apparaît pas est significatif. C'est là tout le domaine de la présupposition, c'est là que se trouvent les prémisses du discours. Ces relevés sont donc basés sur les termes saillant dans les quatre entretiens, les termes entourant ces saillances et les termes, parfois absents, que l'on peut s'attendre *a priori* à y trouver (par exemple le champ conflictuel ou oppositionnel pour un discours

politique). C'est là seulement que l'on peut obtenir une réticularité qui semble nécessaire à une étude complexe de discours.

Dans la mesure où la linéarité n'engonce pas le propos, nous présentons les locuteurs dans l'ordre alphabétique afin de mieux les repérer. Les termes suivis d'une astérisque sont les bases lexicales sur lesquelles nous avons observé différentes dérivations (la plupart du temps verbe / substantif(s) / adjectif).

Les listes de termes relevés sont présentées en annexe XI (1 ; 2 ; 3). L'analyse ne les épuise pas, certains moins significatifs ne seront pas présentés.

RÉSEAUX SÉMANTIQUES DU POLITIQUE

Dans ce champ sémantique nous englobons les termes renvoyant tant aux cadres conceptuels qu'aux pratiques politiques. Si nous nommons ces réseaux sémantiques « politiques », ce n'est bien sûr pas pour avancer que le genre ne serait pas politique, au contraire, c'est pour traiter ce qui déborde du genre. Nous avons dressé une liste d'environ 70 lexèmes présents dans les entretiens qui appartenaient au champ de l'action ou de la réflexion politique. Nous avons ensuite regardé la répartition de ces termes chez les locuteurs ainsi que les oppositions qui étaient mises en place entre ces termes, créant de cette manière des réseaux sémantiques variant d'un locuteur à l'autre mais se chevauchant régulièrement, ou bien ne jouant pas des mêmes connotations. Les 70 lexèmes ne seront pas convoqués, certains n'apportant pas d'éclairage quant à leur relation sémantique ou simplement leur emploi. Les locuteurs sont mentionnés dans un ordre alphabétique régulier, afin de faciliter la lecture. On détaillera maintenant la distribution sémantique politique à travers une vingtaine de séries à 2, 3 ou 4 termes, dans lesquelles on mettra en regard des éléments qui s'opposent (par exemple *le politique/la politique*), se complètent (*pratique/théorie*) ou se distinguent (*société/système/monde*).

2.1. EXPLOITATION / DOMINATION / OPPRESSION

On retrouve très souvent ces trois lexèmes qui ont trait aux rapports de pouvoir dans un même entretien, de surcroît très proches les uns des autres et le plus souvent en distribution, c'est-à-dire se répartissant des traits sémantiques de façon régulière et complète.

Claire fait fonctionner *exploitation* avec *oppression*. Il s'agit toujours d'un *rapport* ou d'un *système d'exploitation*, comme il y a des *rapports de production*, en termes dialectiques, donc.

C463 : avant si tu veux j'étais dans un truc euh comme le dit Delphy c'est-à-dire il y a deux euh + deux systèmes **d'exploitation** qui sont bien distincts donc

Quant à *l'oppression*, elle ne fait pas système mais constitue plutôt un état de fait.

C627 : euh ah ça effectivement c'est une éternisation du rapport homme femme tel qu'il est et puis euh qui **n'abolira** jamais euh **l'oppression** +

Domination au contraire est très peu employé et seulement pour être réfuté. De plus, il s'agit d'un rapport qui en dominerait un autre et non pas d'un groupe humains.

C466 : en tout cas euh m- pour moi c'est pas un truc de hiérarchiser c'est-à-dire + euh + **c'est pas tous les oppresseurs sont des hommes** parce que le genre est ce qui **domine**

Donc le rapport *d'exploitation*, *l'oppression*-état de fait et une épisodique *domination*.

Éva emploie *domination* mais ne le met en opposition ni avec *oppression*, ni avec *exploitation* ou un autre terme qui renverrait à un type de rapport de pouvoir d'une personne ou d'un groupe sur un autre. C'est la problématique même que constitue la *domination* qui est le cœur du discours. Là non plus, il n'est jamais question de *rapport*, mais la *domination* est pluralisée, c'est le terme générique de ce qui est combattu.

E219 : **UNE des dominations** parmi d'autres composantes de la **domination** et euh et du coup on veut abolir **toutes les dominations** donc on est anar enfin JE je le suis @

Gaël emploie très souvent ensemble *domination* et *exploitation*, de manière coordonnée. Le fait que les deux apparaissent quasi-systématiquement côte à côte montre qu'il ne sont pas en distribution complémentaire, donc non considérés comme équivalents, mais on trouve très peu d'occurrences d'un de ces termes seul. Il y a une répartition entre *domination* et *exploitation*, la plupart du temps présentés en termes de *rapport*.

G172 : et visibiliser **les rapports de domination** et **d'exploitation** entre les catégories

Le premier renvoie au champ politique alors que le second renvoie au champ économique. Le rapport entre ces deux domaines sera explicité à propos du libéralisme un peu plus loin dans l'entretien.

G175 : et **au sens économique et politique du terme** c'est-à-dire que chacun chacune est libre de faire ce qu'il veut de s'affranchir [...] il suffit qu'il s'habille en femme PAR EXEMPLE pour euh **se soustraire aux catégories d'exploitation et de domination** et ça me semble enfin moi je suis TRES critique là-dessus

C'est à la fin de l'entretien que Gaël emploie le terme *oppression*, également en termes de *rapports d'oppression*.

G206 : voilà du coup c'est un des aspects + euh de visibilisation et de **remise en cause des rapports d'oppression** + mais justement *

Au contraire, avec Thomas, on assiste à une reprise pour distinguer *domination* d'*exploitation*.

T29 : d'exploiteur justement de ce genre et donc montrer qu'il est qu'il existe qu'il est là et qu'il subit une euh **pas une exploitation mais une domination**

Une fois faite cette distinction, Thomas n'emploiera plus que *domination*, hormis dans un passage où il parle de la féminisation du terme *exploiteur*, mais il s'agit là d'une utilisation autonome du terme, que nous laissons de côté.

Par contre, il emploie *domination* et *oppression* en variante libre, mais jamais en termes de *rapport d'exploitation*, d'*oppression* ou de *domination*.

T325 : dès que je sais qu'il y a une **domination** une **oppression** euh c'est fini je suis côté de je suis du côté de **l'opprimé**

T344 : la base de toute ma démarche tout le temps c'est si il y a quelqu'un qui est **dominé** euh si il y a une **domination** je je vais lutter avec la personne contre la **domination**

T347 : à la fois une lutte contre une **oppression** et à la fois euh un vé- donc si tu luttas contre cette **oppression** ça veut dire que tu as envie que il y ait que il y ait plus de **domination**

Contrairement à *oppression*, *opprimé* sera extrêmement rare dans le corpus avec une seule apparition (Thomas).

Deux articulations différentes de ces termes émergent : une appréhension non en termes de rapports, mais en termes de *domination*, et une appréhension qui insiste sur

la dialectique – le rapport – et distingue *exploitation* d'une part et *domination/oppression* d'autre part. Le terme employé le plus largement est *domination* qui fonctionne soit avec *exploitation* soit avec *oppression* suivant les locuteurs. *Domination* fonctionne comme un générique pour ces trois rapports de pouvoir. Cela va dans le sens de la définition de *domination* que fait Boltanski : « Le concept de *domination* n'a pas une orientation strictement économique, mais plutôt, si l'on peut dire, sémantique » (2009 : 26).

2.2. POUVOIR / PUISSAN*

De manière très surprenante, alors que les termes précédents sont largement présents dans le corpus, on ne trouve aucune occurrence du substantif *pouvoir*, ni de ses dérivations. Dans l'entretien avec Claire, j'emploie à plusieurs reprises l'expression *rapport de pouvoir* qui ne sera jamais reprise par elle. On ne trouvera pas non plus les emprunts à l'anglais *power*, *empowerment*. On trouve par contre des réalisations de *pouvoir* en tant que verbe (parfois modalisateur), la plupart du temps dans une appréhension du pouvoir-capacité (positif).

E110 : ben je vais utiliser des moyens pour ne PAS avoir pour **pouvoir** le utiliser des termes génériques qui ne soient pas genrés

T70 : je pourrais iMAGiner très bien qu'à un moment donné dans l'histoire de l'humanité euh + qu'il y a eu besoin de force pour **pouvoir** survivre

T376 : tout doit partir d'une réflexion de l'individu sur lui-même d'abord pour **pouvoir** après ré- réfléchir avec les autres en collectif

2.3. CAPACITÉ / POSSIBILITÉ / POSSIBLE

Mais *capacité* n'apparaît pas davantage, avec seulement une occurrence négative dans l'entretien de Claire qui parle d'*incapacité*, qui fonctionne avec l'adjectif *possible* / *impossible* :

C465 : cette **incapacité** de monter dans la hié- dans la hiérarchie euh bon ++
quoi qu'on en pense de cette volonté-là mais en tout cas on sait qu'il y a des gens pour qui c'est **pas possible**

Les autres occurrences concernent la forme substantive *possibilité*. Comme Thomas qui parlait de *pouvoir survivre*, Claire parle des *possibilités de survie* :

C122 : si on participe au mouvement on sait que il y a peut-être des **possibilités de survie plus**

Mais ces possibilités sont appréhendées comme un champ de possibles, lui-même déterminé :

C218 : c'est euh des donc il y a différentes **possibilités** mais toutes **ces possibilités sont déterminées socialement** quoi en gros

Pour Claire, ces possibles ne sont donc pas des puissances d'agir, ni des potentialités, mais renvoient davantage à une organisation du monde dans laquelle l'*agency* n'a pas sa place, les individus n'ont pas de pouvoir ni de possibilités :

C211 : mais je sais pas si pour autant on fait des choix +++ c'est p- je pense que c'est pas parce que à un certain moment donné c'est po- c'est **possible** de prendre la parole sur un certain mode ou d'accorder un certain sens à certaines choses ou de parler euh + tu vois c'est pas parce que il y a des **possibilités**

Il s'agit davantage de décrire le monde que de le transformer. On retrouvera cette idée à plusieurs reprises, plus ou moins présente chez tous les locuteurs.

2.4. SOCIÉTÉ / SYSTÈME / MONDE

Cette série est probablement la plus globale, la plus générique. Nous laisserons la tâche complexe de définir la société à ceux dont c'est la préoccupation principale, mais on peut tout de même établir que le monde est une métacatégorie qui englobe l'ensemble des relations humaines de façon universelle, tandis que système et société peuvent renvoyer à la même échelle (plusieurs systèmes ou sociétés pouvant composer le monde), mais dans deux perspectives différentes : un système est une structure, un mode de fonctionnement, tandis qu'une société n'est pas nécessairement appréhendé en ces termes et renvoie à une organisation sociale.

La société est employée comme ensemble non-qualifié chez tous les locuteurs, en tant que globalité. Mais chez certains locuteurs, le terme est parfois précisé et par là même particularisé : *la société telle qu'elle est* (Claire), *une société, notre société* (Eva), *la société actuelle* (Gaël). Enfin, elle est parfois évaluée : *la société patriarcale* (Gaël).

C'est donc une utilisation neutre ou négative, voire exemplifiée (*une société*) Dans ce cas, il s'agit d'une projection, ou en tout cas, d'une prise de recul : « notre société mais peut-être pas une autre » semble être le propos sous-jacent. À noter que le terme est toujours au singulier.

Système est beaucoup plus valorisé/dévalorisé et est toujours qualifié. Le terme apparaît avec Claire et Gaël, ainsi que chez Thomas, à une seule reprise. Les emplois sont les suivants : *ce système [capitaliste donc policier]*, *deux systèmes d'exploitation*, *le système dans lequel on est*, *le système patriarcal*, *un système autonome*, *des systèmes autonomes*, *le système capitaliste*, *système marchand* (Claire), *un système patriarcal et capitaliste* (Gaël), *le système* (Thomas).

On voit que le terme est systématiquement négatif. Si la qualification est parfois seulement une désignation (*le système dans lequel on est*, *un système autonome*), c'est que le terme a déjà été qualifié au négatif précédemment. Les qualifications récurrentes sont donc les suivantes : *patriarcal*, *capitaliste*, *policier*, *d'exploitation*. Il est la plupart du temps au singulier, mais on le retrouve à deux reprises au pluriel, dans le discours de Claire : *deux systèmes d'exploitation*, *des systèmes autonomes*, où ce sont *le système capitaliste* et *le système de la domination masculine* qui sont distingués.

On peut donc opposer son fonctionnement en discours à celui de *société*, bien qu'on retrouve certains qualificatifs en commun. La *société* est parfois mentionnée comme capitaliste, mais cela ne lui adjoint pas automatiquement de valeur négative. Elle ne porte pas en elle-même de trait de valeur (peut-être comme *monde*). Alors que *système*, par la « systématité » de sa négativité, reçoit le trait sémantique négatif.

Enfin, *monde* n'apparaît qu'avec Claire et est soit neutre : *le monde*, *le monde dans lequel on est*, soit négatif : *le monde capitaliste*. Pour elle, c'est donc *société* l'élément neutre, par opposition à *système* et *monde*, alors qu'on aurait pu attendre la répartition *société/monde* vs *système*, le monde étant la métacatégorie dont la société est une particularisation.

On peut être surpris de ne trouver aucun emploi de ces trois termes avec une connotation ou une dénotation positive. Il n'y a donc pas de projection du monde tel qu'il pourrait être, tel qu'on voudrait qu'il soit. Il n'y a pas d'élaboration d'un nouveau projet, mais plutôt l'analyse d'un état des choses.

2.5. CHANGE* (CHANGEMENT / CHANGER)/ ALTERNATIVE / RÉVOLUTION / RADICAL

Dans le même sens, l'idée de changement est toujours présentée en négation. On convoque le changement pour constater et déplorer son absence :

C428 : et puis en attendant il y a **rien qui change dehors** + ni chez toi d'ailleurs

E248 : @ transcendons les les identités existantes euh en en en créant d'autres euh qui vont révolutionner la chose euh mais bon c'est un peu bizarre quand même parce que euh euh **c'est pas en** en créant trois quatre de plus **que ça va changer la sauce** et euh

G20 : de la visibilisation et du symbolique c'est pas le **c'est pas ça qui je pense va faire changer les mentalités** enfin

G199 : je dirais euh + tant mieux mais c'est pas ça qui va **changer la face du monde** quoi

Il y a une déploration de cet inchangé, mais il n'est jamais évoqué de changements qui aient eu lieu ou qui soient souhaitables. En fait, ce changement souhaitable n'est pas évoqué en ces termes, mais plutôt en termes révolutionnaires. Seul Gaël n'emploie pas le champ lexical de la révolution. Pour les trois autres, le terme ou l'une de ses dérivations est employée, de manière positive.

C678 : pense mettons il y a l- il y a la révolution et tout euh

C701 : tu vois qui euh feront + au MIEUX la révolution ++ au pire on la fera pas du tout mais euh je veux dire au mieux on la fera

C709 : ++ si ça se manifeste pas comme échec à un moment donné du mouvement des femmes dans la révolution c'est pas grave si ça se manifeste par contre comme un échec là c'est grave

E305 : si ils font une loi comme ça ce sera que le genre sera déjà démoli et du coup si le genre est déjà démoli on aura fait la révolution et donc tout ira bien

T335 : moi je serais tenté de dire oui parce que pour moi il y a pas le prolétaire est pas plus révolutionnaire que le bourgeois +++ (5,73s.) euh qu'est-ce qu'on disait ?

On constate que ce terme est employé dans des phrases au futur de l'indicatif. Bien qu'on y appose une modalité conditionnelle, l'emploi est ostensiblement positif : *au mieux on fera la révolution / on aura fait la révolution donc tout ira bien*. On est clairement dans la topique des lendemains qui chantent. C'est donc un discours révolutionnaire, qui se justifie par le fait qu'il n'y ait pas d'autre *alternative*. On trouve, à

propos de la langue, une séquence de Thomas dans laquelle on voit que la transformation de la langue en tant qu'action de lutte répond à une injonction politique qui ne lui laisse pas de choix :

T15 : la langue elle est euh elle a été elle est là depuis des des millénaires je pense hein enfin je suis pas très fort là-dedans et qu'elle est très clairement masculine voilà et c'est aussi parce que c'est une façon de lutter contre ça **j'ai pas d'autre alternative** que de d'essayer d'en faire une euh langue

Bien que Gaël n'emploie pas ce lexique, il utilise, avec une valeur négative les termes *réac* et *réformiste*, indices d'une posture également révolutionnaire quoique plus implicite. Pour Gaël apparaît également un axe d'opposition + radical / - radical qui a son reflet inverse en - institutionnel / + institutionnel mais qui ne se superpose pas nécessairement à une opposition valorisée positif / négatif :

G33 : à **d'autres milieux militants beaucoup plus + enfin beaucoup plus larges** plus larges enfin je le vois euh mettons ces dernières années où + je sais pas par exemple chez **des a.sso.cia.tions peut être euh a priori moins radicales** ou machin qui commencent à mettre des [e, 2] capitale euh et des trucs euh même euh extrême-gauche euh enfin **pas des mouvances moins radicales** ou ou même des trucs m- **même voir plus institutionnels** même certaines [o n g, oEnZe] commencent à +

G200 : et ça **c'est pas ce qu'il y a de plus radical** c'est pas compli- enfin enfin ça coûte pas grand chose à

G216 : notamment **dans les milieux mé- militants euh radicaux ou je sais pas quoi ou en tout cas radicaux** + que se pose la question du féminisme du patriarcat tout ça et cetera ça me paraît être un des trucs un peu de BASE minimum quoi

2.6. LUTTE / COMBAT – LUTTER / SE BATTRE / COMBATTRE

Tous les locuteurs à l'exception d'Éva utilisent *lutte* de manière indéfinie et dans des champs variés. Claire parle de deux luttes particulières : *la lutte des classes et la lutte des femmes, la lutte contre les hommes*, (ce qui fait écho à son emploi de *systèmes capitaliste et patriarcal*) mais aussi de luttes génériques : *la moindre lutte suppose que...* Gaël et Thomas en ont seulement une utilisation générique : *une lutte sociale, n'importe laquelle* (Thomas).

Éva et Thomas utilisent le terme *combat*, qu'ils réservent à l'univers féministe : *combat féministe* (Eva), *le combat de l'antisexisme, féministe, contre le sexisme, de la femme*

(Thomas), terme qui n'apparaît pas chez Claire et Gaël. Mais on ne voit pas se dégager d'opposition ou de distribution particulière entre *lutte* et *combat*. Thomas utilise les deux en variantes libres, alors que les autres locuteurs en choisissent un des deux, sans qu'une significativité saillante ne se dessine dans cette répartition, ni en dénotation, ni en connotation.

On ne trouve par contre jamais la forme verbale *combattre*. *Se battre* est épisodique et en négation dans une expression : *ne pas se battre sur ce terrain-là* (Eva) et son synonyme : *se friter* (Claire), alors que *lutter* apparaît plus régulièrement dans les discours de Claire et de Thomas : *lutter en tant que femmes, luttant sur la base de leur condition de femmes* (Claire), *lutter contre le sexisme, contre la domination, lutter contre* (Thomas),

Dans la plupart des cas (*lutte* comme *lutter*), on lutte contre, mais jamais pour.

2.7. (ÊTRE) POUR / (ÊTRE) CONTRE – ENNEMI / ALLIÉ

Mais pour ou contre qui ? Pour Claire, ce sont les autres qui sont pour (dans le premier extrait, il s'agit de la parité, dans le second de la loi sur le voile de 2004) :

C90 : oui oui non mais **je dis pas que je suis pour** comme fin en soi

C346 : mh ++ ouais des meufs tu vois **ultra euh républicaines qui étaient pour la loi**

C'est la même chose pour Thomas :

T174 : je suis pas sûr **qu'elle soit pour** la féminisation du texte

À l'inverse, les locuteurs sont *contre* :

C101 : à mon avis ça peut que se faire euh JUSTEMENT **contre les hommes** qui euh les hommes en tant que groupes évidemment hein

C117 : ouais + donc du coup euh des meufs **qui s'organisent CONTRE leur mec**

E227 : du coup je m'étais dit euh mais alors pourquoi euh faudrait spécifier si **on est anar alors on est contre toutes les dominations**

T397 : et oui parce que euh **je suis assez contre tous ces trucs** euh universitaires les écoles même si je suis prof euh

Hormis les luttes et les combats *contre*, on voit que ce ne sont pas les mêmes entités auxquelles s'opposent les locuteurs. Thomas et Éva sont *contre la domination, contre le*

sexisme, contre les trucs universitaires. C'est contre un fonctionnement. Alors que Claire est contre des personnes, les hommes, tout comme il y a des ennemis de classe :

C455 : parce que ça fait partie des ennemis @ @@ **ennemis de classe** @@

Thomas utilise aussi la notion d'*ennemi*, mais dans une toute autre optique puisque c'est en auto-référence :

T325 : moi je suis un peu simple là-dessus c'est que dès que je sais qu'il y a une domination une oppression euh c'est fini je suis côté de je suis du côté de l'opprimé et j'ai pas besoin de dix mille théories pour qu'on m'explique qu'il peut y avoir des queers des machins que je devienne **l'ennemi** puis l'autre pour l'autre **je suis pas l'ennemi puis après je suis l'ennemi euh moi je sais plus**

Il y a donc une polarisation polémique du champ politique dans le discours de Claire, qui est rejetée dans le discours de Thomas. À l'inverse, on ne trouve dans aucun entretien d'*alliés* ou d'*amis* qui fonctionneraient par opposition avec *ennemis*.

2.8. MILIEU / MOUVEMENT / MOUVANCE

Les locuteurs évoquent souvent des ensembles colorés politiquement. Les termes que l'on retrouve sont *milieu(x)*, *mouvements*, *mouvances*. Ici, pas de distribution qui se fasse jour, mais plutôt une hiérarchisation de ces termes.

Si *milieu* renvoie à un environnement politique (on pourrait presque parler de métaphore écologique) auquel on peut référer sans que personne ne s'en revendique, *mouvement* évoque davantage un groupement plus explicitement construit, ou qui se donne à voir comme tel. On peut être dans un mouvement (comme on est dans un milieu ou une mouvance), mais on peut aussi participer / prendre part à un mouvement ou encore être dans un mouvement. Le mouvement peut donc être un procès (participer à un mouvement) ou un état (être un mouvement). Gordon (2008) donne une définition en réseau de *mouvement* d'un point de vue anarchiste : « Le mouvement anarchiste, comme d'autres mouvements sociaux, peut être décrit comme un réseau d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, groupes et organisations, engagés dans un conflit politique et culturel, sur la base d'une identité collective partagée ».

Enfin *mouvance* est plus flou, le plus informel de ces termes, et renvoie à un « sous-milieu ».

Milieu est présent dans le discours des quatre locuteurs, au singulier ou au pluriel et valorisé différemment. Au singulier, les ensembles qui paraissent les plus larges : *milieu militant*, *milieu féministe*, *milieu universitaire*, *milieu libertaire*. Alors qu'on trouvera au pluriel *milieux gauchos*, *milieux issus du féminisme*, *milieux féministes*, *milieux militants radicaux*. Ici, l'opposition singulier/pluriel permet de renvoyer à l'ensemble appréhendé dans son unicité ou au contraire dans sa multiplicité. Cela peut être connoté positivement ou négativement :

- (+) au singulier comme une unicité qui renforce (A)
- (+) au pluriel comme une valorisation de la variété (B)
- (-) au singulier comme une hégémonie totalisante (C)
- (-) au pluriel comme un éclatement porteur de flou (D)

Si *le milieu militant* (Claire, Éva, Gaël), *le/s milieu/x féministe/s* (Eva, Thomas) ne sont pas connotés et sont convoqués dans leur caractère générique, la multiplicité positive est illustrée dans le discours de Gaël : *certains milieux issus du féminisme* (B), tandis que son pendant dans l'unicité sera valorisé par Thomas : *le milieu libertaire* (A). Pour ce dernier, l'unicité peut changer de valeur, puisqu'on voit : *le milieu universitaire* (C) marqué comme un ensemble rejeté, ou du moins qui porte à la méfiance dans son ensemble. Dans le même sens, Claire parle du *milieu militant* ou encore des *milieux autorisés*⁶⁴. Enfin, comme illustration de la dernière position (D) : *les milieux militants radicaux ou je sais pas quoi ou en tout cas radicaux* (Gaël).

On relève *les milieux gauchos* (Claire), dont la valorisation négative ici dépend davantage de *gauchos* que de *milieux* ou de son accord en nombre.

On remarque que *milieu militant*, employé par tous les locuteurs sans exception, change de valeur chez un même locuteur (Claire : négatif, puis positif). Mais dans un certain nombre d'occurrences, il n'y a pas de connotation marquée, servant plus à un emploi neutre. C'est donc l'emploi générique, la métacatégorie. On trouve aussi un certain nombre d'occurrences du *milieu* sans qualificatif, chez Thomas et Claire. Dans ce cas-là, les renvois étant variés, on ne peut pas avancer autre chose que le fait qu'il s'agisse du milieu du locuteur, mais les entretiens ne nous permettent pas de les définir.

⁶⁴ Cette expression mériterait un développement particulier qui reste à faire.

Cependant, le flou entourant cette notion est pointée par les locuteurs, notamment avec la locution : *le milieu entre guillemets* (Claire).

Mouvement est présent dans le discours de Claire et Thomas seulement. Là aussi, une répartition singulier/pluriel. Thomas parle *des mouvements autonomes* mais *du mouvement féministe* et *du mouvement individualiste*. Pour lui, il y a donc *le milieu libertaire* et *le mouvement individualiste* qui constitue une sous-partie de ce milieu, tout comme *les mouvements autonomes* qu'on peut inclure dans *le milieu militant* (il y aurait peut-être ici des catégories intermédiaires mais qui ne sont pas données). Par contre, on ne trouve pas de trace du *milieu* auquel se rattacherait le *mouvement féministe*. Étant donné que nous avons proposé le *milieu militant* comme métacatégorie, on pourrait y rattacher le *mouvement féministe*, mais on voit un chevauchement chez Thomas qui utilise, pour féministe, aussi bien *milieu* que *mouvement*. On observe également que les *mouvements* qui ont ouvertement sa sympathie sont au singulier (*individualiste*), alors que l'emploi du syntagme pluriel est plus neutre (*autonomes*). Alors que Gaël, Éva et Thomas utilisent tous le syntagme *milieu féministe*, Claire ne l'emploie jamais et utilise exclusivement *mouvement*, qu'elle fait varier : *mouvements de femmes*, *mouvements féministes*, *mouvement féministe*. Les autres mouvements qui apparaissent sont *le mouvement des chômeurs en Argentine*, *le mouvement des sans-papiers*, *le MLF*, qui sont clairement liés à des luttes particulières. Un second ensemble montre une utilisation plus générique : *le mouvement des femmes dans la révolution*, *un mouvement de lutte*, *les mouvements*, qui renvoie aussi à un groupement plus défini que *milieu*, mais ici cité à titre d'exemple. Son emploi de *mouvement* est systématiquement positif, contrairement à *milieu* et contrairement à l'emploi qu'en fait Thomas.

Mouvances reste anecdotique avec une seule apparition : *des mouvances moins radicales* (Gaël), ce qui ne permet pas d'en observer une distribution particulière.

C'est donc un *milieu* générique qui englobe des *mouvements* et des *mouvances*. Mais l'enchâssement ne peut être exact : un *milieu* correspond à une délimitation d'espace politique, c'est un donné, statique, alors qu'un *mouvement*, comme le montre Gordon (2008) en y incluant l'idée nécessaire d'interaction, constitue un flux, un procès ou pour poursuivre la métaphore géographique : un trajet. C'est une action, une dynamique.

2.9. COLLECTIF / GROUPE

Si l'on poursuit avec Gordon, un *mouvement* se décompose en trois niveaux : macro, méso et micro. Le plus grand niveau est fait de *réseaux*, *rhizomes* et *bannières*⁶⁵, au niveau méso, on trouve des *réseaux locaux*, enfin ces sont les *groupes affinitaires* et les *collectifs* qui forment le niveau micro. Ces deux derniers termes, *collectif* et *groupe*, apparaissent dans le corpus. Ils renvoient tous deux aux formes concrètes que prennent les ensembles politiques dans lesquels s'impliquent les locuteurs. Mais il est notable que les *groupes* évoqués ne soient jamais qualifiés d'*affinitaires*, terme pourtant répandu dans l'univers discursif anarchiste. Si certains des groupes mentionnés le sont, ce ne sera jamais dit et la plupart de ceux dont il est question renvoient plutôt à des groupes organisationnels (basés sur un accord politique plutôt que relationnel). Si les deux renvoient à une association d'individus en vue de réflexions ou d'actions communes, *collectif* est moins formel et plus éphémère. Plusieurs individus se réunissent dans un *collectif* dont le discours va porter sur le point particulier qui les réunit ; ils s'associent dans un but précis et peuvent se séparer une fois le but atteint. Alors qu'un *groupe* (organisationnel) fait peut-être davantage corps et porte plus d'unification, est moins focalisé sur un but précis et peut exister en lui-même en portant une parole collective générale. Évidemment, ces nuances sont à manipuler avec prudence. À la différence de la série précédente, ils désignent des ensembles plus restreints et choisis, qui ne dépassent pas nécessairement les locuteurs.

Collectif est toujours employé de façon particulière, et le plus souvent en illustration d'action ou d'expérience collective. L'emploi est systématiquement positif et impliquant le locuteur. Aucun locuteur ne parle de collectif dont il ne fait pas partie. Par exemple *le collectif par rapport aux sans-papiers*, qu'évoque Claire, *des collectifs où je peux être*, dont parle Gaël, ou à titre générique *le collectif* (Gaël), *un collectif* (Thomas).

Groupe est employé comme équivalent de *collectif* chez Gaël. Thomas et Claire l'emploient de façon plus particulière, renvoyant aux *groupes de femmes* (Claire), au *groupe anarchiste de Marseille à la FA* (Thomas). Tout comme *collectif*, un usage positif, donc, à la différence que le *groupe* évoqué n'implique pas nécessairement le locuteur, plus spécialement lorsque l'on parle de *groupes* au pluriel (par exemple, Claire avec

⁶⁵ Ces termes n'apparaissent jamais dans le corpus, les deux derniers étant propres à la littérature théorique ou propres à l'auteur. Nous les laissons donc de côté.

groupes de femmes) qui renvoient alors à une pratique politique d'ordre générique. Ici, il semble donc clairement que ce soit une différence d'objet, deux outils différents dont les locuteurs se saisissent en fonction de leur besoin, sans que l'un ne soit plus connoté que l'autre.

Seule Éva n'emploie ni *collectif*, ni *groupe*. Bien qu'elle fasse elle-même partie de groupe ou collectif, elle ne s'y réfère pas, son discours ne prend pas ses exemples dans ce champ-là, mais dans ses expériences individuelles.

2.10. LE POLITIQUE / LA POLITIQUE

Tous les locuteurs marquent une différence d'emploi entre *le politique*, qui renvoie au champ politique et *la politique* qui renvoie à l'activité de l'État et des partis. L'emploi masculin n'apparaîtra en fait jamais sous sa forme substantive mais dans l'utilisation adjectivale *politique* et *politisé* (la forme *le politique* étant alors une substantivation) alors que le substantif sera réservé à l'emploi au féminin. Ici, unanimement *le politique* est valorisé chez tous les locuteurs, comme un champ qui les concerne, quand *la politique* est systématiquement dévalorisé ou démarquée comme un domaine qui ne les concerne pas. L'aspect *politique* est évidemment très présent dans les discours et revendiqué :

C150 : quand c'est des questions peut-être justement plus euh où il y a où pour moi **y a plus de d'enjeu politique** à le faire quoi

C183 : donc en ce sens-là euh + donc **en ce sens-là c'est politique** + tu vois enfin + après sur le truc la mise en mot du coup oui je pense que la mise en mot + pas en tant que telle mais euh je peux dire oui que **la mise en mot ça a un effet enfin +++ politique**

C200 : du côté de la parole de la prise de parole + i- ç- ça peut effectivement être **un acte politique dans le cadre d'un mouvement de lutte**

C531 : **dans un cadre politique** ouais je crois que je euh +++

E72 : tu as plus de chance de tomber sur **un mec ou une meuf un peu euh + un peu politisé** dans euh voilà on va dire + style quelqu'un de droite il va pas féminiser

G53 : ça avoir vraiment **un truc d'analyse politique** en disant bon ben voilà par exemple on va pas mettre patronne parce que ça rime à rien et ou je sais pas

Alors que *la politique* renvoie au champ de la partition gauche/droite et aux élus, au système électoral que les locuteurs rejettent clairement :

C86 : la parité tu as deux manières soit c'est euh rendre visible les femmes et puis euh bon mettons la parité **en politique** mais ça peut être ailleurs + tu vois l'argument genre ah oui il faut un côté féminin **dans la politique** + ce qui a été le gros argumentaire de **gauche** comme de **droite**

G57 : il y a des députées il y a des ministres il y en a + il y en a moins et c'est pas un hasard si il y en a moins on est bien dans ce que tu disais une société patriarcale néanmoins ça existe et néanmoins elles appliquent **les mêmes politiques** parce que on est dans **un système patriarcal capitaliste** et tout ça donc c'est on est à la conjonction de plusieurs rapports

Un positionnement absolu contre l'État et les partis réunit tous les locuteurs. C'est le rejet de ce qu'on appelle *la politique politicienne*.

2.11. ÉTAT / GAUCHE / DROITE

L'État qui est donc clairement un ennemi dans le discours des locuteurs n'est pourtant que peu négativé dans les entretiens. Seules Éva et Claire le citent, mais il semble que l'évidence de cette négativité soit si forte qu'il n'est pas nécessaire de sur-signifier l'État comme ennemi. On va donc en parler à titre d'exemple. Il semble que l'État, de par sa caractéristique nécessairement *politicienne* (appartenance à *la politique*) soit vidé de son contenu *politique* (appartenance *au politique*).

E65 : ouais alors style par exemple la parenthèse pour moi c'est un peu associé aux formulaires euh style euh france télécom ou **l'état français** qui t'envoie un truc et qui dit cher client chère clientTE

Ce qui vient de *l'État* ne peut que mener à l'échec, sans nécessité d'argumenter :

C937 : elle se pose comme je te disais des **commissions de l'état** c'est-à-dire euh elle se pose si elle se pose elle se pose **uniquement comme échec** euh + de la mise en question

E305 : @ + si ils font une loi comme ça ce sera que le genre sera déjà démoli et du coup si le genre est déjà démoli on aura fait la révolution et donc **tout ira bien donc il y aura plus d'état pour passer de telles lois** s'il le passe alors que le genre est pas démoli c'est euh euh c'est même s'ils le font parce que voilà euh de toute façon c'est pas en passant une loi que tu démolis le genre

C'est la seule séquence du corpus où l'opposition totale à l'État sera explicitée comme telle. Cette rareté de l'argumentation ou du positionnement contre l'État dans le discours de locuteurs clairement situés contre la classe politique s'explique par ce que Perelman et Olbrechts-Tyteca identifient comme l'accord. Le rejet de l'État est une

prémisse à toute argumentation développée dans les entretiens, en tant que « point de départ de l'argumentation suppos[ant] l'accord de l'auditoire » (2008 : 87). Ici, il s'agit d'un accord basé sur une présomption, lieu du préférable, pour reprendre les termes de Perelman : il est vraisemblable, dans ces discours, que la disparition de l'État soit positif, et cette position représente « un *normal* ». Les auteurs de la nouvelle rhétorique ajoutent que les prémisses relatives au préférable concernent un auditoire particulier plutôt qu'universel (*ibid.* 88). Cela nous ramène à la nature des entretiens où la relation entre les interlocuteurs est déjà établie. Cependant, on ne trouve pas d'autres éléments dans les entretiens qui, dans le même sens, constitueraient une telle évidence qu'il serait inutile de les mentionner. C'est donc une des seules prémisses que l'on puisse identifier comme telle et il est significatif qu'elle soit partagée par tous les locuteurs tout comme le fait qu'elle constitue également une des prémisses des argumentations écrites.

Associé à l'État, les lexèmes *gauche* et *droite* sont eux aussi mentionnés très rapidement. Ils apparaissent tous deux dans les entretiens de Claire et d'Eva. Il n'y a pas d'entretien qui mentionnerait seulement l'un ou l'autre. Sans précision supplémentaire, ils sont donc rassemblés pour être rejetés ensemble.

C86 : bon mettons la parité en politique mais ça peut être ailleurs + tu vois l'argument genre ah oui il faut un côté féminin dans la politique + ce qui a été **le gros argumentaire de gauche comme de droite**

Toutefois, *gauche* va être convoqué dans les formats particuliers que sont *l'extrême-gauche* et *l'ultra-gauche*. Si l'extrême-gauche fait seulement une courte apparition :

E75 : après si j'imagine que **des gens de la de l'extrême-gauche** et tout ils doivent aussi un peu féminiser

c'est dans une extériorité au champ politique des locuteurs : on imagine ce qu'ils font. Il n'est pas question de courant ou de parti, mais *des gens*. Cette dénomination *les gens de l'extrême-gauche* fait écho à sa dénomination *des gens de droite* :

E72 : quand on tu tombes sur un texte féminisé c'est sûr il a plus de tu as plus de chance de tomber sur un mec ou une meuf un peu euh + un peu politisé dans euh voilà on va dire + style **quelqu'un de droite** il va pas féminiser ou

Cet emploi fonctionne là aussi comme une sorte de « dépolitisateur ». Tout comme *les gens de l'extrême-gauche*, *les gens de droite* ne sont pas situés dans un mouvement, ils ne sont pas évoqués comme parti, ils sont pris dans leur individualité et non dans un

courant idéologique. Il semble que ce soit là encore une manière de les exclure du champ *du politique*, de par leur appartenance à *la politique*.

À quelques reprises on trouve des mentions de *l'ultra-gauche*, neutre pour Thomas et positif dans le discours de Claire :

C270 : + moi je me souviens euh je sais plus j'avais vingt vingt-cinq ans et tout je lis un un bouquin sur euh **l'ultra-gauche** et cetera tu vois ou un truc un peu à deux francs mais + qui fait un peu triper tu vois et euh tu vois sur le ouais sur les mouvements

2.12. ABOLITION / DÉCONSTRUCTION

Abolition est clairement réservé aux genres. La séquence *abolition des genres* est fréquente dans le corpus (seul Gaël ne l'emploie pas, mais il parle de *suppression des catégories*), presque comme une expression consacrée, y compris chez Thomas qui utilise le vocabulaire du genre de façon peut-être un peu plus floue et n'a pas toujours une position tranchée (nous le verrons dans le chapitre suivant), mais pour qui *l'abolition des genres* apparaît comme une évidence de but atteindre. On peut donc postuler que ce schème du discours féministe est celui qui a eu le plus d'écho et s'est le plus diffusé, y compris, parmi les gens qui n'ont pas une connaissance pointue des réflexions sur le genre. Il y a une traversée dialogique de ce concept dans les discours libertaires et marxistes, qu'il imprègne. Cette notion vient de la pensée féministe matérialiste, et correspond à la volonté de dissolution des catégories hommes et femmes suite à l'analyse de cette catégorisation comme constitutive des rapports de domination (Delphy 2008a). Cette position rejette le postulat essentialiste d'une existence « naturelle » des hommes et des femmes pour la qualifier de « naturalisée ». À son tour, cette position est rejetée par le queer comme improbable et utopique (Bourcier 2003). Il s'agit ici d'une seconde prémisse aux discours, qui est également partagée par tous les locuteurs.

C99 : mais je pense qu'elle se fait dans un second temps idéologique et **dans le mouvement même de l'abolition des genres**

C446 : donc il y a pas la il est pas contenu là-dedans euh la question en tant que telle de **l'abolition des genres** elle PEUT l'être

E213 : euh et ben oui euh donc **abolition des genres** euh car le genre c'est **MAL** car c'est c'est c'est ça qui fait tout le pas bien dans notre société et

T24 : **abolition de de tous les genres** c'est-à-dire mais + je pense que à ce moment-là on est obligé de passer par une étape qui est de mettre en exergue euh UN genre pour mon- enfin

On trouve chez Éva un emploi élargi, que l'on a déjà mentionné à propos de la domination :

E219 : comme **UNE des dominations parmi d'autres composantes de la domination** et euh et du coup **on veut abolir toutes les dominations** donc on est anar enfin JE je le suis @

La littérature féministe voit souvent cohabiter l'expression d'*abolition des genres* avec celle de *déconstruction des genres*. Le terme de *déconstruction* est emprunté à Derrida et a connu un succès certain dans les questions de genre, sans toujours être bien défini ou situé, mais c'est là aussi un schème du discours féministe. Pour autant, les deux termes n'appartiennent pas aux mêmes univers intellectuels. S'ils partagent une compréhension du genre comme construction sociale, l'abolition est un but à atteindre, quand la déconstruction est une tentative de désinstituer la catégorisation. La première prend place dans une lecture matérialiste, la seconde dans une lecture postféministe. *Déconstruction* n'apparaît pas en tant que tel dans le corpus, mais de manière transformée, dans l'entretien d'Eva. Elle fait d'abord un jeu de mots où elle parle de *démolition des genres* pour *déconstruction des genres*. Ce jeu de mots ne peut apparaître que parce que l'expression *déconstruction des genres* est suffisamment solidifiée pour servir de référent à un écart à la norme :

E214 : @ la démolition **la démolition du genre** des genres

Puis, une fois posé ce décalage, elle n'emploiera plus que démolition, qui est bien entendu ici à comprendre comme déconstruction. Mais le déplacement de l'expression lui fait également connaître un glissement sémantique à la frontière entre abolition et déconstruction. Elle souligne cependant humoristiquement que la déconstruction/démolition est bien un procès et non un but à atteindre :

E302 : * l'état lo- passe une loi * à partir de maintenant **les genres sont démolis** @ j'imagine bien ouais

E305 : @ + parce que de toute façon euh si ils passent ça c'est que le genre + si si ils font une loi comme ça ce sera que le genre sera déjà démolit et du coup si le genre est déjà démolit on aura fait la révolution et donc tout ira bien donc il y aura plus d'état pour passer de telles lois s'il le passe alors que le genre est pas démolit c'est euh euh c'est même s'ils

le font parce que voilà euh de toute façon **c'est pas en passant une loi que tu démolis le genre**

Le « ils » ici renvoie à l'État, à ceux qui font les lois, et c'est précisément en quoi ils sont déclarer incapables de participer au processus de déconstruction : on se souvient l'assimilation de l'État à la politique pour marquer son extériorité au politique.

2.13. PRATIQUE ET ACTE / THÉORIE / PENSÉE / COURANT / PRINCIPE / CRITIQUE

Théorie est toujours utilisé de manière positive Gaël et chez Claire :

C457 : c'est un parti pris euh + et puis il y a un côté euh +++ (9,35s.) parce que du coup **maintenant la différence c'est que j'ai une théorie @ @**

C718 : ouais que ouais ou pas du tout même ou qui émergeaient et puis auxquels de toute façon **j'avais aucun moyen théorique de d'y répondre euh**

G169 : + euh alors + pour aller vite et euh **en termes de euh de théorie** ma référence c'est Christine Delphy

Mais la *théorie* est un repoussoir si on ne l'article pas à la *pratique* :

C846 : cette manière-là elle n'est pas non plus arbitraire histoire de trouver une moi- un moyen de se + **de s'en sortir théoriquement**

La *pratique* sera convoquée comme un renvoi au concret, auquel Claire réfère aussi en terme d'*acte* :

C852 : alors que **pratiquement** en fait ça nous pose pas problème ou question

C200 : en même temps effectivement du côté de la parole de la prise de parole + i- ç- ça peut effectivement être **un acte politique** dans le cadre d'un mouvement de lutte

Pour Gaël, on ne voit pas de mise en lien ou en opposition de *théorie* et *pratique*, mais une coexistence des deux, en terme de *pratique* et non d'*acte* ou d'*action* :

G214 : ben + après après tu as l- tu as le truc de de réflexe de **pratique** tu vois voilà donc

G218 : mais comme les pratiques c'est-à-dire dans les **pratiques** collectives de tenir compte des rapports d'oppression dans nos expressions différentes expressions d'en tenir compte ça me paraît de l'ordre du [B A B, beab] tu vois des trucs minimum

Dans le discours de Thomas, au contraire, la *théorie* est toujours employée de façon dévaluée et il ne parle pas de *pratique*, *acte* ou *action* :

T411 : enfin moi ça me dérange voilà **j'en fais pas une théorie** mais moi ça me dérange donc je l'utiliserais pas

L'opposition à ce pôle de valeur sera la *pensée*, qui elle, n'est pas dévaluée.

T415 : parce que je sais euh je connais euh **la pensée libertaire** et euh enfin c'- pour moi c'est évident quoi

Cela fait écho à *l'idée anarchiste*. Selon García, « l'anarchisme n'est pas [...] une théorie politique précise, avec ses concepts définis une bonne fois pour toute. C'est plutôt une « *idée* » sans concepts qui peut s'incarner dans une multitude de théories pouvant utiliser des bagages conceptuels différents » (2007 : 91). Cela va dans le sens du rejet de la théorie au profit de la pensée que l'on trouve chez Thomas. Cette multiplicité va s'incarner dans la notion de *courant* : *les courants de l'anarchisme, du féminisme* vont alors être évoqués, par Éva et Thomas :

E200 : tu vois c'est comme euh anarchiste tu es quel **courant de l'anarchisme** un peu de tout parce que voilà on est pas euh

T347 : + et euh * fémini- les féministes **il y a plusieurs courants de féministes**

Ces *courants* sont sous-tendus par des *principes*, on est clairement dans l'univers axiologique, plutôt qu'idéologique au sens de système d'idées.

T350 : voilà moi j'essaye toujours de dire euh ce que j'ai dit là hein je lutte contre les dominations AVEC **mes principes anti-autoritaires**

Mais parfois, la multiplicité devient écrasante lorsqu'on n'en connaît pas la cartographie. Si les courants de l'anarchisme ne posent aucun problème à Thomas, ceux du féminisme le désorientent :

T348: après c'est difficile de se situer euh c'est ÇA qui est chiant il y a toujours **dix mille courants** alors

La *critique* au contraire sera présente dans le discours des deux autres locuteurs, Gaël et Claire. Il s'agit d'adresser la *critique* à d'autres options théoriques, ici le queer, et non pas de répondre à une critique.

G173 : je pense je maîtrise pas forcément loin de là tout ce qui est lié au queer mais + je euh + si j'avais une **critique** enfin c'est pas à faire ou au mouvement queer ou en tout cas à certaines théories qui sont liées au mouvement queer

On observe donc une série de rapport *théorie (et critique) / pratique* pour Claire et Gaël et une série plus complexe, en ce qui concerne Thomas : *théorie vs pensée*, divisée en *courant* et sous-tendue par des *principes*.

2.14. ANARCHIS* / LIBERTAIRE / MARX* / COMMUNIS*

Regardons maintenant quelles sont les théories ou pensées en jeu et leurs expressions.

Trois locuteurs parlent d'*anarchisme* : Éva, Gaël et Thomas. C'est Éva qui en parle le plus, c'est aussi la seule qui s'identifie individuellement comme *anar(chiste)*, même si c'est après une reprise où elle passe d'un discours général à un discours individualisé :

E219 : on veut abolir toutes les dominations donc on est **anar** enfin JE je le suis @

Thomas passe par une appartenance collective :

T105 : donc euh un exemple le groupe **anarchiste** de Marseille à la [f a, Efa] je sais qu'on féminise les textes c'est un truc qu'on on est tous d'accord

Éva et Thomas parlent aussi bien de leur position anarchiste que du courant anarchiste en général, Éva faisant des combinaisons entre la position anarchiste et d'autres positions pour mesurer leur écart ou leur proximité :

E216 : ben après plutôt de l'anarcha-féminisme peut-être + *

E219 : je me suis déjà posée la question mais pourquoi on dit pas **anarcho-RACISTE** euh enfin **anarcho- antiraciste** @ parce que tu te dis **anarcho-féministe** enfin tu vois

E245 : ouais peut-être +++ ben après euh il y a pas beaucoup de réflexion **anar** en général non plus donc du coup

T421 : c'est ce que Claire Auzias dit hein pour elle les **anarchistes** n'ont JAMAIS rien fait RIEN mais elle elle est catégorique n'ont jamais rien fait dans pour le mouvement féministe et dans le mouvement féministe ils ont été inexistants

Ils emploient tous deux également le terme *libertaire*. Cette fois, Éva ne s'y identifie pas individuellement, alors que Thomas se l'approprie davantage :

E288 : à mon avis c'est pas les les **libertaires** c'est plutôt euh les il doit y avoir une un peu des féministes que des féministes enfin les questions féministes se se visibilisent un petit peu

E72 : ben il y a une plus grande proportion de gens issus du milieu **libertaire** qui féminisent

T415 : parce que je sais euh je connais euh la pensée **libertaire** et euh enfin c'- pour moi c'est évident quoi il y il y aurait même pas besoin de enfin si tu es libertaire euh pour moi ce serait évident que tu sois euh euh comment tu dis antisexiste ou féministe je sais plus

T422 : ouais ouais ouais ouais ouais mais effectivement dans le milieu **libertaire** euh il y a une place à à consolider on va dire alors je sais pas si c'est

Pour Gaël, il n'y a pas d'identification avec l'un de ces deux courants, mais seulement mention du courant, en termes *anarchiste* :

G54 : ben moi je me sou- alors une anecdote je me souviens d'une ici à marseille on avait repris une affiche **anar** qu'on avait refait au niveau local

Le *marxisme* est présent dans le discours de Claire, de façon revendiquée :

C733 : c'est-à-dire que le salaire il paye non pas euh le travail mais la force de la reproduction de la force de travail ça c'est le truc de **Marx**

C740 : au sens **marxiste** ancrée dans des rapports de production c'est-à-dire et du coup qui fonde la catégorie du du travail domestique

Il est renforcé par l'emploi fréquent de l'expression *mode de production* qui appartient au champ sémantique marxiste :

C726 : bon c'est aussi une autre euh +++ (7,39s.) une autre artic- enfin une autre euh façon de penser la question des femmes dans le monde actuel + que celle du ou ou quoi OU le système patriarcal est un système autonome **un mode de production** à part entière ce qu'a défendu Delphy

C732 : alors c'est pas juste une articulation en fait donc c'est une contradiction la contradiction homme/femme prend forme + désormais + **dans le mode de pr- de production capitaliste** c'est-à-dire sous la forme de euh ++ de ce que je disais toute à l'heure par rapport au salaire du mec en en caricaturant hein

Tandis qu'Éva l'utilise pour s'en démarquer :

E238 : ouais ouais ouais + ben après non tu peux euh enfin si c'est comme la conversation sur la société euh est-ce que euh et l'individu quoi euh tu peux avoir une dialectique entre société et individu sans être **marxiste** quoi enfin considérer qu'il y a

Bien que ce ne soit pas rejeté en bloc, des éléments de la pensée marxistes sont, pour elle, utilisables sans être marxiste :

E242 : c'est pas non plus euh + enfin ++ ou du moins euh piocher des trucs que euh que **Marx** il a fait qui étaient peut-être pas si con que ça et * des des idées euh voilà +

Thomas et Gaël ne le mentionnent pas. Par contre Thomas parle de *communisme*, qu'il rejette dans une des ses réalisations, le communisme autoritaire, qu'il sous-spécifie comme une des branches du féminisme :

T348: et euh je sais que je suis pas d'accord avec certaines euh les **les communistes autoritaires** euh euh voilà

On a donc ici des attaches idéologiques clairement revendiquées, marxiste pour Claire, anarchiste pour Éva et libertaire pour Thomas, avec un chevauchement de ces deux dernières. Seul Gaël ne s'identifie pas à un courant de pensée aussi explicitement.

2.15. CAPITAL* / LIBÉRAL* / AUTORIT*

Claire, Éva et Gaël parlent du *capitalisme*, qui constitue un des pôles très marqué de la répartition de valeurs, en l'articulant parfois au patriarcat. Ce sera fréquent dans l'entretien avec Claire.

C459 : dans ce système ++ mais tel qu'il est quoi tu vois euh **capitaliste** donc policier

C468 : dans les modalités dans la structure du rapport **capitaliste** +++ jusqu'à nouvel ordre et ça vacille + enfin ouais ouais quand même mais jusqu'à nouvel ordre ça implique que les femmes soient à cette place + donc du coup les gardiens de de de cette structure-là ++ encore une fois hein si demain on peut imaginer que le **capitalisme** ne soit plus genré

Éva nomme également le *capitalisme*, en lui donnant explicitement une équivalence négative :

E182 : donc du coup euh mais effectivement on peut se poser la question euh même si **c'est positif euh enfin pas euh capitaliste quoi** euh est-ce qu'on dirait expropria.TEUR expropriat.TRICE ?

Gaël parle du *capitalisme* uniquement comme articulé au patriarcat :

G57 : on est bien dans ce que tu disais une société patriarcale néanmoins ça existe et néanmoins elles appliquent les même politiques parce que on est dans **un système patriarcal capitaliste** et tout ça donc c'est on est à la conjonction de plusieurs rapports

G180 : enfin les euh en tout cas **le patriarcat et le capitalisme** ça me semble deux trucs de base il y en a d'autres hein mais ça me semble déjà deux trucs fondamentaux

G181 : alors pendant un temps il y avait que le rapport d'exploitation **capitaliste** bourgeois prolétaires + qui excluait facilement par exemple les femmes prolétaires ou d'autres

C'est seulement dans le discours de Claire qu'on trouve un fonctionnement réparti entre *capital* et *capitalisme*, dans lequel *capital* est le mot « des autres » :

C726 : comme disaient les gauchistes c'est un truc que euh on abolira le **capital** et qui *

C845 : ce texte sur le genre par exemple il remet en cause un certain nombre de choses sur leur manière de voir la contradiction prolétariat **capital**

Donc l'affrontement se fait contre le *capitalisme* ou les *capitalistes* et non pas contre le *capital*.

Gaël est le seul à parler de *libéralisme*. Dans ce cas, il ne s'agit plus de qualifier un rapport ou un système, mais une pensée. Il parlera de libéralisme à propos du queer, en déclinant cette pensée dans son volet économique et philosophique. Gaël fait à plusieurs reprises des dichotomies de ce type politique/économique, économique/philosophique :

G178 : une vision **libérale** de la société euh alors il y a il y en a il y en a une version économique qui est voilà qui est le **libéralisme** actuel qu'on connaît hein euh chacun fait ce qu'il veut chacun peut s'enrichir bon ben tu es au chômage ceux qui sont au chômage ils le ils l'ont cherché et on est on peut être sur une vision philosophique machin par exemple où et ben voilà il y a plus de catégorie euh il y a plus d'homme de femme euh

Si Thomas est absent de ces discussions, c'est parce que pour lui, un des ennemis principaux n'est pas le *capitalisme*, mais plutôt *l'autorité* :

T348: et euh je sais que je suis pas d'accord avec certaines euh les les communistes **autoritaires**

T350 : je lutte contre les dominations AVEC **mes principes anti-autoritaires**

2.16. INDIVIDU

Le terme *individu*, présent dans tous les entretiens, apparaît à deux niveaux : d'une part dans une acception absolue, en tant qu'opposé au système ou au générique, la question du marquage de genre interrogeant nécessairement le rapport entre générique et particulier : *classe/groupe d'individus vs individu* – et donc employé dans un sens

neutre. D'autre part, au sens individualiste, et dans ce cas, la valorisation dépend du locuteur. Il y a là un des nœuds des positions politiques des locuteurs, dans cette définition de l'individu, qui dépasse le cadre du corpus. Pour exemple, Yaguello, dans un entretien avec Fabienne Baidier, à la question sur la possibilité de remplacer le terme « homme » [générique] par « individus », Yaguello répond : « sûrement pas car le mot comporte des connotations négatives » (2007 : 104). Elle n'en dira pas plus à propos des connotations en question, mais l'on peut postuler que ces connotations ne soient pas généralisées.

Avec Claire, Gaël et Éva, il sera aussi utilisé dès qu'il s'agit du queer, mais nous reviendrons sur ce point particulier dans la section concernant les réseaux sémantiques du genre.

Hors son emploi dans le champ du genre, *individu* est soit dévalorisé soit évacué, en tant que « faux terrain », par opposition au rapport social, dans le discours de Claire. Elle revient à plusieurs reprises sur cette idée :

C476 : **peu importe les individus qui occupent les places** ça de la même façon que j'irais pas dire le policier arabe

C715 : + tu vois qui sont des questions que je me posais pas avant autre que sous la forme de la réponse euh ++ la seule parce que si si tu te la poses pas la seule réponse que tu peux y trouver c'est un truc qui m'a toujours euh +++ * qui m'a toujours semblé correspondre à rien c'est-à-dire **cette histoire de PRISE de conscience**

C716 : **individuelle qui est un vrai problème** quoi

C776 : oui mais le problème il est que **c'est pas une question individuelle**

Cette critique de l'analyse en terme individuel est étendue par l'emploi négatif du terme individualiste :

C924 : ouais + mais enfin comme quoi tu vois des fois tu es étonnée quoi + et qui étaient dans **un discours elles super individualiste** c'est-à-dire euh mais euh nous on les voit les jeunes aujourd'hui ma nièce ma sœur ma

De même chez Gaël :

G182 : voilà **qu'il y ait des luttes** et euh + et euh le discours il est va- ouais et sinon moi c'est ça après on vient sur **des discours hyper individualistes** où euh enfin

Un seul emploi positif pour Claire:

C605 : la seule euh possibilité que je me trouve à moi en tant qu'être femme euh c'est euh **l'abolition des genres en tant qu'individu** je veux dire

Au contraire chez Thomas, *individu* est toujours positif :

T376 : pour moi la tout doit partir **d'une réflexion de l'individu** sur lui-même d'abord pour pouvoir après ré- réfléchir avec les autres en collectif

Et même revendiqué par la position individualiste, en tant que mouvement politique et historique :

T333 : ben ça a toujours été débattu moi enfin je **vois dans mes chez les individualistes** au début du vingtième déjà

T425 : il faudrait aller voir dans les quand moi je cherche un truc euh il faut aller sur sur ça enfin sur euh sur le les femmes sur euh ++ les féministes et tout ça je vais chercher dans les dans les dans les brochures dans les revues dans les livres des débuts du vingtième **chez les individualistes si tu veux**

T427 : mais il y en a même qui ont réfléchi c'était surtout des hommes qu'il y avait c'est dans les dans le journal "l'anarchie" c'est tous les **tout le mouvement individualiste**

Ici, l'opposition idéologique est très claire, avec des postulats d'analyse différents : « tout doit partir d'une réflexion de l'individu » vs « cette histoire de prise de conscience qui m'a toujours semblé correspondre à rien ». Le point de départ cette opposition se situe aux deux extrêmes d'un champ de réflexion à l'interface de l'individuel et du social et questionne le pouvoir, ce qui explique qu'on l'on trouve, malgré cette opposition profonde, des termes d'analyse communs, en terme d'abolition des genres, de lutte contre la domination ou encore de rapport de classes.

2.17. PROPAGANDE

La position de Thomas, « tout doit partir d'une prise de conscience », rappelle le discours de la *Critical Discourse Analysis*, de Fairclough : « la (prise de) conscience est la première étape vers l'émancipation »* (2001 : 1). Mais la similitude entre ces deux discours s'arrête là, et on voit une divergence sur la source de cette prise de conscience. Si pour Fairclough, c'est à l'expert, au spécialiste d'enclencher cette prise de conscience, pour Thomas, elle est propre à chacun. Ce n'est donc pas le savoir qui va la faciliter, mais la *propagande* :

T239 : oui je me reprends oui oui oui oui je me reprends euh dès que j’y pense je me reprends + et euh il Y A le côté aussi euh il y a deux choses il y a un **ça fait partie de la propagande**

Mais tout comme la *théorie* chez Claire, la *propagande* ne se suffit pas à elle-même :

T392 : ouais **volonté de propagande** et puis parce que au préalable je parce que je travaille sur moi en même temps quoi c’est pas qu- ouais il faut préciser ça pa- parce que **si tu dis que c’est QUE la propagande** hein j’en j’en vois j’en ai

Il semble que la différence repose sur la notion de *vérité*. Si la prise de conscience vient de l’expert, il ne s’agit pas d’un positionnement idéologique, mais de dévoiler, grâce à une meilleure connaissance, une oppression qui aurait été cachée jusque-là, qui assombrissait les consciences. La prise de conscience s’apparente donc à une révélation de la vérité. Tandis que si la prise de conscience est affaire de propagande, il s’agit non pas de faire éclater la vérité mais de donner son opinion, de proposer une orientation qui *vraisemblablement* apporterait plus de liberté, d’émancipation, etc. On est dans le champ de la rhétorique (Gardes-Tamine 2002) et non dans l’ordre discursif de la science (Foucault 1971). La liberté et l’émancipation étant des valeurs et non des faits, il semble que cette seconde analyse soit plus cohérente avec le discours de Thomas.

2.18. LIBERTÉ / ÉMANCIPATION

Paradoxalement, les termes *liberté* et *émancipation* sont très rares dans les entretiens. Ici encore, on peut supposer (mais ce ne peut être rien d’autre qu’une supposition) que l’amélioration n’est pas nommée car elle constitue une troisième prémisse. On trouve *liberté* dans le discours de Claire, dans un contexte très particularisé, qui est la liberté d’accord de genre et qu’elle relativise immédiatement en la nommant « entre guillemets », en lui déniait immédiatement le statut de *liberté*, qui semble trop fort pour ce dont elle parle :

C549 : très spontané par contre ce qui m’arrive c’est aussi + pareil les petites euh + **libertés entre guillemets** que je m’accorde euh + enfin **qui sont pas des libertés** quoi mais euh +++ c’est parfois si euh +++ (8,48s.) je sais pas ça je crois que ça pourra m’arriver mais après ça dépend des potes mecs aussi + mais vis-à-vis de certains potes mecs je crois que ça pourrait m’arriver si on est je sais pas euh trois meufs et lui enfin lui je sais pas je pense à quelques potes pas beaucoup hein mais de dire ouais les copines

Émancipation apparaît à une reprise, dans l'entretien de Thomas, sans être très significatif, dans ce contexte :

T311 : comment je me situe bon moi je croyais que je pouvais pas me dire féministe jusqu'à ce que je parle avec euh une copine justement euh euh Judith euh qui me disait mais je vois pas pourquoi tu peux pas être féministe parce que tu es un homme je pensais que féministe c'était euh euh les FEMMES qui se qui **s'émancipent** par elles-mêmes et que j'avais pas à me dire féministe parce que quelque part euh elles **s'émancipent** de de mon

On notera simplement l'idée de s'émanciper par soi-même qui semble aller dans le même sens que ce que nous avons développé sur la prise de conscience, qui ne doit pas provenir d'un *autre*.

2.19. BALISAGE ET POLARISATION DU CHAMP POLITIQUE

Pour compléter ce panorama, on s'intéressera aux référents humains présents dans le discours sur le politique, suivant leur valorisation positive ou négative. Nous présentons en annexe XI – 1 une représentation des référents humains, qui comprend catégorie, nom propre et figure collective, en fonction de leur polarisation pour chaque locuteur. Ces schématisations de référents humains, combinés aux éléments que l'on vient de passer en revue sont des indices du balisage politique du discours des locuteurs ainsi que de la polarisation de ce balisage. Elles signalent également des différences de culture politique.

Par balisage, nous entendons le fait de situer dans une topologie politique les éléments auxquels on fait référence. Les locuteurs n'identifient pas tous les mêmes jalons, les identifient plus ou moins fortement, de manière particulière ou générique. Les balises politiques sont très présentes dans les discours de Claire, Gaël et Thomas, beaucoup moins dans celui d'Eva, qui est plus auto-référent. Ces balises sont identifiées à des référents particuliers pour Claire et Thomas, alors qu'elles sont plus anonymes pour Gaël.

Ce balisage discursif dessine une carte qui est plus ou moins polarisée. Le discours de Claire est très polarisé, à tous niveaux on trouve des référents clairement positivés ou négativés, que ce soit en termes de milieux, de personnes, d'auteurs ou de groupes. Il y a très peu d'éléments neutres, les éléments se répartissant aux extrémités. Éva polarise

son discours, mais l'absence de balises politiques implique que les ennemis soient des types de personnes, caractérisées par leur fonction, plutôt que leur orientation conceptuelle ou organisationnelle. Bien que balisé également, celui de Gaël n'est pas nettement polarisé, les ennemis ne sont pas identifiés. Il existe un champ négatif, mais qui reste flou, ou du moins non-rattaché à des référents humains. Enfin, le discours de Thomas n'est pas du tout polarisé. Il n'y est fait mention d'aucun ennemi, qui serait dévalorisé. Cette représentation de la polarisation des discours mériterait d'être affinée, car les éléments négativés, comme ceux positivés ne le sont pas toujours au même titre ou avec la même force. Mais elle permet déjà de mettre en regard les lignes de tension qui traversent les discours avec les cultures politiques dans lesquelles ils prennent place.

Les références à des auteurs sont un bon indicateur de culture politique. Gordon (2008) définit l'anarchisme comme une culture politique et caractérise cette dernière comme « un ensemble d'orientations partagées concernant ce qu'est *faire du politique*⁶⁶, dans un cadre où les interactions connaissent assez de régularités pour structurer les attentes mutuelles des participants ». Ces orientations partagées peuvent s'incarner dans des figures qui paraissent particulièrement représentatives ou prototypiques d'une pensée. Si elles sont convoquées dans leur individualité, ces figures seront des exemples, illustration ou modèle, mais elles peuvent aussi devenir des allégories – même si le terme est peut-être un peu fort – si l'on représente à travers elle une pensée plus vaste qui les dépasse nécessairement, et dont elles seront la représentation. On trouve deux séries de recours à des personnalités, dans le corpus, qui figurent des cultures politiques. La première au travers de Claire Auzias et de Christine Delphy. Claire Auzias, historienne anarchiste est citée par Thomas ; Christine Delphy, sociologue et protagoniste du féminisme matérialiste (et donc marxiste) l'est par Claire et, dans une moindre mesure Gaël. On peut pousser la comparaison, puisque dans les deux cas, ces femmes seront mentionnées tant pour leurs travaux que pour les discussions personnelles qu'elles ont eues avec les locuteurs. Cela renvoie à des traditions politiques différentes qui développent des affinités avec des champs disciplinaires différents. Bien heureusement, cette disciplinarité n'est pas exclusive, mais l'anarchisme a toujours eu fort à faire avec l'histoire et le marxisme avec la sociologie.

⁶⁶ Le texte original est « *doing politics* » que nous traduisons par *faire du politique* ainsi que nous l'avons défini précédemment plutôt que *faire de la politique*.

De même avec Emma Goldman et Simone de Beauvoir. Si cette comparaison est moins frappante que la précédente, elle est toutefois parlante. Emma Goldman interroge le mariage, la maternité et l'amour libre dans l'Amérique du début du siècle, quand Simone de Beauvoir questionne la catégorisation des sexes en France à la moitié du siècle.

2.20. CONCLUSIONS

Ces quatre portraits se font écho les uns aux autres, par leurs distinctions et leurs chevauchements, dans un tableau à deux axes, où la variation peut porter à la fois sur des différences de mise en mot et sur des différences dans la répartition des valeurs. La notion de formation discursive paraît ici fort appropriée, telle que la définit Courtine :

« Une [formation discursive], ce n'est pas "un seul discours pour tous", ce n'est pas non plus "à chacun son discours", mais ce doit être pensé comme "deux (ou plusieurs) discours en un seul". [...] Nous considérons une FD comme une *unité divisée*, une hétérogénéité par rapport à soi-même : la clôture d'un FD est fondamentalement instable. [...] C'est *une frontière qui se déplace*. » (1982 : 245)

Pour réemployer cette notion, nous devons lui faire subir une petite torsion, du fait que les discours étudiés, de par leur format d'entretien, ne dialoguent pas, n'ont pas l'intention de dialoguer les uns avec les autres, de se répondre. Cependant, si l'on ne peut pas observer le déplacement dynamique de la frontière de ces discours, leur hétérogénéité combinée à leurs nombreux points de comparaison possibles offre un tissu discursif complexe. Nous rassemblerons, en guise de conclusion, les lignes de tensions les plus significatives qui apparaissent en ce sens : la valorisation unicité vs multiplicité (cf. *milieu*), l'apparition de l'économie dans le champ politique avec l'*exploitation* en vis-à-vis de la *domination* articulée ou non en termes de rapports, la polarisation polémique de ce même champ politique (cf. *ennemi*, le traitement de *monde*, l'utilisation de *conflit* que nous n'avons pas présentés va dans le même sens) opposé à un discours de l'entre-soi. Cette notion d'entre-soi nous conduit aux trois prémisses, communes aux quatre discours basés sur un accord particulier : la position contre l'État (avec le rejet de la *gauche* et de la *droite*), contre la naturalité des genres, et – plus filigrane – la volonté de *liberté* ou d'*émancipation*. Qu'il n'y ait pas d'accord universel, nous semble-t-il, postule une appréhension du politique en termes de négociations de valeur, nécessairement situé dans le champ axiologique, et non en terme de gestion rationnelle d'un objet projeté : la société, qui fait de la politique une science. En d'autres termes, une appréhension *du politique* et non de *la politique*. Ici, la position anarchiste

ou plus largement anti-autoritaire, implique une posture non-programmatique. Mais cela n'est pas valable au même degré pour les quatre discours, suivant leur ancrage idéologique, *marxiste*, *libertaire* ou *anarchiste*, selon les termes des locuteurs. On trouve deux sous-champs sémantiques qui se recouvrent partiellement. Celui du marxisme englobe : *exploitation*, *lutte*, *ultra-gauche*, *marxiste*, *mode de production*, *contradiction*, *dialectique*, *capitalisme*, *capital*, *libéral* *classe*, *abolition* et celui de l'anarchisme : *oppression*, *combat*, *État*, *anarchiste*, *libertaire*, *abolition*, *pensée*, *courant*, *principe*, *individu*, *autoritaire*, *propagande*, *émancipation*, avec trois termes communs : *révolution*, *domination*, *lutter*. En négatif, le *capitalisme*, le *libéralisme* ou l'*autorité* en seront les opposés respectifs. Tout n'est cependant pas si polarisé, on trouve des gradations de certaines valeurs, comme la *radicalité*, également des différences de paradigme, suivant que l'on soit *contre des personnes* ou *contre des fonctionnements*. Signalons que ce changement paradigmatique est également à l'œuvre pour le couple *gagner/échec*, sur lequel nous ne nous sommes pas arrêtés : les processus échouent et les personnes gagnent, de même pour les *affrontements* qui sont des processus. On pourrait y lire une opposition concret/abstrait, mais il semble que ce qui fasse sens ici soit davantage lié au rapport des locuteurs à la *théorie* ou à la *pensée*. Si le lien avec la pratique ne s'exprime pas directement, c'est qu'il est présent en terme de *possibilité/capacité* ou, plutôt, *d'impossibilité/incapacité*. Malgré cette absence de capacité d'action (présente dans l'absence de *pouvoir* ou d'*alternative*, dans la topique de *l'inchangé*, dans le constat d'une *société/système* négatifs) émerge une lecture dynamique, en termes de *révolution*, explicite ou implicite, mais aussi, comme le dit Ibañez (2011), en termes non-essentialistes, relationnels et donc circonstanciels, nécessairement forgé dans un contexte de domination (on *lutte contre*). Enfin, derniers lieux de tension, l'appréhension de *l'individu* comme point de départ ou repoussoir du politique, qui à son tour interroge la notion d'expertise comme déclencheur de la prise de conscience individuelle et le balisage politique qui donne comme une carte à lire des cultures politiques, plus ou moins polarisée.

CHAPITRE 3 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DU GENRE

Pour saisir les réseaux sémantiques propres au genre, nous regarderons comment sont employés les lexèmes qui signifient le genre, que ce soit le très générique *féminisme*, des spécifications particulières : *queer*, *matérialisme*, *essentialisme*, etc. ou encore les nécessaires *genre* et *sexe*. Nous dresserons ensuite un rapide portrait propre à chaque locuteur afin de mettre en perspective certains éléments. On y observera les rapports entre les différentes expressions convoquées pour parler du féminisme, les figures évoquées, positives comme négatives, et les polarisations politiques auxquelles ce féminisme se superpose.

3.1. FÉMINISME(S) / ANTISEXISME

Première remarque, qui peut sembler triviale : lors d'entretien sur la féminisation, tous les locuteurs parlent clairement de féminisme. Cela situe nettement l'action linguistique dans un champ politique. Malgré les différentes orientations du féminisme qui vont être signalées au cours des entretiens, le terme *féminisme* est toujours employé au singulier, dans son unicité.

On peut voir comment les locuteurs se situent vis-à-vis du féminisme. Claire s'y inclut, Éva s'en démarque et Thomas le rejoint, alors que Gaël ne dit rien à ce propos :

C714 : enfin **je me situe** pour plein de raisons **carrément** dans dans le **féminisme**

E201 : tu vois **je me revendiquerais pas** queer ni euh enfin post-féminisme je sais même pas ce que c'est ni **féministe** euh c'est un peu plus ça englobe un peu tout et euh mais ça me gêne un peu aussi et

J202 : *pourquoi ça te gêne ?*

E202 : + ben parce que ça englobe un peu tout justement et que du coup **il y a plein de gens qui se revendiquent féministes** et

J203 : *avec qui tu es pas forcément d'accord ?*

E203 : ouais enfin et puis parce que des f- féministe c'est compris comme euh ++ enfin euh les gens connaissent du féminisme un peu euh le féminisme un peu essentialiste et du coup euh + quand tu dis je suis féministe la plupart i- peut-être ils comprennent pas exactement ce que ce que c'est donc euh

T311 : comment je me situe bon moi **je croyais que je pouvais pas me dire féministe** jusqu'à ce que je parle avec euh une copine justement euh euh Judith euh qui me disait mais je vois pas pourquoi tu peux pas être féministe parce que tu es un homme **je pensais que féministe c'était euh euh les FEMMES** qui se qui s'émancipent par elles-mêmes et que j'avais pas à me dire féministe parce que quelque part euh elles s'émancipent de de mon

J312 : ouais ouais

T312 : de mon genre justement donc euh je me sens en- au jour d'aujourd'hui **je me sens complètement mais alors cent pour cent solidaire avec les féministes** et même leur combat est le mien aussi parce que je pense que euh il y a pas que les femmes qui subissent euh le sexisme

L'emploi du terme *féminisme* ne va pas de soi, il est interrogé, discuté et confronté à d'autres termes, pour Éva et Thomas.

E58 : @ +++ (7,34s.) ben c'est un peu le même problème que **le terme de féminisme est-ce que ça te convient** quoi parce qu'il y a le mot

E59 : **femme dedans** et du coup c'est pas génial non plus mais bon en même temps on s'en fout un peu parce que **c'est juste un mot** pour décrire un truc et **du moment qu'on s'entend sur ce que ça veut dire** euh

T329 : comme je te disais pour moi c'était euh **féminisme c'est la femme** bon parce que j'avais pas beaucoup réfléchi aussi

T434 : donc euh ouais il faudrait que le **féminisme soit l'antisexisme en tout cas**

Thomas est le seul à parler *d'antisexisme*, qu'il emploie parfois en équivalence avec *féminisme*. Mais il le définit beaucoup plus facilement et après avoir confronté les deux, se reconnaît davantage dans le premier, qui fournit, selon lui, une plus grande généralité.

Il le rattache à la pensée libertaire :

T328 : ben pour moi l'antisexisme voilà on peut tous être antisexistes euh quelque soit notre genre euh c'est lutter contre le sexisme donc euh l'oppression de la d'un SEXE ouais sur l'autre d'un GENRE

T344 : à partir de là est-ce que je suis fé- est-ce que je suis féministe antisexiste ou autre euh je me définis plus facilement antisexiste que féministe + et peut-être que féministe d'ailleurs ça PORTE quelque chose antisexiste c'est lutter contre et peut-être que féministe ça porte euh un projet quelque chose euh un pe- un petit plus je sais pas le le concept qu'il y a derrière je les connais pas bien hein je

T347 : + et euh * fémini- les féministes il y a plusieurs courants de féministes

T415 : enfin si tu es libertaire euh pour moi ce serait évident que tu sois euh euh comment tu dis antisexiste ou féministe je sais plus

J416 : oui antisexiste par exemple

T416 : enfin antisexiste parce que comme tu luttas contre toutes les dominations + c'est ma définition hein

Une fois évacué le problème terminologique (« je pensais que féminisme c'est la femme ; j'avais pas beaucoup réfléchi »), l'argument pour employer *antisexisme* plutôt que *féminisme* est double : le féminisme est multiple et il est porteur de concepts moins maîtrisés. Ce premier argument est aussi celui de Éva.

Gaël et Claire posent le féminisme comme donné et ne tentent pas de le définir. On voit là une trace de plus grande évidence sur cette question. C'est alors l'histoire du féminisme qui va être évoqué :

C722 : qu'est-ce qui fait que **le féminisme émerge dans les années à ce moment-là dans les années soixante-dix** sous CETTE forme-là parce que a- on peut dire il y a eu les **suffragettes** sauf que la question de l'abolition des genres dans les suffragettes elle elle peut elle PEUT PAS

G173 : les queers je sais pas comment dire se placent dans une posture en disant euh par par souvent par rapport au féminisme alors **on est plus maintenant dans le féminisme les rapports euh ça a avancé on est plus dans les années soixante-dix quatre-vingt les catégories c'est fini** les rapports de domination maintenant euh c'est l'individu maître et libre absolu

Par contre Gaël va affirmer l'importance de cette question :

G217 : que se pose la question du féminisme du patriarcat tout ça et cetera ça me paraît être un des trucs un peu de BASE minimum quoi

Claire parle d'antiféminisme :

C307 : et c'est con de ma part c'est de **l'antiféminisme @@** de base @@ mais euh

C496 : enfin tu vois **l'antiféminisme** mec y compris dans les milieux euh gauchos et tout euh il est aussi là-dessus ah tu es contente tu vois il y a une policière

3.2. LES PARTITIONS DU FÉMINISME

Après avoir défini le champ, conceptuel ou historique, du féminisme et s'être situé dans celui-ci, les locuteurs vont en détailler la partition en exprimant des délimitations.

LES ENNEMIS : LAÏCARDES, ESSENTIALISTES, PRO-FÉMINISTES ET COMMUNISTES AUTORITAIRES

Les laïcardes et les pro-féministes sont dénoncés par Claire. Leur rejet est très clair. Alors que le terme *laïcardes* est péjoratif dans sa forme, il renvoie cependant à un type de féministes, ce que Claire leur dénie en opposant *laïcardes* et *féministes* :

C347 : ouais voilà ++ des laïcardes enfin des meufs laïcardes plus que féministes quoi et que Delphy elle a maintenu sa position

C563 : pour nous ça représente vraiment l'archétype du mec pro-féministe qu'on peut pas blairer

Les essentialistes sont une cible commune. Tout comme le féminisme en tant que lecture politique fonctionnait comme une prémisse d'un discours sur le genre, il semble que l'anti-essentialisme, et donc la définition du genre comme rapport social par opposition au sexe comme ordre naturel, soit une seconde prémisse au discours. Il n'y a pas d'argument contre l'essentialisme, il sert davantage de repoussoir, de jalon négatif. Gaël répond à l'accusation d'essentialisme adressée au féminisme matérialiste.

C746 : le tome deux il est le tome deux il est sur euh + sur euh **l'anti-essentialisme**

E203 : ouais enfin et puis parce que des f- féministe c'est compris comme euh ++ enfin euh les gens connaissent du féminisme un peu euh **le féminisme un peu essentialiste** et du coup euh + quand tu dis je suis féministe la plupart i- peut-être ils comprennent pas exactement ce que ce que c'est donc euh

G191 : et puis après en même temps voilà euh je crois que les analyses binaires elles sont toujours compliquées effectivement euh je suis pas sûr que des fois le la frontière féministe et euh enfin matérialiste **essentialiste** des fois c'est plus compliqué que ça mais comme toute les a- les comme toutes les frontières comme toutes les catégories en même temps elles sont pas euh voilà

Thomas rajoute à ces ennemis féministes les *communistes autoritaires* :

T347 : il y a plusieurs courants de féministes et euh je sais que je suis pas d'accord avec certaines euh les les communistes autoritaires

 FÉMINISME MATÉRIALISTE ET ANARCHA-FÉMINISME

Bien que la position de Claire, de par ses références, ses oppositions et son discours sur l'articulation des systèmes capitaliste et patriarcal, soit indubitablement matérialiste, elle ne le qualifiera jamais comme tel. C'est seulement Gaël qui mentionne le matérialisme comme courant du féminisme, en rappelant les axes principaux de cette pensée :

G171 : mais en tout cas voilà mes références spécifiques par rapport à ces questions-là c'est elle vraiment principalement elle c'est-à-dire euh **une analyse féministe matérialiste** + euh analyse du patriarcat des rapports sociaux de sexe qu'est-ce que c'est que le genre ++ et + de vraiment replacer ça sur un truc de rapport de domination et en même temps surtout enfin pas surtout et en même temps de suppression des catégories +

Eva, bien que partageant un certain nombre de point d'accord avec le matérialisme tel que le définit Gaël (dialectisme, anti-essentialisme, question de la domination), ne se revendique pas du matérialisme, mais plutôt de l'anarcha-féminisme, qu'elle définit :

E216 : ben après plutôt de l'anarcha-**féminisme** peut-être + *

J217 : l'anarcha-féminisme ?

E217 : ouais en tant que

J218 : qu'est-ce que tu entends par là ?

E218 : que euh + que le **féminisme** enfin la question les questions **féministes** euh enfin voilà ces questions-là dans une euh perspective globale de euh + de non domination tout ça enfin

Il ne s'agit pas de distinguer une orientation féministe parmi d'autres, mais plutôt d'articuler les questions féministes à un autre champ de réflexion : l'anarchisme.

 QUEER

Le terme apparaît dans tous les entretiens sans exceptions. Les attitudes à l'égard du *queer* sont ambivalentes, réactives en tout cas. Il ne semble pas possible de porter un discours féministe ou sur le féminisme sans le mentionner, mais c'est avec une prise de distance certaine que les locuteurs l'abordent. Le *queer* intrigue, déplaît, questionne, pose problème. Si les discours de Claire et Gaël s'y opposent frontalement, les positions de Éva et Thomas sont moins tranchées. Mais presque tous l'abordent avec prudence, en

insistant sur le caractère complexe de cette pensée (ou en critiquant cette complexité qui devient alors complication, comme Claire) et leur méconnaissance :

C189 : à des théories comme le queer et cetera c'est de penser que justement euh ++ enfin en plus qu'ils sont toujours **dans des termes un peu fumeux qui sont difficiles à attraper pour le commun des mortels**

C191 : **tout un langage aussi qui est euh un peu bizarre**

E90 : + ben si tu sais enfin les queers là ils euh bon voilà

E201 : je me revendiquerais pas queer ni euh enfin post-féminisme **je sais même pas ce que c'est**

E251 : ben après le queer justement euh c'est très axé sur l'identité individuelle et sans sans tenir compte de du de la dialectique avec euh ++ **après je sais pas j'ai pas non plus lu**

G173 : + euh bah + j'ai j'ai un peu de m- de je pense **je maîtrise pas forcément loin de là** tout ce qui est lié au queer mais + je euh + si j'avais une critique enfin c'est pas à faire ou au mouvement queer ou en tout cas à certaines théories qui sont liées au mouvement queer à certaines théories queer d'ailleurs parce que **je suis pas sûr qu'il y a eu des théo- un mouvement avant euh avant qu'il y ait des théoriciennes j'en sais rien je m'avancerai pas là-dessus**

G176 : ++ euh bon et après c'est après le queer il est quand même très influencé par des philosophes **moi en philo en philosophie je suis euh je capte pas grand chose** et

T357 : ouais donc **ÇA queer c'est que tu reconnais aucun sexe ?** + euh aucune sexualité ?

T325 : **j'ai pas besoin de dix mille théories pour qu'on m'explique qu'il peut y avoir des queers des machins** que je devienne l'ennemi puis l'autre pour l'autre je suis pas l'ennemi puis après je suis l'ennemi euh moi je sais plus

En essayant de pister les traits définitoires du queer que donnent les locuteurs, on voit simultanément apparaître une évaluation du *queer* :

C189 : **c'est la symbolique c'est le machin tu as l'impression d'être un peu sur une pièce de théâtre** en même temps quand tu en chies grave tu aimerais bien sortir

C214 : +++ par exemple moi je enfin c'est toujours le même truc en fait et je pense c'est en ça quand même que c'est toujours pris dans un rapport social par exemple ce que dit le queer

C216 : tu vois ? c'est une théorie qui est **typiquement une théorie euh de la modernité avec l'individu qui est au centre de tout** et cetera et cetera

- E248 : **@ transcendons les les identités existantes euh en en en créant d'autres euh qui vont révolutionner la chose euh mais bon c'est un peu bizarre** quand même parce que euh euh c'est pas en en créant trois quatre de plus que ça va changer la sauce et euh
- E251 : ben après le queer justement euh c'est **très axé sur l'identité individuelle et sans sans tenir compte de du de la dialectique** avec euh ++ après je sais pas j'ai pas non plus lu
- G173 : je trouve que euh souvent euh le queer les queers je sais pas comment dire se placent dans une posture en disant euh par par souvent **par rapport au féminisme alors on est plus maintenant dans le féminisme les rapports euh ça a avancé on est plus dans les années soixante-dix quatre-vingt les catégories c'est fini les rapports de domination maintenant euh c'est l'individu maître et libre absolu la tr- l'individu n'a qu'à s'affranchir à fai- il y a qu'à il y a qu'à s'affranchir de ces rapports de domination l'individu est multiple l'individu est sur plein de catégories à la fois donc on est pas sur une on est sur une multiplication des catégories et non pas sur une suppression des catégories +**
- G177 : tout le discours de dire **les classes que ce soit les pauvres les riches euh les hommes les femmes ça n'existe plus** euh c'est moi ça me hérissé beaucoup on est vraiment ouais je reviens sur un truc **un espèce de truc LIBERAL** euh
- T321 : et ça m'a fait réfléchir et j'étais pas loin d'être d'accord avec ce qu'elle écrivait que **créer encore des queers des trans et cetera c'était créer des genres** et c'était pas du tout euh favoriser l'ab-

De ces extraits émergent trois traits définitoires à travers lesquels les locuteurs saisissent le queer :

1. Le rôle central de l'individu et la question de l'identité individuelle (Claire, Éva, Gaël), ce que Gaël qualifie de libéral et Claire de moderne (ce qui fait ici paradoxe, le queer proposant justement une critique de la modernité).
2. L'ordre symbolique dans lequel se situe le queer, qui évacue la lecture en termes de rapport social – de dialectique – du genre (Claire, Éva).
3. La déclaration de multiplicité des identités, qui s'oppose à une suppression des catégories (Claire, Éva, Thomas).

L'appréhension de l'individu (1), question que nous avons rencontré dans la section consacrée aux réseaux sémantiques politiques, revient à nouveau sur le devant de la scène. Claire qui refuse de prendre l'individu comme point de départ de la réflexion politique, récuse face au queer les mêmes arguments. Sa position anti-queer n'est donc pas surprenante. De même que Gaël, revendiquant son orientation matérialiste. De la

part d'Éva et Thomas, l'opposition au queer est plus étonnante, mais cela reste nuancé par le fait que cette opposition n'est pas violente, il n'y a pas de rejet total. De la part de Thomas, il s'agit clairement d'une méconnaissance de ce courant et Éva, de par sa position dialectique (2) s'en démarque, sans que le queer soit identifié comme un ennemi ; elle se laisse la possibilité de *piocher dedans*. Si pour Claire et Gaël, la question de la dialectique et celle de l'individu forment un tout, ce n'est pas le cas pour Éva. Enfin, la question du multiple appelle celle de l'universel (3) : si Éva utilise le *multiple* pour définir le queer, ce n'est pas précisément ce qui va être critiqué, à l'inverse de Gaël. C'est Claire seulement qui utilise le lexème *universel* de façon ambiguë. Elle critique un universalisme du « tout de suite » (par opposition à un universalisme du « plus tard » ?) :

C617 : tu sais les trucs universalistes tout de suite quoi tu vois abolition des genres tout de suite sauf que tout de suite tu vois il y a pas quoi

Mais elle ne rejette pas l'universalisme en lui-même. À propos du langage universel des femmes, elle le qualifie comme quelque chose de positif, mais appartenant au passé :

C894 : dans la vision de l'époque tu sais sur euh + sur euh + le langage des femmes est universel tu sais ce genre de trucs putain c'était vachement enthousiasmant @

Il semble que l'universalisme soit quelque chose à laquelle il ait fallu renoncer, mais qui n'est pourtant pas négatif dans la vision de Claire.

Ces postures vis-à-vis du queer rappellent l'abolition des genres, qu'Éva mâtine de déconstruction et dessine une orientation générale vers le matérialisme.

On voit dans ces partitions du féminisme un écho aux différentes tendances que nous avons balayées dans la première partie, et bien qu'elles ne soit pas reprise telles quelles, les principales lignes de tension qui émergeaient alors sont ici retracées.

3.3. GENRE(S) ET SEXE

T181 : un genre et un sexe c'est pas pareil ?

Cette interrogation de Thomas questionne l'articulation entre genre et sexe. D'apparence naïve, on a vu qu'elle ne l'est évidemment pas. Avec Scott, on peut distinguer entre genre et sexe pour passer du naturel au social, pour mettre à l'écart le déterminisme biologique et faire apparaître comme le dit Michard le glissement entre « avoir un sexe » et « être un sexe ». Mais c'est précisément ce passage qui sera le talon

d'Achille du genre dans les années quatre-vingt-dix⁶⁷. S'il fonctionne comme une paire minimale avec sexe, renvoyant dos à dos le social et le naturel, cette dichotomie implique un fondement naturel. Le genre serait une identité sociale superposée à un donné biologique : le sexe. Il devient alors nécessaire de montrer le sexe à son tour comme une construction sociale, au-delà du genre. On voit que les rapports entre sexe et genre ne sont pas si évidents qu'il pourrait paraître.

Dans les entretiens apparaît un axe genre/sexe dont l'une des extrémités est le sexe biologique et l'autre le genre social. Si cela semble des pléonasmes d'après les définitions qu'on en a donné, les locuteurs vont sentir néanmoins le besoin de réaffirmer ces caractéristiques. Si Claire et Éva n'emploie pas le terme *sexe*, Thomas et Gaël parlent tout deux de *sexe biologique* :

G175 : il suffirait de un homme + socialement de sexe biologique homme ou socialement construit en tant qu'homme

T205 : du genre euh je réa- je ré- rai. sonne QUE sur le sexe biologique

Mais si Gaël le fait pour parler des transgressions de genre queer (et les critiquer), pour Thomas, il s'agit de prendre en compte cet élément comme grille de lecture. Il faut cependant nuancer ce choix en observant qu'à plusieurs reprises au cours de l'entretien, Thomas demande des éclaircissements ou des confirmations de son utilisation des termes *genre*, *sexe* et *sexualité* :

T21 : leur sexualité leur genre oui ben déjà là tu vois il y a des choses qui sont pas toujours claires pour moi

T251 : à tous les à tous les sexes les genres ? les sexualités ?

T357 : ouais donc ÇA queer c'est que tu reconnais aucun sexe ? + euh aucune sexualité ? aucun genre ? @ je les ai tous faits comme ça

T326 : euh je suis perdu dans leurs euh dans leurs VENTS là donc euh voilà bon euh le féminisme euh

Pourtant, assez tôt dans l'entretien, il exclut le genre du paradigme de la science, ce qui lui permet de continuer à parler de sexe comme naturel tout en maintenant l'abolition des genres comme nécessité :

T66 : un aperçu scientifique euh très euh neutre il y a plus de genre qui rentre en jeu

⁶⁷ Voir les reproches adressés à la notion de genre dans le chapitre 1 de la première partie de ce travail.

Le genre est donc la catégorie politique dont on va parler, que l'on peut abolir, alors que le sexe a une existence substantielle fixe, qui relève de la biologie. Dans le même sens, Éva va répartir les adjectifs correspondants au genre (masculin/féminin) et au sexe (mâle/femelle) :

E190 : dans le cas des animaux le euh la enfin le masculin féminin c'est clairement lié euh aux femelles mâles et que il y a pas de questions de genre

On a vu que le genre pouvait s'appréhender comme *rapport social de sexe*. Gaël utilise ce terme, mais aussi *rapports sociaux de genre*, qu'il construit par analogie au premier, puisque le genre, par définition, est une construction sociale :

G91 : dans un texte qui aborde les rapports sociaux de genre par exemple

G171 : une analyse féministe matérialiste + euh analyse du patriarcat des rapports sociaux de sexe

Thomas aura aussi besoin d'insister sur l'aspect social du genre :

T221 : ce que je voulais dire c'est que si je devais regarder le genre social

Basés sur la prémisse féministe non-essentialiste (qui est équivoque dans le discours de Thomas, puisqu'il défend à la fois l'abolition des genres et une lecture biologique du sexe), les quatre entretiens identifient l'existence du genre comme porteur de domination :

E213 : le genre c'est MAL

Le genre est donc à détruire. Dans quel terme est évoquée cette perspective ? Si tous parlent *d'abolition des genres*, comme on l'a vu, il y a aussi des déclinaisons de cette idée, qui varient selon les locuteurs :

C74 : je pense que **l'abo.lition.des genres** + passera par **des luttes de FEMMES** luttant sur la base de leur condition de femme

E214 : @ la démolition **la démolition du genre** des genres

G171 : rapport de domination et en même temps surtout enfin pas surtout et en même temps de **suppression des catégories** +

T20 : bon ouais d'accord bon alors euh moi j'aimerais **que les genres disparaissent**

Mais ce qui doit disparaître, est-ce le genre ou les genres ?

E215 : + ça dépend si tu tu parles de du genre en tant que que il y a plusieurs genres qu'on appelle le genre ou si tu parles des genres et des différents genres qui existent voilà euh +++ (4,33 sec+) et que dire de plus ? @

C'est donc le *genre* pris comme rapport (hyperonyme) ou des *genres* pris comme catégories (hyponymes). Contrairement à *sexe* qui ne comporte pas le trait sémantique de rapport, genre renvoie à cette idée. Claire emploie systématiquement le pluriel pour *l'abolition des genres* et tout aussi systématiquement le singulier lors de ses autres emplois (*une théorie du genre, un texte sur le genre, l'analyse du genre, parler du genre*). Éva parle aussi toujours du genre au singulier, sauf exceptions à propos de l'abolition des genres. Gaël utilise le singulier de façon extrêmement régulière. Thomas par contre ne convoque pas l'idée de rapport qui peut sous-tendre le genre. Bien qu'il utilise le genre très majoritairement au singulier, c'est toujours un usage particulier : *un genre par rapport à l'autre, un genre féminin, que chacun vive son genre, mon genre*. On trouve de rares emplois génériques, dont l'apparition est peut-être due à mon propre emploi en ce sens au cours de l'entretien.

Enfin, dernier point d'observation sur le genre : le rapport du genre à la loi. Pour Éva, le genre est nécessairement hors la loi. Elle imagine, hilare, l'État participer à la déconstruction des genres. Ce n'est pas simplement que le législatif soit un mauvais moyen pour y parvenir, mais plutôt que l'État et le genre sont tous deux à *démolir*, il serait donc absurde d'attaquer l'un avec l'autre. On est ici au fondement du discours d'Éva qui cherche à articuler anarchisme et féminisme :

E304 : ah ouais ? ++ et et ben si i- ils passent une loi euh contre le genre et ben + et ben mh +++ (4,84s.) mais ça n'existera jamais ma pauvre

J305 : ah @

E305 : @ + parce que de toute façon euh si ils passent ça c'est que le genre + si si ils font une loi comme ça ce sera que le genre sera déjà démolé et du coup si le genre est déjà démolé on aura fait la révolution et donc tout ira bien donc il y aura plus d'état pour passer de telles lois s'il le passe alors que le genre est pas démolé c'est euh euh c'est même s'ils le font parce que voilà euh de toute façon c'est pas en passant une loi que tu démolis le genre

Gaël pointe plutôt la façon dont les institutions *font du genre*, s'attaquant par là au genre *mainstream*. La mise en parallèle de *féminiser* et *avoir une analyse de genre* pointe une absurdité à se saisir des questions de genre dans une visée différentialiste.

G194 : par exemple beaucoup d'[o n g, oEnZe] ou d'institutions euh machin par exemple au niveau de l'europe + faire du genre pour la plupart des [o n g, oEnZe] parce que il y a des quand même des gros budgets il y a il y a un tas tu sais de trucs * ça hein pour la plupart des ces structures enfin la plupart une bonne part- + un nombre non négligeable d'entre elles au moins faire du genre par exemple c'est féminiser ou c'est faire des choses pour les femmes bon par exemple c'est attribuer euh du coup attribuer des budgets pour les femmes par exemple

J195 : *mhm*

G195 : c'est ÇA faire avoir une analyse de genre

J196 : *ouais*

G196 : ce qui est délirant

Enfin, Claire rejette les propositions de loi ayant trait au genre, comme la *parité* qui ne perturbe pas l'état des choses, mais le maintient :

C86 : la parité en politique mais ça peut être ailleurs + tu vois l'argument genre ah oui il faut un côté féminin dans la politique + ce qui a été le gros argumentaire de gauche comme de droite

C626 : être une éternisation du truc mais si tu t'en sers comme les académiciens ou justement sur un mode euh ou les politiciens quoi tu vois sur le mode de la parité en gros

Le rejet de l'intervention de l'État ou d'institutions sur les questions de genre (loi, *gender mainstream*, parité) s'appuie donc principalement par la question de l'abolition. C'est le croisement de la prémisse anti-essentialiste, ou anti-différencialiste et de la prémisse anti-étatique, cheville qui sera commune à tous les entretiens (celui de Thomas étant un peu décalé du fait de son hésitation à rejeter l'essentialisme).

3.4. FEMMES ET HOMMES

Les femmes sont désignées, au singulier ou au pluriel par les termes suivants : *femme, fille, meuf, nana*. Si le premier, avec sa variation en nombre (la catégorie *femme* pour le singulier, les individus appartenant à cette catégorie pour le pluriel), est présent chez tous les locuteurs, les autres sont répartis en alternance, à l'exception de Claire qui les utilise tous. Ces termes génériques côtoient des appellations plus particulières, par lesquelles un trait sémantique va être saillant et par là permettre de définir cette catégorie : *gestionnaire de la maison, femelle, une partie de l'humanité, être humain, non-homme*. Claire est la seule à utiliser des termes explicitement dévalués ou insultants pour désigner ou qualifier les femmes : *les putes, des merdes, des salopes*. Les femmes

sont donc dites dans les discours à la fois en creux et en relief, par ce qu'elles sont (*une partie de l'humanité*) et ce qu'elles ne sont pas (*non-homme*) :

C102 : ces mecs qui te ramènent toujours à ta place tu t- même si sur le moment tu te dis putain euh genre **je suis une femme je suis un être humain** truc à la con

C123 : importantes donc quelque part elles de leur condition à elles de femmes sur la base de ce qu'elles sont uniquement ça c'est-à-dire euh **femme au foyer** euh **gestionnaire de la maison**

C314 : oui quand même ça a un sens de de rendre visible euh **une partie de l'humanité**

C354 : c'est nul d'être une femme + euh mh + il faut montrer au co- au monde à quel point on est importante dans la société alors qu'**on est que des merdes** et que tout le monde sait bien qu'on est des merdes tu vois il y a ce côté-là euh

C627 : ça dit oui il y a des hommes + bien et il y a **des femmes les putes** je veux dire **tout le monde sait que c'est ça que ça veut dire**

E85 : enfin même même pas non pas en tant que femme **en tant que non-homme** en fait

T53 : un mâle je peux soulever une table **une femelle** comme euh **je parle comme les animaux**

Les *hommes* sont beaucoup moins présents dans les discours, bien que cette différence soit plus visible chez les locutrices que chez les locuteurs (sans surprise, les locuteurs s'impliquant dans le discours qu'ils portent, leur appartenance à l'une ou l'autre des catégories joue ici) :

| | Claire | Eva | Gaël | Thomas |
|-----------------|--------|-----|------|--------|
| <i>Femme(s)</i> | 82 | 17 | 10 | 24 |
| <i>Homme(s)</i> | 44 | 5 | 9 | 19 |

Fig. 11 – Tableau des références aux femmes et aux hommes par locuteur.

Tous les locuteurs emploient, au singulier comme au pluriel, *homme* et *mec*. Éva et Thomas emploient aussi *mâle* par opposition à *femelle*. Tous les locuteurs auront un emploi plus indéfinis des hommes que des femmes, et moins varié. On trouve peu de termes familiers, comme *type* ou *gars*, ou de termes particularisants.

3.5. PATRIARCAT

Claire, Gaël et Thomas mentionnent le patriarcat. On ne voit pas de long développement à ce sujet. Claire parle de l'articulation entre système patriarcal et système capitaliste, Gaël parle également de système patriarcal capitaliste comme pilier du monde politique :

G180 : le **patriarcat** et le capitalisme ça me semble deux trucs de base il y en a d'autres hein mais ça me semble déjà deux trucs fondamentaux

Pour Thomas, c'est un peu différent, puisqu'il entreprend le récit des origines du patriarcat :

T70 : je m'aventure dans des terrains que je connais pas trop mais je pourrais iMAGiner très bien qu'à un moment donné dans l'histoire de l'humanité euh + qu'il y a eu besoin de force pour pouvoir survivre donc euh c'était des hommes qui qui a qui étaient les plus costaud les plus forts qui ont commencé à essayer de faire survivre et petit à petit s'est instauré euh le **patriarcat**

Éva n'emploie pas le terme. Il y a donc une partition entre les locuteurs qui incluent le patriarcat dans leur discours sur le genre, mettant ainsi en place une double opposition *féminisme vs patriarcat* et *féminisme matérialiste vs essentialisme* ou *queer* et les locuteurs qui parlent depuis l'intérieur du féminisme sans mentionner ce qui le délimite, le patriarcat.

3.6. INTERSECTIONS GENRE ET CLASSE

Le rapport de classe est présent dans le discours de 3 des 4 locuteurs, avec une mise en série : *les prolétaires, le prolétariat, le prolo, les ouvriers, les ouvrières, les pauvres* auxquels s'opposent *les ennemis de classe, les oppresseurs, les riches, les patronnes, les bourgeois, la bourgeoise*. Si à première vue les termes convoqués répartissent le masculin et le féminin dans les deux ensembles, le détail montre un tableau assez différent et l'on va voir que la classe est convoquée à la lumière du genre, pour l'y opposer ou faire des analogies, que c'est donc l'intersection des rapports de genre et de classe qui est évoquée.

Claire présente systématiquement aux deux genres les termes qui concernent le prolétariat (*les ouvriers* et *les ouvrières*) alors que le renvoi à la bourgeoisie est toujours au masculin (*les oppresseurs*). Gaël et Thomas, à l'inverse, parlent d'un prolétariat au

masculin ou générique (*les pauvres*⁶⁸, *le prolo*) tandis que l'élément opposé est souvent au féminin (*les patronnes*, *la bourgeoise*). Cette répartition a lieu, non pas pour discuter de la classe en elle-même, mais pour confronter deux séries d'opposition qui dessine un rectangle :

Femmes (-) Pauvres (-)
Hommes (+) Bourgeois (+)⁶⁹

Claire fait fonctionner 3 axes de cette répartition, avec les *opresseurs* (+/+), les *ouvrières* (-/-) et les *ouvriers* (+/-). Elle n'interroge pas l'interférence *femmes-bourgeoise*. Cette intersection participe pleinement de sa lecture du genre en terme d'articulation des systèmes patriarcal et capitaliste. C'est là le procédé de valorisation idéologique déjà rencontré avec le corpus de brochures, dans lequel on garde le trait (-) de la domination de la classe qui peut alors regrouper les deux genres, au contraire du trait (+) qui regroupe seulement les éléments dominants. L'ensemble des dominés peut inclure des sous-ensembles dominants d'un autre ordre (les pauvres peuvent être hommes et femmes, les femmes peuvent être riches et pauvres), alors que l'ensemble dominant n'inclut pas de sous-ensemble dominé (si on parle des hommes, on ne parle pas des hommes pauvres, si on parle des bourgeois, on ne parle pas des bourgeoises). La bourgeoisie est donc masculinisée et négativée, sans que cela implique automatiquement une négativation des hommes puisqu'ils peuvent appartenir à un sous-ensemble dominé. Il n'y a donc pas de réduction d'une opposition à l'autre. C'est d'ailleurs en cela que le féminisme matérialisme se distingue du féminisme marxiste dans sa première version. Il y a donc un changement de dimension suivant la diagonale choisie pour lire le rectangle. Si l'on part d'un des coins inférieurs, on sera alors dans une lecture à deux dimensions, tandis que les angles supérieurs appelleront une lecture à trois dimensions.

Gaël ne procède pas par valorisation idéologique, puisqu'il interroge la diagonale *hommes-pauvres* à la lumière du genre, en y rajoutant la dimension de genre :

⁶⁸ *Pauvre* est épïcène, c'est donc aux accords en discours que l'on voit qu'il s'agit d'un masculin.

⁶⁹ Nous notons (+) les ensembles reconnus comme dominants et (-) ceux reconnus comme dominés. Ce codage prête à discussion et l'on aurait pu à l'inverse réserver les signes positifs aux ensembles valorisés par les locuteurs. Nous retenons tout de même ce marquage car si la bourgeoisie est explicitement négativée, ce n'est pas le cas du prolétariat pour tous les locuteurs.

G181 : et euh effectivement peut-être que pendant un temps on a trop alors pendant un temps il y avait que le rapport d'exploitation capitaliste bourgeois prolétaires + qui excluait facilement par exemple les femmes prolétaires ou d'autres + donc ça semble important de pas nier euh d'autres rapports d'exploitation en même temps enfin qu'il y ait plusieurs rapports d'exploitation ça nie pas le fait que

Pour Thomas, c'est l'inverse, puisqu'il inclut la dimension de genre dans un sous-ensemble dominant :

T334 : ils se posaient des questions hein en gros euh la bourgeoise qui se fait frapper est-ce qu'on la défend ou pas ?

L'intersection genre et classe sera aussi utilisée comme moteur d'analogie, la classe étant la mesure à laquelle on va regarder le genre, dans l'extrait suivant pour rejeter l'existence de catégories intermédiaires. La classe va permettre de polariser le genre :

T322 : l'abolition des genres c'est comme c'est comme quand on si on créait des prolétaires machin des des pro-prolétaires euh des prolétaires bourgeois des

3.7. ANALOGIES ET COMPARAISONS

Pour appuyer leur position, les locuteurs ont recours à un certain nombre d'analogies et de comparaisons. Il est intéressant de les relever en ce qu'elles sont récurrentes. Les principales que l'on retrouve se répartissent en trois grands ensembles.

LES ANALOGIES DE TYPE NATURE/CULTURE

On trouve une mise en série de rapports qui fonctionne sur une analogie entre des rapports « naturels » et des rapports « sociaux » :

| | |
|----------------|--------------------|
| genre | sexe |
| rapport social | rapport biologique |
| homme/femme | mâle/femelle |

Les termes de gauche portant le trait implicite d'humanité, les termes de droite celui d'animalité. C'est principalement Thomas qui les mentionne. Éva en aura de rares usages.

Une autre mise en série, moins évidente, est faite qui repose sur la distinction de genre en analogie avec la distinction de sexualité, dans laquelle la femme est à l'homme ce que l'homo est à l'hétéro, c'est-à-dire l'élément marqué, dominé, de la série :

homme/femme hétéro/homo

LES COMPARAISONS ENTRE OPPRESSIONS

Que ce soit des *distinguo* ou des rapprochements, ce sont le genre et la classe qui sont mis en regard, mais également la sexualité et la classe.

femme prolo

homo prolo

On trouve une apparition d'une triple mise en équivalence :

femme prolo sans-papiers

Les politiques migratoires étant fortement racialisantes, on peut voir là une trace du triptyque « genre, classe, race »⁷⁰ qui se développe dans la littérature des sciences humaines et du champ politique depuis quelques années. Là encore, c'est Thomas qui les utilisent.

LES COMPARAISONS IDÉOLOGIQUES

Si genre et classe sont comparés, il n'est pas surprenant que les mouvements qui cherchent à contrer ces rapports le soient également, mais ils ne seront pas les seuls et la comparaison idéologique est la plus productive. On y verra apparaître une proximité entre des courants susceptibles d'alliances :

féminisme ouvriérisme

féminisme lutte des classes

féminisme végétarisme

⁷⁰ Nous ne rentrerons pas ici dans le débat terminologique sur les guillemets du mot *race*, mais rappelons tout de même brièvement que ce terme est usuellement mentionné dans ce triptyque au sens de construction sociale constitutive de domination, et à ce titre à détruire, au même titre que le genre ou la classe. Les justifications de son emploi reposent sur l'idée que malgré la démonstration de non-scientificité, ce concept est encore opérant pour le maintien des dominations. Il ne s'agit donc pas bien évidemment d'un emploi biologisant. À noter également, que souvent ces trois termes sont les exemples prototypiques de la domination, parfois complétés de l'âge, de la religion, ou encore d'un mystérieux *etc.* dont on ne sait exactement à quoi il renvoie.

(variété des) courants féministes (variété des) courants anarchistes
antisexisme antiracisme antifascisme

Pour cette série, trois locuteurs sont concernés : Claire, Éva et Thomas. Si la première est convoquée pour être distinguée, les suivantes fonctionneront sur le mode du rapprochement.

Ces analogies et comparaisons correspondent à un discours qui se développe en reliant et articulant le genre avec d'autres types de rapport, mais elles fonctionnent également comme moteur d'inductions.

3.8. PORTRAITS

CLAIRE

Claire, pour désigner le féminisme parle des *groupes de femmes/ le mouvement féministe / des mouvement féministes / des mouvements de femmes / le mouvement des femmes dans la révolution / le MLF / les féministes*. Elle fait référence à Christine Delphy et Simone de Beauvoir, et de manière plus générale, elle se situe très clairement dans le féminisme matérialiste. Les autres groupes ou courants positifs, au côté du féminisme matérialiste sont l'*ultra-gauche* et les *marxistes*, qui s'opposent dans son discours au *système patriarcal*, aux *laïcardes*, aux *pro-féministes*, et aux *queers* qui rejoindront le spectre négatif de la politique étatique avec le *PS*, les *politiciens* et les *gauchistes*. On peut voir une double partition dans le champ de ses ennemis, de l'extérieur d'abord, avec le *patriarcat*, puis de l'intérieur, avec les courants qu'elle rejette. La délimitation de son espace politique est très nette.

ÉVA

Éva emploie des termes génériques : *milieu féministe / des groupes féministes / des féministes*. Elle parle aussi du *queer*, sans s'y inclure ni le rejeter. Elle ne fait pas référence à des auteurs particuliers et ne renvoie pas un groupe. Si elle ne mentionne pas d'ennemi dans le champ du genre et du féminisme, ni à l'extérieur de celui-ci (le patriarcat), les autres ennemis seront les *banquiers*, *l'état*, *quelqu'un de droite* qui font face aux *anars*, à *des gens issus du milieu libertaire, des libertaires*.

 GAËL

Gaël, pour nommer le féminisme, parle de *certaines milieux militants issus du féminisme*. Il se revendique du féminisme *matérialiste* et montre une connaissance de l'histoire du féminisme. Ses références sont, comme Claire, Christine Delphy, mais aussi la revue *Nouvelles Questions Féministes*, fondée par cette dernière. Il reste dans le champ du féminisme et ne mentionne pas d'éléments positifs ou négatifs hors genre. Il rejette le *système* ou *la société patriarcale*, les *essentialistes* et les (*théoriciennes*) *queers*. Là encore, une bipartition des ennemis, avec une répartition valorisée à l'intérieur du féminisme et à l'extérieur de celui-ci.

 THOMAS

Thomas utilise très peu de termes renvoyant au champ féministe et en fait un usage neutre : *les féministes / les queers / l'antisexisme*. Pour mentionner des personnes selon leur rapport aux questions de genre, il recourt à des subordonnées, plutôt qu'à des substantifs, par exemple : *des personnes qui ont déjà eu une démarche sur cette histoire de homme femme*. Son discours est empreint de pluralité : *les mouvements, les milieux*. Il ne véhicule pas une vision unique de ce champ de lutte. Ses références pour le genre sont clairement anarchistes : Emma Goldman, Claire Auzias, *les individualistes du début du siècle*, les *anarchistes*, le milieu *libertaire*. Si Thomas ne fait qu'une mention légère au patriarcat et n'évoque que peu les différents courants du féminisme, il dessine cependant d'autres partitions : il y a de *faux antisexiste* – ce qui implique qu'il y en ait des vrais – et *les personnes chez qui le genre devient l'unique combat* - qualifiées d'effrayantes (qui pourront référer aux queers ou aux communistes autoritaires). Le champ du genre est donc coupé en deux par une ligne du juste milieu, autour de laquelle se répartissent ceux qui sont trop impliqués dans le milieu féministe, et ceux qui n'y sont pas impliqués sincèrement.

3.9. CONCLUSIONS

On a vu que les différents courants féministes n'étaient pas regroupés par les locuteurs sous l'étiquette des féminismes. Au contraire, on parle dans les entretiens de féminisme, au singulier. De par leur positionnement, les locuteurs ont toute légitimité à se revendiquer de ce féminisme. Mais ce faisant, en employant les termes les plus génériques pour qualifier leurs propres vues, les spécifications serviront la plupart du temps à expulser du champ du féminisme les orientations négativées, par la création de féminisme illégitime (féminismes queer, essentialiste) ou absurdes (féminisme politicien). Parmi les lignes de tension, on voit se dessiner celle de l'expertise : la moitié des locuteurs connaît l'histoire et les différents courants du féminisme et s'en sert pour construire son discours, tandis que l'autre moitié ne montre pas cette expertise. Cela se révélera dans la précision du balisage du champ du genre. Thomas va jusqu'à des déclarations de naïveté sur la question tout en se saisissant des outils et repères construits au fil de l'entretien, ainsi que de nombreuses comparaisons et analogies. Éva se situe plutôt dans ce qu'Angenot nomme l'exotopie (1982) : le discours, s'opposant au discours légitime (institutionnel) trouve sa légitimité en lui-même. Point de convergence malgré la disparité des connaissances : le bornage du champ féministe. Si la borne de l'anti-essentialisme fait consensus au point d'être une prémisse à tous les discours, via l'édition de la nécessité de l'abolition des genres, la borne opposée, le queer est plus floue. Le queer est un animal mystérieux dont on a du mal à se saisir. Les tentatives de définition, à plusieurs voix, le montreront du côté de la multiplicité, de l'individualité et hors dialectique, ce qui lui vaudra d'être qualifié de libéral par Gaël. Autre contraste : l'appréhension du genre-rapport (*les genres* ; Claire, Éva, Gaël) ou du genre-catégorie (*le genre* ; Thomas). Enfin, le dédoublement des dichotomies du féminisme : Thomas et Éva parlent de l'intérieur depuis l'intérieur, alors que Claire et Gaël identifient deux échelles d'opposition : hors du féminisme : le patriarcat / à l'intérieur du féminisme, ce dernier champ étant à son tour subdivisé. Les quatre entretiens présentent aussi des lignes d'horizon mutuelles, au travers de trois prémisses enchâssées, qu'il faut reconstituer, puisque « les présupposés et préalables des ensembles énonciatifs sont toujours une norme absente », alors même que « la présupposition est là dès qu'on est dans le champ de l'idéologie » (Angenot 1982: 174). Il s'agit (1) du caractère fondamentalement politique du genre, (2) de la définition du genre comme rapport social construit,

définition qui émerge en creux de la posture anti-essentialiste et de sa conséquence : la nécessité d'abolition/déconstruction des genres, (3) de l'anti-étatisme articulé à ce constructionnisme⁷¹. Ces prémisses font largement écho à celles que nous avons dégagées du champ sémantique politique.

⁷¹ Il serait tentant d'étendre cet anti-étatisme à un anti-autoritarisme, puisque Thomas part de son postulat anti-autoritaire et qu'Éva fait la jonction entre le féminisme et l'anarchisme avec la lutte contre la domination, mais rien ne le permet dans le matériel discursif des deux autres entretiens.

CHAPITRE 4 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DE LA LANGUE

Les réseaux sémantiques de la langue diffèrent de ceux que nous venons d'étudier. S'il suffisait, pour le politique et le genre, de regarder le lexique employé dans un champ sémantique délimité – ce que disent les locuteurs du politique ou du genre – lorsque ce champ sémantique est celui de la langue, on entre dans le métadiscours. Il s'agit d'observer ce que disent les locuteurs de la langue, quelles représentations ils donnent de la langue. Le métadiscours est « un discours par rapport à un discours dans une langue donnée » (Rey-Debove 1997 : 20). Rey-Debove distingue entre le langage mondain qui réfère au monde et aux choses et le métalangage (*ibid.* 22). Le meilleur exemple de métadiscours est bien entendu le discours linguistique. Mais les linguistes ne sont pas seuls dans l'arène et à côté d'un métadiscours *scientifique* existe un métadiscours que Rey-Debove nomme *ordinaire*. Si l'on peut penser au terme *épilinguistique*, proposé par Culioli, pour qualifier cette même idée, on écartera cette notion à cause de la définition qu'en donne Culioli lui-même : c'est « l'activité métalinguistique non-consciente de tout sujet » (1999 : 74). Dans les entretiens, la langue est explicitement le sujet de l'échange. Bien que les niveaux linguistiques, épilinguistiques et métalinguistiques soient présents simultanément dans les entretiens, nous nous concentrerons sur ces derniers et en gardant le vocabulaire proposé par Rey-Debove de *metalangage ordinaire*, et pour être plus précis, dans notre cas, de *métadiscours ordinaire*.

Pour élaborer ces réseaux sémantiques, de même que pour les précédents, nous avons relevé 45 lexèmes ou bases lexicales dont on a regardé la répartition. Pour le genre et le politique, les locuteurs ont un vocabulaire dédié qui, s'il n'est pas fixe, est approprié par ceux qui l'emploient. Ce n'est pas le cas pour la langue, c'est pourquoi on trouvera de nombreuses périphrases, des contournements. À noter également que je propose parfois aux locuteurs des termes pour continuer la discussion (par exemple *générique*), qu'ils s'en saisissent (Claire, Éva, Gaël) ou les délaissent (Thomas). Le discours sur la langue montre beaucoup moins de mises en série, en réseau. Le repérage lexical est donc ici bien moins significatif. Afin d'éviter un examen fastidieux, point par point, nous présenterons seulement un petit nombre de séries qui semblent éclairantes, avant de travailler plutôt sur des transversales qui n'apparaissent pas à un niveau lexical. Mais arrêtons-nous un instant sur les verbes de ce relevé.

4.1. VERBES DE PAROLE, PERFORMATIFS ET AUTONYMES

Ce sont des verbes dont le sémantisme est en lien avec l'activité langagière que l'on peut désigner comme des verbes de parole. Il ne s'agit pas, on l'a vu, d'observer comment les locuteurs emploient le verbe *parler* (niveau discursif), mais plutôt ce qu'ils disent du verbe *parler* (niveau métadiscursif). Autrement dit, le métadiscours verbal concerne les verbes de parole qui sont le thème du discours et non le rhème, comme c'est habituellement le cas avec les verbes de parole, et plus particulièrement avec les performatifs. Certains verbes comme *dire* peuvent être tour à tour un marqueur discursif (*tu vois ce que je veux dire*), un verbe de parole (*alors je lui dis mais qu'est-ce que tu fais là*), un verbe performatif (*je dis le contraire*) et un verbe de parole métadiscursif (*c'est vrai que dire féminiser c'est bizarre*). Nous n'avons retenu que ce dernier type pour ces réseaux sémantiques de la langue.

Le sujet des entretiens portait sur les transformations linguistiques qu'appliquent au genre des locuteurs dans un but politique. Il est donc question d'action volontariste sur la langue, d'agir sur la langue pour agir sur le monde, de dire pour faire. On rencontrera donc des verbes performatifs pris comme verbe de parole métadiscursifs, comme *désigner*. Ces performatifs, en tant qu'ils sont thèmes d'un discours sur la langue, sont parfois saisis dans leur autonymie. « Les mots autonymes sont homonymes des mots qu'ils désignent ; *table* et /*tabl*/ sont deux mots différents » (Rey-Debove 1997 : 29). Mais en métadiscours ordinaire, la distinction n'est jamais si nette et l'on passe fréquemment de l'un à l'autre. Si Rey-Debove propose un certain nombre de caractéristiques des autonymes (peut avoir un présentateur ; a une fonction nominale ; est au genre non-marqué [masculin]), l'on verra que dans le corpus, l'autonymie n'a pas toujours ces caractéristiques. Par exemple :

T94 : c'est vrai que DIRE féminiser + comme ça là on pourrait croire que ça veut dire on met tout au féminin

Cependant, en ce qui concerne les performatifs, ils perdent effectivement leur fonction performative, leur force illocutoire, lorsqu'ils sont employés en tant qu'autonyme ou du moins en tant que thème du métadiscours. Afin d'explorer davantage les performatifs dans le métadiscours, nous avons tenté de les repérer parmi tous les verbes de paroles du corpus (que ceux-ci soit métadiscursif ou non) que nous avons listés. Comme point de comparaison, nous avons pris la liste que dresse Vanderveken (1988) des verbes

performatifs du français. Or, il est rapidement apparu que les deux listes, celle issue de notre corpus et celle de Vanderveken, bien que de tailles similaires (respectivement 173 verbes et 181) ne comportaient que 19 termes communs. Des termes comme *négociier*, *persuader*, *formuler*, *caricaturer*, *convaincre*, etc. sont absents de la liste de Vanderveken, tout comme sont absents de notre liste *abdiquer*, *enchérir*, *destituer* ou encore *quémander* et *vaticiner*.

La liste de Vanderveken est une liste de l'écrit, mais encore d'un écrit très particulier, l'écrit institutionnel, l'écrit du décret, les verbes du mensonge et du vraisemblable en sont absents⁷². Ce sont les verbes performatifs du français officiel et de la véracité. Alors que les entretiens sont oraux, en registre familier, avec des locuteurs qui se positionnent contre l'institution. La comparaison paraît ainsi difficile. Nous avons donc abandonné provisoirement l'exploration des performatifs dans le métadiscours, ne disposant pas d'une liste actuelle et valable pour l'oral de verbes performatifs du français, qui reste à faire. Nous traiterons donc les quelques verbes concernés avec les autres.

4.2. LANGAGE / LANGUE / PAROLE / MISE EN MOT

Tous les locuteurs emploient *langage*, ce sera le seul terme de cette série commun à tous. Ce n'est pas un terme discuté, ou choisi parmi un ensemble, c'est le terme le plus générique, bien qu'on le qualifie :

C894 : dans la vision de l'époque tu sais sur euh + sur euh + **le langage des femmes** est universel tu sais ce genre de trucs

E263 : donc euh c'est parmi tous **les codes du langage** et ben celui-là en est un

G141 : parce que c'est devenu **un réflexe de langage** du coup c'est

T94 : c'est je pense que c'est un **langage** euh de euh **de lutte** je dirais

C'est avec le terme *langue* que l'on voit apparaître des reliefs sémantiques. Éva ne l'emploie pas, mais tous les autres vont l'employer en dessinant trois plans : langue et réalité, langue et société, langue et parole. La langue est aussi le lieu où se cristallisent des *problèmes*. On trouve aussi des séquences de définition de la langue.

Sur les rapport entre le monde et la façon dont on le dit :

⁷² Je remercie Françoise Douay pour cette remarque.

C177 : tu vois euh du côté de la **langue** savoir si la **langue** façonne le réel et cetera et cetera euh ++ enfin ça me semble euh complètement euh simultanément la **langue** avec le réel c'est-à-dire il y a pas de réel sans langue

C180 : oui et la **langue** comme étant justement enfin ce que je disais tout à l'heure qui permet de structurer ce que tu vis de de le comprendre en gros

T70 : pour moi c'est d'abord la la réalité qui fait la **langue** qui a qui a fait qui a enfin oui je pense que c'est la réalité qui a fait la langue

T77 : oui ben alors voilà c'est ce que je voulais dire la réalité a dû agir je pense au début sur la **langue** mais aujourd'hui avec la langue on peut essayer d'agir un peu sur la réalité mais pas QUE avec la **langue** hein si on se limite à la **langue** c'est un peu du vent c'est pour se faire plaisir

Donc si Claire comme Thomas évoquent une co-construction de la langue et de la réalité, pour Claire c'est synchronique, on parle de la structuration du réel, alors que Thomas explique ce rapport diachroniquement : dans une première étape, la réalité a agi sur la langue, puis, dans un second temps, la langue peut agir sur la réalité.

Mais dans tous les cas, le rapport entre langue et réalité ne peut pas être exclusif et les locuteurs soulignent que l'aspect linguistique de la construction de la réalité est partiel :

C396 : tout n'est pas posé dans la langue la langue n'est que le reflet de et

T82 : donc faut faire attention de pas se cantonner à QUE à la langue

Cela est fondamental pour la compréhension de l'intervention linguistique sur le genre : dans la mesure où la langue participe au réel, l'action linguistique est action politique, au sens de transformation du monde, mais cette action ne peut se suffire à elle-même. Il est intéressant de souligner que le métadiscours ordinaire ne conçoit pas la langue comme descriptive mais comme performative. Là encore, ces discours font continuité avec l'argumentation des discours écrits (voire chapitre 3 de la première partie). Mais cette position demande à être nuancée. On retrouve ici en effet l'opposition entre la logique de féminisation *mainstream* et le DMG : les locuteurs confirment l'hypothèse qui a émergé de notre deuxième corpus (chapitre I-5), à savoir que le marquage du genre dans l'univers marxiste ou anarchiste diverge des intentions de mise à jour de la féminisation standard, qu'il s'agit bien d'une vision de la langue agissante, et donc rhétorique. Par ailleurs, cela soulève la question de la construction du monde par le discours, de la construction du monde en ordres du discours. Si Thomas ne fait pas de

référence explicite à la position discursiviste, Claire témoigne du besoin de s'en démarquer :

C289 : mais en même temps comme j'ai pas justement une vision super performative de la langue non plus

Ici, *performatif* est utilisé pour renvoyer aux travaux de Butler et donc au queer, qui est aligné par Claire sur le discours postmoderniste. Pour elle, la langue structure le réel. Ce que permet la langue n'est pas la construction de la réalité, mais le rapport à la réalité :

C178 : la **langue** avec le réel c'est-à-dire il y a pas de réel sans langue

C179 : ouais + euh il y a pas de rapport à la réalité euh

Et cela dépend d'un choix politique, de lecture du monde :

C667 : que euh **quel statut et quelle place** + tu donnes à la langue

Donc l'appréhension de la langue est clairement reliée à notre analyse politique du monde. Si on aborde le monde en terme de rapports et de structures comme le fait Claire, c'est effectivement la *langue* qui va être l'outil linguistique le plus adéquat pour parler de la relation entre langage et monde. Inversement, dans une lecture du monde plus dialogique qui partira non pas des modèles (au sens de structure) mais des réalisations, comme lieu de la parole agissante, qui partira de la langue-substance et non de la langue-forme, pour reprendre les termes de Berrendonner, Le Guern et Puech (1983), c'est le discours qui sera l'unité opérante de la construction du monde. Le terme *discours* étant réservé à un autre emploi comme on le verra, c'est au terme de *parole* que va s'opposer la *langue*, dans le discours de Claire. Pour cela, il faut opérer un léger décalage par rapport à l'acceptation saussurienne de cette opposition. La parole va être le lieu de la *performativité* à laquelle Claire s'oppose (cf. C289) :

C188 : et tout donc du coup en ce sens-là ouais mais tu vois donc **du côté de la parole** pareil mais du coup c'est pas du côté performatif c'est-à-dire c'est PAS en miroir en gros parce que le *

Elle explicite cette image du miroir un peu plus loin :

J203 : *qu'est-ce que tu appelles en miroir ?*

C203 : en miroir j'appelle euh

C204 : j'appelle euh euh + genre euh + on me demande si je suis homme ou femme et puis euh ou alors enfin puis je dis je suis ni l'un ni l'autre et donc je suis ni l'un ni l'autre

Pour clarifier son propos, elle distingue entre *mise en mot, langue et parole*.

C175 : mais par contre la langue euh + enfin c'est du coup c'est pas pareil effectivement de dire parce que tu vois il y a la langue la mise en mot la parole

La langue façonne le réel, la parole est l'univers du queer, quant au troisième terme :

C191 : je pense que la mise en mot ça a des effets politiques mais PAS au sens du queer pas comme performatif ouais

La *mise en mot* est donc le lieu par lequel on peut agir sur la langue, qui se distingue de la *parole*, à laquelle s'oppose également la *prise de parole*. Cette dernière est toujours positive :

C200 : l'autre aspect c'est qu'en même temps effectivement du côté de la parole **de la prise de parole** + i- ç- ça peut effectivement être un acte politique dans le cadre d'un mouvement de lutte

C211 : c'est p- je pense que c'est pas parce que à un certain moment donné c'est po- c'est possible de **prendre la parole** sur un certain mode ou d'accorder un certain sens à certaines choses ou de parler euh + tu vois c'est pas parce que il y a des possibilités

Pour Claire, donc, on prend la parole, on met en mot à l'intérieur d'une structure linguistique et sociale qui est déterminée. Ce n'est pas notre propre parole qui est agissante, mais les possibilités de prise de parole qui révèlent des structures, formées de rapport de domination. La féminisation est donc une sorte de révélateur de ces structures oppressives.

Gaël va utiliser, comme Thomas, la diachronie, mais ce sera pour préciser son aspect structural :

G12 : moi j'y connais rien en lin- moi j'y connais rien en linguistique mais euh en tout cas c'est évident pour moi **que la langue elle a un- elle a une histoire sociale** en tout cas + et après ++ moi je pense que enfin ouais mais c'est sûr qu'il y a des allers-retours puisque **la langue évolue** euh c'est pas la même **langue** maintenant que par exemple il y a cent ans ou deux cents ans

J13 : ouais

G13 : ou cinquante ans **la langue elle évolue** aussi en fonction des **territoires**

La langue est donc une construction sociale et historique, située. Gaël n'oppose pas la *langue* à d'autres dénominations du linguistique.

Pour Thomas, c'est en terme de problème à résoudre et la langue va être le lieu de cette résolution, ou du moins de la problématisation :

T6 : pour bien montrer que euh que **il y a encore un problème euh à travers la langue** pour continuer à faire réfléchir

4.3. LES NIVEAUX LINGUISTIQUES

Dans le premier corpus de brochures, nous avons relevé quatre niveaux linguistiques sur lesquels apparaissait le DMG. Au cours des entretiens, ces niveaux ont été spontanément abordés ou suscités par des questions. Afin de comparer les tendances dégagées dans le premier corpus à ce qu'en disent les locuteurs, nous reprenons maintenant ces niveaux.

NIVEAU TYPOGRAPHIQUE

Claire est la seule à mentionner le niveau typographique explicitement.

C329 : + alors après parce qu'aussi la féminisation elle est toujours aussi associée à des trucs de typographie aussi

Mais tous sans exception vont considérer les différents procédés typographiques, les discuter et justifier leur choix. Les discussions typographiques sont généralement regroupées en une ou deux séquences dans chaque entretien. Nous renvoyons aux tours de parole qui bornent ces séquences pour ne pas alourdir d'extraits le texte :

Claire : C330-C366

Éva : E65-E73 / E320-E329

Gaël : G22-81 / G234-G236

Thomas : T9 / T114-T118 / T388 / T407-T408

La discussion avec Gaël est de loin la plus développée (60 tours de parole). Rappelons que Gaël est metteur en page, il connaît le vocabulaire de la typographie et est très attentif à la forme d'un texte, attention pour laquelle il est outillé. Contrairement à un correcteur qui doit trancher sur la norme dans le discours, un metteur en page applique des règles. Il n'a pas la main pour décider de normaliser un emploi, mais fait face à question de formes qui sont liées à la norme. Il n'a donc pas une position prescriptive et le rappellera à plusieurs reprises, mais se trouve matériellement aux prises avec la

féminisation qu'il doit réaliser dans les textes, sans bénéficier du caractère légitime dont jouit le correcteur.

Claire et Gaël soulèvent le problème de la grande variabilité, de l'instabilité des procédés utilisés dans un même texte. Les procédés dont parlent les locuteurs sont les suivants : *majuscule* (ou *capitale/cap* ou *grand E*), *parenthèse*, *tiret*, *slash*, *point* (et *point surélevé* [médián]), *conjonction de coordination* (*et*), *masculin et féminin aléatoire*, les trois premiers étant mentionnés par tous. Ce sont les mêmes que nous avons relevés dans le corpus écrit, à l'exception du souligné qui était très marginal.

Les arguments qui vont peser dans le choix typographique vont être de quatre types : technique, politique/sémantique, esthétique, de lisibilité.

Certains procédés sont difficiles à réaliser (*slash*, *point médián*), d'autres posent le problème de survaloriser (*majuscule*) ou au contraire de dévaloriser (*parenthèse*). Le critère de lisibilité est très souvent convoqué : le *slash*, la *majuscule*, le ⁷³*tiret* et les *masculin/féminin aléatoires* sont reconnus comme gênant la lisibilité alors que le *tiret* et le *point médián* la favorise. L'esthétique est évoquée à une reprise contre l'utilisation du *tiret*. Enfin, la discrétion du *point* (normal ou *médián*) et le caractère dédié du *point médián* sont citées.

On retrouve dans le tableau suivant, une récapitulation de ces arguments.

Dans l'ensemble, le *tiret* (Claire et Éva) et le *point* (Gaël et Thomas) sont les procédés qui ont la large préférence des locuteurs, pour leur discrétion et leur lisibilité, parfois par élimination des autres procédés.

La *majuscule* et la *parenthèse* sont unanimement rejetées. La première l'est pour son manque de lisibilité, mais elle est surtout évaluée comme une survalorisation du féminin, ce qui pose un problème politique. La seconde au contraire dévalorise, est réductrice, y compris politiquement. Éva l'assimile à la féminisation officielle ou à la féminisation *des gens de droite*. Thomas y voit un ancien procédé qui n'est plus utilisé. Le *slash* est un second choix, utilisé quand le *tiret* ou le *point* sont impossibles, c'est une *bidouille* (Thomas, Éva) mais qui demande un peu plus de technique (Claire). Pour Gaël,

⁷³ Ici s'agit en fait de *trait d'union*, mais les locuteurs employant systématiquement le mot *tiret*, nous nous alignons sur cette terminologie.

ce sera uniquement pour faire alterner des mots complets, et non seulement des terminaisons car c'est le moyen de rester compréhensible pour tous. Enfin, Gaël mentionne l'arobase utilisée pour féminiser en espagnol : *pres@s* (pour *presos y presas*, <prisonniers et prisonnières>) qu'il regrette de ne pas pouvoir utiliser en français.

Cela ne rencontre que partiellement les observations faites sur le corpus écrit, qui, s'il montrait une assez bonne stabilité de l'emploi typographique, présentait principalement des tirets (7 textes) et majuscules (5 textes).

| | | Slash | | Point | | Cap | Parenthèse | Tiret | Masc/Fem aléatoires |
|---|----------------------------|-------|-----|--------|----------|-----|------------|-------|---------------------|
| | | Mot | End | Normal | surélevé | | | | |
| — | Difficulté technique | X | | | X | | | | |
| | Pbm politique / sémantique | | | | | X | X | | |
| | Difficulté de lisibilité | | X | | | X | | X | X |
| | Esthétique — | | | | | | | X | |
| N | Ancien | | | | | | X | | |
| | indisponible | | | | | | | | |
| + | Lisibilité | | | | X | | | X | |
| | Discret | | | X | X | | | | |
| | Dédié | | | | X | | | | |
| | Accessibilité | X | | | | | | | |

Fig. 12 – Tableau des procédés typographiques et des critères de sélection

NIVEAU MORPHOSYNTAXIQUE

Syntaxe et *énoncé* (comme *énonciation*) sont absents du corpus. Ce sont des termes techniques. Le métadiscours ordinaire ne fait pas appel au vocabulaire spécialisé. Les termes de ce champ sémantique seront *phrases* et *grammaire*.

Phrase est utilisé par tous les locuteurs, de façon assez générique. Ce n'est pas un terme qui pose problème, qui est discuté. Il est intéressant de noter qu'il est quasiment toujours employé à propos de la féminisation. Cela révèle que c'est au niveau de la phrase que les locuteurs pensent la féminisation. Les locuteurs hésitent parfois entre *mot*, *paragraphe*, ou *phrase* mais dans l'ensemble, c'est ce dernier qui ressort comme unité du discours dans laquelle on va saisir la féminisation.

C385 : et c'est pas pa- de la même façon c'est pas parce que **la phrase** d'avant j'aurais féminisé que **la phrase d'après**

E262 : ouais ben de toute façon c'est comme tout euh enfin si tu lis un texte suivant les mots qui vont être employés ou les **phrases** qui vont être dites de la façon dont ça va être dit euh déjà tu vas bien voir d'où ça sort

G233 : ces créations de nouveaux mots moi je trouve que euh quand il y a des **phrases** des para- enfin quand il y a des paragraphes avec plein de trucs comme ça moi je trouve ça chiant

T388 : je sais pas si c'est la priorité de se de trop se prendre la tête sur le sur les sur le texte sur les **phrases** sur les mots la féminisation elle est comprise que tu mettes un grand [e, 2] un tiret une parenthèse

Grammaire/grammatical est surtout employé par Gaël. Il ne distingue pas exactement entre les différents niveaux linguistiques, puisqu'il se reprend plusieurs fois autour de ce terme :

G11 : en terme de + en terme de grammaire de vocabulaire genré en tout

G229 : je suis je suis nul en orthographe en grammaire enfin le euh +

Cependant, bien que la grammaire ne soit pas identifiée comme un niveau linguistique, elle est nettement reconnue comme une dimension au côté de la politique. Elle fait sens, elle est sociale, et surtout elle est transformable :

G45 : c'est un mélange de ce que euh + de nouvelles versions de la grammaire et à la fois un truc politique

G161 : parce que la la grammaire aussi elle est sociale du coup cette histoire euh + je sais pas si c'est vrai que c'est pas qu'un question de catégories

G247 : en même temps peut-être que voilà peut-être qu'une vraie remise en cause radicale de la grammaire actuelle de créer des nouveaux mots

On a vu que Gaël considère la langue comme une structure sociale. Cette vision de la grammaire va dans le même sens. Le fait qu'il travaille beaucoup à l'écrit (mise en page, publication de revue, administration de sites web) le porte à avoir une attention à ce

niveau, tout comme le précédent. La grammaire est un objet qu'il manipule et sur lequel il doit s'interroger. Si dans les premiers réseaux sémantiques du politique, les locuteurs présentaient un degré de connaissance similaire, bien que cette connaissance soit hétérogène, dans les deuxièmes réseaux, ceux du genre, Claire faisait montre d'une expertise plus poussée. En ce qui concerne la langue, c'est Gaël qui développe le plus sa réflexion. S'il le fait dans des termes non-spécialisés, il porte cependant des questions qui n'émergent pas dans les autres entretiens.

NIVEAU LEXICAL

Le niveau lexical était le moins exploré par les modifications linguistiques. Dans les entretiens, ce sera au contraire un niveau assez convoqué : on y parle des *mots*, des *termes*, de *vocabulaire*, d'*expression*, de *nom* et d'*adjectifs*, de *désignation*.

Comme le montre Rey-Debove le *mot* est l'explicitation de l'autonymie, c'est le présentateur de l'autonyme (1997 : 63), on trouve ainsi :

G96 : j'ai plutôt tendance à employer le mot **personne** que le **mot individu**

T248 : comme je supporte pas le **terme de camarade** je dis compagnon et
compagne

Pour Claire c'est la *féminisation des mots* qui est récurrente.

Les locuteurs rentrent assez rarement dans le détail de la féminisation. Ils donneront des exemples qui sont des mots (C31 : *tu as beau dire il-elle si tu mets salope après ben*), mais ne les nommeront pas comme tels, parlant plutôt de phrases dans lesquels ils féminisent, mais il n'y aura que très rarement des mentions des catégories touchées. *Verbe* n'apparaît pas, Éva parle des *adjectifs* pour dire qu'elle les évite pour être plus générique, Claire et Thomas ne parle pas de *verbe*, d'*adjectif* ou même de *nom*. Gaël est le seul à distinguer entre *nom* et *adjectif*.

G51 : qu'est-ce que tu féminises qu'est-ce ce que tu féminises pas est-ce que
tu féminises que les noms est-ce que tu féminises les adjectifs aussi

En revenant à un niveau un peu plus général, du fait de la non-spécialisation des locuteurs, on ne parle pas de *lexique*, mais de *vocabulaire* ou d'*expression*, chez Gaël uniquement.

On trouve la série *nommer/désigner*, sans leur symétriques substantivaux, *désignation* et *dénomination*. C'est principalement Claire qui les emploie, toujours dans des séquences qui ne sont pas axées autour du linguistique. *Nommer* dépasse donc l'activité linguistique en elle-même, dans le discours de Claire. C'est donc plus qu'un verbe de parole. Si *nommer* est performatif, ce n'est pourtant pas ce trait-là qui est convoqué, puisqu'on trouve des emplois au passif, ou à l'impersonnel, qui le « déperformative » sans qu'il soit autonome (le premier extrait parle des femmes ; le second du changement social) :

C80 : en même temps euh même dans la société on peut considérer **qu'elles sont nommées** mais enfin toujours en creux

C691 : donc en gros je trouve qu'on revient quand même toujours à l'idée bon ben constatons ce qui change ou ce qui change pas dans ce qu'on dit + et puis voyons après comment on se demmerde avec **la manière dont on le nomme**

À noter, enfin, que si le terme *néologisme* n'apparaît pas, c'est que cette idée va être évoquée en tant que *création de mots*, par Gaël et Thomas. Nous reviendrons plus loin sur les réactions que provoquent ces créations de mots.

NIVEAU SÉMANTIQUE

Le niveau sémantique était absent de l'analyse du premier corpus. On a toutefois regardé si les locuteurs disaient quelque chose à propos du *sens* et de la *signification*, s'ils les prenaient comme objet du discours. Une fois évacués les modalités épilinguistiques de type *en ce sens-là*, on trouve quelques occurrences de *sens* et *signifier* qui ne sont pas particulièrement significative. C'est *vouloir dire* qui est employé à la place.

NIVEAU RHÉTORIQUE

Le champ de la *conviction* et de la *persuasion* est absent du discours. Nous avons traité la *propagande* avec les réseaux sémantiques du politique. Les entretiens, s'ils sont une explicitation de position et d'action linguistique, s'ils sont à certains égards justificatoires⁷⁴ ou argumentatifs, ne prennent jamais le niveau rhétorique comme thème. Le terme ayant mauvaise presse dans le langage courant, nous avons regardé si

⁷⁴ Sur l'emploi de ce terme voire la note 33.

ce niveau était nommé dans d'autres termes. La dimension rhétorique apparaît avec le *discours*.

Claire et Gaël l'emploient toujours dans un sens d'*affirmation d'une position politique*, que ce soit leur propre discours ou un discours opposé :

C615 : hein **les discours antiféministes** qui disent que en gros c'est bien de notre faute

C887 : avec Gaby on était là avec **notre discours blom blom**

C889 : enfin **on le tenait pas comme discours** hein

G177 : tout **le discours de dire** les classes que ce soit les pauvres les riches euh les hommes les femmes ça n'existe plus

G182 : c'est ça après on vient sur **des discours hyper individualistes** où euh enfin

On peut donc avoir un discours qu'on ne tient pas comme discours, c'est-à-dire une orientation théorique qui ne se donne pas comme un ensemble clos d'idées. Au-delà de la polysémie du terme, on peut donc proposer la définition pour les *discours* du corpus d'*ensembles idéologiques*.

Rhétorique est présent dans le champ de Claire, une première fois lorsque j'emploie le terme et qu'elle le reprend. Elle reprendra également la connotation neutre avec lequel je l'emploie, mais la seconde fois, où son utilisation ne sera pas induite, la connotation sera négative :

J232 : ouais et c'est tout le côté de la *rhétorique* enfin de

C232 : ouais tout ce côté rhétorique

C836 : + mais c'est pas histoire de rajouter euh rhétoriquement justement enfin

4.4. DIRE ET PARLER

Nous avons débuté cette section en discutant les verbes performatifs et les verbes de parole. Malgré l'apparition de nombreux autres verbes de parole, ceux qui vont devenir objets du métadiscours sont nettement *dire* et *parler*. Le premier a de nombreux emplois très différents : il est tour à tour marqueur discursif (*tu vois ce que je veux dire*), introducteur de discours rapportés (*des copains qui me disaient euh nous*), verbe de parole non métadiscursif (*moi je le dis souvent*), commentaire épilinguistique (*c'est con*

ce que je vais dire), ou encore pris dans des expressions (*vouloir dire, se dire*). Il peut également servir de mise en équivalence (*dire X, c'est dire/faire Y / ça revient à dire X*) En regardant uniquement ses emplois métadiscursifs, on note plusieurs points communs aux différents entretiens.

Dire est souvent modalisé, le discours porte sur ce que l'on *peut dire* ou ce que l'on *doit dire* ou encore ce que l'on *essaye de dire*. Ces modalisations renvoient à la règle et aux possibilités de la langue :

C439 : après **tu peux le dire** tu peux le crier euh mais ce sera jamais chouette quoi

C464 : du point de vue de Delphy du coup **tu dois dire** les patrons les patronnes

T350 : voilà moi **j'essaye toujours de dire** euh ce que j'ai dit là hein je lutte contre les dominations AVEC mes principes anti-autoritaires

T311 : bon moi je croyais que **je pouvais pas me dire** féministe

Mais plus largement, l'action de dire est reliée à l'idée de norme, à ce que les règles - sociales ou linguistiques – permettent, ou de manière projetée, pourraient permettre :

C436 : c'était plutôt la norme de se dire écrivaine que

C357 : en gra- en français c'est c'est nul ça va pas de dire sans-papiers

C901 : oui voilà enfin tu vois sur le côté euh bon ben on a décidé qu'on pouvait dire écrivaine

C674 : ++ et parce qu'en plus c'est un truc contre lequel tu peux rien puisque qui é- il t'est dit en plus dans une forme d'objectivité de la grammaire
*

C691 : un marqueur normatif + quoi parce que t- tu vas te retrouver euh face à un mec ou une meuf qui dit les copains et du coup direct tu vas te dire euh celle-là elle a rien compris

E120 : mh + parce que ça fait toujours MAL de dire euh euh de de faire de bien PENSER à dire euh les présidents et les présidentes

Mais le dire n'est pas seulement pris dans la norme, il est également évalué :

C367 : je trouve que **c'est plus facile euh de de dire** sans-papiers dans ta TÊTE

C614 : on la recrée pas on la on l- on le non **c'est faux de dire qu'on la recrée**

C651 : mon père qui dit oh c'est chouette les anglais ils disent she pour un bateau alors que pour toutes les choses ils disent rien et et **c'est beau qu'ils disent** she pour un bateau @

E19 : **je trouve ça très naze euh de dire** on met on met un [e, 2] pour dire les femmes existent

T238 : mais c'est pas encore un réflè- et il y a **une histoire de satisfaction de le dire** en plus

Les critères sont l'euphonie (*c'est beau*), la véracité (*c'est faux*), le bien (*c'est naze*) qui vont venir délimiter le champ des possibles que dessinaient au moins partiellement les règles linguistiques et la norme, qui sont d'ailleurs globalement amalgamés. Les locuteurs ne distinguent pas entre les possibilités linguistiques et les possibilités sociales, tout comme dans leur évaluation du *dit*, les critères ne sont pas identifiés à la langue ou à la réalité extralinguistique.

Troisième point, on voit souvent une comparaison apparaître entre ce qui est dit et ce qui est fait, une évaluation de l'action linguistique et ses articulations avec l'extralinguistique :

C31 : tu vois c'est-à-dire euh **tu as beau dire il-elle si tu mets salope** après ben tout le mon-

C120 : qu'elles le veulent ou pas **elles le disent pas mais elles le font**

C966 : c'est de l'ordre de l'immédiateté c'est-à-dire un truc évident **on est des ouvrières on dit que c'est une grève d'ouvrières**

T376 : donc si tu lui dit bon ben maintenant euh tu es plus raciste tu arrêtes de dire des des mots euh sale nègre bon **il va plus le dire parce qu'il va prendre un [p v, peve] mais après quand il sera chez lui il s'en foutra**

Enfin, on trouve des séquences dans lesquelles *dire* est un moyen de *dire autre chose*, parler dans un but.

E31 : voilà + ouais non voilà la euh la féminisation **c'est pour euh dire** le masculin n'est pas générique

T94 : c'est vrai que **DIRE féminiser** + comme ça là on pourrait croire que **ça veut dire** on met tout au féminin

C'est un emploi des mots afin de signifier autre chose, un surinvestissement sémantique qui a donc une force illocutoire. Ici, l'objet du métadiscours est la performativité de la parole, qui ne passe pas par le signifié du mot lui-même, mais par la forme – féminisée – du mot, son signifiant. Les locuteurs pointent ici la notion de signe : une forme associé à un sens.

Dire est toujours employé transitivement. *Parler* le sera également pour la plupart des locuteurs, sauf Éva et certains emplois de Claire.

Dans son emploi intransitif, *parler* est le mot métadiscursif par excellence, par opposition à la *parole* qui était discutée. Le verbe va supporter la fonction communicative prise en elle-même.

C138 : je pense je peux plus **parler** comme une couillon je crève donc après⁷⁵

C184 : pour moi par exemple la moindre lutte elle suppose que des gens soient en présence et quand ils sont en présence **ils parlent** donc c'est parce **qu'ils parlent c'est parce qu'ils** font aussi mais c'est parce **qu'ils PARLENT** de ce qu'ils font ou de ce qu'ils vont faire

E25 : c'est comme quand tu **quand tu parles c'est pour des gens** donc euh

Mais ces emplois demeurent minoritaires et les autres cas seront transitifs. À la différence de *dire*, *parler* ne fait pas de focus sur le signifiant, mais plutôt sur le signe lui-même. On retrouve pourtant une interrogation du lien entre ce dont on parle et ce qui est extralinguistique. Parfois le lien est respecté : on parle de ce qui est.

C963 : + quand **on parle d'une grève d'ouvrières** ++ c'est jamais lu perçu euh et parce que C'EST PAS

G31 : plutôt que de **parler euh euh d'homme tu parles d'être humain** euh voilà et cetera

D'autres séquences vont pointer l'inadéquation entre le propos et sa forme :

T132 : quand **tu PARLES des exploi.TÉS** tu tu féminises tout mais quand **tu PARLES des exploi.TEURS** ou du patron là la féminisation s'arrête et ça je l'ai souvent vu

Les emplois majoritaires de *parler* renvoient à une délimitation du propos :

C491 : si je parle d'un individu

J492 : + *oui donc on va revenir* *

C492 : ++ mais si je parle des flics

G91 : ça dépend du du contexte du contenu mais par exemple si jamais je parle de moi dans un texte qui aborde les rapports sociaux de genre

T141 : si je parle des patrons

T219 : mouais + m- moi je féminiserais pas si je parle d'une personne très précisément

⁷⁵ Faisant ainsi écho à Benveniste : « Bien avant de servir à communiquer, le langage sert à *vivre* » (1974 : 217).

4.5. GENRE

Le genre est réservé au genre social, on trouve très peu de mentions du genre dans les séquences sur la langue. Le genre grammatical n'est pas nommé comme catégorie, seulement ses réalisations concrètes : genre masculin ou genre féminin, y compris pour Gaël. Certains passages montrent un flou dans lequel le genre est à l'interface du grammatical et du social, comme dans le second extrait où *mettre au féminin* (langue) implique une *domination* (sociale) :

C680 : il y a plus de genres on pourrait dire la table et le mouvement ils peut-être

T94 : comme ça là on pourrait croire que ça veut dire on met tout au féminin et que c'est un genre sur l'autre qui + qui qui domine

Mais la représentation du genre dans la langue est toujours spécifiée masculin ou féminin, éventuellement générique :

E86 : et qui dit euh moi je fais pas partie de vo- votre genre générique donc euh voilà donc là il se trouve que euh c'est le genre euh féminin et donc

Le terme employé pour évoquer le rapport d'ensemble au genre sera *genré*, ce qui implique que la langue soit *genrée* par le social :

E33 : + non c'est d- + ben euh + trouver un générique qui n'aurait pas euh qui ne serait pas genré quoi en gros

G11 : en terme de grammaire de vocabulaire genré en tout cas

Une seule occurrence pour le genre grammatical, dans l'entretien avec Claire :

C684 : tu vois mettons il y a on a des genres grammaticaux + et puis dans une phrase effectivement tu as un genre qui fait que tu dis il

Thomas utilise davantage que les autres *genre féminin* et *genre masculin*, ce qui va dans le sens de sa vision du genre comme catégorie plutôt que rapport. On peut supposer que les autres locuteurs évitent cet emploi puisque que le genre représente pour eux un rapport, mais que leur métadiscours n'est pas outillé pour transposer ce rapport dans la langue. Sans cette notion de relation, de rapport dans la langue, et si le genre est un rapport, alors il paraît cohérent de ne pas parler du genre linguistique avec les mêmes termes.

4.6. FÉMININ, MASCULIN, NEUTRE ET GÉNÉRIQUE

À l'inverse de *genre*, *masculin* et *féminin* sont clairement réservés à la langue, à l'exception de Thomas qui explicite le lien à une seule reprise entre le linguistique et l'extralinguistique :

T221 : ouais voilà c'est soit c'est une euh femme soit c'est un homme donc si c'est un homme c'est tout au masculin si c'est une femme c'est tout au féminin +

La plupart des occurrences concernent le choix de l'accord :

C460 : euh LES femmes sont en position de subordination donc à ce titre-là oui je **mettrais au masculin** ces instances-là de euh enfin ces

E6 : des fois je m'amuse à **tout mettre au féminin** euh sur la liste euh

T94 : on **met tout au féminin**

Chez tous les locuteurs sans exception, c'est le problème de l'accord qui va être au centre de la discussion, et non pas les catégories linguistiques elles-mêmes. La règle *le masculin l'emporte sur le féminin* est citée par les quatre, à de nombreuses reprises :

C669 : + oui et puis même ça c'est vrai que c'est pas rien que **le masculin l'emporte sur le féminin**

E192 : ouais voilà bon après c'est sûr quand on dit LES CHATS alors qu'il y a des chattes aussi dedans c'est AUSSI parce que euh les **le masculin c'est générique** blabla tout ça mais bon euh ça me paraît pas non plus primordial @

G160 : je veux dire ce qui ce qui fait dans la dans la la règle grammaticale elle est la même là c'est-à-dire **que masculin et générique l'emporte sur le féminin** du coup si tu re- si tu critiques **cette règle-là du masculin ***

La remise en question de cette règle conduit à s'interroger sur la fonction générique. Gaël et Thomas parlent de *neutre* dans un premier temps, avant que je ne parle de *générique*. Tous les locuteurs utilisent ensuite ce terme et font des propositions pour dépasser la règle d'accord standard. Le point tient sur le lien entre masculin et générique. Ils expriment tous une nécessité de briser cette association ou, pour le moins, de l'explicitier. Éva, Gaël et Thomas font tenir là l'enjeu à féminiser : c'est une remise en question du masculin générique. Ces affirmations rejoignent pleinement les observations réalisées sur le corpus de brochures. Pour Claire, c'est l'abolition des genres fera disparaître le genre de la langue :

C681 : sauf que ce serait plus le masculin l'emporte sur le féminin comme il y aura plus ni masculin ni féminin

Éva propose d'abord d'inverser la règle en utilisant le féminin générique, sans retenir cette option :

E31 : voilà + ouais non voilà la euh la féminisation c'est pour **euh dire le masculin n'est pas générique** et du coup euh si tu veux dire ça tu as plusieurs choix et soit tu le dis en en disant euh euh il y a aussi **le féminin euh qui est un équiva- enfin le féminin et- le féminin ET le masculin sont génériques** tous les deux mais bon c'est pas top non plus parce que enfin ça veut dire **qu'il y a le féminin et le masculin** soit tu mets **le féminin générique** et du coup c'est pas top non plus parce que voilà et euh voilà mais ouais la raison ultime ça doit être que euh tu tu

E33 : + non c'est d- + ben euh + **trouver un générique qui n'aurait pas euh qui ne serait pas généré** quoi en gros

Pour Gaël, c'est la féminisation qui permet la remise en question du masculin générique :

G5 : la langue française euh construite de telle manière que euh le **masculin l'emporte** puisque le **le neutre** enfin le **masculin** est censé + à la **fois représenter le masculin et le féminin** et du coup c'est pour euh s'opposer à ce sens-là que je féminise

Enfin, Thomas, dans une autre direction souhaite plutôt réinvestir le neutre :

T3 : j'essaie d'expliquer que si j'utilise le masculin je l'utilise en dans dans sa neutralité

On voit que Thomas et Gaël apportent deux réponses diamétralement opposées à la question du générique. Le problème posé par le masculin générique a été détaillé dans la partie concernant le fonctionnement grammatical du genre. Rappelons-le brièvement. Les signifiés masculin et générique sont amalgamés en un signifiant en français : le masculin. Il faut donc effectuer un choix théorique pour savoir si la signification principale de ce signifiant est générique ou masculin. Le choix de l'une ou l'autre de ces options aura des implications pratiques différentes puisque dans un cas, il s'agira de débarrasser le générique du masculin (par le double marquage de genre, par exemple), ce que fait Gaël), dans l'autre, il s'agira de vider le masculin du générique (c'est le choix que fait Michard), ce que choisit Thomas :

T86 : considérons tous les masculins comme étant neutres

Une dernière remarque sur le masculin et féminin à propos de l'entretien avec Gaël : on observe une difficulté à nommer le féminin hors de la langue :

G11 : ou première étape ou en tout cas euh + en tout cas c'est pour pas euh + pour pas nier l'existence **on va dire je sais pas comment dire parce que du féminin enfin du féminin ça veut pa- rien dire** mais en tout cas en terme de + en terme de grammaire de vocabulaire genré en tout cas c'est pour pas nier l'existence de d'une catégorie voilà du coup il faut les affirmer à un moment donné je pense qu'il faut les affirmer pour pouvoir les faire disparaître

4.7. CONCLUSIONS

Les locuteurs convoquent un métadiscours ordinaire, dans lequel le *langage* est le terme générique à côté d'une *langue*-structure, ou plutôt structuration de la société, dans sa diachronie comme dans sa synchronie. En ce sens, la langue n'est pas un reflet de la réalité, un symptôme, mais une causalité de celle-ci. Cette construction est partielle et non-suffisante et c'est cette caractéristique partielle qui la met à distance de la performativité tout en lui conférant une dimension politique : c'est la structure qui est politique (la *langue*) avec ses possibilités de mises en mot, et non ses réalisations (la *parole*). Autrement dit, la langue agissante, loin d'une mise à jour de la réalité, se situe davantage du côté rhétorique que du côté performatif : ce n'est pas la *parole* qui est l'outil principal, mais la *prise de parole*.

Le *genre* n'appartient pas au champ de la langue, contrairement au *masculin* et au *féminin*. Ce sont donc les catégories linguistiques qui sont saisies, davantage que les rapports. Ces catégories en elles-mêmes ne sont pas remises en question en tant que telles, mais au travers de la règle *le masculin l'emporte sur le féminin*, ce qui porte l'enjeu de la féminisation sur la question du générique, bien que les locuteurs apportent différentes réponses à la remise en cause du masculin générique (action sur le générique vs action sur le masculin).

L'utilisation typographique tend à la régularité par l'usage du tiret, mais aussi du point, après une discussion basée sur les critères d'esthétique, de lisibilité, de discrétion, de spécification, de réalisation technique et de signification politique. Pour les locuteurs, l'unité linguistique de la féminisation est la *phrase* plus que le mot ou autre unité plus petite comme le morphème. On se souvient que le niveau syntaxique montrait une régularité sans faille, notamment au niveau des phénomènes d'accord.

Concernant les verbes de parole, ce sont *dire* et *parler* qui focalisent la parole, avec une distinction sur le critère de transitivité pour *parler* (communication ou délimitation du propos) et un triple emploi pour *dire*, toujours modalisé par le rapport aux règles et à la norme linguistiques : un emploi évaluatif (euphonie, véracité, bien), un emploi qui pointe le conflit entre le dire et le réel et enfin *pour dire* qui porte l'attention sur la modification de la forme dans un but de transformation du sens, et correspond donc à une distorsion du signe, en tant qu'interface entre signifiant et signifié. À noter que le rapport de *dire* au monde est l'action : *dire et faire*, alors que celui de *parler* est l'essence : *parler et être*.

Dernier point, rhétorique, l'appréhension des *discours* comme des *ensembles idéologiques*. On est proche là encore des *formations discursives* de Courtine, mais le métadiscours n'est pas assez détaillé pour que l'on puisse lui attribuer cette notion.

CHAPITRE 5 : PRONOMS

Les pronoms et les substantifs ou syntagmes nominaux auxquels ils renvoient permettent de compléter les paysages discursifs et politiques dans lesquels s'inscrivent les locuteurs. Ils montrent à la fois de quelles façons les locuteurs se situent dans leur propre discours, mais aussi où ils positionnent les autres, quelle altérité se fait jour, qui sont ceux auxquels ils s'allient ou s'opposent. On trouvera en annexe XI – 4 un tableau donnant la répartition des pronoms personnels par locuteurs.

5.1. PRONOMS D'EMPHASE (FORME DISJOINTE)

Les pronoms employés en forme disjointe (moi, pour moi) sont un indicateur de l'implication des locuteurs dans leur discours par un phénomène d'emphase, la réclamation de leur propriété du discours (1^o personne du singulier) et l'assignation des « autres » à une position particulière par rapport aux locuteurs (1^o et 3^o personnes du pluriel principalement).

Ces pronoms d'emphase sont utilisés différemment par chacun des locuteurs : Claire en utilise pour presque chaque personne (excepté la 5^o personne), Éva en utilise très peu et tous à la première personne.

Dans l'ensemble, ils sont très présents chez tous les locuteurs à la 1^o personne (4 à 17% des emplois) et restent marginaux concernant les autres personnes. En effet, il y a très peu d'accusation par pointage, par interpellation. Ce n'est que très peu un univers polémique, au sens où le définit Angenot (1982) dans lequel on s'adresse à des opposants, des ennemis, ou des témoins extérieurs auprès de qui seraient dénoncés, fustigés les ennemis. Il n'y a jamais de 5^o personne en forme disjointe, à l'exception d'un emploi en discours rapporté.

On trouve cependant quelques pronoms de 4^o personne disjoints, chez Claire et Gaël. Ces cas recouvrent trois utilisations :

- un *nous* particulier qui englobe l'interviewé et l'interviewer :

C814 : nous on est pas dans la rue à deux heures du mat pour faire du féminisme

- en discours rapporté :

C924 : et qui étaient dans un discours elles super individualiste c'est-à-dire euh mais euh nous on les voit les jeunes aujourd'hui ma nièce ma sœur ma

Ce n'est jamais, dans ces deux cas, un *nous* revendicatif, par opposition à un *autre*.

- un *nous* qui délimite un groupe :

G197 : quelque part ça peut se rejoindre avec la démarche que nous on a qui est de visibiliser mais la finalité elle sera pas la même c'est sûr + mais

G107 : euh nous on disait aux personnes on enfin les il faut que les textes

5.2. JE – UN DISCOURS INDIVIDUEL

La première personne est très présente sur l'ensemble du corpus. Il y en a une utilisation particulièrement forte chez Thomas, qui est le moins situé dans un cadre défini du féminisme (par la citation d'auteurs par exemple). Sa pensée est en train de se construire, concernant les questions de genre. Il y a peu de références sur cette question au centre de l'entretien. Il ne peut renvoyer qu'à ce qu'il élabore durant l'entretien.

Au contraire Claire est très référencée sur les questions de genre et peut s'appuyer sur d'autres discours pour appuyer le sien. On trouve beaucoup moins d'emploi de la 1^o personne dans son discours. De plus, près de la moitié de ces pronoms sont en emploi de modalisateur, du type *je crois que*⁷⁶ (43,2%). Si cela augmente son implication dans son discours, cela réduit sa présence comme acteur-sujet. En effet, le discours de Claire montre une dualité particulière : les séquences les plus assertives ne comportent que très peu de déictiques, tandis que les séquences moins affirmatives sont très modalisées. Cela s'explique par le fait que l'incertitude soit la modalité la plus présente parmi les marqueurs énonciatifs. Claire est donc rarement sujet de son discours, soit que le discours soit objectivé (absence de déictique et de référence à la situation d'énonciation), soit que le discours soit modalisé et les marqueurs sont alors une mise à distance du contenu discursif.

On retrouve la même proportion de modalisateur pour Gaël. Dans les entretiens de Thomas et Éva, ce chiffre est proche des 25 %.

⁷⁶ Participent à cette modalisation également les *il me semble*.

Une moyenne entre 45% et 65% de pronoms de 1^o personne par rapport au total des pronoms employés apparaît pour tous les locuteurs. Les locuteurs se positionnent donc eux-mêmes en priorité. C'est un discours personnel.

5.3. TU – ALLOCUTAIRE, ÉNONCIATAIRE ET MARQUEUR DISCURSIF

Les pronoms de 1^o personne ne sont pas les seuls concernés par les emplois énonciatifs, ceux de 2^o personnes le sont également. Mais il faut distinguer deux phénomènes parmi ces emplois énonciatifs : les marqueurs discursifs qui signalent la dimension interactionnelle du discours et les marqueurs de modalité qui indiquent la position du locuteur vis-à-vis de son discours.

Bien que Benveniste situe les pronoms de 2^o personne parmi les déictiques, ce qui leur confère leur statut de personne, dans les entretiens cette personne renvoie à trois antécédents, sans que ceux-ci ne soient toujours explicités. La fonction déictique qui situe l'interlocuteur apparaît bien dans le corpus, le *tu* des locuteurs renvoie alors à moi-même, mais c'est loin d'être l'utilisation principale de cette personne. Les emplois les plus nombreux concernent le *tu idéal*, que Maingueneau appelle le « tu générique » (1981). Si Maingueneau emploie cette idée à propos des discours rapportés, nous proposons de l'employer au-delà de ce champ. Cependant, le terme *idéal* permet peut-être de distinguer davantage les différents emplois de la 2^o personne que celui de *générique*. En effet, le terme générique renvoie à ce qui est non-spécifié, un *tu* qui engloberait tous les *tu* possibles ou potentiels. Or il semble que dans de nombreux cas, l'allocutaire non seulement ne soit pas le référent principal du pronom, mais soit exclu de la référence. Cet énonciataire idéal se confond par contre parfois avec l'énonciateur, qui se parle alors à lui-même, et il est alors difficile de distinguer entre énonciataire idéal et énonciateur. La frontière entre l'adresse à l'allocutaire, à l'énonciataire idéal ou à l'énonciateur/locuteur est nécessairement floue. Fréquemment, Gaël – qui emploie beaucoup la fonction idéale de la 2^o personne du singulier – utilise des *tu* qui sont clairement repris par un *je* ou un *nous*, par exemple lorsqu'une séquence qui traite de questions génériques (*tu idéal*) bascule dans le récit particulier (*je*) :

G25 : * voilà parce que quand tu fé- effectivement dans dans nous quand on dit on va se dire on va féminiser un texte parce qu'on introduit la variable féminine

G96 : ou tu peux * peut-être je mettrais chaque personne dans ce cas-là je vais avoir faire peut-être par rapport

G101 : il y a des textes des fois quand on les lit euh moi je suis pas sûr que je le fasse en tout cas je trouve des fois c'est intéressant parce que du coup tu du coup ça t'interpelle et et du coup tu te reposes la question si c'est de l'ordre de l'évidence et que c'est pas si évident que

G122 : ouais quand tu l'écris enfin quand je l'écris en tout cas c'est

Lorsque le *tu* est sujet d'actions qui se distinguent clairement des pratiques propres au locuteur, on est à la frontière d'un discours rapporté à la deuxième personne : au lieu de convoquer un énonciateur dans son discours on convoque un énonciataire. On fait agir des personnes que l'on met en scène dans son discours, en se distinguant de leur discours (entre autre par l'emploi du *tu*) mais en s'adressant à eux au lieu de les faire parler.

T392 : ouais il faut préciser ça pa- parce que si tu dis que c'est QUE la propagande hein j'en j'en vois j'en ai

S'agit-il d'une variante du discours rapporté ou davantage d'une mise en scène polyphonique où l'on « joue » un débat avec un énonciataire non présent ?

Enfin, un dernier emploi de la 2^o personne se distingue, c'est le *tu* marqueur discursif, du type *tu vois*, *tu sais* qui a fonction de régulateur. Tous les locuteurs utilisent ces trois fonctions de la 2^o personne, déictique, idéal et énonciative.

5.4. QUI SONT NOUS ? – UN DISCOURS COLLECTIF

A part les « nous » d'emphase, on trouve très peu de pronom de 4^o personne dans le corpus, et lorsqu'ils apparaissent, c'est toujours en position d'objet et non de sujet. Au contraire c'est le « on » qui renvoie à une personne collective incluant le locuteur. Il y a donc à l'oral, une distribution de cette même unité « personne collective incluant le locuteur » qui varie sous deux formes : « on » en position sujet, « nous » en position objet ou disjointe (occasionnellement sujet en discours rapporté). Il sera donc question ici des « on » et « nous » traités conjointement (regroupés sous le terme « nous »), en tant que personne collective. Cependant, « on » a des usages multiples, renvoyant soit au locuteur + d'autres personnes (« on » incluants), soit à l'indéfini (où il n'est pas possible de savoir si le locuteur est inclus) ou encore un emploi excluant (du type *on nous dit que*). Nous traitons ici des « on » incluants.

Afin de distinguer les différents emplois de la 1^o personne collective, nous reprenons la classification de Lerner et Kitzinger : « ces collectifs peuvent être soit organisationnel [appartenance à une structure, un groupe commun], soit relationnel, soit circonstanciel »* (2007 : 527). Les locuteurs utilisent tous ces trois emplois de personne collective, comme suit :

Claire :

- organisationnel lorsque ce *nous* renvoie à une catégorie, un ensemble auquel appartient Claire : nous les femmes (31 occurrences)⁷⁷, nous les humains (2 occurrences), les gens de même orientation politique (4), les gens de notre génération ;
- un *nous* relationnel qui n'est pas un ensemble englobant, mais un regroupement de personnes : Théorie Communiste, l'Entre Genre, un collectif ;
- enfin un *nous* de circonstance lorsqu'elle raconte une anecdote impliquant des proches.

Le « nous » qui réfère à l'interviewé et l'interviewer est alternativement un nous circonstanciel (nous qui parlons ensemble maintenant), et un nous organisationnel, lorsque Claire « nous » fait émerger toutes deux en tant que femme.

Éva (uniquement en forme « on ») :

- en utilisation organisationnelle : les gens de même orientation politique, ceux qui féminisent, les anarchistes, les féministes ;
- une seule utilisation relationnelle : le groupe FA de Marseille ;
- en utilisation circonstancielle : une anecdote impliquant une autre personne et un « nous » renvoyant aux deux interactants.

Gaël :

- organisationnel : une partie de la société, les gens qui ont un discours matérialiste, les gens qui féminisent ;
- relationnel : ceux qui participaient à un journal, un collectif autour d'un site Internet, les gens d'un groupe politique ;
- circonstanciel : les deux interactants.

Thomas :

- organisationnel : ceux qui féminisent, l'homme et la femme ;

⁷⁷ Nous donnons, dans le cas de Claire, le nombre d'occurrences car elles sont particulièrement significatives. Ce ne sera pas le cas pour les autres locuteurs, pour lesquels nous renvoyons au tableau des pronoms en annexe XI – 4.

- relationnel : le groupe anarchiste de Marseille à la FA, L'Union Régionale CNT, un collectif ;
- circonstanciel : renvoyant aux personnes présentes dans la situation d'énonciation : les interactants.

Tous les locuteurs utilisent donc les trois types de « nous ». Si le *nous* circonstanciel n'est pas étonnant, que ce soit en renvoi à la situation d'énonciation ou à des récits, on notera que le *nous* relationnel, qui renvoie aux groupes ou collectifs auxquels ils appartiennent en s'y incluant, est fortement présent. Les locuteurs renforcent donc leur voix par les collectifs auxquels ils appartiennent. Il y a une voix collective qui émerge des entretiens. En ce qui concerne le *nous* organisationnel, il montre « au nom de qui » parlent les locuteurs, dans quel découpage de la société ils se placent. Plutôt qu'à des groupes ou collectifs, il renvoie à des courants de pensée dans lesquels se situent les locuteurs. Claire utilise beaucoup le « *nous les femmes* », Éva le « *nous qui sommes de la même orientation politique* » qui est précisé plus loin : « *les anarchistes* », mais s'inclut aussi dans le féminisme. Gaël crée un « *nous* » dont le dénominateur est le discours politique, « *ceux qui ont un discours matérialiste* ». Thomas se situe également dans le flot d'un discours politique collectif, discours qui a lui aussi une histoire politique. En somme, tous créent un « nous » politique.

5.5. VOUS

Il n'y a qu'un seul « vous » qui apparaît dans le corpus. Cela n'est pas surprenant, d'une part parce que bien qu'on voie apparaître un discours de groupe, ce n'est pas un discours qui s'adresse à un autre groupe, mais plutôt qui se montre à voir. C'est davantage une explication, une explicitation de position qu'une tentative de convaincre. En cela, ce n'est pas un discours polémique.

D'autre part, parce que le seul discours contradictoire ne vient pas d'un discours collectif, mais de celui de l'interviewer, qui tend à être le plus individualisé possible, bien que les locuteurs aient pu avoir connaissance (de par notre relation avant l'entretien ou – plus rarement – pendant l'entretien) de certains points de désaccord. J'étais perçue comme quelqu'un à qui l'on raconte plutôt que quelqu'un qu'on essaye de convaincre (bien qu'il y ait quelques séquences argumentatives dans les entretiens), et non en tant que partie d'un groupe.

Le seul « vous » qui apparaît, chez Éva, se trouve dans un discours rapporté, où l'énonciateur et le locuteur sont la même personne. Il s'agit d'une partie d'un récit et elle rapporte le dialogue qu'elle a eu face à un groupe

E19 : ah oui à la liste thésard c'est aussi un peu pour leur dire euh putain ouais euh vous êtes dans un milieu masculin mais il y a aussi des meufs

5.6. EUX – QUI SONT LES AUTRES ?

Le fait d'identifier des personnes ou groupes à l'altérité permet de dessiner où se situe le locuteur lui-même, et où il situe les autres. On observe une gradation dans l'altérité. Parmi les autres, il y a les ennemis et... les autres.

Claire renvoie aux autres uniquement au pluriel. *Ceux* auxquels elle s'oppose (les représentants du pôle négatif de son réseau de valeurs) ont pour référents : *des militantes ou élues PS, les queers, les hommes pro-féministes, les femmes patronnes, le gouvernement*. La quasi-totalité d'entre eux portent un article défini les identifiant en tant que catégorie d'ennemi politique.

Mais d'autres personnes non-identifiées comme ennemis apparaissent : *les gens de l'oskédiction / les hommes qui écrivent des textes féministes / les Anglais* (en fait les anglophones) / *des ouvriers / des ouvrières en grève*. Dans ce cas, l'altérité est basée soit sur une différence sociale (genre, emploi) ou linguistique, soit sur l'appartenance à un groupe auquel Claire n'appartient pas (l'oskédiction). Il y a une opposition politique et une altérité sociale.

Enfin, une troisième catégorie d'autres, qui à la fois partagent des traits communs avec Claire et ont besoin d'être distingués, qui sont désignés à l'indéfini : *des gens de Meeting*⁷⁸.

Éva situe les autres sur un niveau beaucoup plus générique. Les ennemis sont : *l'état / quelqu'un de droite / des institutions / les banquiers* et les autres, auxquels elle ne s'oppose pas : *un public / les queers / les féministes / les gens*. On hésitera à classer *les gens de l'extrême-gauche* dans une ou l'autre de ces catégories. Les ennemis sont

⁷⁸ Meeting était une revue proche de TC. Les gens dont elle parle ont une position opposée à la sienne sur la question du genre, mais proche de la sienne sur d'autres questions.

caractérisés de façon plus générique (pas de référence à un groupe particulier) et on voit une altérité politique se faire jour.

Gaël identifie peu d'autres, et parmi eux, très peu d'ennemis. Ces derniers sont toujours politiques : *les queers / les/des députées / des patronnes* tandis que les autres constituent des sous-groupes relationnels auxquels il n'appartient pas : les hispanophones (*en espagnols, ils*), *certaines qui féminisent, ceux qui sont au chômage, des gens*. Les ennemis sont politiques et l'altérité est linguistique ou non-substantivée.

Enfin, Thomas liste quelques ennemis, souvent des personnes en rapport avec les questions de genre : *la bourgeoise, les gens à fond dans le milieu féministe* (qui lui font peur), *les personnes chez qui ça devient l'unique combat* (ce sont les mêmes), *les faux antisexistes, les universitaires*.

Il mentionne par contre beaucoup d'autres, dont l'altérité peut être historique, politique, des sous-groupes dans des groupes dont il fait partie : *les anarchistes individualistes* (du début du xx^e siècle), *les mouvements autonomes, des ultra-gauches, ceux qui féminisaient à une époque, des gens du syndicat* (de son syndicat mais qui contrairement à lui ne féminisent pas), *le monde libertaire, certains à la CNT, ceux qui créent des nouveaux mots*. Ses ennemis se situent donc dans le champ du genre alors qu'existe une altérité politique et historique.

On voit dans ces relevés que les locuteurs ne sont pas globalement dans des univers très polarisés, il y a de la place pour l'altérité (bien que cette altérité ne soit pas de même ordre chez tous les locuteurs). Cependant, dès que l'autre est politique ou positionné sur des questions de genre la polarisation apparaît, tandis que ceux dont l'altérité se joue dans un autre domaine ne sont pas systématiquement renvoyés au statut d'ennemi.

Il y a donc une polarisation du champ politique, mais non une polarisation dans la lecture de la société. Il y a une lecture graduée dans laquelle des ensembles coexistent, sans qu'on ait besoin de les inclure dans des réseaux évalués, lecture qui cohabite avec un discours politique (sur le genre et hors genre) qui fonctionne par opposition.

5.7. OPPOSITIONS

Après avoir vu le fonctionnement des pronoms les plus significatifs et leurs emplois, concentrons-nous sur leur répartition au travers d'oppositions, sur leur distribution.

PERSONNES INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE : JE / NOUS

Puisque nous avons détaillé l'emploi des premières personnes, singulières comme collectives, nous discuterons ici de la signification des variations dans l'auto-référence.

Lerner et Kitzienger en parlent en termes d'extraction et d'agrégation. On s'extrait d'un collectif, on s'en démarque ou au contraire on s'y agrège. Mais on peut aussi agréger d'autres personnes à un collectif, comme par exemple Thomas qui emploie un pronom pluriel *ils* pour un référent singulier : *l'individu*, démultipliant ainsi le singulier en passant d'un individu à un groupe d'individu, intégrant l'individu dans un ensemble pluriel. Inversement, on peut extraire une 3^e personne (en tant que référent non-déictique) d'un groupe dans lequel elle était incluse. Pour les emplois de 1^o personne, on trouve une reformulation, chez Lerner et Kitzienger, de la classification intégrant cette fois le singulier : « L'autorité et la responsabilité d'une action peut être formulée comme personnelle, relationnelle ou organisationnelle, et [...] les locuteurs peuvent circuler entre responsabilité individuelle et collective (relationnelle/organisationnelle) »* (2007 : 549). Comment les locuteurs répartissent-ils alors la responsabilité de leurs actions ?

Landowski propose l'opposition public/privé comme catégorie sémio-linguistique : « Qu'un projet commun se dessine ou qu'une solidarité s'esquisse (si par exemple nous partageons les mêmes valeurs), et voici que se constitue quelque chose comme un privé collectif » (1985 : 10). On pourrait retrouver ici le « nous » relationnel de Lerner et Kitzienger. Mais Landowski opère un autre découpage :

« individuel "privé" : intériorité du "je" (exemple : le journal intime)

"public" : le "moi" socialisé (le discours mondain)

collectif "privé" : intimité du nous (le discours "entre soi")

"public" : le "nous" objectivisé (l' "image institutionnelle"). » (*loc. cit.*)

Privé et public se démarquent par l'absence ou la présence d'une *instance témoin* « eux », d'un actant observateur, le public, en d'autres termes, l'auditoire.

Dans le cadre de l'entretien, le seul auditoire possible est l'interviewer. Mais pour autant, il ne s'agit jamais vraiment d'un monologue, davantage d'un dialogue. (On peut également considérer que la présence visible de l'enregistreur implique un auditoire futur, potentiel, mais il semble que dans le déroulé des entretiens, ce n'ait pas joué un rôle important). Ce qui placerait les entretiens dans un discours à dominante individuelle publique, avec des passages par le collectif privé (le *nous* circonstanciel de Lerner et Kitzinger) et le collectif public (le *nous* organisationnel). Du fait de la stabilité et de la non-pertinence de l'instance-témoin dans les entretiens, il semble plus judicieux de garder la classification de Lerner et Kitzinger, pour s'apercevoir *in fine* que les passages de l'individuel au collectif, les séquences d'agrégation ou d'extraction des 1^o personnes individuelles du collectif, ne sont pas particulièrement signifiants, dans ce corpus.

NOUS-ON / EUX

« La cohésion du *nous* est bien souvent assurée par l'existence maligne d'un tiers exclu. Exclu de l'allocation, exclu du groupe-nous, exclu de l'univers du langage. Exclu, donc créateur du *nous...* » (Geoffroy 1985 : 8). Cependant, en mettant en regard, les 1^o personnes collectives et les pronoms de l'altérité, on voit apparaître des oppositions et des chevauchements dans la pronominalisation de certains référents. Si les *autres* sont parfois le relief qui permet le dessin de *soi* en creux, on voit aussi des référents passer de l'identité à l'altérité dans le discours d'un même locuteur, de l'extraction à l'agrégation des 1^o personnes collectives.

Ainsi Claire emploie *eux les queers* sans l'opposer à *nous les matérialistes*. Ici, un seul des deux termes est suffisant pour dessiner l'opposition. Mais dans d'autres oppositions, les deux termes seront présents : *nous les femmes / eux les hommes pro-féministes* ou *les hommes qui écrivent des textes féministes* dans lesquelles l'identification comme l'altérisation est explicite. Cependant, si, à une seule reprise, elle parle de *eux les mecs*, c'est toujours pour renvoyer à une catégorie spécifique d'hommes. Il n'y a pas d'opposition *nous les femmes / eux les hommes*. On trouve par contre une répartition : *nous les femmes / elles les femmes / elles les meufs*, où l'on assiste à un détachement, une

extraction de la catégorie « femme », pour l'objectiviser. Claire utilise le même procédé pour un groupe dont elle fait partie : *nous Théorie Communiste / eux Théorie Communiste* et *les gens de Théorie Communiste*. Cette fluctuation dans l'identification correspond à un déplacement de l'instance-témoin, puisque la distanciation par la 6° personne lui permet d'aborder sa relation avec le groupe.

Éva utilise l'opposition : *nous les anarchistes / eux les gens de l'extrême-gauche / quelqu'un de droite*. Elle fait également des chevauchements : *nous les féministes / elles les féministes* puis *nous les anarchistes / eux les anarchistes*. En fait, ce chevauchement trouve son explication dans une séquence où elle parle de l'anarcha-féminisme :

E229 : + mais euh c'est à la fois pour dire euh enfin à la fois tu t'adresses au milieu euh féministe où on leur dit ben

J230 : où on précise sur le côté anar

E230 : voilà et à la fois pour les anars où on précise aussi que euh

En réalité il y a donc une opposition qui s'opère depuis une intersection, qui se dessine ainsi :

nous les anarchistes / elles les féministes, puis
nous les féministes / eux les anarchistes.

Éva n'emploie ni la 4° personne ni la 6° pour renvoyer aux femmes. Elles ne sont pas pronominalisées. On trouve deux occurrences de pronominalisation des hommes (au pluriel et au singulier), un référent particulier : *un mec de la liste thésard* et un référent collectif qu'Éva va caractériser « en tant qu'homme » : *les thésards du labo*. Mais là non plus pas d'opposition *nous les femmes / eux les hommes*.

Gaël oppose explicitement *les gens qui ont un discours matérialiste* (agrégation) aux *queers* (extraction). Il n'emploie pas de chevauchement ni de changements de pronoms pour renvoyer aux mêmes référents. Il ne renvoie pas non plus aux femmes de façon pronominalisée et n'utilise pas la 1° personne collective pour renvoyer aux hommes. Le seul renvoi sera un *il* référant à un homme (générique). Il y a donc extraction du groupe homme. Non pas que Gaël ne se reconnaisse pas dans cette catégorie, mais plutôt il porte un discours qui tend à l'objectivisation des catégories.

Thomas, enfin, fait apparaître les termes d'une opposition : *nous ceux qui féminisons / les faux antisexistes* et ne fait pas de chevauchement. Il renvoie à *elle la femme* ou *elles les*

femmes. Dans son discours également on trouve une extraction du groupe des hommes : *ils, les mecs*. À la différence de Gaël, cette extraction est simultanée avec des auto-inclusions dans la catégorie homme.

Gaël est donc le seul des quatre locuteurs à ne pas effectuer d'aller-retour entre détachement et identification aux catégories sociales de genre. Tous les autres locuteurs auront recours à ce procédé. On note également qu'aucun des locuteurs ne parle depuis son genre par opposition à l'autre.

5.8. CONCLUSIONS

Cette étude des pronoms nous permet de dégager que ces discours sont des discours individuels, pris en charge par leur locuteur mais qui ne sont pas polémiques. Ce n'est pas une adresse au reste du monde. Au contraire, la revendication des discours est fluctuante, avec des séquences très modalisées qui mettent à distance le propos (modalité de l'incertitude) et des séquences plus assertives où la disparition du locuteur dans son propre discours révèle une prise en charge plus forte de ce qui est dit. Dans le même sens, l'aspect personnel des discours est renforcé par une adresse à un énonciataire idéal, bien que l'allocutaire soit également présent, dans une moindre mesure, dans le discours des locuteurs.

Ce discours est cependant renforcé par une voix collective qui vient soutenir la voix individuelle et l'on voit se dessiner un *nous* politique que les locuteurs convoquent de temps à autre.

L'altérité est complexe et graduée, puisque dans tous les discours on voit apparaître, à côté des ennemis, des *autres*. Si pour tous, les ennemis renvoient au champ de l'opposition politique, Éva et Thomas font exister une altérité politique à laquelle ils ne s'opposent pas, ce qui n'est pas le cas de Claire et Gaël pour qui l'altérité est toujours d'une nature non-politique. Il y a donc coexistence d'une polarisation de l'altérité avec une altérité non-dichotomique ; le politique se répartissant différemment dans ces altérités.

Enfin, si les locuteurs n'opposent pas leur parole individuelle à leur parole collective, on voit des chevauchements entre l'extraction et l'agrégation des locuteurs à des groupes, notamment pour les catégories de genre hommes/femmes.

Le discours sur la féminisation convoque des référents individuels et collectifs qui varient d'un discours à l'autre et qui dessinent des réseaux différents. Cela va dans le sens d'une non-normalisation des pratiques. Le discours n'est pas établi une fois pour toutes, les oppositions changent d'un locuteur à l'autre mais aussi dans un même discours. Il n'y a pas de figement du discours, au contraire, on voit que l'appréhension des questions de genre dans la langue prend place dans des paysages discursifs qui varient, chacun mettant en place les répartitions dont il a besoin pour construire son discours.

CHAPITRE 6 : LA FÉMINISATION - LIEU D'INTERSECTION ENTRE GENRE, LANGUE ET POLITIQUE

Si les entretiens montrent différentes positions politiques, différentes cultures politiques et différentes approches de la question de genre, la question de la féminisation est beaucoup plus homogène. Il ne s'agit pas là d'un manque de maîtrise des outils métalinguistiques, puisque les arguments ne sont pas eux-mêmes linguistiques. C'est davantage une position partagée, qui connaît des variations.

La plus grande partie des séquences concernant la féminisation est consacrée aux formes prises par la féminisation et à ses buts et effets. À propos de *comment* ils féminisent, les locuteurs font le récit d'expériences individuelles ou collectives de rédactions de textes féminisés. Ils abordent la systématisme totale ou partielle de leur féminisation, à quelle étape ils féminisent (directement ou à la relecture). Certains mentionnent le fait que le public à qui est adressé le texte va influencer sur l'apparition de la féminisation ou sa forme. Le rapport éditorial avec des auteurs qui féminisent ou pas, les sortes de mots qu'ils féminisent, la variabilité dans les procédés de féminisation sont aussi abordés.

6.1. POURQUOI FÉMINISER

Les motivations de la féminisation et ses buts se recoupent chez les locuteurs. Trois arguments se distinguent pour justifier la féminisation. Le premier, présent dans tous les entretiens, est celui de la visibilisation. On montre la féminisation pour poser question, pour déclencher une réflexion. C'est un acte démonstratif :

C269 : je crois que ça change quand même un petit peu ça ++ ça a quand même malgré tout la féminisation cet effet de visibilisation

E25 : ouais parce que ça s'adresse à des gens et donc du coup euh quand tu féminises be- c'est enfin c'est comme quand tu quand tu parles c'est pour des gens donc euh

E315 : +++ (4,44s.) ben si ils féminisent euh parce que euh ils ont envie de faire poser des questions euh aux gens euh

G217 : que se pose la question du féminisme du patriarcat tout ça et cetera ça me paraît être un des trucs un peu de BASE minimum quoi voilà sur lequel tu vois de féminiser en tout cas ou de y compris dans le vocabulaire l'expression qu'on a les différentes formes d'expressions qu'on a

T15 : c'est la meilleure façon que je trouve pour montrer que il faut pas oublier euh l'autre euh l'autre genre quand on écrit un texte quoi parce que voilà là on masculinise

Le deuxième argument avancé sera celui de la démasculinisation du générique :

E31 : voilà + ouais non voilà la euh la féminisation c'est pour euh dire le masculin n'est pas générique et du coup euh si tu veux dire ça tu as plusieurs choix et soit tu le dis en en disant euh euh il y a aussi le féminin euh qui est un équiva- enfin le féminin et- le féminin ET le masculin sont génériques tous les deux

G5 : masculin l'emporte puisque le le neutre enfin le masculin est censé + à la fois représenter le masculin et le féminin et du coup c'est pour euh s'opposer à ce sens-là que je féminise

T15 : la langue elle est euh elle a été elle est là depuis des des millénaires je pense hein enfin je suis pas très fort là-dedans et qu'elle est très clairement masculine voilà et c'est aussi parce que c'est une façon de lutter contre ça

On retrouvera cette idée de lutte politique parmi trois des locuteurs, Claire, Gaël et Thomas :

C448 : ça dépend si on féminise dans un texte euh où euh le moindre relou qui passe il se fait latter la gueule ouais il y a un enjeu politique très fort

G217 : que se pose la question du féminisme du patriarcat tout ça et cetera ça me paraît être un des trucs un peu de BASE minimum

T94 : je pense que c'est un langage euh de euh de lutte je dirais quand on dit

À côté de ces trois arguments de la démonstration, de la démasculinisation du générique et de la langue comme lieu de lutte, on trouve des commentaires sur la féminisation qui ne sont pas des arguments, mais plutôt des conditions.

Pour Claire et Éva, la féminisation doit se faire à condition de ne pas devenir norme. Si elle devenait norme, elle contredirait le premier argument de la visibilité pour poser question :

C634 : tu vois mais je pense pas qu'on est dans ce contexte de toute façon où effectivement c'est pas la norme + je pense que du moment où ça devient la norme c'est mort vraiment la norme

E301 : d'accord ouais ben oui c'est ça ouais et donc euh le jour où ils diront euh il faut absolument mettre un [e, 2] entre entre guille- entre tirets dans le truc et ben euh j'imagine qu'on trouvera un nouveau truc en disant euh bon ben faut plus faire- enfin en féminisant nos trucs

différemment ou euh je sais pas en + voilà + pour aller toujours plus loin dans @

Une seconde condition, qui va dans le même sens et que l'on trouve chez Claire et Thomas, est de s'opposer à la position de principe.

C426 : ouais ouais je crois que c'est ça aussi un petit peu que j'ai fui dans le formalisme euh de la féminisation

C449 : +++ (5,66s.) et puis voilà je crois que c'est aussi considérer justement que enfin reconnaître que féminiser ça a pas un sens EN SOI ça féminiser c'est pas BIEN forcément + enfin c'est vachement important quoi

T15 : ouais c'est ça donc garder ça à l'esprit mais c'est aussi enfin il y a PAS QUE hein il y a ÇA mais il y a aussi euh

Enfin, des discours contradictoires apparaissent dans le discours de Éva et Gaël, puisque pour Gaël, et bien qu'il souhaite agir sur le générique pour l'extraire du masculin, la motivation se tient dans le rapport au réel :

G129 : ou tu féminises euh voilà tu fémini- enfin toujours dans la logique de te rapprocher de la réalité de tenir compte de la réalité

Alors qu'Éva soutient la position contraire :

E125 : ouais ++ oui le le but euh de la féminisation c'est pas du tout pour dire euh il y a AUSSI des femmes dans la réalité donc euh on doit aussi mettre des femmes c'est pas c'est pas pour coller le plus ra- le plus mieux à

6.2. « FÉMINISATION »

Autre point commun aux locuteurs, au-delà des motifs : le rejet du mot *féminisation*. Soit qu'ils y aient déjà pensé, soit qu'ils le formulent au cours de l'entretien⁷⁹, les quatre pointent une négativité du terme :

C262 : comme ça ++ tu vois je je pouvais me dire ouais **c'est chiant ce mot** mais

E58 : @ +++ (7,34s.) ben c'est un peu le même problème que le terme de féminisme est-ce que ça te convient quoi parce qu'il y a **le mot** femme dedans et du coup c'est pas génial non

G3 : ou sinon ça peut être effectivement d'introduire la féminisation parce que de dire ouais du coup de p- enfin pour moi je dirais plutôt démasculiniser les textes effectivement mh

⁷⁹ Lorsque la discussion n'apparaissait pas spontanément, la question était formulée de la façon suivante : *est-ce que le mot féminisation te convient ?*

T94 : oui c'est vrai que putain là tu me pousses à des réflexions que j'avais jamais eu c'est vrai que DIRE féminiser + comme ça là on pourrait croire que ça veut dire on met tout au féminin et que c'est un genre sur l'autre qui + qui domine

Cette négativité sera pourtant immédiatement relativisée, dans le tour de parole même ou le suivant :

C263 : tu vois d- du coup je vais même m'arrêter à + et en même temps voilà ce mot ouais il est chiant et en même temps il correspond à ce qu'il est et du moment où tu commences à mettre quelque chose à côté de l'être générique

E59 : femme dedans et du coup c'est pas génial non plus mais bon en même temps on s'en fout un peu parce que c'est juste un mot pour décrire un truc et du moment qu'on s'entend sur ce que ça veut dire euh

T94 : oui c'est vrai que putain là tu me pousses à des réflexions que j'avais jamais eu c'est vrai que DIRE féminiser + comme ça là on pourrait croire que ça veut dire on met tout au féminin et que c'est un genre sur l'autre qui + qui domine mais euh bon c'est je pense que c'est un langage euh de euh de lutte je dirais quand on dit

Le mot ne convient pas, mais l'usage va le solidifier. Ici encore, les entretiens confirment les hypothèses formulées à partir du corpus de brochures : ce qui est en jeu n'est pas une mise au féminin, plutôt un déplacement du générique, que nous avons renommé le double marquage de genre. Mais, tout comme nous avons noté que les brochures faisaient apparaître le terme de *féminisation*, les locuteurs continuent à employer ce terme, d'une part parce que c'est l'usage, d'autre part parce que les formes prises par la féminisation/DMG sont plus importantes que la dénomination de celle-ci.

Mais il est notable que trois d'entre eux emploient au moins une fois le terme masculinisation comme reflet inversé de la féminisation :

C955 : ouais + [as, as] c'est féminin et ++ mais tu avais plein de tracts où c'était même pas masculinisé hein

G2 : euh ++ j'ai le réflexe en tout cas ouais de + féminiser ou en tout cas du coup de pas euh pr- on va dire de pas m- masculiniser les textes plutôt

T15 : il faut pas oublier euh l'autre euh l'autre genre quand on écrit un texte quoi parce que voilà là on masculinise

6.3. FÉMINISATION DES TEXTES ET ORALITÉ

« La résistance et la subversion prennent souvent une tournure qui serait impossible à l'oral (jeux d'orthographe, procédés de parenthésage ou slash, marquage diacritique). »* (Cameron 1992 : 217)

Quand on parle de féminisation, on parle implicitement de féminisation de l'écrit. C'est ce que vient confirmer l'expression *féminisation des textes* employée à plusieurs reprises par Gaël et Thomas. Gaël pointe d'ailleurs cela en précisant que ce qui est lisible par tout le monde doit être relativisé par le critère de l'alphabétisation :

G236 : et chômeuses chômeurs slash chômeuses ça me semble lisible par tout le monde en tout cas pour les gens qui peuvent lire

G237 : pour les gens qui ont appris à lire + le français +

Qu'en est-il de l'oral ? Spontanément les locuteurs n'abordent pas cette idée, et c'est sur mes questions qu'ils répondent, assez rapidement. Claire, Éva et Thomas pour dire qu'ils le font de temps en temps, Gaël le fait systématiquement.

J535 : ++ à l'oral tu vas féminiser ou pas ?

C537 : ça m'arrive

C540 : pas vraiment c'est assez bizarre c'est assez ambigu +++ (4,22s.) c'est un réflexe de pas le faire et c'est c'est un réflexe de comme je le fais pas de le faire mais

E163 : enfin à l'oral à moins de dire euh toutes et tous enfin ce qui est super long euh du coup voilà + donc euh

G140 : en fait je cr- c'est devenu un réflexe aussi un peu

T233 : de temps en tem- ouais parfois

À cette occasion, ils mentionneront presque tous une utilisation du féminin générique, alors qu'à l'écrit ce n'était pas une solution retenue⁸⁰. Mais ils la présentent comme un écart à la règle, en plaisantant, et ne le nomment jamais comme un féminin générique.

C549 : par contre ce qui m'arrive c'est aussi + pareil les petites euh + libertés entre guillemets que je m'accorde euh + enfin qui sont pas des libertés quoi mais euh +++ c'est parfois si euh +++ (8,48s.) je sais pas ça je crois que ça pourra m'arriver mais après ça dépend des potes mecs aussi + mais vis-à-vis de certains potes mecs je crois que ça pourrait m'arriver si on est je sais pas euh trois meufs et lui enfin lui

⁸⁰ Nous avons pourtant eu l'occasion, au cours de diverses interventions, de voir que le féminin générique est une proposition régulièrement faite par des locuteurs. Dans les réalisations, on l'observe cependant nettement plus en langue anglaise qu'en langue française où cet usage ne semble pas s'être installé.

je sais pas je pense à quelques potes pas beaucoup hein mais de dire ouais les copines

E106 : mh ++ par contre ça m'est arrivé euh de féminiser alors que je savais que il y avait que des mecs par exemple

G140 : alors des fois c'est m- c'est même assez marrant parce que comme c'est un réflexe c'est plus forcément réfléchi du coup des fois je féminise y compris euh + il y a par exemple je suis avec des copains donc que des mecs + et euh et je vais m'adresser à eux je vais féminiser comme si il y avait des mecs et des nanas

Ce phénomène, ressenti comme une tricherie, n'est pas le seul. Face à des difficultés linguistiques, Éva et Gaël disent tous deux avoir recours à des stratégies d'évitement.

E110 : ben je vais utiliser des moyens pour ne PAS avoir pour pouvoir le utiliser des termes génériques qui ne soient pas genrés ou ne pas utiliser d'adjectifs pour enfin voilà

G163 : + en même temps quand j'écris je suis pas sûr de euh d'avoir une règle mais à mon avis euh je pense que euh je trouverais un autre sy- euh du coup je

Il y a donc une norme implicite dont on peut déborder, de laquelle on peut explorer les marges.

6.4. UN DÉCLENCHEUR

La caractéristique partielle de la construction du monde par la langue touche directement à l'importance et à l'enjeu de la féminisation. La féminisation n'est jamais suffisante.

C427 : féminisation c'est-à-dire tout ce euh ++ toute cette surestimati- enfin ++ non pas cette surestimation de l'oppression des femmes ou quoi hein mais euh enfin ouais de voilà tu délirés à vide quoi c'est bien quoi mais c'est vide quoi

C449 : +++ (5,66s.) et puis voilà je crois que c'est aussi considérer justement que enfin reconnaître que féminiser ça a pas un sens EN SOI ça féminiser c'est pas BIEN forcément + enfin c'est vachement important quoi

T82 : donc faut faire attention de pas se cantonner à QUE à la langue

Cela explique que les locuteurs préfèrent parler à un niveau symbolique ou idéologique plutôt que de leur pratique concrète. La description de leurs techniques de double marquage du genre ne dure la plupart du temps que durant quelques questions assez rapides (sauf dans le cas de Gaël pour les raisons que nous avons mentionnées

précédemment). Dans quasiment tous les cas, c'est un outil auquel on ne veut pas donner trop d'importance. Les locuteurs précisent souvent et à plusieurs reprises que le DMG n'est pas suffisant, que c'est un moyen parmi d'autres de s'attaquer au sexisme dans sa globalité. Ils relativisent en permanence la portée de cette pratique, tout en l'utilisant tous.

T388 : **je sais pas si c'est la priorité de se de trop se prendre la tête** sur le sur les sur le texte sur les phrases sur les mots la féminisation elle est comprise que tu mettes un grand [e, 2] un tiret une parenthèse

Dans tous les cas, le double-genre est abordé comme un marchepied qui permet d'enclencher la discussion sur le rapport de genre (dans l'entretien comme dans les buts souhaités de la féminisation). Il s'agit d'un déclencheur plutôt que d'une topique.

6.5. DES PATRONNES ?

La féminisation des ennemis est un autre des points de tensions qui traversent les entretiens et l'intersection entre genre et classe va se trouver directement impliquée dans cette question. Souvent, ce sujet arrive dans l'entretien avant que je le provoque.

On trouve deux positions dans les entretiens vis-à-vis de cette question. Claire et Éva refusent des les féminiser, tandis que Gaël et Thomas insistent sur la nécessité à les féminiser. La première de ces deux positions sera cependant moins catégorique que la seconde, puisque dans un premier temps, elles déclarent toutes deux d'abord éviter la question, avant d'y répondre :

C453 : il y en a il y en a + il y en a pas beaucoup mais il y en a ++ non + mais là c'est presque euh + d'une part j'y réfléchis pas

E110 : parce que banquier banquière ça existe banquière ? ouais j'imagine + ben je vais utiliser des moyens pour ne PAS avoir pour pouvoir le utiliser des termes génériques qui ne soient pas genrés ou ne pas utiliser d'adjectifs pour enfin voilà

E111 : + @ ben en fait c'est ni- si j'utilise des moyens détournés c'est pa-pour pas me poser la question @@ et pour pas y répondre en fait @@ @

Les arguments sont de plusieurs sortes. On va retrouver là un certain nombre de questions soulevées dans les réseaux sémantiques précédemment présentés. La question de l'intersection entre genre et classe, le rôle de l'individu, l'essentialisme en tant que maintien des catégories de genre, la nécessité de lisibilité, le rapport entre

générique et particulier ou encore la nature du lien entre langue et réalité vont tour à tour être en jeu. La féminisation des ennemis apparaît donc comme un point de cristallisation particulièrement sensible de la féminisation.

Le premier argument contre est d’ordre politique. Patriarcat et capitalisme sont des systèmes qui ne sont pas autonomes, mais articulés, comme on l’a vu dans le discours de Claire. Ne pas féminiser les ennemis renvoie donc à la prise en compte de cette articulation :

C455 : parce que ça fait partie des ennemis @ @@ ennemis de classe @@

C460 : euh LES femmes sont en position de subordination donc à ce titre-là oui je mettrais au masculin ces instances-là de euh enfin ces

Le deuxième concerne directement le phénomène de valorisation idéologique dégagée de l’étude du corpus de brochures : le double marquage du genre est porteur de positivité, le marquage simple de négativité, et il n’est pas question de valoriser les ennemis. Cela sous-tend que le DMG est respectueux, et que ce respect n’a pas lieu d’avoir cours avec ceux à qui l’on s’oppose :

E113 : les banquiers de toute façon que euh enfin je m’en fous qu’ils soient génériquement euh marqués masculin puisque de toute façon c’est de la merde et que euh mais bon après euh

E120 : mh + parce que ça fait toujours MAL de dire euh euh de de faire de bien PENSER à dire euh les présidents et les présidentes euh des états machins trucs quoi c’est ça fait toujours un peu chier quoi

Le troisième est celui la grille de lecture. C’est des structures dont il est question et non des référents particuliers. Dans le discours de Claire, cela s’aligne sur son rejet de l’individu comme point de départ de la réflexion :

C476 : peu importe les individus qui occupent les places ça de la même façon que j’irais pas dire le policier arabe

C477 : le policier français

Enfin, dernier argument, sur lequel les discours de Claire et Éva convergent : le risque de produire du malentendu, que cette féminisation soit mal comprise. Ce malentendu repose sur une compréhension du féminisme qui serait basée sur l’essentialisme, et donc sur le maintien des catégories, prônant une égalité sans abolition ou déconstruction des genres, malentendu qu’il est nécessaire de mettre à l’écart :

C496 : bon après il y a plein d'autres enjeux en plus là-dedans tu vois ? c'est-à-dire euh +++ (7,41s.) enfin tu vois l'antiféminisme mec y compris dans les milieux euh gauchos et tout euh il est aussi là-dessus ah tu es contente tu vois il y a une policière

E121 : parce qu- aussi parce que ça fait ça ferait un p- ouais après il y a aussi le fait que ça pourrait être compris comme euh euh on veut aussi que les femmes soient présidentes enfin tu vois se battre sur ce terrain-là alors que c'est pas ça qu'on veut euh et que du coup peut-être on a envie de laisser ces trucs-là euh

Pour la féminisation des ennemis, trois arguments se dégagent, mais il est curieux de voir que l'un d'entre eux est identique à l'un des précédents. L'impératif d'une analyse intersectionnaliste entre genre et classe va en effet être convoqué à nouveau, mais pour soutenir cette fois-ci la féminisation des ennemis. Pour Gaël, ne pas féminiser les ennemis, c'est donc nier qu'il y ait des chevauchements entre les deux rapports, et cette négation est réactionnaire.

G45 : par exemple et puis on va pas mettre euh patron patronne + et alors en même temps c'est compliqué ces règles parce qu'à la fois c'est c'est un mélange de ce que euh + de nouvelles versions de la grammaire et à la fois un truc politique et parce que des patrons il y a des patronnes aussi + et euh même si il y en a moins puisque ça fait partie de la réalité la société des rapports hein des rapports sociaux de sexe de la société mais néanmoins il y en a et du coup ne pas féminiser par exemple moi je trouve ça bizarre + les patrons c'est réac une femme par exemple peut pas être patronne ou que une femme patronne sera forcément différente d'un homme patron

G57 : plus même si elles sont minoritaires il va y en avoir de plus en plus + et ça me semble important aussi parce que il y a des députées il y a des ministres il y en a + il y en a moins et c'est pas un hasard si il y en a moins on est bien dans ce que tu disais une société patriarcale néanmoins ça existe et néanmoins elles appliquent les mêmes politiques parce que on est dans un système patriarcal capitaliste et tout ça donc c'est on est à la conjonction de plusieurs rapports

L'argument du « tout ou rien » de Thomas va dans le même sens. Gaël soulignera d'ailleurs que la partition est paradoxale, insensée.

T133 : ben moi c'est euh j'avais amené le pro- enfin moi ça me pose problème donc moi je veux TOUT féminiser ou RIEN c'est-à-dire que pour moi les exploités il y a des exploi.TEUSES aussi

G44 : et les textes des fois je trouve qu'ils sont féminisés n'importe comment + et du coup euh enfin + peut-être que par exemple un truc tout con c'est-à-dire que + souvent on va euh on va mettre euh chômeur

chômeuse par exemple et puis on va pas mettre euh patron patronne
+ et alors en même

Cet argument est basé sur le degré de grammaticalité sur lequel on place la féminisation, ce qui appelle à interroger le rapport entre langue et réalité : plus la grammaticalisation est importante, plus le rapport à l'extralinguistique est ténu, inversement, on pourra prendre en compte ce lien fortement si l'on fait fi de la grammaire. Il faut cependant préciser que cela est vrai du point de vue du producteur plutôt que du récepteur, qui dans les termes marqués, qu'il y ait grammaticalisation ou non, verra une modification du rapport au genre sémantique.

G52 : et il y a et tu les chacun chacune a sa façon de faire + et euh alors il y en a qui vont tout féminiser d'un point de vue grammatical enfin en tenant compte de la réalité voilà tu vas pas mettre par exemple euh voilà il y a il y a les curés et autres

G53 : ça n'existe pas donc ça a pas lieu d'être mais sinon de tout féminiser d'autres qui f- qui vont féminiser avoir vraiment un truc d'analyse politique en disant bon ben voilà par exemple on va pas mettre patronne parce que ça rime à rien et ou je sais pas

Pour Thomas, l'impératif à féminiser les ennemis est très fort :

T132 : mais de toute façon ouais voilà je mais par contre **je suis obligé de dire parce que alors là c'est des gros problèmes** c'est quand tu PARLES des exploi.TÉS tu tu féminises tout mais quand tu PARLES des exploi.TEURS ou du patron là la féminisation s'arrête et ça je l'ai souvent vu

Cette solidité permet de dépasser la contrainte de lisibilité pourtant jusque-là intouchable. Mais malgré la perte de lisibilité, la position pour la féminisation des ennemis est maintenue.

T141 : je trouve que moi-même des fois je euh je trouve que ça fait lourd de féminiser euh sur ces [exploiteurs.euses, eksplwat9R.9z] enfin c'est assez bizarre ça

Ce point est abordé par les locuteurs sous l'angle du rapport entre particulier et général, qui ne constitue pas pour autant un argument, puisque les locuteurs apportent différentes réponses alors qu'ils partagent une même vision de ce rapport. Pour Claire, la non-féminisation des ennemis n'est valable qu'à un niveau général. Aussitôt que l'on est dans le particulier, cela n'a plus de sens :

C461 : ces gens-là qui caractérisent mais qui sont employés en termes on parle pas de Laurence Parisot si je dis Laurence Parisot je dirais la patronne tu vois mais si je dis les patrons je dirais les patrons + parce que justement structurellement la société s'organise alors ça bouge hein à l'heure actuelle hein

C489 : si c'est par une flic que je me fais l'atter la gueule je dirai que c'est par une flic

C490 : je pense que je le dirai

C491 : si je parle d'un individu

C492 : ++ mais si je parle des flics

C493 : des policiers je dirais les policiers je dirais pas les [policiers.ères, polisie.Er@]

Éva et Gaël ont plutôt tendance à évacuer la question du général pour se concentrer sur le niveau particulier qui fait sens :

E185 : ++ ben après une fonction c'est un humain quoi un expropriateur c'est un être humain qui exproprie @ du coup ça fait pas trop en fait + euh

G57 : plus même si elles sont minoritaires il va y en avoir de plus en plus + et ça me semble important aussi parce que il y a des députées il y a des ministres il y en a + il y en a moins et c'est pas un hasard si il y en a moins`

Alors que Thomas place beaucoup moins de sens dans cette partition général/particulier :

T141 : ah euh ouais c'est-à-dire que euh pas à chaque fois mais euh c'est un peu au feeling aussi

6.6. LES POLITIQUES LINGUISTIQUES OFFICIELLES DE FÉMINISATION

Nous avons souligné à plusieurs reprises la distinction entre DMG et féminisation standard comme deux actions sur le genre dans la langue qui ne partagent guère de points communs. Mais, plutôt qu'une démarcation, il s'agit visiblement d'une cohabitation aveugle. Nous n'avons jamais rencontré de travaux sur la féminisation standard qui mentionnent d'autres types d'action linguistique sur le genre. Le terme même de féminisation est toujours très englobant et singulier. Mais s'il est peu surprenant que les prescriptions et les usages prépondérants ignorent ce qui se passe dans les marges, politiques et linguistiques, il est tout aussi vrai que les pratiques de DMG ne se présentent pas comme un décalage depuis les pratiques de féminisation standard, mais plutôt comme une pratique pour elle-même. Cela apparaît très nettement

dans tous les entretiens lorsqu’est rapporté l’existence de commissions terminologiques ou de politiques linguistiques institutionnelles. La réaction est unanime : personne n’a jamais entendu parler de ça.

C859 : ah ouais ?

E274 : d’accord ah je savais pas que je croyais que c’était juste la mode quoi mais oui je savais pas qu’il y avait des textes officiels là-dessus ouais d’accord

G192 : bah euh ++ c’est je crois que c’est + enfin je me suis pas posé la question

T368 : ah ok je suis pas au courant

Il a alors été demandé aux locuteurs de confronter féminisation standard (FS) et DMG, pour voir s’ils pouvaient rentrer en alliance ou en conflit, s’il y avait, selon eux, des points de croisement entre ces deux types d’intervention. Il leur a également été demandé s’il était possible de reconnaître un intérêt à ces politiques linguistiques institutionnelles, et éventuellement lequel.

Passé le moment de surprise :

E285 : + mh mh non pas vraiment + ben ++ euh @ +++ (5,17s.) ben c’est enfin c’est bizarre comme question

E286 : @ c’est comme si tu me demandais je sais pas si euh euh quand ils passent une loi sur les trente-cinq heures ça va dans le même sens que les revendications euh enfin + parce que

Les locuteurs commencent par distinguer les deux démarches, en termes de finalité :

C602 : et parce qu’en fait l’enjeu c’est quoi ? l’enjeu c’est que la question elle se pose enfin + dans les textes partout dans les rues partout

E292 : qui que du coup euh ils font ça parce que d’un coup ça va satisfaire tout le monde ben c’est toujours la même chose quoi + après **ça me semble pas vraiment euh aller dans le même sens** euh

G192 : je crois que ça va de pair avec euh + **des trucs dans lesquels je me retrouve pas** mais tous les débats sur la parité sur tout ça hein je crois que ça va ça va aussi

G197 : mais **la finalité elle sera pas la même c’est sûr** + mais *

G202 : et puis vraiment après il y a le fond sur la parité voilà comme tu dis ça n’a euh la parité **moi c’est un truc j’en ai rien à foutre enfin**

T379 : non pour moi en tout cas moi comme je le vois **c’est pas du tout la même démarche** parce que dans le combat CONTRE le sexisme il y a aussi cette idée de faire réfléchir chacun sur euh sur ce qu’il est et sur sa position par rapport à celui qui est à côté de lui quoi

Trois des locuteurs vont cependant concéder certains points communs avant de développer les arguments de la distinction. La FS participe à la visibilisation, en cela on ne peut pas la rejeter en bloc ; il y a un lien entre les deux ; ce n'est pas négatif en soi puisque ça produit des textes féminisés :

E288 : ouais ben après je suppose que euh + que ouais il doit y avoir un petit peu de visibilité

G192 : il y a un lien ça sort pas de nu- ça sort pas de nulle part puis euh voilà les [o n, oEn] certaines [o n g, oEnZe] certaines institutions ou trucs euh super réformistes euh euh qui féminisent les textes comme elles disent parce que c'est alors c'est dans l'air du temps mais ça c'est une formule et puis euh ben il y a quand même euh +++ c'est à la fois je dirais un un révélateur de la société actuelle dans l'état dans lequel elle est des des luttes je sais pas c'est peut-être un bien grand mot je suis pas sûr qu'il y ait des luttes sur la sur euh la féminisation des textes et tout ça mais en tout cas ouais de l'état actuel de la société

G197 : mais euh et du coup par exemple ça peut être dans cette logique-là ben voilà du coup de euh quelque part que- quelque part ça peut se rejoindre avec la démarche que nous on a qui est de visibiliser

G198 : +++ négatif je dirais pas que c'est négatif parce que euh de voir des textes euh pas féminisés ou machin ça a ça a plutôt tendance à m'horripiler + en même temps positif euh pff

T378 : donc non moi je trouve ça c'est inutile ça peut même être euh je sais pas si ça peut être mauvais mais en tout cas c'est inutile

Une fois ces concessions posées, les arguments contre la FS vont pouvoir être énoncés. On en trouve 4 qui traversent les entretiens.

Le premier argument, qui est aussi le plus largement développé, porte sur le maintien des catégories. La FS ne travaille pas à l'abolition des genres. Celle-ci étant une des prémisses du discours, ce qui va à son encontre ne peut qu'être rejeté. La FS est alors évoquée comme une possible récupération de la volonté de perturbation pour transformer sa signification à quelque chose de moins radical, autrement dit, un façon de faire du politiquement correct. Ici encore, une deuxième prémisse, celle de l'anti-étatisme, va rejoindre la première. Si la démarche provient de l'État – ou plus largement de l'institution – si elle est légale en ce sens, elle ne peut nécessairement pas avoir la finalité d'abolition. Il y a un conflit entre abolition et institution :

C874 : mh mh mh +++ (4,11s.) le voir comme récupération ça serait beaucoup trop manichéen je pense + a- +++ est récupéré de toute façon ce qui est récupérable +++ (22,22s.) je sais pas je dirais euh comme ça spontanément que ça ça pose un des un des pôles de ce

qu'on disait tout à l'heure + c'est-à-dire que c'est le pôle euh éternisation du rapport + là où des fois ça peut être + euh dialectisé par le pôle remise en cause et que là c'est uniquement le pôle éternisation

E304 : ah ouais ? ++ et et ben si i- ils passent une loi euh contre le genre et ben + et ben mh +++ (4,84s.) mais ça n'existera jamais ma pauvre

E305 : de toute façon c'est pas en passant une loi que tu démolis le genre et donc du coup c'est bidon ta question

G200 : je crois que voilà de toute façon après tout est récupéré à un moment ou à un autre enfin je crois que on va pas se * + et ça c'est pas ce qu'il y a de plus radical c'est pas compli- enfin enfin ça coûte pas grand chose à

G204 : voilà et du coup là tu tu tu affirmes les catégories et tu es plus du tout dans une idée de les supprimer quoi parce que

T378 : qui pensent vraiment qu'il faut puis des gens euh qui parce que c'est un une sorte de politiquement correct + donc non moi je trouve ça c'est inutile ça peut même être euh je sais pas si ça peut être mauvais mais en tout cas c'est inutile

Le deuxième argument tient sur le fait que la FS réduit le féminisme à la féminisation, alors que les locuteurs soulignent par ailleurs que la féminisation ne doit être qu'un des aspects d'une lutte :

C880 : ouais ouais non mais c'est intéressant parce que justement aussi ça pose que contrairement aussi à ce qui se dit dans les milieux autorisés que la féminisation euh tu vois ça peut apparaître un peu comme une panacée aussi

E290 : +++ (4,73s.) ouais en fait c'est des combats féministes mais euh + ouais si peut-être un peu du style euh i- il y a d- des groupes féministes un peu euh un peu bateau qui qui gueulent enfin tu vois des trucs un peu pro-machin et et ouais voilà et du coup j'imagine que c'est des trucs comme ça qui que du coup euh ils font ça parce que d'un coup ça va satisfaire tout le monde ben c'est toujours la même chose quoi +

G194 : ah oui oui bien sûr non non mais c'est comme euh par exemple beaucoup d'[o n g, oEnZe] ou d'institutions euh machin par exemple au niveau de l'europe + faire du genre pour la plupart des [o n g, oEnZe] parce que il y a des quand même des gros budgets il y a il y a un tas tu sais de trucs * ça hein pour la plupart des ces structures enfin la plupart une bonne part- + un nombre non négligeable d'entre elles au moins faire du genre par exemple c'est féminiser ou c'est faire des choses pour les femmes bon par exemple c'est attribuer euh du coup attribuer des budgets pour les femmes par exemple c'est ÇA faire avoir une analyse de genre ce qui est délirant

Le troisième argument est un schème classique de la pensée anarchiste, employé par Thomas : la fin ne doit jamais justifier les moyens. Si les moyens employés ne sont pas cohérents avec le but plus général d'émancipation, alors la FS est vouée à l'échec. En ce sens-là, elle est plus inutile que mauvaise, en fait elle est invalidée :

T376 : ah pour moi c'est complètement inutile parce que en fait euh pour moi c'est si tu expliques pas quelque chose à des personnes tu vas les forcer à féminiser par exemple un texte quoi à faire en sorte que le papier administratif soit écrit mais il y a pas une réflexion sur la personne et pour moi la tout doit partir d'une réflexion de l'individu sur lui-même d'abord pour pouvoir après ré- réfléchir avec les autres en collectif donc si tu lui dit bon ben maintenant euh tu es plus raciste tu arrêtes de dire des des mots euh sale nègre bon il va plus le dire parce qu'il va prendre un [p v, peve] mais après quand il sera chez lui il s'en fouttra après tu vas dire de il faut fémi-

J377 : là c'est pas des obligations hein c'est des euh + ils font rentrer le mot dans le dictionnaire donc c'est pas répressif mais c'est incitatif *

T377 : ouais mais oui oui c'est pas répressif oh oui c'est différent d'accord mais au final euh c'est aussi en dehors de toute réflexion euh sur soi quoi l'indivi- l'individu euh il va pas se poser la question à la limite ils vont dire ils me font chier à féminiser c'est encore ces ces ces féministes là euh voilà bon ça va faire des gens contre ça va faire des gens qui s'en foutront ça va faire des gens qui disent ah non c'est bien c'est bien il faut euh des gens sincères hein qui

Il n'y a donc pas une appréhension du DMG comme une périphérie en regard d'un centre quelconque. Tout comme les féminismes qui n'appartiennent pas aux locuteurs sont expulsés du champ légitime du féminisme, leur action sur la langue n'est pas en concurrence avec une autre. Cela fait également écho à la distinction entre le politique et la politique. Ce qui appartient à la politique politicienne est évacué du champ du politique, et est à peine mentionné. Il s'agit bien d'une posture subversive, au sens de ce qui est susceptible de bouleverser ou de défaire des institutions ou des principes, mais pas de la radicalisation d'une position. Les locuteurs ne se situent pas « plus loin » dans la féminisation, ils se situent dans un autre espace, dans un autre paradigme.

6.7. LIEUX DE LA FÉMINISATION

La FS et le DMG n’appartenant pas aux mêmes paradigmes, ils ne partagent pas non plus les mêmes supports. Les brochures sont comme on l’a vu un lieu privilégié de son apparition, mais ce n’est pas le seul. D’autres médias sont le site du DMG.

Lorsque rien n’est précisé, l’hyperonyme est le *texte*, qui apparaît le plus largement chez tous les locuteurs. Mais ils vont préciser la nature de ces supports, pour exemple ou parce que ceux-ci ont une incidence sur la féminisation. Le livre est seulement évoqué, c’est Claire et Éva qui le font, mais l’on ne parle jamais de la féminisation de celui-ci, à l’exception d’un livre de Christine Delphy, à paraître au moment de l’entretien. Effectivement, on rencontre parfois de la féminisation dans des volumes, mais cela reste très minoritaire, bien qu’en extension ces dernières années.

C332 : de les différents textes de Delphy là qu’elle va sortir prochainement⁸¹
c’est à chaque fois c’est quelque part c’est un truc différent et même
des fois d’un paragraphe à l’autre bon alors là c’était pas mis en
forme les textes qu’elle m’a

C337 : ça va être un petit bouquin de euh de textes +

Éva parle de *livre* pour qualifier les brochures, ce n’est donc pas le support en lui-même qui est l’objet du discours :

E13 : ouais + après euh une brochure je pense que ouais parce que c’est pas
pareil vu que tu as le temps de même si c’est un public non-adapté il
bon voilà il lit un livre donc c’est pas pareil quoi et puis euh après un
article euh en math non peut-être pas @

Les périodiques sont un des principaux lieux de la féminisation. Claire parle de *revues*, Thomas de *journaux* et Gaël emploie les deux. Claire, Éva et Thomas renvoient aussi aux articles qui les composent.

C958 : **d’autres articles** où c’était que des ouvrières enfin + tu vois je pense

E15 : + ah + ouais ouais **un article** aussi ouais

G65 : alors ouais je trouve qu’une solution que j’aime bien qui est celle
notamment je pense à **une revue** euh la première fois que je l’ai vu
ça s’appel- c’était dans “nouvelles questions féministes” qui est une
revue euh

⁸¹ Il s’agit de *Classer, dominer. Qui sont les autres*, Paris : La Fabrique, 2008, qui sera effectivement féminisé à sa publication, de manière unifiée.

G106 : euh j'ai différentes expériences euh à un moment j'ai participé euh à **un journal** pendant deux trois ans et euh on la règle c'était de féminiser

T4 : oui oui après quand je j'essaye euh souvent je maintenant euh quand j'écris **des articles** euh pour "le monde libertaire" ou autre LA je féminise

T103 : c'est les deux alors voilà c'est très simple c'est quand euh @ j'aime bien cette quand j'écris des textes euh pour **un journal** ou donc à TITRE personnel je signe pas euh enfin en mon nom euh je féminise

Deuxième lieu : la brochure, qui n'est finalement que peu illustrative de la féminisation. Elle est mentionnée mais n'est pas exemplaire.

E13 : ouais + après euh une brochure je pense que ouais parce que c'est pas pareil vu que tu as le temps de même si c'est un public non-adapté il bon voilà il lit un livre donc c'est pas pareil quoi et puis euh après un article euh en math non peut-être pas @

T85 : ah oui tu mettrais une petite j'avais vu ça un jour je sais plus sur une brochure + en fait l'idée c'est je l'ai rarement fait hein

Les tracts et les affiches sont le troisième type de support de la féminisation. Lorsqu'il y a une hésitation à féminiser, c'est toujours illustré par une anecdote autour d'un tract.

C2 : alors qu'avant ça pouvait être enfin quand j'écrivais des tracts à l'entregrenes ou quoi euh c'était une préoccupation c'était

E180 : euh ben + en fait je me suis jamais vraiment posée cette question à part euh une fois pour euh le tract où euh où il y avait les exprop-euh c'est quoi expropriateur ?

G118 : ben é- je crois enfin en tout cas dans la ma- euh par exemple les tracts euh enfin en tout cas ceux auxquels je participe ils sont euh féminisés systématiquement euh

G54 : ben moi je me sou- alors une anecdote je me souviens d'une ici à marseille on avait repris une affiche anar qu'on avait refait au niveau local et l'affiche d'origine c'était euh il y avait patron député sénateur euh c'était absolument pas féminisé

T116 : ouais voilà donc là c'est discussion c'est-à-dire que bon le tract euh je suis pas d'accord euh je veux a- des points on discute bon euh après je vais pas tout bloquer parce que ce qui est important c'est quand même qu'il y ait quelque chose qui sorte de ça

Enfin, la féminisation prend place dans les productions numériques, sites et listes mails, qui sont pris en exemple de lieu de féminisation par les locuteurs :

C14 : et là euh quand j'écris bon c'est soit euh soit pour moi soit pour une liste mail euh

C15 : donc c'est plutôt ouais sous la forme de l'article quoi en gros en gros après c'est pas forcément aussi formalisé que ça j'écris pas énormément

E3 : euh ben par exemple quand j'écris euh aux aux thésards sur la liste parce qu'il y a une une liste thésards

E17 : +++ ben ça dépend encore du public en fait enfin de à qui ça c'est ça s'adresse style quand je féminise sur la liste [f a, Efa] en mettant tout au féminin ça s'adresse euh à

G107 : oui alors je disais euh ouais par exemple euh + et je crois aussi que des fois les textes pas féminisés on les récrivait pas forcément parce que + enfin par exemple j'ai un un truc je continue un truc sur internet + où je fais partie des modérateurs euh censeurs appelons ça comme il faut ++ et une majorité une grande majorité des textes qui arrivent sont pas féminisés

Les supports à propos desquels on parle de féminisation sont donc les mêmes que ceux que liste Domenach : les livres, les périodiques, les brochures et les affiches, enrichis des supports numériques et des tracts. Mais ils ne sont pas cités pour leur possibilité d'échapper à la surveillance, plutôt parce qu'ils constituent la matière de ce qui est lu et produit par les locuteurs, ils constituent la littérature politique.

6.8. LA QUESTION DE LA NORME

Une norme de la féminisation est-elle souhaitable ? Dans la partie précédente, nous avons traité des nécessaires liens qui rattachent l'intervention linguistique à la norme. Le discours des locuteurs est à son tour éclairant sur cette question, qu'il s'agisse de la perception de la norme et de sa valorisation comme de la nécessité d'unification.

Des pratiques communes se reconnaissent les unes les autres comme une même pratique sur laquelle on peut porter un discours, il y a donc « un *normal* » de la féminisation. Mais pour passer du normal à la norme, il faut à franchir le pas de la régularisation, au sens de la fixation de règles. Que ces règles soient explicites ou implicites, c'est en ce qu'elles sont une gestion des écarts qu'elles sont norme. Alors que les frontières du normal sont floues, non-édictees et à ce titre peuvent être débordées. Tous seront sensibles à certains de ces débordements quand ils iront à l'encontre des bases sur lesquelles reposent le normal pour chacun d'entre eux. C'est ce qui s'est illustré autour de la féminisation des ennemis ou de l'utilisation de féminin générique à l'oral. Un autre indice du débordement de la frontière se fait jour dans les réactions aux néologismes. On verra que dans leur discours comme dans leur métadiscours, les

néologismes – convoqués sous leurs formes prototypiques *illes, sans-papiers* – sont tantôt bienvenus, tantôt rejetés, suivant qu'ils soient identifiés à la norme ou au normal. Le passage à la norme correspond ainsi à une explicitation, une stabilisation, en bref à une délimitation du normal. *Unifier* ou *codifier* les pratiques, qui deviendraient alors la pratique, va donc représenter un enjeu pour la féminisation.

Claire rejette la norme. Non seulement, elle ne souhaite pas de norme, mais il faut l'éviter car la norme induit nécessairement une stabilisation qui est en contradiction avec les raisons mêmes qui la poussent à féminiser et qui met en péril la féminisation. C'est la position anomaliste. On se souvient que l'absence de norme était une des conditions de la féminisation pour Claire :

C602 : et parce qu'en fait l'enjeu c'est quoi ? l'enjeu c'est que la question elle se pose enfin + dans les textes partout dans les rues partout

C606 : + donc du coup effectivement si ça recrée la norme + même au sens POSITIF de c'est mort

C935 : mais je crois que ouais non décidément je crois que le seul intérêt il est dans le bordel que ça met

C944 : ouais d'accord je pense que codifier c'est l'échec

Si c'est la perturbation qui prime, même le normal n'est pas souhaitable car il délimite :

C691 : parce que t- tu vas te retrouver euh face à un mec ou une meuf qui dit les copains et du coup direct tu vas te dire euh celle-là elle a rien compris alors que non quoi non + et qu'en fait on en est tous là ++

C'est pourquoi les néologismes sont bienvenus, ils permettent l'instabilité, à l'inverse de la norme qui fige. Elle l'illustrera avec l'exemple *sans-papiers*.

C151 : + par exemple il y avait un truc que je trouvais vachement euh + enfin qui moi à l'époque m'a vachement parlé dans le mouvement des sans-papiers quand on a parlé des sans-papiers ou

Mais le critère du sens reste prédominant et l'instabilité n'est pas toujours valorisée :

C386 : après il y a un autre truc qui me gonfle dans par contre + qui me gonfle dans la féminisation c'est on veut féminiser individu

Ce rejet de la norme ne touche pas non plus à la typographie :

C330 : si à la limite il y avait une euh justement comme il y a des règles

J331 : un standard ouais

C331 : typographiques ouais un standard que là c'est pas le cas à chaque fois que tu vas tomber sur un texte et même là dans le euh les textes

Éva ne veut pas mettre en place de norme parce que c'est inutile et parce que ça ne pas de sens en soi, mais distingue « un normal » :

J307 : *est-ce qu'il y aurait un intérêt à unifier le euh le code de féminisation ?*

E307 : ++ ben non

J308 : *+ non ? tant que c'est compréhensible c'est pas*

E308 : + ben oui enfin + ça va quand même on est pas totalement débile donc on est capable de voir que enfin de changer notre euh

E314 : ouais voilà + mais euh c'est pas non ouais c'est comme je te disais le but c'est pas non plus que tout le monde le fasse pour le faire en soi quoi donc du coup euh +++ (4,40s.) oui voilà quoi @

E82 : + il existe forcément quelque chose en place déjà après euh soit tu tu fais ce que tu veux avec donc tu for- enfin euh soit tu le prends tel quel soit tu le déplaces un peu euh + mais euh mais oui il existe quelque chose

Elle ne se positionne pas sur les néologismes, mais en utilise et justifie son utilisation de par leur caractère normal, courant :

E50 : + ouais non ça dép- bah parce que gens il y a plein de gens qui mettent [gente, Za-t@] en fait c'est pour ça que je le mets aussi

Gaël est le seul à souhaiter une norme de la féminisation, au sens d'un code à mettre en place, dans une posture analogiste. La régularisation est positive et même nécessaire. Partant de l'impératif de visibilité, il l'étend à un impératif de lisibilité. La multiplicité des usages, qu'il appelle des règles, nécessite une formalisation, qui peut prendre la forme d'une charte, mais qui est avant tout une mise en commun :

G44 : et puis euh après des règles de féminisation il y en a plein euh je crois que que chaque à chaque règle il y a une personne pour chaque règle et les textes des fois je trouve qu'ils sont féminisés n'importe comment

G132 : ben moi je trouverai ça à un moment donné euh alors après des règles c'est toujours chiant une contrainte et puis qui va mettre ces règles mais en tout cas euh +++ (4,75 s.) moi je trouverais ça euh pas con si euh des gens ils se mettaient à essayer de ++ une espèce de charte de féminisation ou de je sais pas quoi en tout cas d'une autre d'un autre style d'écriture + euh avec toujours ce truc de ren- de pas rendre le texte euh chiant hein

G225 : à un moment de décider d'avoir une démarche un peu commune euh déjà je trouve c'est plus facile au niveau de la lecture

Les écarts au normal sont dévalués à ce titre :

G221 : + et euh ouais moi je trouverais ça euh mais peut-être parce qu'il y a des fois je trouve euh voilà je trouve des textes féminisés n'importe comment

G246 : moi je trouve aussi ouais ouais c'est euh des habitudes de langage et je trouve que ces habitudes c'est plus facile avec des mots euh qui sont pas inventés euh qu'avec des créations de mots euh

Gaël formule la nécessité de normalisation malgré la connotation négative de la norme. Il se défend d'un cadrage trop formaliste, et aura besoin de le distinguer des instances normatives comme l'Académie Française de la normalisation dont il parle, qui est au service du sens :

G229 : mais je d- je sais pas hein je me pose la question en tout cas euh +++ je sais pas moi il y a des euh par exemple un truc vraiment au niveau féminisation que je trouve mais AFFREUX dans la lecture + c'est euh les nouveaux mots c'est tu crées des mots euh ah en plus c'est c'est pas que je suis pas je suis je suis nul en orthographe en grammaire enfin le euh + c'est pas un rapport euh à l'académie française et tout ça mais

G246 : c'est plus facile avec des mots euh qui sont pas inventés euh

Le néologisme par son caractère instable pénalise donc la lisibilité.

G230 : en même temps euh les textes [ille, il2] machin tu sais tout attaché les gens ils te ils te créent plein de mots alors peut-être qu'au- avec l'habitude

Il va cependant en utiliser, qu'il ne perçoit pas comme néologisme. C'est vraiment la nouveauté du mot qui heurte Gaël et non son écart au standard.

G93 : euh après parlant parl- parler de quelqu'un ou quelqu'une euh

Thomas relie explicitement norme et néologie dans un rapport équivoque. La norme n'est pas utile, mais les néologismes posent problème, sur une ligne de tension entre lisibilité et perturbation :

T157 : ça ça me dérange c'est rigolo ça me dérange

T158 : parce que c'est changer la la la la langue française donc pour moi c'est une perte de compréhension

T159 : ah ouais carrément carrément ouais ouais c'est je trouve ça très intelligent mais quant à la compréhension euh

T389 : j'ai je trouve que c'est qui est pas mal c'est pas mal c'est pas mal ce qu'ils font je le ferais pas moi hein parce que je + voilà parce que j'ai

un peu dit tout à l'heure j'ai pas trop envie de de créer des nouveaux mots mais je trouve que ils sont compréhensibles leurs nouveaux mots et donc ça c'est voilà ça suffit tant que ça devient compréhensible je pense qu'on a pas besoin de tout normer

Au-delà de la lisibilité, le critère du sens apparaît également, et comme Claire, ce sera illustré par *sans-papier*⁸², mais cette fois-ci pour le rejeter sans appel, en tant que politiquement correct.

T145 : et ce qui me choquait le plus ce qui me CHOQUE c'est quand ça DEVIENT du politiquement correct on va parler des sans-papiers et là je vois pas l'int- je comprends pas là je euh

Les quatre locuteurs montrent donc des attitudes différentes vis-à-vis de la norme, mais on dégage trois positions globales qui forment un axe dont les extrémités sont la lisibilité d'une part et la perturbation d'autre part, axe sur lequel vont se répartir la norme et le normal :

- La norme-contrainte. La norme est négative puisqu'elle immobilise. Elle restreint la perturbation. Les néologismes sont bienvenus puisqu'ils empêchent la fixation. La nouveauté génère de l'interrogation et de l'instabilité. La norme, comme le normal sont statiques. On se situe dans la partie inférieure du tableau de représentation des normes (Fig.10 – *Représentations de la norme*). (Claire)
- La norme comme un outil superflu. Le normal suffit à répondre à l'impératif de lisibilité, il n'est pas nécessaire de le transformer en norme. Les néologismes peuvent trouver une place. On est dans la partie droite du tableau, où les normes coexistent. (Eva, Thomas)
- La norme comme un outil utile. La norme est au service de la lisibilité. La mise en place d'une charte est envisageable. Le néologisme permanent est considéré comme gênant puisque la forme prend le pas sur le sens, alors qu'il y a un primat de compréhension. La norme est un renforcement du normal. Cela correspond à la partie supérieure du tableau. (Gaël)

Ces rapports à la norme sont liés à la féminisation que pratiquent les locuteurs. Claire n'est pas systématique, pour Éva, il importe de poser question, tout comme Thomas, alors que Gaël cherche la visibilité et la systématisme.

⁸² Dans les deux cas, cet exemple était spontané, tout comme celui de *illes*.

Ils rejoignent également le principe de politique linguistique autogérée suggérée par le corpus de brochure, qui se passe de prescription, bien qu'il y ait des jugements implicites, qui passent par l'évaluation des néologismes.

6.9. CONCLUSIONS

La féminisation est donc un phénomène de l'écrit qui apparaît dans les brochures, la presse, les tracts et Internet. Trois arguments se dessinent pour la justifier, sur deux niveaux : la féminisation est une lutte et un outil démonstratif, elle passe par une démasculinisation de la langue. À ces arguments s'ajoutent des conditions qui sont la nécessité de ne pas faire norme et celle de ne pas devenir un principe, ce qui postule que la féminisation, pour être active, doit rester une perturbation. Nous nous situons alors dans le premier des trois projets de politique linguistique féministe que dégage Liddicoat : « Montrer la nature sexiste de la langue en créant des perturbations dans la langue, par des processus de créativité et d'expérimentation pour attirer l'attention sur la manière dont le langage est généré »* (2011 : 3). Si la deuxième condition du non-principe trouve ses échos dans le fait que la féminisation doive rester un déclencheur, la caractéristique de perturbation qui correspond à la première condition repose sur un rapport à la norme sur lequel les locuteurs ne font pas consensus. La question de la norme fait rentrer en conflit visibilité et lisibilité. L'équilibre entre norme et normal sera toujours négocié, et ce seront les frontières du normal commun qui montreront les plus grandes divergences parmi les locuteurs, notamment le point-limite que constitue la féminisation des ennemis. L'intersectionnalité entre genre et classe est convoquée tant pour défendre cette féminisation que pour la rejeter, tout comme la question du rapport entre générique et particulier. Cette même question du générique sera l'argument du rejet de l'autonyme *féminisation* par les locuteurs, en ce qu'il implique une mise au féminin plutôt qu'un travail de la généricité. Il sera pourtant employé, du fait de l'usage. Cela renvoie à la nécessité que nous avons eu à distinguer entre *féminisation* et *double marquage du genre* tout en notant que c'est le premier de ces deux termes qui est employé ; les locuteurs parlent également de *démasculinisation*.

La stratégie de l'évitement du marquage de genre, mise à jour dans le corpus de brochures, s'est confirmée dans ce corpus et montre l'existence de marges, au sens de périphérie, mais aussi au sens de marges de manœuvre. On peut tricher (par l'emploi du

féminin générique) parce que les règles ne sont pas solidifiées. Précisément parce qu'il s'agit de stratégies plutôt que de systèmes de régularité.

Cette nature floue de la féminisation est nécessaire à la préservation de son potentiel subversif. Il s'agit en effet d'une subversion, d'une transgression de principe qui ne cherche pas à faire structure, contrairement aux politiques linguistiques de féminisation qui mettent à jour la langue de la manière la plus régulière possible. Mais ce n'est pas ce qu'il leur sera reproché. Si la féminisation dont parlent les locuteurs et celle des institutions peuvent s'ignorer sereinement, c'est parce qu'elles ne partagent pas les mêmes finalités. La féminisation standard maintient les catégories, réduit le féminisme à la féminisation et dissocie la fin des moyens, trois points principaux qui s'opposent fondamentalement aux objectifs du double marquage de genre.

CONCLUSIONS

Les discours ont beaucoup à dire et l'on pourrait encore extraire d'autres éléments qui les traversent. Mais nous croyons avoir fait un tour d'horizon assez complet, en ne laissant de côté que des détails qui répèteraient les tableaux esquissés plutôt que de les bouleverser. Les discours disent des choses, mais rencontrent aussi les pratiques, les complètent, en formulent les enjeux, participent à leur donner du sens, et par là même participent à les construire. Nous avons déjà insisté sur la nécessité à ne pas dissocier les pratiques et les discours – ou, dans notre cas, les pratiques linguistiques et les métadiscours.

Nous avons élaboré ce corpus dans le souci de ne pas parler à la place des locuteurs, de ne pas faire sens à leur place, concernant les dimensions suivantes : le genre comme lieu politique ; le métadiscours de la féminisation ; les configurations discursives du genre. Évidemment, les discours qui résultent de ces entretiens ne sont pas représentatifs d'un ensemble quelconque, ils ne sont pas les archétypes du discours de la féminisation, ni même des types. C'est leur hétérogénéité que nous devons saisir si l'on veut en garder la réalité. Les formaliser les feraient devenir des systèmes, micro-systèmes mais systèmes tout de même, et il semble que si la langue se prête volontiers à devenir modèle, à être modélisée, les discours demandent un maniement plus subtil et précautionneux, qui nécessite d'être en permanence sur le chemin qui va des réalisations aux abstractions qu'on en extrait et en revient. Cela demande de ne pas choisir entre la déduction et l'induction, mais plutôt d'essayer de tenir un équilibre en continuant à regarder dans les deux directions, ce que nous espérons avoir fait sans trop de maladresses.

Ces discours ne sont donc pas des réponses. Au mieux des pistes, qui livrent leurs hésitations, leurs tentatives et leurs irrégularités et parmi lesquelles on voit apparaître des questions semblables. Pour paraphraser Berrendonner, si l'apparition de telle ou telle réponse circonstancielle est un fait aléatoire et imprévisible, il n'en reste pas moins que l'existence même d'une question est une constante⁸³. Cela suppose de considérer ces discours comme appartenant à un même espace dans lequel ils se déploient selon leurs caractéristiques propres. L'existence de ce continuum discursif se matérialise autour de

⁸³ « Si l'occurrence de telle ou telle variante libre est un fait aléatoire et imprévisible, il n'en reste pas moins que l'existence même d'une variation est une constante » (Berrendonner, Le Guern & Puech 1983 : 12).

points de cristallisation, de convergence ou de divergence, qui forment réseau. C'est cette réticularité que nous avons tenté d'explorer.

Les confluences ont lieu autour de quatre prémisses qui sont la position contre l'État, le caractère fondamentalement politique, plutôt que naturel, du genre, dont il découle une définition en termes de rapports sociaux construits, et enfin la volonté d'émancipation qui passe par la lutte contre les dominations. Ces prémisses se déclinent tant dans le champ du genre que dans le champ plus global du politique. Il faut ajouter que tous partagent une vision du politique, axiologique, qui s'oppose à la politique, gestionnaire, et que ce politique repose sur un prisme contextuel, relationnel plutôt qu'essentiel, essentialiste. Il n'y a pas d'action ni de discours politiques *en soi*, qu'il faudrait tenir par principe, mais des actions et des discours toujours situés dans un contexte donné, hors du vrai, et qui ont donc à voir avec la rhétorique. C'est en ce sens que les locuteurs peuvent rendre illégitimes des féminismes, par leur emploi du féminisme. Les discours partagent encore la caractéristique d'être des discours individuels, non polémiques, portés par une voix collective, un *nous* politique, mais jamais par la voix de la catégorie à laquelle appartiennent les locuteurs.

Un certain nombre de lignes de tension viennent cependant diversifier ce cadre commun. La valorisation de l'unicité ou de la multiplicité, le fait de s'opposer à des personnes ou à des fonctionnements, les échelles de radicalité en sont des exemples d'ordre général. Les différences de culture politique, dont résulte entre autres, l'opposition entre théorie et pensée en sont un autre. Si la polarisation du champ politique émerge dans tous les discours, c'est avec plus ou moins de force et l'apparition d'altérité non-polarisée montre une gradation possible. Si l'on resserre le cadre sur le genre, on voit également une expertise du champ pour certains locuteurs, alors que d'autres se situent dans l'exotopie. Le queer est l'objet de discussions qui ne sont pas toujours tranchées et le féminisme est tour à tour le plus grand ensemble à l'intérieur duquel on parle (partition interne simple) ou un ensemble situé dans un ensemble plus grand (double partition interne/externe). Le champ du féminisme n'est donc pas statiquement cartographié.

Quant à la langue, elle pose des questions un peu différentes. En effet, traiter le métadiscours ordinaire à la lumière du métadiscours du linguiste nécessite une attention constante à ne pas se tenir trop près des mots, qui ne sont pas ceux que l'on

attend, ou pas là où on les attend. Le passage du rhème au thème transforme la nature des performatifs et parler de la langue agissante implique une « déperformativisation » de ceux-ci. Nous renouvelons le constat d'un manque d'une liste des performatifs pour le français oral actuel. L'élaboration d'une telle liste aurait dépassé le cadre de ce travail, elle reste cependant à faire. Au-delà de cette question, les représentations de la langue que donnent les locuteurs montrent une langue-structure. Il faut garder à l'esprit que ce n'est pas un discours de linguiste pour mesurer la portée d'une telle représentation. Mais il faut également souligner que, comme un reflet inversé de la métaphore structuraliste dont parle Benveniste, ce n'est pas la société qui est ici à l'image de la langue, mais plutôt la langue à l'image de la société. Claire énonce que c'est précisément dans cette structure qu'advient le politique. Il se passe pourtant simultanément quelque chose du côté de la mise en mot, de la prise de parole. Ce quelque chose, c'est le discours, et ses enjeux rhétoriques, pris comme ensemble idéologique ou comme rapport au monde.

Pour clore cette conclusion, nous nous tournerons vers la féminisation, qui est à l'origine des entretiens. La féminisation est problématisée sous la forme de la remise en cause de la règle « le féminin l'emporte sur le masculin ». Il faudra convoquer tous les aspects de ce phénomène pour pouvoir le circonscrire : langue, genre et politique. La visibilisation en est l'outil linguistique, la démasculinisation celui qui repose sur le genre, enfin la définition de cette pratique en tant que lutte la positionne dans le champ politique. Là encore, des lignes de tension se font jour qui dessinent un axe de contradiction entre perturbation et lisibilité/stabilisation, qui recouvre partiellement celui de la norme et du normal. En découlent des postures différentes vis-à-vis de la féminisation des ennemis, des néologismes ou de la résolution du problème posé par le générique. Ces différentes stratégies partagent cependant le rejet des politiques linguistiques institutionnelles. Les motifs de ce rejet (maintien des catégories de genre, dissociation de la fin et des moyens, réduction du féminisme à la féminisation), combinés aux prémisses des discours dessinent peut-être les contours nécessairement flous d'un anarcha-féminisme dans son versant linguistique. S'il faut manier le terme avec prudence (tous les locuteurs ne se revendiquent pas de l'anarchisme ni du féminisme), on trouve ici la trace d'un tel attelage.

Il s'agit en tout cas d'une féminisation subversive, qui peut prendre différents chemins. La forme dans laquelle se réalisent les pratiques peut varier, elles peuvent rentrer en conflit, mais elles partagent un terrain commun, qui ne se livre d'ailleurs pas comme tel. Elles participent plus qu'elles ne constituent, stratégies plus que systèmes, tentatives plus solutions. Et « entre un chemin dont je sais avec certitude qu'il ne peut pas m'emmener où je veux et un chemin hasardeux, je ne doute pas un instant » (Ibañez 2010 : 50).

CONCLUSION

Les saillances des réalisations linguistiques qui touchent à la modification du genre masculin / féminin tracent les contours d'un portrait en reliefs et contrastes. Si ces pratiques ressemblent, à première vue, à une féminisation en ce qu'elles ne suivent pas la règle du masculin générique, leur observation révèle rapidement que cette similitude s'arrête là et que ces pratiques ouvrent plutôt un chemin de traverse.

Les textes dans lesquels on voit apparaître des altérations du genre montrent un surmarquage qualitatif et quantitatif. La proportion de termes marqués y est en effet plus grande que dans la féminisation standard, mais surtout le marquage ne consiste pas en une mise au féminin, mais en une coexistence des genres grammaticaux. Ce déplacement est idéologique : le but n'est pas de faire apparaître le féminin pour visibiliser l'existence des femmes aux côtés des hommes, mais (ou plutôt en outre) d'interroger l'utilisation du masculin comme générique, dans une volonté de systématiser cette pratique à tous les termes qui renvoient à un référent humain (voire animé ou abstrait, dans certains cas).

C'est alors moins une féminisation qu'une « généricisation », qui prend la forme d'un double marquage du genre. Les implications d'un tel choix sont doubles. D'un point de vue politique, c'est une affirmation du concept de genre, c'est-à-dire un déplacement des genres au genre (en tant qu'hyperonyme). Si l'articulation masculin-féminin est un rapport social dans lequel et par lequel s'articulent et se répartissent des valeurs et donc du pouvoir, c'est par le dépassement de cette catégorisation qu'il sera possible de lutter contre. D'un point de vue linguistique, si le genre est idéologique, mais aussi grammatical et que la distinction entre ces deux niveaux n'est pas toujours opérable, il est alors nécessaire d'appréhender le genre comme une composante sémantique, qui convoque tout à la fois des signifiants, des signifiés et des référents, autrement dit une classification morphosyntaxique, une catégorisation symbolique et idéologique et des gens répartis dans ces catégories. En se saisissant du générique, des locuteurs tentent de

Conclusion

dépasser cette catégorisation multidimensionnelle, de réinvestir le générique en tant que fonction et de lui chercher des formes, en d'autres termes d'en négocier le sens. Cette mise en question a alors des effets linguistiques au-delà du genre, puisque l'interrogation du rapport masculin/féminin appelle celui du particulier/général (générique) mais aussi la dichotomie arbitraire/motivée et l'imaginaire linguistique.

Bien que les éléments précédents semblent définir une pratique unifiée, elle est en réalité irrégulière. Cette irrégularité a plusieurs implications. En premier lieu, elle est le théâtre d'un réinvestissement idéologique dans lequel tantôt l'unicité, tantôt la dualité du genre est valorisée, attribuant au masculin de nouvelles fonctions, qui ne dépendent plus de sa caractéristique masculine mais plutôt de son incapacité déclarée à être générique. Ainsi le masculin simple pourra être dévalorisé, et à l'inverse, la valorisation du double genre pourra le conduire à se grammaticaliser ; le renvoi aux catégories de genre sera évité, ou au contraire thématisé. Mais on voit rapidement que ces réinvestissements rhétoriques ne sont pas uniformes ni n'épuisent les irrégularités en présence. C'est parce qu'il est question de stratégies. Le pluriel de celles-ci met en évidence que les pratiques ne connaissent pas d'homogénéisation. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune volonté de faire système.

Cela est révélateur d'un positionnement caractéristique vis-à-vis de la langue qui fait écho à un positionnement politique. Qu'une intervention délibérée sur la langue ne se saisisse pas des outils habituels de la planification linguistique est le signe d'une micro-politique linguistique. C'est-à-dire que de telles modifications volontaires peuvent advenir à un niveau plus petit que celui de la langue, dans des discours particuliers, qui ne cherchent ni une reconnaissance institutionnelle, ni une expertise, mais transforment directement leur usage, dans une logique autogérée, à mi-chemin entre expert et usager. L'hétérogénéité créée par cette non-uniformisation est à son tour transformée en outil. Si l'abolition du masculin au profit d'un langage des femmes n'est pas à l'ordre du jour, pas plus que l'établissement d'une visibilité des femmes qui rejoindrait le masculin dans une répartition plus égalitaire, c'est parce qu'on est là dans un discours de la secousse qui veut ébranler le genre. En perturbant, il ne s'agit pas vraiment de préparer un après, de proposer un futur fonctionnement linguistique, mais de ruer dans les brancards de la langue ici et maintenant, en transformant la forme du discours en même temps qu'en actualisant son contenu. C'est alors une linguistique politique intuitive,

amie du floue et du brouillage, plutôt que de la netteté des systèmes, qui a lieu dans le mouvement de la langue. En effet, les systèmes n'épuisent ni le champ des possibles ni celui de la réalité et les constructions de l'esprit ne peuvent que les saisir temporairement.

Si les locuteurs ne se donnent pas les outils pour saisir des ensembles finis, c'est parce que leurs pratiques ne sont pas une proposition totale, mais une interpellation du monde dont elles font partie. C'est une lecture de la société qui postule la cohabitation de discours et de pratiques contradictoires, dont la disparité est constitutive. Il est alors possible de choisir des directions d'action, mais il n'est jamais question d'imposer de directive générale. Il ne s'agit pas d'un duel avec la norme, ni même d'un face à face. Plutôt d'une tentative d'utiliser les interstices des normes en présence pour en tester les contours. Cette position à la marge n'est pas une tentative d'échapper à la problématique du pouvoir et de la domination, au contraire, c'est un moyen de l'interroger, qui prend forme avec la perturbation de la norme (ou des normes). La perturbation est alors la condition de la subversion, et les transformations linguistiques n'en sont qu'une potentialité réalisée.

Cette attitude vis-à-vis de la langue incite à ne pas prescrire. Il faut cependant prendre garde de ne pas dresser de tableau idéalisé. La posture perturbatrice n'est elle-même pas uniforme, le rapport à la formalisation est ambigu : des stabilisations apparaissent, et même à l'occasion des prescriptions. Là encore, l'hétérogénéité des pratiques empêchent de les identifier tout à fait. Partie de la perturbation, il se peut très bien que cette pratique s'en lasse et l'abandonne.

Mais dans tous les cas, ce refus d'un programme en langue fait écho à un refus de posture programmatique politique. La contextualisation de ces pratiques langagières est à cet égard significatif. En effet, toute modification du genre en langue s'appuie sur un arrière-plan politique, et celle du double marquage de genre apparaît dans celui des brochures libertaires.

Ici les supports façonnent les contenus. L'espace discursif que constituent les brochures libertaires recèle en effet des particularités qui permettent au double marquage de genre de se réaliser : son rapport spécifique à la signature (anonyme, pseudonyme, collective), à la diffusion (jamais dans les circuits classiques de l'écrit), au

Conclusion

malaxage des textes qui peuvent être repris dans un travail d'édition qui connaît peu de contraintes, enfin son histoire de véhicule de la pensée contestataire en font un lieu idéal d'expérimentation politique de la langue. Si le genre rhématisé y est récent, les brochures sont depuis longtemps un support privilégié de la production politique anarchiste, mais aussi plus largement de la littérature polémique. Il est ainsi moins surprenant que ce soit là que l'on retrouve une forme de subversion linguistique. C'est là aussi que vont se croiser des prémisses communes, qui associent le rejet de l'institution à un rejet de l'essentialisme, ce qui aura pour conséquence une démarche d'émancipation de la catégorisation en genres, mais fera aussi écho à une mise en question plus générale des rapports de pouvoir et de domination. Au delà de ces prémisses, toutefois, les voix divergent rapidement.

Et pourtant, il semble que l'on puisse encore détailler cette pratique, que l'observation de ses réalisations écrites n'épuise pas.

D'autres directions demandent à être explorées en ce sens. Le rapport que le double marquage entretient avec la norme gagnerait à être mis en lumière, par exemple par l'observation du rôle des correcteurs de presse et d'édition (dont les brochures se passent). Dans des productions de statut plus prestigieux que la brochure, avec une représentation forte de la norme appréhendée dans sa technicité, et au travers de politiques éditoriales, les pratiques prendront vraisemblablement d'autres formes, sculptées par d'autres contraintes. C'est la normalisation en cours, en ce qu'elle est à la fois norme et normal, qui pourrait ainsi être observée.

De même, la poursuite de la comparaison interlangue – par exemple dans la presse à tirage polyglotte – qui concerne les différentes actualisations du générique, offrira probablement de nouveaux éclairages de ce type particulier d'intersection entre genre et langage. Les différences de catégorisations grammaticales et de degrés de grammaticalisation du genre pourront montrer si l'accroche linguistique du genre se déplace, et si oui, comment.

Mais c'est le métadiscours, comme voie de passage vers des micro-politiques linguistiques, que nous avons choisi de développer ici. La mise en mot de l'articulation entre l'intervention linguistique et ses arrière-plans politiques constitue un riche terrain pour qui veut saisir ces questions d'un point de vue rhétorique. Puisque des locuteurs

agissent sur la langue pour agir sur le monde, afin d'en transformer la catégorisation, c'est que ces modifications sont faites *au nom de* quelque chose. Sur quelles organisations de valeurs s'appuie cette action ? Répondre à cette question implique alors de définir une posture du linguiste : en prescrivant des attitudes linguistiques, les valeurs diverses en jeu disparaîtraient, écrasée par la voix univoque de l'expertise. En tentant d'en décrire un système idéologique, on court le risque de passer à côté des contradictions qui sont propres à cette pratique. Il faut alors se garder de prêter trop vite des intentions aux locuteurs ; il s'agit au contraire provoquer un métadiscours dans lequel la langue côtoie les questions de genre. Ces pratiques sont discutées par les locuteurs, lesquels ne sont pas le pur jouet d'une langue qui les dépasse, mais bien des acteurs qui parlent volontiers de leur jeu. Prendre les locuteurs au sérieux est alors la condition d'une linguistique qui prend pour objet la langue en mouvement, plutôt que de se rassurer par des photographies de nature morte.

Tout comme les supports participent à la signification des discours, les métadiscours participent à la construction des pratiques linguistiques. En mettant en lien théories, pratiques politiques et pratiques linguistiques, les locuteurs se placent dans des paysages politiques, dans des formations discursives qui s'entrecroisent pour donner à lire le genre et le langage dans toute leur dimension politique. Saisir ce métadiscours sous forme de réseau est un moyen de ne pas en lisser les contours dans des globalisations totalisantes. Apparaissent alors des contradictions et des convergences qui, en clin d'œil aux *dissoi logoi* chers à la rhétorique, impliquent de renoncer à l'uniformisation et à la régularité au profit de tendances et d'actualisations toujours à négocier.

C'est à l'écoute de ces marges de manœuvre, nous semble-t-il, que peut se tenir une linguistique qui ne soit pas l'arbitre des réalisations, mais se fasse complice de la prolifération des discours.

INDEX NOMINUM

A

ALARCOS LLORACH Emilio, 148, 150
ALBISTUR Maïté, 87
ANGENOT Marc, 76, 93, 97, 98, 166, 176, 240, 265
ARISTOTE, 43
ARMOGATHE Daniel, 87
ARNOLD Aron, 63
AUSTIN John L., 59, 61
AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 186
AUZIAS Claire, 183, 210, 218, 239

B

BAIDER Fabienne, 67, 69, 111, 112, 214
BAILLY Sophie, 68
BAKHTINE Mikhaïl, 31, 61
BAKOUNINE Michel, 99
BALDAUF Richard B. Jr., 22, 27, 165
BALLY Charles, 81
BARIL Audrey, 53
BARRERA-VIDAL Alberto, 147, 148, 150, 151
BAUDE Olivier, 179, 183
BEAUVOIR Simone de, 55, 219, 238
BECQUER Annie, 69
BENGOECHEA Mercedes, 151
BENVENISTE Émile, 20, 33, 45, 46, 58, 61, 258, 267,
305
BERENQUER Sara, 87
BERRENDONNER Alain, 162, 247, 303
BERTRAND Roxanne, 182
BEY Hakim, 107
BIANCO René, 94
BLACHE Philippe, 182

BLACK Bob, 54, 93, 107, 114, 117, 118, 119, 120
BLANCHE-BENVENISTE Claire, 33
BOLTANSKI Luc, 60, 171, 176, 193
BOPP Franz, 34
BOUCHARD Guy, 54
BOURCIER Marie-Hélène, 55, 91, 206
BRES Jacques, 114
BREYSSE Chrystel, 30, 33, 34, 42, 43, 48, 68, 106, 124,
158
BRIAND Aristide, 99
BURR Elizabeth, 43
BUTLER Judith, 59, 60, 89, 162, 165, 247

C

CAMERON Deborah, 22, 45, 46, 52, 57, 60, 63, 65, 68,
103, 142, 176, 178, 179, 283
CASTORIADIS Cornelius, 109
CIXOUS Hélène, 56
COSERIU Eugenio, 162
COSTE Jean, 149
COURTINE Jean-Jacques, 23, 62, 176, 189, 219, 263
CULIOLI Antoine, 243
CUSSET François, 56

D

DAVID-NÉEL Alexandra, 85
DE BRUYNE Jacques, 147, 148, 150, 151
DE CLEYRE Voltairine, 85, 100
DE FÉLICE Théodore, 33
DE SÈVE Micheline, 88
DEBORD Guy, 107
DÉJACQUE Joseph, 87, 99

DELEUZE Gilles, 56, 109
DELPHY Christine, 54, 56, 89, 91, 103, 112, 164, 183,
191, 206, 208, 211, 218, 224, 238, 239, 256, 294
DELUERMOZ Quentin, 87
DERRIDA Jacques, 56, 207
DHAVERNAS Marie-Jo, 87, 88
DOMENACH Jean-Marie, 98, 99, 296
DORLIN Elsa, 60
DOUAY Françoise, 30, 35, 38, 63, 98, 159, 162, 245
DOWNS Laura Lee, 53, 57
DUCHÊNE Alexandre, 68
DUMAIS Hélène, 69, 112
DUPUIS-DÉRI Francis, 88, 90, 93
DURIEZ Hélène, 88
DÜRRER Sylvie, 69

F

FAAS HARDEGGER Margarethe, 87
FAIRCLOUGH Norman, 65, 215
FAURE Sébastien, 99
FEINBERG Leslie, 107
FERRE Fransisco, 99
FILLMORE Charles, 61
FLEISCHMANN Susanne, 59
FOREL Claire-Antonella, 68
FOUCAULT Michel, 25, 56, 57, 59, 60, 63, 66, 90, 104,
107, 165, 172, 216
FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, 55
FOUQUE Antoinette, 55
FREEMAN Jo, 104

G

GARCÍA Vivien, 91, 92, 93, 147, 209
GARDE-TAMINE Joëlle, 63
GEMIE Sharif, 84, 87
GEOFFROY Annie, 274
GESTO Noelia, 69, 177
GINZBURG Carlo, 164, 172
GODWIN William, 85
GOLDMAN Emma, 85, 87, 100, 219, 239
GOOSSE André, 34, 148
GORDON Uri, 23, 92, 93, 199, 201, 202, 218
GOUGES Olympe de, 81

GRAVE Jean, 99
GRECO Luca, 51, 63, 68
GREENWAY Judy, 87
GREVISSE Maurice, 34, 35, 148
GUÉRIN Daniel, 87
GUILLAUMIN Colette, 41, 54
GYGAX Pascal, 69, 177

H

HALIMI Serge, 107
HALL Kira, 64
HJELMSLEV Louis, 30, 44, 47, 163
HOUDEBINE Anne-Marie, 41, 47, 67, 68, 69, 79, 81,
112, 142
HUDDLESTON Rodney, 66, 141, 144

I

IBAÑEZ Tomas, 88, 92, 138, 171, 220, 306
IGLESIAS Laudelino, 107
IRIGARAY Luce, 56, 144

J

JAKOBSON Roman, 30, 31, 32, 33, 35, 47, 48, 134
JESPERSEN Otto, 30, 143

K

KACZYNSKI Theodore, 107
KENDRIS Christopher, 149
KÉRIGNARD Sophie, 87
KHAZNADAR Edwige, 67, 111
KITZINGER Celia, 269, 273, 274
KNABB Ken, 107
KOCOUREK Rostislav, 61
KORNEGGER Peggy, 84
KROPOTKINE Pierre, 99, 107

L

LABOV William, 186
LAKOFF Robin, 63
LANDOWSKI Éric, 183, 273
LARGILLIÈRE Aliette, 87

LARIVIÈRE Louise, 69
 LAURIN-FRENETTE Nicole, 84, 90
 LAZAR Michelle, 63, 65
 LERNER Gene, 269, 273, 274
 LIBERTAD Albert, 99
 LIDDICOAT Anthony J., 22, 27, 68, 82, 112, 165, 301
 LIVIA Anna, 64
 LORDE Audre, 57, 104, 107
 LÖWY Ilana, 163
 LYONS John, 44

M

MAINGUENEAU Dominique, 267
 MAITREJEAN Rirette, 85
 MALATESTA Errico, 99
 MARTINET André, 30, 31, 33, 37, 42, 48, 69
 MARX Karl, 210, 211, 212
 MATHIEU Cécile, 30, 39, 66
 MATHIEU Nicole-Claude, 41, 66, 67
 MATTÉO Maria, 84
 MAUBLANC B. E. L., 35, 141
 MAUPASSANT Guy de, 100, 107
 MEILLET Antoine, 30, 35
 MELLET Sylvie, 114
 MICHARD Claire, 20, 30, 32, 33, 43, 45, 46, 48, 67, 136,
 143, 181, 228, 261
 MICHEL Louise, 25, 87, 99, 104, 107
 MOÏSE Claudine, 68
 MONNET Corinne, 67, 84, 88
 MONTERO Josu, 107
 MOREAU Thérèse, 69, 111, 112
 MORRIS William, 104, 107
 MUJERES LIBRES, 87

N

NIDA Eugene A., 33
 NOIRIEL Gérard, 58
 NOSSENKO-HERCBERG Ekaterina, 30

O

OAKLEY Ann, 40
 OCHS Elinor, 63

OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 62, 75, 204
 OLIVERA Philippe, 98, 99, 100

P

PAUWELS Ann, 53, 68, 165
 PELLETIER Madeleine, 87, 100
 PEREIRA Irène, 55, 88
 PERELMAN Chaïm, 62, 75, 204
 PERRY Véronique, 68
 PICQ Françoise, 55
 POUGET Émile, 107
 PRECIADO Beatriz, 55
 PROTAGORAS, 43, 62
 PROUDHON Pierre-Joseph, 87
 PULLUM Geoffrey K., 66, 141, 144

R

RAUSA Jacinte, 87
 RECLUS Élisée, 99
 REDONDO Augustin, 149
 REFFAY Christophe, 184
 REY Alain, 22, 158, 162
 REY-DEBOVE Josette, 243, 244, 253
 REYNIERS Antje, 84, 88, 89
 RORTY Richard, 59
 ROUSSEL Nelly, 85
 RUA Claude, 88

S

SANCHEZ Dolores, 22, 66, 67, 82, 137
 SANDS Bobby, 107
 SAPIR Edwards, 44, 81
 SAUSSURE Ferdinand de, 45, 81
 SCHINDLER Patrice, 87
 SCOTT Joan, 20, 25, 40, 41, 42, 46, 47, 52, 228
 SEARLE John R., 61
 SEMPRUN Jaime, 107
 SIMÓN José, 151
 SPENDER Dale, 63
 STEINER Anne, 87
 SUEUR Jean-Pierre, 62

T

TANNEN Deborah, 64
TATILON Claude, 30
TAYLOR Carolyn, 63
TEUTSCH Philippe, 184
THÉVENET Alain, 85
THÉVENOT Laurent, 171
TODOROV Tzvetan, 62, 63
TOLSTOÏ Léon, 100
TOUBON Jacques, 177
TOUPIN Louise, 53, 55, 56
TRISTAN Flora, 87
TROUBETZKOY Nikolai, 31

V

VANDERVEKEN Daniel, 244, 245

VARIKAS Eleni, 22, 40, 41, 43, 52, 53, 60, 67
VARRON, 33
VERNET Madeleine, 87, 100
VIOLI Patrizia, 26, 30, 31, 35, 36, 44, 45, 67
VOLOSHINOV Valentin, 31, 60, 61, 100

W

WITTIG Monique, 55, 59, 82, 109
WOLLSTONECRAFT Mary, 87

Y

YAGUELLO Marina, 30, 67, 124, 143, 144, 157, 158,
164, 167, 214

INDEX NOTIONUM

A

ACTION DIRECTE, 114, 117, 144, 152
AGENCY, 165, 194
ALTÉRITÉ, 265, 271, 272, 274, 276, 304
ANARCHA-FÉMINISME, 83, 89, 90, 108, 210, 225, 275, 305
ANARCHISME, 22, 23, 26, 37, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 99, 100, 101, 108, 110, 118, 166, 185, 186, 199, 202, 209, 210, 211, 212, 218, 220, 225, 231, 241, 246, 270, 293, 305, 310
ANGLAIS, 30, 41, 42, 70, 79, 97, 115, 118, 119, 120, 122, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 193, 256
ANIMÉ, 30, 33, 34, 36, 38, 44, 46, 47, 114, 116, 120, 127, 128, 141, 142, 151, 155, 167, 307
ANONYME, 73, 74, 97, 104, 309
ANTIPATRIARCAT, 112
ANTISEXISME, 91, 109, 112, 116, 163, 197, 222, 223, 238, 239
ANTISPÉCISME, 102, 116, 137, 145
ARBITRAIRE, 20, 25, 29, 30, 31, 34, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 115, 135, 167, 208, 308
ARGUMENT, 26, 33, 42, 51, 62, 73, 75, 76, 77, 80, 81, 85, 86, 102, 118, 121, 171, 172, 176, 179, 180, 189, 204, 205, 223, 224, 227, 232, 246, 250, 279, 280, 285, 286, 287, 288, 291, 292, 293, 301
ARGUMENTATION, 20, 26, 62, 73, 75, 76, 77, 80, 82, 166, 171, 172, 175, 179, 180, 204, 246, 254
AXIOLOGIQUE, 20, 128, 180, 209, 219, 304

B

BALISAGE, 217, 220, 240
BLACK BLOC, 93, 114, 117, 118, 119, 130
BROCHURE, 23, 25, 26, 73, 74, 83, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 131, 135, 139, 159, 169,

175, 177, 184, 215, 235, 249, 260, 282, 286, 294, 295, 296, 301, 309, 310

C

CATÉGORISATION, 19, 29, 33, 39, 42, 43, 45, 57, 62, 111, 112, 116, 127, 133, 163, 206, 207, 219, 307, 310, 311
CHAMP SÉMANTIQUE, 133, 190, 211, 241, 243, 251
CLASSE GRAMMATICALE, 30
COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE, 27, 47, 164, 165, 168
CONSTRUCTION DE LA SIGNIFICATION DU GENRE, 22, 175
CONSTRUCTIONNISME, 55, 56, 60, 241
CRITICAL DISCOURSE ANALYSIS, 64, 65, 71, 215
CRITIQUE, 24, 41, 42, 43, 51, 57, 61, 62, 64, 65, 68, 70, 85, 86, 92, 93, 100, 109, 116, 126, 127, 161, 192, 209, 210, 214, 226, 227, 228
CULTURE POLITIQUE, 23, 92, 103, 109, 166, 168, 185, 217, 218, 220, 279, 304

D

DÉGENRAGE, 113, 123
DÉSEXISATION, 112
DÉVIANCE, 19
DIALOGISME, 74, 75, 100, 161, 206, 247
DOMINATION, 48, 54, 56, 58, 60, 63, 65, 77, 78, 81, 82, 84, 90, 91, 102, 112, 115, 186, 191, 192, 195, 198, 199, 206, 207, 215, 219, 223, 225, 227, 230, 235, 237, 241, 248, 259, 309, 310
DOUBLE MARQUAGE DE GENRE, 19, 21, 23, 26, 79, 111, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 144, 155, 157, 159, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 246, 249, 261, 282, 284, 286, 289, 290, 293, 294, 301, 302, 307, 309

E

ÉCART, 162, 163, 168, 181, 189, 207, 210, 228, 283, 286, 299
ÉGALITARISME, 68, 113
EMPOWERMENT, 91, 193
ÉNONCIATAIRE, 267, 268, 276
ÉNONCIATEUR, 118, 136, 267, 268, 271
ÉPICÈNE, 29, 37, 38, 49, 69, 79, 112, 120, 122, 123, 125, 127, 128, 131, 135, 137, 146, 148, 152, 153, 154, 161, 169, 235
ÉPICÉNISATION, 112
ESPACE POLITIQUE, 201, 238
ESPAGNOL, 79, 141, 147, 148, 149, 151, 152, 154, 155, 251
ESSENTIALISME, 42, 43, 52, 54, 55, 56, 66, 88, 108, 144, 206, 221, 224, 232, 234, 240, 285, 286, 304, 310
ÉTAT, 23, 91, 177, 203, 204, 205, 208, 219, 231, 232, 291, 304
ÉVALUATION, 31, 47, 163, 177, 226, 257, 301
EXOTOPIE, 240, 304
EXPERTISE, 22, 69, 71, 81, 158, 166, 167, 168, 170, 171, 175, 176, 215, 216, 220, 240, 253, 304, 308, 311
EXTRALINGUISTIQUE, 20, 37, 39, 44, 45, 157, 257, 258, 260, 288

F

FEMELLE, 32, 33, 37, 38, 46, 148, 230, 232, 233, 236
FÉMINISATION PERTURBATRICE, 82
FÉMINISATION RADICALE, 73, 79, 82, 83, 104, 106, 108, 109, 113
FÉMINISATION STANDARD, 73, 79, 82, 111, 113, 124, 125, 143, 144, 246, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 302, 307
FÉMINISME LIBÉRAL, 53
FÉMINISME MARXISTE, 53, 235
FÉMINISME MATÉRIALISTE, 54, 89, 218, 224, 234, 238, 239
FÉMINISME RADICAL, 53, 55, 56, 64, 113
FEMINIST CRITICAL DISCOURSE ANALYSIS, 64, 65, 66
FEMME, 38, 41, 54, 57, 81, 82, 86, 113, 116, 120, 128, 132, 133, 147, 191, 192, 197, 211, 213, 215, 222,

223, 230, 232, 233, 236, 237, 239, 247, 260, 269, 275, 281, 282, 287

FONCTIONNALISME, 30, 32, 48
FORMATION DISCURSIVE, 23, 176, 189, 219, 263, 311
FORME DE BASE, 29, 30, 32, 33, 48, 121, 122, 135
FRANCOPHONIE, 67, 68, 69, 84, 112, 143
FRENCH THEORY, 26, 52, 56, 57, 70

G

GÉNÉRAL, 21, 30, 39, 52, 59, 62, 70, 75, 83, 85, 88, 129, 131, 132, 133, 137, 138, 148, 154, 169, 210, 253, 288, 289, 293, 304, 308
GÉNÉRIQUE
GÉNÉRICITÉ, 131, 147, 222, 301
GÉNÉRIQUE, 21, 23, 25, 26, 29, 32, 34, 35, 37, 48, 49, 66, 78, 79, 111, 112, 113, 125, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 141, 144, 150, 151, 154, 155, 167, 169, 181, 191, 193, 194, 197, 200, 201, 202, 203, 213, 217, 221, 235, 243, 245, 252, 253, 257, 259, 260, 261, 262, 267, 271, 275, 280, 281, 282, 283, 286, 296, 301, 302, 305, 307, 308, 310
MASCULIN GÉNÉRIQUE, 21, 25, 67, 78, 79, 111, 131, 133, 135, 137, 138, 151, 153, 155, 162, 260, 261, 262, 307
GENRE
GENDER, 41, 42, 51, 55, 232
GENDER MAINSTREAM, 55, 232
GENRE COMMUN, 33, 34, 36
GENRE ET SEXE, 31, 42, 148, 221, 228
GENRE FÉMININ, 33, 37, 40, 46, 231, 259
GENRE GRAMMATICAL, 20, 21, 25, 29, 30, 38, 39, 42, 43, 44, 47, 49, 67, 71, 115, 123, 134, 136, 137, 142, 148, 150, 167, 259
GENRE LINGUISTIQUE, 33, 43, 52, 78, 111, 137, 259
GENRE MASCULIN, 37, 40, 46, 148, 259, 307
GENRE MOTIVÉ, 37, 44, 167
GENRE NATUREL, 25
GENRE SÉMANTIQUE, 20, 42, 43, 66, 67, 71, 78, 106, 155, 288

GENRE SOCIAL, 21, 25, 42, 43, 44, 46, 49, 52, 66,
67, 111, 115, 116, 123, 127, 134, 135, 137, 141,
146, 148, 154, 229, 230, 259
GRAMMAIRE, 20, 25, 29, 37, 38, 39, 42, 43, 45, 46, 47,
48, 49, 62, 67, 73, 74, 75, 77, 78, 82, 109, 111, 123,
131, 134, 136, 141, 142, 143, 147, 149, 150, 154,
155, 162, 175, 177, 187, 251, 252, 256, 259, 261,
262, 287, 288, 299, 307
GRAMMAIRE/SÉMANTIQUE, 29, 45
GRAMMATICALISATION, 21, 135, 136, 138, 141, 142,
169, 288, 310

H

HÉTÉROGÉNÉITÉ, 22, 23, 26, 58, 66, 67, 82, 178, 219,
303, 308, 309
HOMME, 37, 38, 41, 81, 82, 86, 120, 133, 147, 191,
211, 213, 214, 217, 222, 229, 233, 236, 237, 239,
247, 258, 260, 269, 275, 276, 287
HYPERONYME, 29, 34, 35, 37, 38, 40, 49, 112, 120,
122, 123, 125, 127, 128, 129, 131, 134, 135, 137,
154, 167, 169, 231, 294, 307

I

IDENTITARISME, 91
IDENTITÉ, 40, 41, 164, 184, 199, 226, 227, 229, 274
IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, 25, 29, 39, 47, 48, 49, 67,
126, 134, 143, 308
INANIMÉ, 30, 35, 43, 44, 141, 142, 150, 151, 155, 167
INDIVIDU, 37, 38, 122, 193, 211, 213, 214, 215, 220,
223, 226, 227, 253, 258, 273, 285, 286, 289, 293,
297
INNOVATION MORPHOLOGIQUE, 20, 124, 125, 126,
127, 136
INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE, 172, 186, 187
INTERLANGUE, 26, 310
INTERSECTIONNALITÉ, 301
INTERVENTION LINGUISTIQUE, 21, 26, 48, 111, 135,
155, 157, 164, 165, 168, 246, 296, 310
INTRALINGUISTIQUE, 20, 25, 157
IRRÉGULARITÉ, 22, 26, 120, 125, 126, 128, 136, 138,
154, 163, 167, 177, 303, 308

L

LANGAGE DES FEMMES, 63, 68, 111, 113, 144, 162,
228, 245, 308
LÉGITIMITÉ, 27, 41, 42, 64, 69, 93, 166, 167, 168, 240,
250, 293
LEXIQUE, 26, 121, 130, 136, 143, 147, 155, 173, 182,
189, 196, 197, 243, 253
LIBERTAIRE, 23, 79, 83, 87, 88, 97, 185, 186, 200, 201,
209, 210, 211, 212, 220, 222, 223, 238, 239, 272,
295
LINGUISTIC TURN, 26, 57, 59, 60, 63, 65, 70
LINGUISTIQUE DU GENRE, 23, 25, 30, 32, 34, 46, 49,
51, 52, 57, 63, 64, 66, 67, 70, 175, 183, 310
LISIBILITÉ, 80, 81, 82, 127, 136, 161, 166, 185, 250,
262, 285, 288, 298, 299, 300, 301, 305

M

MÂLE, 37, 38, 46, 141, 148, 230, 233, 236
MARQUE, 31, 32, 35, 37, 38, 48, 113, 114, 116, 131,
136, 138, 145, 161
MATÉRIALISME, 54, 56, 89, 221, 225, 228, 235
MÉTA-
ÉPILINGUISTIQUE, 167, 175, 186, 243, 254, 255
MÉTADISOURS, 23, 117, 159, 172, 175, 243, 244,
245, 246, 251, 255, 257, 259, 262, 263, 296,
303, 304, 310, 311
MÉTALANGUE, 58, 176
MÉTALINGUISTIQUE, 47, 176, 243, 279
MICRO-POLITIQUE LINGUISTIQUE, 22, 27, 165, 168,
308, 310
MISE EN SCÈNE ÉNONCIATIVE, 116, 118, 129, 130
MISOGYNIE, 87
MODALISATEUR, 193, 266
MODERNITÉ, 52, 57, 89, 90, 91, 226, 227
MORPHOLOGIE, 31, 37, 38, 39, 67, 135
MORPHOSYNTAXE, 49, 51
MOTIVÉ, 25, 29, 32, 34, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49,
68, 69, 78, 113, 115, 135, 157, 167, 281

N

NÉOLOGISME, 42, 126, 254, 299, 300

NEUTRE, 29, 30, 32, 34, 35, 36, 37, 44, 46, 48, 77, 79,
80, 113, 141, 148, 149, 150, 151, 194, 195, 200,
201, 206, 214, 229, 239, 255, 260, 261, 280

NORME

NORMAL, 22, 159, 162, 163, 168, 205, 250, 296,
297, 298, 299, 300, 301, 305, 310

NORMALISATION, 98, 163, 168, 299, 310

NORMALITÉ, 163

NORME, 22, 27, 46, 65, 69, 71, 91, 124, 143, 157,
158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 167,
168, 170, 173, 207, 240, 249, 256, 257, 263,
280, 284, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 305,
309, 310

NORME IMPLICITE, 159, 163, 284

NORME OBJECTIVE, 47

NORME SUBJECTIVE, 47

P

PAMPHLET, 97, 98, 115, 116

PARITÉ LINGUISTIQUE, 112

PARTICULIER, 21, 25, 26, 35, 38, 39, 57, 62, 70, 83, 96,
103, 111, 118, 123, 129, 131, 132, 133, 134, 137,
138, 161, 166, 169, 171, 186, 200, 202, 205, 213,
214, 219, 231, 245, 265, 267, 272, 275, 286, 288,
289, 301, 308, 310

PAYSAGE POLITIQUE, 21, 171, 177

PERFORMATIF, 244, 245, 247, 248, 254, 262, 305

PERFORMATIVITÉ, 59, 64, 161, 247, 257, 262

PERSONNE COLLECTIVE, 268, 269, 275

PERTURBATION, 22, 23, 26, 68, 71, 73, 111, 113, 122,
135, 161, 166, 168, 169, 175, 291, 297, 299, 300,
301, 305, 309

PLANIFICATION LINGUISTIQUE, 27, 158, 165, 308

POLARISATION, 199, 217, 218, 219, 272, 276, 304

POLÉMIQUE, 42, 98, 129, 199, 219, 265, 270, 310

POLITIQUE LINGUISTIQUE, 21, 22, 26, 68, 165, 175,
176, 177, 178, 301

POSTMODERNISME, 52, 54, 55, 56, 57, 59, 62, 65, 68,
89, 247

POSTSTRUCTURALISME, 59

POUVOIR, 19, 20, 22, 24, 40, 41, 42, 45, 46, 49, 54, 57,
58, 59, 61, 63, 65, 70, 71, 80, 81, 90, 91, 92, 99, 108,
114, 129, 159, 165, 167, 168, 179, 193, 194, 215,

220, 234, 251, 262, 284, 285, 291, 293, 305, 307,
309

PRÉMISSSE, 23, 76, 172, 189, 205, 206, 216, 219, 224,
230, 232, 240, 291, 304, 305, 310

PRESCRIPTION, 22, 23, 24, 47, 68, 69, 71, 78, 79, 82,
158, 177, 249, 301

PRESSE, 23, 81, 83, 94, 95, 96, 101, 103, 109, 120, 151,
254, 301, 310

PROPAGANDE, 98, 215, 216, 220, 254, 268

PSEUDONYME, 97, 100, 309

Q

QUEER, 54, 55, 59, 64, 89, 93, 101, 106, 117, 206, 209,
213, 214, 221, 225, 226, 227, 228, 229, 234, 238,
240, 247, 248, 304

R

RAPPORT DE POUVOIR, 20, 23, 40, 49, 66, 85, 111,
190, 191, 193, 310

RAPPORTS SOCIAUX, 40, 41, 185, 189, 225, 230, 258,
287, 304

RÉFÉRENT, 20, 21, 29, 38, 39, 44, 45, 46, 127, 129,
142, 148, 207, 267, 273, 275, 307

REGENRAGE, 113

RENDEZ-VOUS MANQUÉ, 84, 85, 87, 88, 89, 91, 93,
108

REPRÉSENTATION, 36, 66, 68, 106, 157, 159, 161,
162, 168, 176, 217, 218, 259, 300, 305, 310

RÉSEAUX SÉMANTIQUES, 172, 173, 189, 190, 214,
221, 227, 243, 244, 253, 254, 285

RHÈME, 21, 83, 94, 106, 109, 131, 132, 133, 137, 244,
305, 310

RHÉTORIQUE, 20, 26, 57, 61, 62, 63, 64, 65, 70, 71, 75,
118, 121, 125, 127, 128, 129, 135, 136, 138, 171,
175, 180, 205, 216, 246, 254, 255, 262, 263, 304,
305, 308, 310, 311

S

SÉMANTIQUE/EXTRALINGUISTIQUE, 29, 45

SEXUALITÉ, 54, 55, 68, 85, 133, 187, 226, 229, 237

SIGNE, 20, 21, 35, 45, 46, 61, 94, 100, 138, 152, 164,
183, 257, 258, 263, 295, 308

SIGNIFIANT, 20, 21, 35, 38, 44, 45, 46, 48, 114, 138,
227, 257, 258, 261, 263, 266
SIGNIFICATION PRINCIPALE, 32, 48, 136, 261
SIGNIFICATION SECONDAIRE, 32
SIGNIFIÉ, 20, 21, 30, 35, 38, 45, 46, 48, 114, 120, 123,
126, 138, 257, 263
STABILITÉ, 91, 122, 170, 251, 274
STRATÉGIE, 22, 23, 24, 112, 120, 123, 125, 128, 129,
134, 135, 136, 138, 142, 144, 154, 161, 163, 164,
166, 168, 169, 284, 301, 305, 306, 308
STRUCTURALISME, 30, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 70, 305
SUBVERSION, 83, 99, 109, 173, 283, 302, 309, 310
SYNTAXE, 135
SYSTÈME, 22, 29, 31, 32, 35, 44, 47, 48, 53, 62, 92, 93,
101, 109, 112, 115, 116, 122, 123, 124, 127, 128,
130, 135, 138, 141, 142, 143, 144, 157, 161, 162,
163, 164, 166, 167, 168, 169, 190, 191, 194, 195,
203, 204, 209, 211, 212, 213, 220, 234, 238, 239,
287, 300, 308, 311

T

THÈME, 21, 66, 94, 95, 96, 101, 106, 107, 109, 117,
118, 131, 132, 133, 137, 187, 244, 254, 305, 308

THÉORIE, 26, 29, 30, 31, 32, 42, 48, 57, 59, 63, 66, 84,
89, 91, 93, 108, 109, 161, 176, 178, 190, 199, 208,
209, 210, 216, 220, 226, 231, 304, 311
THÉORIE DE LA MARQUE, 29, 30, 31, 32
TRANSGRESSION, 163, 302
TYPOGRAPHIE, 79, 118, 121, 135, 249, 250, 251, 262,
297

U

UNIVERSALISME, 43, 54, 55, 56, 90, 143, 161, 162,
168, 205, 219, 228, 245
USAGE, 21, 22, 26, 38, 40, 42, 51, 53, 66, 69, 75, 112,
135, 157, 158, 163, 167, 168, 170, 202, 231, 239,
262, 282, 283, 301, 308

V

VALEUR, 20, 30, 31, 36, 45, 47, 66, 69, 78, 111, 136,
143, 164, 179, 195, 197, 200, 209, 219
VALORISATION IDÉOLOGIQUE, 127, 128, 129, 136,
235, 286
VERBE DE PAROLE, 244, 254, 255, 263
VERBE PERFORMATIF, 244, 245, 255
VÉRITÉ, 58, 61, 147, 180, 216
VISIBILITÉ, 19, 80, 81, 82, 94, 125, 147, 183, 291, 298,
300, 301

BIBLIOGRAPHIE

ABBOU Julie, 2010. *Corpus Double marquage de genre (masculin/féminin) – Entretiens*.
Corpus du CRDO : <http://crdo.fr/crdo000714>

ABBOU Julie, 2011. *Corpus écrit Double Marquage de Genre (DMG) - brochures libertaires*.
Corpus du CRDO : <http://crdo.fr/crdo000769/fr>

AGONE, 2010. 43. « Comment le genre trouble la classe ».

ALARCOS LLORACH Emilio, 1994. *Gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa Calpe.

ALARCOS LLORACH Emilio, 1991. *Estudios de Gramática funcional del Español*. Madrid : Gredos.

ALBISTUR Maïté & ARMOGATHE Daniel, 1977. *Histoire du féminisme français du moyen-âge à nos jours*. Paris : Éd. Des femmes.

ANGENOT Marc, 1982. *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*. Paris : Payot.

ARNOLD Aron, 2008. Genre et langage. *Sexuelle Identität* 33. 33-35.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.

BAIDER Fabienne, 2004. *Hommes Galants, Femmes Faciles - Études Socio-Sémantique et diachronique*. Paris : L'Harmattan.

BAIDER Fabienne, 2007. Entretien avec Marina Yaguello : "Du sexe des mot". *Nouvelles Questions Féministes* 26(3). 102-108.

BAIDER Fabienne, JACQUEY Evelyne & LIANG Anita, 2007. La place du genre dans les bases de données multilingues: le cas d'EuroWordNet. *Nouvelles Questions Féministes* 26(3). 57-69.

BAIDER Fabienne, KHAZNADAR Edwige & MOREAU Thérèse (dir.), 2007. *Nouvelles Questions Féministes- Parité linguistique* 26(3).

BAILLY Sophie, 2008. *Les hommes, les femmes et la communication : Mais que vient faire le sexe dans la langue*. Paris : L'Harmattan.

BARIL Audrey, 2005. *Judith Butler et le féminisme postmoderne : analyse théorique et conceptuelle d'un courant controversé*. Mémoire de maîtrise de philosophie de l'Université de Sherbrooke.

BAUDE Olivier (coord.), 2006. *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques 2006*. Orléans – Paris : Presses Universitaires d'Orléans – CNRS Éditions.

BECQUER Annie, CERQUIGLINI Bernard, CHOLEWKA Nicole, CNRS & Institut national de la langue française, 1999. *Femme, j'écris ton nom...: guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris : La documentation française.

BENGOECHEA Mercedes & SIMÓN José, 2010. *La reforma feminista del español en los anuncios de prensa*. Communication orale au colloque Inter-seXion [LRLG], Université de Nicosie, Chypre, novembre 2010.

BENVENISTE Émile, 1966. *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.

BENVENISTE Émile, 1974. *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard.

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre & REVILLARD Anne, 2008. *Introduction aux gender studies, Manuel des études sur le genre*. Bruxelles : De Boeck.

BÉRÉNI Laure, LAGRAVE Rose-Marie, ROUX Sébastien & VARIKAS Eleni, 2011. Le féminisme à la française, ça n'existe pas. *Libération* du 30 juin 2011. <http://www.liberation.fr/politiques/01012346242-le-feminisme-a-la-francaise-ca-n-existe-pas> [consulté le 1^o juillet 2011].

BERRENDONNER Alain, 1990. Norme. In *Les notions Philosophiques*, AUROUX Sylvain (dir.). Paris : PUF.

BERRENDONNER Alain, LE GUERN Michel & PUECH Gilbert, 1983. *Principes de grammaire polylectale*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

BERTRAND Roxanne, BLACHE Philippe, ESPESSER Robert, FERRÉ Gaëlle, MEUNIER Christine, PRIEGO-VALVERDE Béatrice & RAUZY Stéphane, 2006. Le CID - Corpus of Interactional Data -: protocoles, conventions, annotations. *Travaux interdisciplinaires du Laboratoire parole et langage d'Aix-en-Provence (TIPA)* 25. 25-55.

BIANCO René, 1987. *Répertoire des périodiques anarchistes de langue française : un siècle de presse anarchiste d'expression française, 1880-1983*. Thèse de Doctorat de l'Université Aix-Marseille.

BLACHE Philippe, BERTRAND Roxane, FERRÉ Gaëlle, 2009. Creating and exploiting multimodal annotated corpora: the ToMA project. In *Multimodal Corpora: From Models of Natural Interaction to Systems and Applications*, KIPP Michael et al. (ed.). Berlin – Heidelberg : Springer-Verlag. 38-53.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.

BOLTANSKI Luc, 2009. *De la critique*. Paris : Gallimard.

BOLTANSKI Luc & THÉVENOT Laurent, 1991. *De la Justification, Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

BOPP Franz, 1875 [1866]. *Grammaire comparée des langues indo-européennes, Tome 1*. Paris : Imprimerie impériale.

BOUCHARD Guy, 1991. Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain. *Philosophiques* 18(1). 119-167.

BOURCIER Marie-Hélène, 2005. *Sexpolitique, Queer Zone*. Paris : La Fabrique.

BOURCIER Marie-Hélène, 2003. La fin de la domination (masculine) : pouvoir des genres, féminismes et post-féminisme queer. *Multitudes* 12. <http://multitudes.samizdat.net/La-fin-de-la-dominacion-masculine> [consulté le 17 novembre 2009].

BRES Jacques & MELLET Sylvie, 2009. Une approche dialogique des faits grammaticaux. *Langue française* 163. 3-20.

BREYSSE Chrystel, 2002. *Du général aux particulières, politiques linguistiques de féminisation de la langue en France, Belgique, Suisse et Québec*. Thèse de doctorat de l'Université de Provence.

BURR Elizabeth, 2010. *Planification linguistique et féminisation*. Communication orale au colloque Inter-sexion [LRLG], Université de Nicosie, Chypre, novembre 2010.

BUTLER Judith, 2006. *Trouble dans le genre*. Paris : La Découverte.

CAMERON Deborah, 1998. Gender, Language and Discourse : A Review Essay. *Signs* 23(4). 945-973.

CAMERON Deborah, 1992. *Feminism and Linguistic Theory*. New York : St Martin's Press.

CAMERON Deborah, FRAZER Elizabeth, HARVEY Penelope, RAMPTON M.B.H. & RICHARDSON Kay, 1992. *Researching Language. Issues of Power and Method*. London : Routledge.

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE, 1998. *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/sommaire.html> [consulté le 05 janvier 2009]

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE, 2005. *Recommandation sur les équivalents français du mot gender*. Journal Officiel du 22 juillet 2005.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE, 2005. *Mettre au féminin : guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. Bruxelles : Ministère de la Communauté française de Belgique.

COURTINE Jean-Jacques, 1982. Définition d'orientations théoriques et construction de procédures en analyse du discours. *Philosophiques* 9(2). 239-264.

COSERIU Eugenio, 1973 [1952]. Sistema, norma y habla. In *Teoría del lenguaje y lingüística general, cinco estudios*, COSERIU Eugenio. Madrid : Gredos.

COSTE Jean & REDONDO Augustin, 1998. *Syntaxe de l'espagnol moderne*. Paris : SEDES.

CULIOLI Antoine, 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation, Tome 3*. Paris : Ophrys.

CUSSET François, 2005. *French Theory*. Paris : La Découverte.

DAVID-NEEL Alexandra, 2003. *Féministe et libertaire, Écrits de jeunesse*. Paris : Les Nuits Rouges.

DE CLEYRE Voltairine, 2008. *D'espoir et de raison, écrits d'une insoumise*. Montréal : Lux.

DE BRUYNE Jacques & BARRERA-VIDAL Alberto, 1998. *Grammaire espagnole : grammaire d'usage de l'espagnol moderne*. Louvain : Duculot.

DE FÉLICE Théodore, 1950. *Éléments de grammaire morphologique*. Paris: Didier.

DE SEVE Micheline, 1985. *Pour un féminisme libertaire*. Montréal : Boréal Express.

DÉJACQUE Joseph, 2003. De l'être humain mâle & femelle. *Agone* 28. 17-27.

DELPHY Christine, 1996. L'invention du "French Feminism" : une démarche essentielle. *Nouvelles Questions Féministes* 17(1). 15-58.

DELPHY Christine, 2008a. *L'ennemi principal*. Paris : Syllepse.

DELPHY Christine, 2008b. *Classer, dominer, qui sont les autres ?* Paris : La Fabrique.

DELPHY Christine, 2004. Patriarcat (théories du). In *Dictionnaire critique du féminisme*, HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène & SENOTIER Danièle. Paris : PUF.

DELUERMOZ Quentin, 2009. *La Commune, une révolution manquée pour les femmes ?* Communication orale au colloque L'invention des normes de genre et de sexualités dans les mouvements révolutionnaires, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, France, novembre 2009.

DHAVERNAS Marie-Jo, 1982. Anarchisme et Féminisme à la Belle Époque. Quelques réflexions sur les contradictions du patriarcat en milieu libertaire à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e – 1^o partie. *La Revue d'en face* 12. 49-61.

DHAVERNAS Marie-Jo, 1983. Anarchisme et Féminisme à la Belle Époque. Quelques réflexions sur les contradictions du patriarcat en milieu libertaire à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e – 2^o partie. *La Revue d'en face* 13. 61-80.

DIRECTION GENERALE DE LA CONDITION FEMININE DE L'ONTARIO, 1998. *À juste titre : guide de rédaction non sexiste*. Toronto : Office des affaires francophones.

DOMENACH Jean-Marie, 1965 [1950]. *La propagande politique*. Paris : PUF.

DORLIN Elsa, 2008. *Sexe, genre, sexualité*. Paris : PUF.

DOWNS Laura Lee, 2005. Les gender studies américaines. In *Femmes, genre et société, l'état des savoirs*, MARUANI Margaret (dir.). Paris : La Découverte.

DOWNS Laura Lee, 2008. Si « femme » n'est qu'une catégorie sans contenu, pourquoi ai-je peur de rentrer seule le soir ? Les politiques de l'identité saisies par le sujet post-moderne. In *Ce que le genre fait aux personnes*, THÉRY Irène & BONNEMÈRE Pascale (dir.). Paris : Éditions de l'EHESS. 45-73.

DOUAY-SOUBLIN Françoise, 1985. Fonctionnements linguistiques de la catégorisation de sexe I. *BIEF* 17. 103-109.

DOUAY-SOUBLIN Françoise, 1986. Fonctionnements linguistiques de la catégorisation de sexe II. *BIEF* 18. 116-109.

DOUAY-SOUBLIN Françoise, 1994. Les figures de rhétorique : actualité, reconstruction, emploi. *Langue Française* 101. 13 – 25.

DOUAY Françoise, 2002. *Cours Histoire des normes*. Université de Provence

DOUAY Françoise, 2010. Une forme temporaire de la parole de combat : la controverse et ses "figures" antiques et médiévales. In *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, ALBERT Luce & NICOLAS Loïc (dir.). Bruxelles : De Boeck-Duculot.

DOUAY Françoise & PINTO Jean-Jacques, 1991. Analogie/Anomalie, Reflets de nos querelles dans un miroir antique. *Communications* 53(1). 7-16.

DUCHÊNE Alexandre & MOÏSE Claudine, 2011. *Langage, genre et sexualité*. Québec : Nota bene.

DUMAIS Hélène, 2004. Une pratique quotidienne : la rédaction non sexiste. In *Désexisation et parité linguistique. Actes du 3^e colloque internationale de recherches féministes francophones*, PERRY Véronique (coord.). Toulouse : ANEF. 57-63.

DUMAIS Hélène & FERRER Catalina, 1988. *Pour un genre à part entière. Guide de rédaction pour des textes non sexistes*. Québec : ministère de l'Éducation – Coordination à la condition féminine – Gouvernement du Québec.

DUPUIS-DÉRI Francis, 2009. L'anarchisme face au féminisme. Comparaison France-Québec. In *Le Sexe du militantisme*, FILLIEULE Olivier & ROUX Patricia. Paris : Presses de Sciences Po. 187-204.

DUPUIS-DÉRI Francis, 2004. Penser l'action directe des *Black Blocs*. *Politix* 17(68). 79-109.

DUPUIS-DÉRI Francis, 2007. Quelques précisions au sujet de ma tribu... et un hommage aux mères fondatrices de la modernité. In *La Cité identitaire*, BEAUCHEMIN Jacques & BOCK-COTÉ Mathieu (dir.). Outremont : Athéna. 171-195.

DUPUIS-DÉRI Francis, 2010. Hommes anarchistes face au féminisme. Pistes de réflexion au sujet de la politique, de l'amour et de la sexualité. *Réfractions* 24. 107-121.

DURIEZ Hélène, 2009. Des féministes chez les libertaires. In *Le Sexe du militantisme*, FILLIEULE Olivier & ROUX Patricia. Paris : Presses de Sciences Po. 167-186.

DÜRRER Sylvie, 2004. Pratiques et enjeux de la féminisation des désignations de personnes dans le discours médiatique de Suisse romande. In *Désexisation et parité linguistique. Actes du 3^e colloque internationale de recherches féministes francophones*, PERRY Véronique (coord.). Toulouse : ANEF. 23-40.

FAIRCLOUGH Norman, 2001. *Language and Power*. Essex : Pearson Education Limited.

FILLMORE Charles, 1970. Verbes de jugement. Essai de description sémantique. *Langages* 5(17). 56-72.

FLEISCHMAN Susanne, 1993. *Sexual difference, gender, and the french language*, Course description. Berkeley : UC Berkeley. <http://www-personal.umich.edu/~jlawler/L-G/fleischman.html> [consulté le 13 mars 2009].

FOREL Claire-Antonella, 1998. Postface. In *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, SINGY Pascal (dir.). Lausanne –Paris : Delachaux et Niestlé. 197-207.

FOUCAULT Michel, 1971. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.

FOUCAULT Michel, 1984. Deux essais sur le sujet et le pouvoir. In *Michel Foucault, un parcours philosophique*, DREYFUS Hubert & RABINOW Paul. Paris : Gallimard. 297-321.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, 2004. Mouvements féministes. In *Dictionnaire critique du féminisme*, HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène & SENOTIER Danièle. Paris : PUF. 138-144.

GARCÍA Vivien, 2007. *L'Anarchisme aujourd'hui*. Paris : L'Harmattan.

GARCÍA Vivien, 2011. *Troubles dans les catégories intellectuelles*. Communication orale au colloque *Philosophie de l'anarchie*, ENS Lyon / CEDRATS, France, mai 2011.

GARDES-TAMINE Joëlle, 2002. *La rhétorique*. Paris : Armand Colin.

GEMIE Sharif, 1996, Anarchism and Feminism : a historical survey. *Women's history Review* 5(3). 417-444.

GEOFFROY Annie, 1985. Les nous indistincts. *Mots* 10. 5-8.

GINZBURG Carlo, 1997. *Le Juge et l'historien*. Lagrasse : Verdier.

GINZBURG Carlo, 1980. Signes, traces, pistes. *Le débat* 6. 3-44.

GOLDMAN Emma, 2004 [1930]. *La tragédie de l'émancipation féminine* suivi de *Du mariage et de l'amour*. Marseille : Acratos.

GORDON Uri, 2008. *Anarchy Alive*. London : Pluto Press.

GRECO Luca, 2011. Compte-rendu de *Language and Gender*, de Mary Talbot. *Genre, sexualité & société* 5. <http://gss.revues.org/index1910.html> [consulté le 18 juin 2011].

GRECO Luca, 2010. *Questionner les pratiques langagières : enjeux théoriques et méthodologiques*. Séminaire doctoral de Claude Springer, Université de Provence, France, juin 2010.

GREENWAY Judy, 2003. *"Together we will make a new world" Sexual and Political Utopianism*. Communication orale à la conférence Past and Present of Radical Sexual

Politics, Université d'Amsterdam, Pays-Bas, octobre 2003.
www.iisg.nl/womhist/greenway.doc [consulté le 31 mars 2009].

GREVISSE Maurice & GOOSSE André, 2008. *Le Bon Usage*. [14^e éd.]. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

GUÉRIN Daniel, 1999. *Ni Dieu ni Maître, Tome 1*. Paris : La Découverte.

GUILLAUMIN Colette, 1992. *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. Paris : Côté Femmes.

GYGAX Pascal & GESTO Noelia, 2007. Lourdeur de texte et féminisation. *L'Année Psychologique* 107(2). 233-250.

HJELMSLEV Louis, 1956. Animé et inanimé, personnel et non-personnel. *Travaux de l'Institut de linguistique* 1. 155-199.

HJELMSLEV Louis, 1971. *Essais linguistiques*. Paris : Minuit.

HOUEBINE Marie-Anne, 1976. Langue nationale et politique. *Tel Quel* 68. 97-101.

HOUEBINE Anne-Marie, 1998. Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers. In *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, SINGY Pascal (dir.). Lausanne –Paris : Delachaux et Niestlé. 155-176.

HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, 1999. Femmes/langue/féminisation : Une expérience de politique linguistique en France. *Nouvelles Questions Féministes* 20(1). 23-51.

HOUDEBINE Marie-Anne, 2008. Préface. In *Les hommes, les femmes et la communication : Mais que vient faire le sexe dans la langue*, BAILLY Sophie. Paris : L'Harmattan.

HUDDLESTON Rodney & PULLUM Geoffrey K., 2008. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press.

IBAÑEZ Tomas, 2010. *Fragments épars pour un anarchisme sans dogmes*. Paris : Rue des Cascades.

IBAÑEZ Tomas, 2011. *L'anarchisme comme un type d'être constitutivement changeant, et esquisse d'un néo-anarchisme*. Communication orale au colloque *Philosophie de l'anarchie*, ENS Lyon/CEDRATS, France, mai 2011.

JAKOBSON Roman, 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit.

KENDRIS Christopher, 2001. *Spanish Grammar*. New York : Barron's.

KÉRIGNARD Sophie, 2004. *Les femmes, les mal entendues du discours libertaire ? De la fin du XIX^e siècle à la Grande Guerre*. Thèse de doctorat de l'Université de Paris VIII.

KHAZNADAR Edwige, 2004. Le masculin dit générique : mythe et langue. In *Désexisation et parité linguistique. Actes du 3^e colloque internationale de recherches féministes francophones*, PERRY Véronique (coord.). Toulouse : ANEF. 67-86.

KHAZNADAR Edwige, 2007. Le non-genre académique : doctrine de la domination masculine en France. *Nouvelles Questions Féministes* 26(3). 25-38.

KOCOUREK Rostislav, 2001. *Essais de linguistique française et anglaise. Mots et termes, Sens et Textes*. Louvain –Paris : Peeters.

KORNEGGER Peggy, 1978. *Anarchism: the Feminist Connection*. London : Black Bean.

LABOV William, 1974. L'étude de l'anglais non-standard. *Langue Française* 22(22). 79-106.

LAKOFF Robin, 1975. *Language and Woman's Place*. New York : Harper and Row.

LANDOWSKI Éric, 1985. Eux, nous et moi : régimes de visibilité. *Mots* 10. 9-16.

LARGILLIÈRE Aliette, 1981. Madeleine Pelletier, femme, médecin, féministe. *Pénélope* 5. 68-72.

LARIVIÈRE Louise, 2005. *Guide de féminisation des noms communs de personnes*. Montréal : Fides.

LARIVIÈRE Louise, 2004. Variation et féminisation linguistique. In *Désexisation et parité linguistique. Actes du 3^o colloque internationale de recherches féministes francophones*, PERRY Véronique (coord.). Toulouse : ANEF. 47-56.

LAURIN-FRENETTE Nicole, 1984. Féminisme et anarchisme: quelques éléments théoriques et historiques pour une analyse de la relation entre le Mouvement des femmes et l'État. In *Femmes : Pouvoir politique, bureaucratie*, LAURIN-FRENETTE Nicole, COHEN Yolande & FERGUSON Kathy. Lyon : Atelier de création libertaire.

LAZAR Michelle, 2005. *Feminist Critical Discourse Analysis*. New York : Palgrave.

LERNER Gene H. & KITZINGER Celia, 2007. Extraction and aggregation in the repair of individual and collective self-reference. *Discourse Studies* 9(4). 526-557.

LIDDICOAT Anthony J., 2011. Feminist language planning. *Current Issues in Language Planning* 12(1). 1-7.

LIDDICOAT Anthony J. & BALDAUF, Richard B. Jr., 2008. Language planning in local contexts: Agents, contexts and interactions. In *Language Planning in Local Contexts*, LIDDICOAT Anthony J. & BALDAUF Richard B. Jr (éd.). Clevedon : Multilingual Matters. 3-17.

LIVIA Anna & HALL Kira (dir.), 1997. *Queerly Phrased: Language, Gender and Sexuality*. Oxford : Oxford University Press.

LÖWY Ilana, 2010. Carlo Ginzburg : Le genre caché de la micro-histoire. In *Sous les sciences sociales, le genre*, DESCOUTURES Virginie, VARIKAS Eleni, CHABAUD-RYCHTER Danielle & DEVREUX Anne-Marie. Paris : La Découverte.

LYONS John, 1968. *Introduction to theoretical linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.

MAINGUENEAU Dominique, 1981. *Approche de l'énonciation en linguistique française : embrayeurs, temps, discours rapportés*. Paris : Hachette Université.

MAITREJEAN Rirette, 1997. *Souvenirs d'anarchie*. Baye : la Digitale.

MARTINET André, 1999. Genre et sexe. *La Linguistique* 35(2). 5-9.

MARTINET André, 1970 [1960]. *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin.

MATHIEU Cécile, 2007. Sexe et genre : origine d'une confusion théorique. *La Linguistique* 43(2). 57-72.

MATHIEU Nicole-Claude, 1991. *L'anatomie politique. Catégorisation et idéologie du sexe*. Paris : Côté Femmes.

MATTÉO Maria, 1987. [Titre inconnu]. *Informations et Réflexions libertaires* 74. [pagination inconnue].

MAUBLANC B. E. L., 1814. *De l'existence du genre neutre dans la langue française*. <http://www.textesrares.com/phimau2.htm> [consulté le 13 mars 2009].

MEILLET Antoine, 1952 [1921]. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Klincksieck.

MICHARD Claire, 1996. Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique. *Mots* 49(1). 29-47.

MICHARD Claire, 1999. Humain/femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français. *Nouvelles Questions Féministes* 20(1). 53-95.

MICHARD Claire, 2002. *Le sexe en linguistique : sémantique ou zoologie ? 1. Les analyses du genre lexical et grammatical des années 1920 aux années 1970*. Paris : L'Harmattan.

MONNET Corinne, 1998. La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation. *Nouvelles Questions Féministes* 19(1). 9-34.

MONNET Corinne, 2001. De l'antiféminisme chez les anarchistes. In *L'anarchisme a-t-il un avenir, Histoire de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires. Actes du Colloque de Toulouse*. Lyon : Atelier de Création Libertaire. 467-473.

MOREAU Thérèse, 2001. *Écrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène*. Genève : État de Genève – DF-SPPÉgalité –CLDE.

MOREAU Thérèse, 1999. *Nouveau dictionnaire féminin masculin des professions, des titres et des fonctions*. Genève : Metropolis.

NIDA Eugene A., 1949. *Morphology: The descriptive analysis of words*. Ann Arbor : University of Michigan.

NOIRIEL Gérard, 1996. *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Belin.

NOSSENKO-HERCBERG Ekaterina, 2010. Conception théorique et identités sexuées. Communication orale au colloque Inter-seXion [LRLG], Université de Nicosie, Chypre, novembre 2010.

OAKLEY Ann, 1972. *Sex, Gender and Society*. London : Temple Smith.

OCHS Elinor & TAYLOR Carolyn, 1995. The Father Knows Best Dynamic in Dinnertime Narratives. In *Gender Articulated: Language and the Socially Constructed Self*, HALL Kira & BUCHOLTZ Mary (dir.). New York : Routledge. 97-121.

OLIVERA Philippe, 2003. De l'édition "politique et littéraire". Les formes de la politique lettrée de la Belle Epoque à l'entre-deux-guerres. *La Société d'études soréliennes* 21(1). 127-151.

PAUWELS Ann, 1998. *Women changing language*. London – New York : Longman.

PAUWELS Ann, 2011. Planning for a global lingua franca: challenges for feminist language planning in English(es) around the world. *Current Issues in Language Planning* 12(1). 9-19.

PEREIRA Irène, 2010. Être anarchiste et féministe aujourd'hui. *Réfractio*ns 24. 63-72.

PERELMAN Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 2008 [1958]. *Traité de l'argumentation*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

PERRY Véronique, 2004. Bicatégorisation et colonialisme linguistique : les enjeux du Queer. In *Désexisation et parité linguistique. Actes du 3^o colloque internationale de recherches féministes francophones*, PERRY Véronique (coord.). Toulouse : ANEF. 117-126.

PICQ Françoise, 2010. « Vous avez dit queer ? ». *Réfractio*ns 24. 5-13.

RAUSA Jacinte, 2000. *Sara Berenguer*. Paris – Ixelles : Éditions du Monde Libertaire – Alternative Libertaire.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, 2001. *Diccionario de la lengua española*. Asociación de Academias de la lengua española.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, 2008. *Nueva gramática de la lengua española*. Asociación de Academias de la lengua española.

REFFAY Christophe & TEUTSCH Philippe, 2007. Anonymisation de corpus réutilisables : Masquer l'identité sans altérer l'analyse des interactions. *Actes de EIAH'2007*, Suisse, juin 2007.

RÉFRACTIONS, 2008. 20. « De mai 68 au débat sur la postmodernité ».

RÉFRACTIONS, 2010. 24. « Des féminismes, en veux-tu, en voilà ».

REY Alain, 1972. Usages, jugements et prescriptions linguistiques. *Langue Française* 4. 4-28.

REY Alain (dir.), 1994. *Le Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

REY-DEBOVE Josette, 1997. *Le Métalangage*. Paris : Armand Colin.

REYNIERS Antje, 1985. Anarcha-Féminisme – Conférence. *Chroniques* 13. 13-19.

RORTY Richard (éd.), 1992 [1967]. *The Linguistic Turn*. Chicago : University of Chicago Press.

ROUSSEL Nelly, 1979 [1932]. *L'Éternelle sacrifiée*. Paris : Syros.

RUA Claude, POTHIER Marie-Jo, HERNANDEZ Hélène & CLAUDE Elisabeth, 2010. L'anarcha-féminisme. *Réfractions* 24. 41-50.

SANCHEZ Dolorès, 2004. La question linguistique et le genre : Paradoxe d'une rencontre. In *Désexisation et parité linguistique. Actes du 3^o colloque internationale de recherches féministes francophones*, PERRY Véronique (coord.). Toulouse : ANEF. 107-115.

SAPIR Edwards, 2001 [1921]. *Langage, introduction à l'étude de la parole*. Paris : Payot.

SAUSSURE Ferdinand de, 1995 [1916]. *Cours de Linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages.

SCHINDLER Patrice, 2007. *Vie et combat de Margarethe Faas Hardegger « Anarchiste, syndicaliste et féministe suisse romande, au début du XIX^e siècle »*. Paris : Éditions du Monde Libertaire.

SCOTT Joan, 1988. Genre : une catégorie utile d'analyse historique. *Les Cahiers du GRIF, Le Genre de l'Histoire* 37-38. 125-153.

SPENDER Dale, 1980. *Man Made Language*. London : Routledge & Kegan Paul.

STEINER Anne, 2008. Les militantes anarchistes individualistes : des femmes libres à la Belle Époque. *Amnis* 8. <http://amnis.revues.org/1057> [consulté le 13 mars 2010].

SUEUR Jean-Pierre, 1982. Pour une grammaire du discours. Élaboration d'une méthode ; exemples d'application. *Mots* 5. 143-185.

TANNEN Deborah, 1991. *You just don't understand*. Londres : Virago.

TATILON Claude, 2001. Compte rendu de *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou À la recherche des mots perdus* de Louise-L. Larivière. *TTR : Traduction, Terminologie, Rédaction* 14(2). 225-232.

THEVENET Alain, 2010. William Godwin (1756-1836) : anarchisme et féminisme, une rencontre possible ? In *Ces hommes qui épousèrent la cause des femmes*, MONACELLI Martine & PRUM Michel (dir.). Paris : Les Éditions de l'Atelier – Éditions Ouvrières. 51-67.

TODOROV Tzvetan, 1970. Problèmes de l'énonciation. *Langages* 5(17). 3-11.

TOUPIN Louise, 1998, Les courants de pensée du féminisme. *Les classiques des sciences sociales*. Édition numérique 2003, Chicoutimi : Université de Chicoutimi.

VACHON-L'HEUREUX Pierrette, 2007. Au Québec, la rédaction épiciène devient une proposition officielle. *Nouvelles Questions Féministes* 26(3). 70-80.

VACHON-L'HEUREUX Pierrette & GUÉNETTE Louise, 2007. *Avoir bon genre à l'écrit : guide de rédaction épiciène*. Québec : Les Publications du Québec.

VANDERVEKEN, Daniel, 1988. *Les Actes de discours*. Liège – Bruxelles : Mardaga.

VARIKAS Eleni, 2006. *Penser le sexe et le genre*. Paris : PUF.

VARIKAS Eleni, 2004 [1993]. Féminisme, modernité, postmodernisme : pour un dialogue des deux côtés de l'océan. *Multitudes Web* <http://multitudes.samizdat.net/Feminisme-modernite-postmodernisme> [consulté le 16 septembre 2010].

VIOLI Patrizia, 1987. Les origines du genre grammatical, *Langages* 85. 15-34.

VOLOSHINOV Valentin [BAKHTINE Mikhail], 1977 [1929]. *Le Marxisme ou la philosophie du langage*. Paris : Minuit.

VOLOSHINOV Valentin, 2010 [1929]. *Le Marxisme ou la philosophie du langage*. SÉRIOT Patrick & TYLKOWSKI-AGEEVA Inna (éd.). Limoges : Lambert-Lucas.

WITTIG Monique, 2001 [1980]. *La Pensée straight + On ne naît pas femme*. Pont-Scorff : Éditions du Clos.

WITTIG Monique, 2002. *Paradigmes*. Édition Kyi (pirates).

YAGUELLO Marina, 1992 [1979]. *Les Mots et les femmes*. Paris : Payot.

YAGUELLO Marina, 1998. Y a-t-il un français politiquement correct ? In *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, SINGY Pascal (dir.). Lausanne – Paris : Delachaux et Niestlé. 177-194.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| INTRODUCTION | 19 |
| PARTIE 1. LES INTERSTICES DU GENRE | 25 |
| CHAPITRE 1 : LE GENRE EN LINGUISTIQUE | 29 |
| CHAPITRE 2 : UNE LINGUISTIQUE DU GENRE | 51 |
| CHAPITRE 3 : BOUSCULER CETTE BONNE VIEILLE GRAMMAIRE | 73 |
| CHAPITRE 4 : BROCHURES ANARCHISTES – THÈME ET RHÈME DU GENRE | 83 |
| CHAPITRE 5 : LE DOUBLE MARQUAGE DE GENRE | 111 |
| CHAPITRE 6 : COMPARAISON INTERLANGUES | 141 |
| CHAPITRE 7 : INTERVENIR SUR LA LANGUE, AGIR SUR LA NORME | 157 |
| CONCLUSIONS | 169 |
| PARTIE 2. MÉTADISCOURS | 171 |
| CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU CORPUS | 175 |
| CHAPITRE 2 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DU POLITIQUE | 189 |
| CHAPITRE 3 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DU GENRE | 221 |
| CHAPITRE 4 : RÉSEAUX SÉMANTIQUES DE LA LANGUE | 243 |
| CHAPITRE 5 : PRONOMS | 265 |
| CHAPITRE 6 : LA FÉMINISATION – LIEU D’INTERSECTION ENTRE GENRE, LANGUE ET POLITIQUE | 279 |
| CONCLUSIONS | 303 |
| CONCLUSION | 307 |
| INDEX NOMINUM | 313 |
| INDEX NOTIONUM | 317 |
| BIBLIOGRAPHIE | 323 |
| TABLE DES MATIÈRES | 345 |